

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

Développement :
la crise des modèles

Hiver 1986

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole,
Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.

Page web dans Les Classiques des sciences sociales :

http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html

à partir du texte de :

Interventions économiques pour une alternative sociale

Développement : la crise des modèles

Revue *Interventions économiques pour une alternative sociale*, no 16,
hiver 1986, 216 pp. Montréal : Les Éditions Albert Saint-Martin.



Courriel : Diane-Gabrielle Tremblay : Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca

Professeure^[L]_[SEP] École des sciences de l'administration

Université TÉLUQ

Tél :^[L]_[SEP] 1 800 665-4333 poste : 2878

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 10 juillet 2022 à Chicoutimi, Québec.



Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

Développement : la crise des modèles



Revue *Interventions économiques pour une alternative sociale*,
no 16, hiver 1986, 216 pp. Montréal : Les Éditions Albert Saint-Martin.

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[1]

La revue *Interventions économiques* est publiée trois fois par année : au printemps, à l'automne et à l'hiver.

Abonnement (trois numéros) régulier : 24,00 \$ de soutien : 30,00 \$

Institutions : 36,00 \$

Étranger : 40,00 \$

Toute correspondance doit être faite au nom d'Interventions économiques, C.P. 206, Suce. C, Montréal H2L 4K1.

Interventions économiques est publiée par un collectif de collaboratrices et collaborateurs. Toute personne qui désire participer activement à la préparation de la revue et se joindre à l'équipe est la bienvenue. Pour cela, il suffit, pour nous contacter, d'écrire à l'adresse indiquée.

La revue publie également les textes qui lui parviennent. Dans ce cas, veuillez envoyer vos articles dactylographiés sur feuille 8 1/2 par 11, à double interligne en renvoyant les notes en fin de texte. La revue s'engage à respecter toute opinion personnelle ainsi que toute condition relative à sa publication (pseudonyme, mise en garde, etc.).

Collectif pour ce numéro : Richard Arteau, Jeanne Baillargeon, Daniel Boutaud, Alain Côté, Christian Deblock, Jean-Jacques Gislain, Étienne Lamy, Richard Langlois, Pierre Paquette, Normand Roy, Diane Tremblay, Vincent van Schendel, Marc Romulus, Denis Perreault, Karim Errouak.

Photo : Michel Pilon

Couverture : Yves Paquette

Les articles n'engagent que les auteurs et non le collectif de la revue.

Nous demandons aussi aux utilisateurs de respecter les droits d'auteurs et de communiquer avec nous pour tout arrangement à cet égard.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 1^{er} trimestre 1986
ISSN-0715-3570



Cabinet de rédaction.

[2]

Les Éditions Saint-Martin
4073, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec)
H2L 4A7

[3]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

SOMMAIRE

[Présentation](#) [5]

[Entrevue avec Sophie Bessis](#) : propos recueillis par M. Gervais, N. Haddam et D. Perreault [7]

“[Alimentation et crises agricoles dans le Tiers-Monde](#).” Propos recueillis par Myriam Gervais, Nadir Haddam et Denis Perreault

[Notes d'actualité](#) [19]

[La déflation occultée](#), par J. Baillargeon [21]

[Budget et dette publique](#), par F. Moreau [27]

[La polysémie de la participation](#), par Jean-Marc Piotte [33]

[Forum 1985, Nairobi : la fin de la décennie des Nations Unies pour les femmes](#), par G. Gascon [43]

[Dossier. Développement : la crise des modèles](#) [49]

[1^{re} partie : un bilan](#) [49]

[Le « fordisme périphérique » : Gadget théorique ou coup de projecteur](#), par A. Lipietz [51]

[Dette et dollarisation](#), par P. Salama [61]

[L'évolution des moyens de paiement dans le commerce Est-Sud](#), par F. Bronner [79]

[Tiers Monde et endettement : la diversité des situations](#), par R. Arteau, N. Haddam et D. Perreault [85]

[Crise fiscale et endettement : le cas de la Côte d'Ivoire](#), par B. Campbell [95]

[2^e partie : des questionnements](#) [111]

[L'économie du développement comme étude des sociétés silencieuses](#), par A. Bugra Trak [113]

[Culture, discours \(verbe\) et développement](#), par J. Casimir [123]

[Nicaragua : Les problèmes de la stratégie de développement sandiniste](#),
par P. Laramée [139]

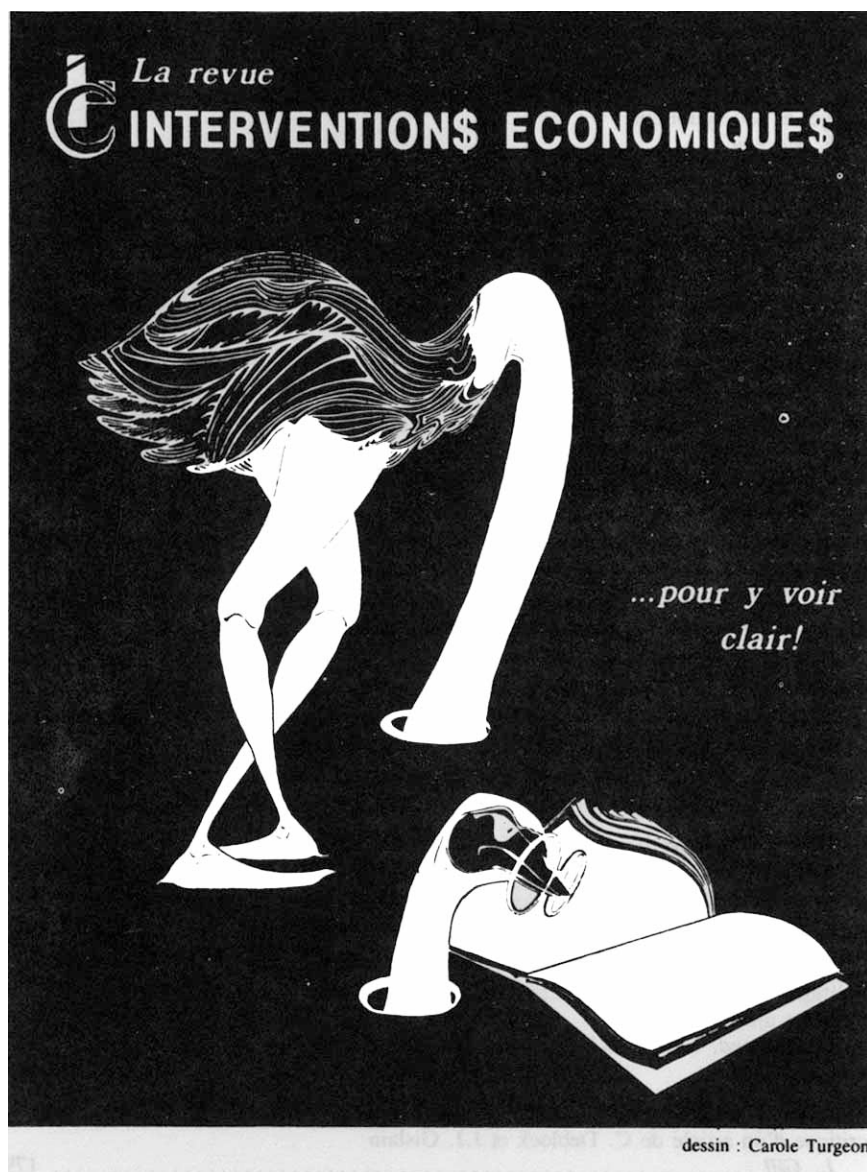
[Politiques économiques et stratégies de développement : l'ère des ajustements](#), par D. Boutaud, C. Dehlock [151]

[Débat](#) [177]

[Monnaie et force de travail chez Marx : critique d'un article de C. Deblock et J.J. Gislain](#), par Louis Gill [179]

[Rubrique de livres](#) [201]

[4]



[5]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

Présentation

“Développement : la crise des modèles.”

Le Collectif

[Retour au sommaire](#)

Depuis le début des années 80, le concept de développement est en crise. Cette crise conceptuelle traduit une crise bien plus importante et profonde, soit la crise des modèles, des visions du développement. Le bilan de deux décennies de développement est plutôt lourd : endettement, famine, misère, marginalisation.

La revue consacre son 16^e numéro à cette crise pour présenter un bilan critique aussi bien des réalisations théoriques (A. Lipietz ; E. Trak...) que des expériences pratiques (Arteau, Haddam et Perreault ; F. Brenner ; P. Salama ; B.K. Campbell...).

On ne peut tout de même pas passer sous silence l'étonnante « réussite » de certains pays du sud-est asiatique (Corée du sud, Singapour,...) souvent appelés « les Nouveaux Pays Industrialisés » (NPI). D. Boudaud et C. Deblock, après avoir situé le phénomène, tentent d'en tirer les leçons pour une stratégie de développement démocratique. Dans le même ordre d'idée, P. La Ramée aborde les problèmes et les réussites de la stratégie de développement mise de l'avant par les sandinistes au Nicaragua.

Il nous est apparu évident qu'il n'existe *pas de recettes miracles* qui permettraient à coup sûr de façonner un modèle de développement alternatif à celui avancé par des organismes comme le Fonds Monétaire

International. Le poids de l'Histoire et la diversité des situations l'interdisent. Aussi, que ce soit à travers l'entrevue de la journaliste de *Jeune Afrique*, Sophie Bessis, ou des différentes contributions de spécialistes québécois, canadiens ou étrangers, nous avons tenté *de poser les bonnes questions et de dégager des pistes de solutions*.

On retrouvera aussi dans ce numéro nos rubriques habituelles : actualité, conjoncture, débat et notes de lecture.

En terminant, nous lançons un appel à toutes celles et tous ceux qui seraient intéressés de contribuer aux numéros à venir, de nous contacter ou de faire parvenir leur texte à notre adresse. Les prochains numéros porteront sur l'État, l'emploi précaire, la technologie, l'économie et les femmes...

Le Collectif

[6]

Abonnez-vous !

On ne le dira jamais assez : l'argent est le nerf de la guerre... et de l'édition ! En effet, les abonnements assurent à la revue un « fonds de roulement », nécessaire à la publication régulière. En vous abonnant dès maintenant, vous faites d'une pierre trois coups : 1) vous économisez sur le prix de vente en librairie ; 2) vous vous assurez de recevoir automatiquement chaque numéro de la revue sans avoir à courir après ; 3) vous permettez à la revue d'atteindre la stabilité financière. Tout cela sans compter qu'en lisant *Interventions économiques*, cela vous permet d'y voir plus clair dans la conjoncture.

Alors ? Si ce n'est déjà fait qu'attendez-vous ?

Les prochains numéros porteront sur :

- * le travail précaire
- * l'État et le marché

	Individuel	De soutien	Institutionnel Étranger	
1 an	24\$ ()	30\$ ()	24\$ ()	36\$ ()
2 ans	42\$ ()	55\$ ()	42\$ ()	62\$ ()
3 ans	60\$ ()	85\$ ()	60\$ ()	90\$ ()

3 numéros par an.

Indiquez à partir de quel numéro l'abonnement débute : _____

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ TÉLÉPHONE : _____

Envoyez votre chèque ou mandat poste à :
 INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES
 C.P. 206 Succ. C Montréal (Québec)
 H2L 4K1

[7]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

ENTREVUE

Avec Sophie BESSIS ¹

[Retour au sommaire](#)

[8]

¹ Sophie Bessis, née à Tunis est agrégée d'histoire. Elle a enseigné quelques années en Afrique noire avant de se consacrer au journalisme économique et aux problèmes de développement. Elle a publié en 1979, *L'arme alimentaire* aux éditions Maspéro et en 1983, *La dernière frontière : les Tiers-Mondes et la tentation de l'Occident*, aux éditions J.C. Lattès. Chef d'enquête à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, elle a été conduite à effectuer de nombreux séjours dans les pays en développement.

[9]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

“Alimentation et crises agricoles dans le Tiers-Monde.”

Propos recueillis par Myriam Gervais,
Nadir Haddam et Denis Perreault

L'entrevue qui suit a été réalisée en mai 1984, Sophie Bessis participait à un colloque international sur le « Droit de manger » tenu à Montréal.

[Retour au sommaire](#)

Interventions Économiques : Sophie Bessis, vous avez écrit deux ouvrages importants, *L'arme alimentaire* et la *Dernière frontière*. Pouvez-vous, en quelques mots nous préciser votre propre cheminement théorique et lier si possible votre réponse aux problèmes actuels de la crise agricole que vivent les pays du Sud ?

Sophie Bessis : Je précise tout de suite qu'il y a une différence notable entre les deux ouvrages. *L'arme alimentaire* est exclusivement consacré [10] aux problèmes agricoles du Tiers-Monde. *La dernière frontière* s'intéresse davantage aux problèmes généraux de la dépendance. Au départ, je ne suis pas une spécialiste de l'agriculture, je me suis aperçu que si l'on s'intéresse au développement (surtout dans la mesure où mon approche est une approche africaine), on ne peut que privilégier l'agriculture et le développement du monde rural. Toutefois, quand on commence à s'intéresser à ce problème, on aborde très vite les problèmes politiques globaux de ce qu'on pourrait appeler les

relations nord-sud. Je crois que depuis plus de 10 ans, le secteur de l'alimentation est devenu aussi important, sinon plus que le secteur énergétique, dans la stratégie mondiale des rapports de force. À partir du moment où on s'occupe des problèmes de l'alimentation on est obligé d'aborder tous les secteurs de l'économie.

Dans *La dernière frontière*, j'ai essayé de relater ce que ma propre expérience m'a démontré. On ne peut plus traiter le Tiers-Monde aujourd'hui comme on le traitait il y a 20 ans. Les rapports de dépendance ont évolué parce que l'économie mondiale a évolué. Certaines régions du Tiers-Monde n'entretiennent pas les mêmes rapports avec ce que l'on pourrait appeler schématiquement les centres impérialistes (qui est d'ailleurs une formule à affiner). D'autre part, on assiste de plus en plus à l'instauration de nouveaux rapports, soit de coopération, soit de concurrence entre les différentes régions du sud. En réalité, dans *La dernière frontière*, sans employer le terme, j'ai essayé de voir comment fonctionnaient les sous-impérialismes du Tiers-Monde qui existent et qu'on ne peut plus nier. Il y a un certain nombre de bourgeoisies du Tiers-Monde que je ne considère plus comme des bourgeoisies du Tiers-Monde, si l'on prend l'acceptation classique. Celles-ci sont passées en un laps de temps de deux ou trois décennies du rôle de relais de l'impérialisme au rôle de partenaire à part entière de celui-ci.

Maintenant, si l'on veut lier votre question à la crise agricole, je dirais ceci : les crises agraires ont toujours existé, c'est une constante de l'humanité. Mais cette première grande crise de l'après-guerre, celle des années 70 est ressentie au niveau international à cause de la conjonction d'une série de facteurs qu'on ne peut isoler. Si on ne peut effectivement pas occulter les facteurs climatiques, on ne peut pas non plus les considérer comme déterminants. Il y a évidemment un cycle de sécheresse à partir de la fin des années 60 mais ce qui est encore plus important, c'est surtout l'extra- version des pays africains jointe à une conception erronée de la croissance de la part des élites des pays africains. Je crois qu'à partir de la crise, alimentaire que l'on pouvait considérer comme ponctuelle au début des années 70, on s'est aperçu finalement à cause de son ampleur, que cette crise est le résultat d'une série de politiques menées au niveau international et au niveau national. Famine et dépendance sont beaucoup plus liées qu'on pourrait le penser au premier abord.

I.E. : Dans l'un des derniers rapports [11] de la Banque Mondiale, le rapport Berg, portant sur le développement en Afrique au Sud du Sahara, il est clairement identifié que l'échec du développement agricole surtout, est dû aux facteurs internes : inadéquation des politiques étatiques, insuffisance des crédits, faible soutien des prix, coûts des intrants etc.. L'absence de croissance est ainsi liée à la mauvaise planification étatique... Cette vision ne remet nullement en cause l'implantation du modèle agro-alimentaire occidental dans un espace social non conforme aux exigences de ce modèle. Pour leur part, certains auteurs plus radicaux identifiaient cette implantation comme étant la cause déterminante de la crise agricole dans les pays du sud, régions aux conditions historiques, culturelles et socioéconomiques spécifiques. Sophie Bessis, comment vous situez-vous à l'intérieur de ce débat ?

S.B. : Le rapport Berg auquel on pourrait aussi joindre les deux rapports Brandt, les discours d'un McNamara se situent dans un continuum très important de la pensée occidentale officielle sur le développement.

On ne peut occulter le constat de crise et cette crise est structurelle. Les institutions internationales de type B.M.², sont obligées de faire le constat des problèmes du Tiers- Monde qui en ce qui concerne l'Afrique, est souvent exact. Le modèle occidental étant beaucoup moins implanté en Afrique qu'en Amérique latine ou en Asie, un constat à peu près juste des problèmes africains remet moins en cause, du moins à terme, certains intérêts. Ce n'est pas un hasard si les problèmes de l'Afrique au sud du Sahara sont bien inventoriés et mieux identifiés. Cependant, le rapport Berg s'il fait un constat assez précis des carences des élites nationales, sans occulter complètement les causes externes, réduit celles-ci en relevant surtout les carences de l'aide internationale sans aborder le rôle des marchés internationaux.

À mon avis, facteurs internes et facteurs externes sont indissociablement liés. Si l'on s'en tient à l'Afrique au sud du Sahara, parce que le rapport est exclusivement consacré à cette région, il est bien évident que la plupart des pays héritent d'une situation à la fin de la période coloniale qui fait d'eux des économies tout à fait embryonnaires, axées sur le secteur primaire agricole et minéral. Au début des années 60, il

² Banque Mondiale ou BIRD.

suffisait de s'inspirer mimétiquement du modèle occidental pour arriver à se développer. On croyait à l'époque, qu'une fois l'indépendance politique acquise, la souveraineté économique n'était qu'une question de temps. Il faut dire que les années 60 ont été la grande période de croissance économique en Occident et qu'on assistait à une espèce d'euphorie qui a gagné les élites du Tiers-Monde. Tout se passait à peu près bien à l'époque, ce qui n'est plus du tout le cas aujourd'hui. On assiste durant les vingt dernières années à un phénomène d'exacerbation de l'extraversion des économies africaines. La responsabilité de cette situation est double. Les pays occidentaux, par le biais de l'aide internationale bilatérale ont poussé à l'extraversion en [12] continuant à privilégier, par le financement, les secteurs industriel et tertiaire. Et, à l'intérieur de l'agriculture qui recevait une part minime des financements, le secteur des cultures de rente traditionnelle (café, cacao, coton, etc..) et de plus en plus, les cultures de rente plus moderne ³ (blé, riz, etc..) ont bénéficié de la plus grande part de financement allouée à l'agriculture. Tout ceci coïncide avec une donnée essentielle : les bourgeoisies bureaucratiques qui ont aujourd'hui le pouvoir en Afrique, vivent presque exclusivement de la rente agricole. Leur politique agricole a été axée sur les cultures d'exportation pour deux raisons essentielles. Cela permettait d'une part un apport de devises nécessaires à la pseudo-industrialisation, au fonctionnement du secteur tertiaire et d'autre part, à la survie de l'appareil d'État. Il est évident que ces pays sont fortement pénalisés par les prix mondiaux mais eux-mêmes exploitent fortement leurs producteurs. Même si les prix du marché mondial sont extrêmement bas, le prix payé au producteur est encore et de loin, plus bas. Les appareils d'État vivent sur cette différence et les seuls investissements qui pourraient avoir lieu étaient des investissements rentables pour l'État : les investissements dans les cultures commerciales. Le secteur vivrier a été complètement laissé à l'abandon. Il n'y a pas de pays que je connaisse en Afrique, qui ait résolument pris la situation vivrière en main en essayant d'augmenter la production. Pendant la décennie 60, en gros ça n'allait pas si mal. On n'était pas encore arrivé à des niveaux de déséquilibre tragique qui risquaient de remettre en cause les pouvoirs et les régimes en place. À partir des années 70, ce seuil est atteint et les états africains ne peuvent plus gérer la situation sans faire appel à l'aide internationale de façon massive. Ainsi, l'aide alimentaire va servir en

³ Vivrier pour les villes et surtout l'exportation.

réalité de levier à la pénétration du modèle occidental dans les habitudes de consommation des populations africaines. Cette aide alimentaire va être distribuée dans les villes et non dans les campagnes, sauf dans des cas extrêmes. Les villes étant les lieux de pouvoir partout en Afrique, il ne faut pas qu'il y ait de révolte. Ce sont les villes qu'il faut calmer.

Les classes dominantes du sud ont besoin de l'aide alimentaire pour pacifier les villes. L'arrivée sur les marchés locaux de ces denrées étrangères, écoulées à des prix inférieurs aux prix des denrées nationales, crée une concurrence déloyale vis-à-vis de la production locale, bloquant toute possibilité d'augmentation de la production d'une part, et crée d'autre part des habitudes alimentaires allogènes.

Parallèlement, il a fallu quand même s'occuper du vivrier, l'aide alimentaire n'étant pas une solution éternelle. En gros, il y a deux façons d'augmenter la production vivrière : stimuler la production paysanne ou produire du « *commercial-vivrier* » en introduisant les cultures de riz ou de blé. Le blé reste problématique. Toutes les tentatives ont échoué. Pour le riz cela est plus facile encore qu'il faille, pour des raisons de rentabilité, utiliser un mode de production qui s'apparente aux techniques [13] des cultures commerciales. Ce sont de très grands projets réalisés sous l'égide de l'aide internationale, qui, en mettant en œuvre une technologie sophistiquée, excluent la participation des paysans traditionnels. Cela permet d'approvisionner les villes mais ne règle rien pour la population rurale qui représente 60 à 90% de la population totale. La solution qui consiste à augmenter la production paysanne par une série de stimulants que Berg analyse assez correctement (augmentation du prix à la production etc..) ne s'avère pas une panacée. Ce qui se passe en réalité, depuis toujours, c'est que les prix payés aux producteurs de cultures d'exportation sont plus élevés que les prix payés aux producteurs de cultures vivrières.

I.E. : Justement, Sophie Bessis, nous aimerions que vous précisiez davantage votre opinion sur les tentatives d'implantation du modèle de production et de consommation occidental en Afrique ou ailleurs dans le monde.

S.B. : Je n'ose pas parler d'économie duale parce que je ne crois pas à l'économie duale ni pour l'Afrique ni pour ailleurs. Elle peut certes être un symptôme mais non une réalité. Quand au modèle de

consommation occidentale, je crois qu'il est déjà largement répandu. La ville est le relais privilégié pour la diffusion. Il y a deux façons de voir les choses pour ce qui est de l'Afrique : soit revenir en arrière et pouvoir par exemple se passer de farine de blé dans les villes africaines, soit freiner la progression de ce mode de consommation en adoptant par exemple des politiques régionales protectionnistes. Il est peut-être possible de ralentir ainsi la progression du produit de consommation nord-américain que j'appellerai plutôt occidental parce que pour l'Afrique, il est médiatisé par l'Europe. En Afrique celui-ci est à la fois très et très peu implanté. Je m'explique : si l'on s'en tient au niveau spatial, c'est-à-dire au niveau du nombre d'agriculteurs, l'influence est encore relativement faible pour le secteur vivrier. Si l'on parle de l'impact général du modèle sur l'ensemble du système de production, il est très perceptible. La situation n'est cependant pas, à mon avis, irréversible en ce qui concerne l'Afrique noire, comme elle l'est par exemple en Afrique du nord, en particulier en Tunisie que je connais assez bien. On peut encore élaborer des stratégies de développement agricole qui ne soient pas copiées sur l'Occident. Il y a un certain nombre de pays qui tentent très timidement d'élaborer ce qu'on appelle actuellement des « *stratégies alimentaires* ». Ces stratégies qui tiennent compte du monde paysan apportent certaines innovations inconnues des modèles du nord. Sera-t-il possible d'intégrer la paysannerie traditionnelle dans le circuit de l'augmentation de la production agricole, de faire de ces paysans de véritables producteurs et donc des consommateurs, ce qui permettra de générer dans ces pays une industrie correspondant aux besoins d'un marché local ou régional et non plus mondial ?

Pour schématiser, disons que [14] tout n'est pas joué en Afrique noire tandis qu'il me semble qu'en Amérique latine et en Asie presque tout est joué. Je peux peut être illustrer ce que j'affirme ici. Je crois que c'est dans la *Dernière frontière* que j'ai essayé d'examiner un peu les niveaux d'exploitation du monde paysan. Prenons le Brésil, pays riche au seuil de l'industrialisation (au sens occidental du terme) qui possède une agriculture d'une productivité extraordinaire (2^e exportateur mondial de produits agricoles), dans le nordeste, le rural — je n'ose plus dire le paysan parce qu'il n'y en a pratiquement plus, ce sont des salariés agricoles —, est dans un état de misère inimaginable. D'un autre côté, le Mali, le B. Fasso ou le Niger sont décrits comme des pays de la faim. Si l'on compare les deux situations on a tendance à conclure très

rapidement que le salarié agricole du nordeste est en meilleure situation que la paysan africain parce qu'il est dans un pays plus riche et plus industrialisé. Je dirais quant à moi, que sa situation est plus grave parce qu'il a perdu définitivement toute maîtrise de ses moyens de production et de sa terre. Ce qui n'est pas le cas du paysan africain malgré la misère réelle dans laquelle il se trouve. Voilà pourquoi la situation dans certaines régions d'Afrique me paraît irréversible.

I.E. : Ne peut-on pas imputer à la tentation d'implantation du modèle agrobusiness occidental, la responsabilité déterminante de l'état de crise et de famine, que connaît depuis une décennie, l'Afrique au Sud du Sahara ?

S.B. : Il ne s'agit pas seulement de cette tentative d'implantation du modèle, il s'agit d'un mimétisme global vis-à-vis du modèle de croissance économique occidentale. Ce n'est pas tout à fait la même chose parce qu'il n'y a pas que l'agriculture qui est concernée. C'est l'ensemble des structures économiques qui sont en cause. Je crois que chaque fois que dans le Tiers-Monde, des peuples se sont levés pour dire on va faire autre chose, personne n'a jamais fait tout à fait autre chose ! Même s'il y a des pays où la distribution de la richesse ou de la pauvreté est plus égalitaire. Il y a eu des choses importantes qui ont été faites, mais aucune pensée, aucune action révolutionnaire ou réformiste dans le Tiers-Monde n'a élaboré autre chose que ce qui était proposé ou imposé par le nord. La Chine est peut-être la seule expérience alternative mais ce n'est pas un modèle exportable. Il y a en Afrique même des pays qui ont voulu mettre la paysannerie au centre de leur développement. Je pense à l'exemple tanzanien tout à fait louable au départ et qui s'est avéré un échec par la suite. La Tanzanie est un pays d'habitants et de structure agraire dispersés. On a voulu d'abord regrouper les paysans sans tenir compte de leur avis. On a voulu faire finalement du développement paysan avec les paysans mais sans les paysans !!! Et, si l'idéologie officielle tanzanienne, c'était le développement paysan, le comportement de la bureaucratie était un comportement de citadins, de sujétion idéologique des paysans, ça ne pouvait pas marcher !! Pour revenir à votre question, je veux dire qu'à mon avis, on ne peut pas [15] isoler un élément de l'ensemble. Il s'agit d'un ensemble de rapports de forces variables selon le cas dans lesquels le modèle occidental au point de vue de l'agriculture est très important. Mais, ce modèle existe à tous

les niveaux. C'est là le nœud du problème et la raison pour laquelle il est très difficile d'élaborer des solutions. On ne possède aucun point de référence dans le réel en dehors du modèle qui est dominant parce qu'il est universel. Et, même s'il s'est imposé en grande partie par la violence, c'est aussi la carence de modèles alternatifs qui a favorisé son expansion.

I.E. : Sophie Bessis, dans votre tout récent ouvrage « *La dernière frontière* », vous indiquez que « *La reproduction du système actuel et son élargissement géographique, condition primordiale et vitale à son fonctionnement n'est plus assurée* ». Cette faille ouvre donc une porte potentielle aux alternatives. Vous venez d'affirmer qu'on ne peut isoler les problèmes alimentaires du système capitaliste. Peut-on conclure que la réflexion sur les voies alternatives ne peut être que globale ?

S.B. : Le problème alimentaire n'est qu'une partie d'un phénomène plus global, qui résume à mon avis, tout le reste dans les pays du Tiers-Monde. Dans *la Dernière frontière*, je me suis plus penchée sur les phénomènes d'industrialisation. Je me suis aperçue qu'ils résument moins l'essentiel que les problèmes agricoles. J'éprouve une certaine difficulté à répondre de façon précise à votre question car mon analyse est plus intuitive qu'autre chose. Aujourd'hui, l'occident est en crise. Il ne s'agit pas d'une crise conjoncturelle mais structurelle, une mutation extrêmement importante. Tout le monde le répète. Cette crise a entraîné l'ensemble de la planète dans la mesure où cet ensemble fonctionne autour de l'Occident et de son modèle de croissance. Quand on regarde l'ensemble des pays du Tiers-Monde, on s'aperçoit qu'il sont plus ou moins intégrés au marché mondial et que selon les cas leur niveau d'intégration n'est pas le même. C'est ce que j'ai essayé de démontrer dans la « *Dernière frontière* » en décodant les classifications officielles.

Si l'on prend les N.P.I., on s'aperçoit qu'ils font partie du marché mondial aussi bien dans les rapports sud-nord, qu'au niveau des rapports internes de production et d'exploitation, etc.. Si l'on prend d'autres pays, dans la *Dernière frontière* j'ai donné l'exemple des P.M.A. qui sont intégrés différemment, la classification des organisations internationales nous révèle qu'il ne s'agit pas forcément des pays les plus pauvres mais effectivement des pays les moins intégrés au marché mondial. La pauvreté se calcule dans les organisations

internationales en terme d'intégration. Si on veut schématiser, les seules fois où je suis allée en Amérique latine et en Asie, j'ai constaté que la lutte des classes pour employer un terme simple est dans la rue, les rapports d'exploitation ont intégré l'ensemble de la structure économique et [16] sociale de ces pays. Si on va en milieu rural nigérien ou camerounais, ce n'est pas le cas. Là, on observe une série de facteurs, de situations et de phénomènes qui occultent le caractère direct de l'exploitation et qui indiquent qu'au niveau des rapports internes de production, ces pays ne sont pas encore complètement des pays capitalistes. En Afrique, le problème des « *classes d'âge* » est encore très important dans les structures de domination par exemple.

Quant aux alternatives, là aussi ce ne sont que des intuitions, il y a à mon avis, deux façons de raisonner : ou bien on se dit que le système capitaliste est le seul au monde à avoir une faculté d'adaptation extraordinaire à toutes les mutations, que celles-ci soient actuellement à l'œuvre et qu'on s'aperçoive d'ici 10 ou 20 ans, qu'on a réussi à reformuler de nouvelles formes d'exploitation et de contrôle de la planète. Ou bien on se dit que, malgré tout, cette capacité n'est pas infinie, que les failles aujourd'hui sont réelles et que la marge de manœuvre d'un certain nombre de pays peut être plus grande. Dans ce sens là, peut-être que les pays les moins intégrés au marché mondial sont ceux qui possèdent le potentiel alternatif le plus probable. Je pense à un développement qui se fasse sur une base paysanne. Cela ne veut pas dire qu'il faudra dépeupler les villes. On n'a qu'à penser au Cambodge pour en mesurer les conséquences !

Aujourd'hui, si l'on prend en considération l'implication d'un certain nombre d'organismes officiels dans le développement (je pense à la C.E.E., au discours de Pisani par exemple), on constate avec optimisme que certains milieux officiels de l'aide au développement s'aperçoivent de plus en plus qu'on ne peut plus faire du développement sans les paysans. Il existe des pessimistes sur le sujet qui soutiennent que c'est une façon subtile de récupérer la mise et de contrôler des possibilités alternatives.

Je crois qu'il est un peu tôt pour se prononcer. Le danger de contrôle et de canalisation des voies alternatives existe, toutes les aides bilatérales (française, canadienne, américaine, etc.) ont leur petit projet paysan, ceci tout en développant d'autres secteurs qui vont tout à fait à l'encontre des intérêts des pays en question et correspondent à ceux

bien précis de l'impérialisme occidental. Est-ce qu'il s'agit d'un changement d'orientation ou est-ce qu'on mène tout simplement la politique de l'alibi ? Je suis incapable de répondre aujourd'hui de façon catégorique, à moins de raisonner en termes de complot.

I.E. : Alors, peut-on avancer que l'élément primordial réside en la volonté politique de chacun. Les élites africaines possèdent-elles toutes cette volonté ? ?

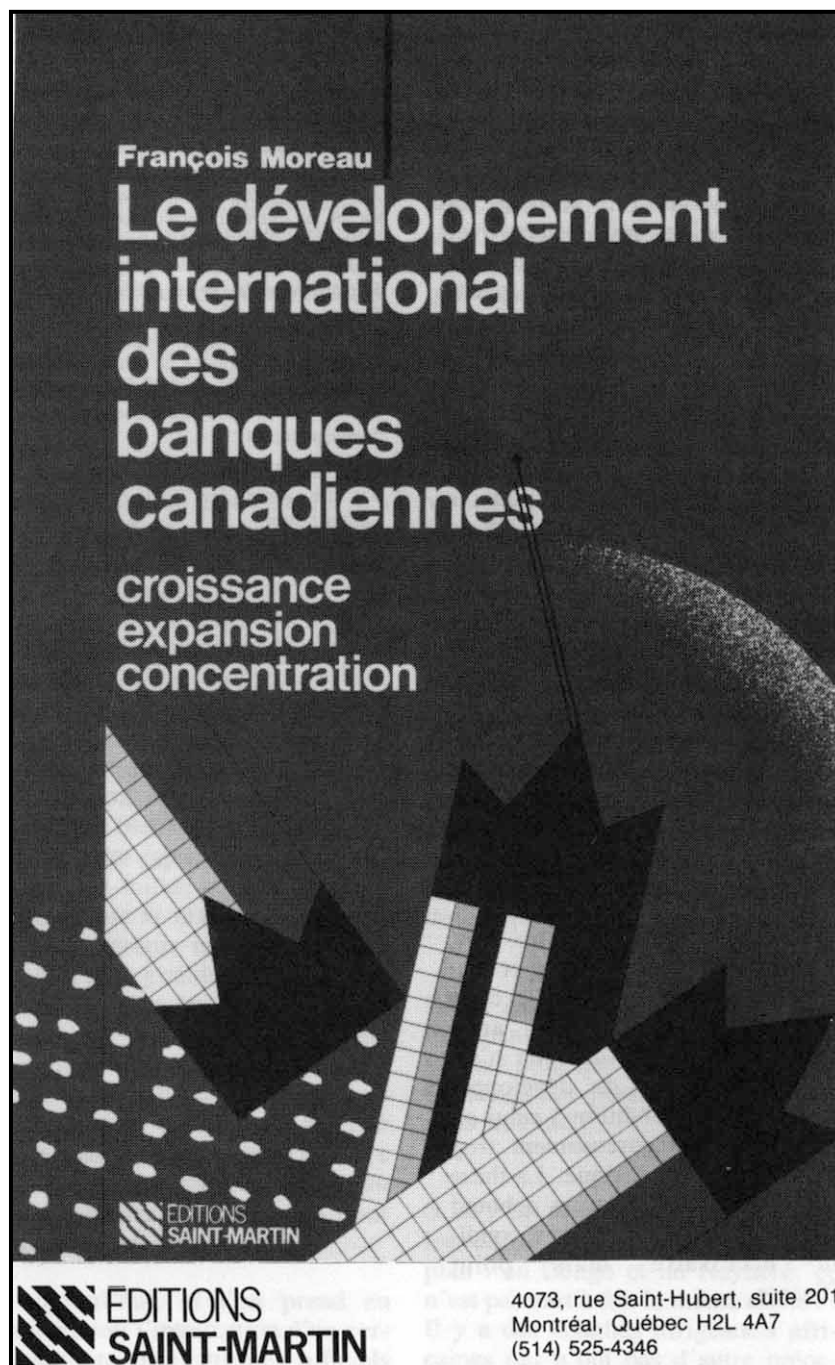
S.B. : On ne peut pas mettre toutes les élites africaines sur le même plan : un Bongo et un Neyheré, ce n'est pas tout à fait la même chose !! Il y a des couches dirigeantes africaines qui n'ont pas d'autre préoccupation [17] que celle de se maintenir au pouvoir. Il y en a d'autres qui n'ont pas uniquement cette « *obsession*. Je crois qu'on assiste aujourd'hui en Afrique, à un nouveau type de « *coup d'état* » si l'on se base sur le phénomène Sahara, Rollins et autres. Il ne s'agit plus de renvoyer l'équipe dirigeante pour « *une part du gâteau* », comme ce fut le cas pendant longtemps où on assistait tous les 5 ou 6 ans à un phénomène de rotation des privilèges sur une base ethnique et un mode régional. La nature du « *coup d'état* » a changé en Afrique. Les militaires populistes qui arrivent au pouvoir aujourd'hui même s'ils sont loin de résoudre les problèmes, créent des conditions nouvelles. Ils possèdent la volonté politique de changement radical même si souvent ils ne savent pas l'élaborer soit parce qu'ils n'ont pas les outils théoriques et qu'ils affrontent un certain nombre de contraintes particulièrement importantes, soit parce qu'ils arrivent au pouvoir à la faveur d'un coup d'état, le paramètre de la violence étant négatif.

Je suis persuadée pour ma part, que malgré la bonne volonté et toutes les intentions louables, le coup d'état demeure un acte antidémocratique. La démocratie n'est pas la récompense du développement, c'est une condition à celui-ci, ce qu'on a malheureusement trop souvent oublié en Afrique. La thèse du parti unique ne tient pas debout ! La volonté politique est une condition nécessaire mais point suffisante.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[18]



[19]

No 16.

Développement : la crise des modèles

NOTES D'ACTUALITÉ

[Retour au sommaire](#)

[20]

[21]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

NOTES D'ACTUALITÉ

“LA DÉFLATION OCCULTÉE.”

Jeanne BAILLARGEON

[Retour au sommaire](#)

Le 5 février 1980 Robert Beckman économiste à Investor Bulletin publiait un article dans Le Monde dans lequel il prédisait que les vrais problèmes des années 1980 seraient « la panique financière, les récessions et finalement la déflation ». Cet alarmant pronostic se fondait sur l'existence de facteurs déflationnistes déjà à l'œuvre dans le système économique. Historiquement faisait-il remarquer, « les périodes de baisse de prix sont plus fréquentes et plus durables que les périodes inflationnistes. Les périodes d'expansion de dettes plus courtes que les périodes de contraction ». Maintenant que nous sommes au beau milieu des années 1980 on pourrait se demander si les faits n'ont pas démenti ou confirmé ces prévisions. Faut-il se soumettre à l'évidence de la « Reprise » qui a suivi la récession de 1981-1982 et reconnaître en toute humilité « l'efficacité » des politiques d'austérité appliquées par les néo-libéraux ? Cette « reprise » témoigne-t-elle d'un retournement de tendance ou n'est-elle qu'un phénomène passager qui s'inscrit dans un cycle déflationniste amorcé depuis le début des années 1970 ?

1984 : une reprise technique

Effectivement, l'année 1984 aura été pour les USA une année de croissance remarquable. L'augmentation réelle du PNB de 6,8% aura été le taux de croissance le plus élevé des États-Unis depuis 30 ans.

Mais n'oublions pas que les deux années précédentes de récession donnent à ce taux un relief exagéré. De plus, l'accroissement de la production s'explique par trois faits distincts : les commandes militaires, les incitations fiscales concernant les investissements du secteur privé et les réductions d'impôts des particuliers. L'augmentation de la demande intérieure qui en est résulté s'est traduite par une augmentation des [22] importations qui a eu pour effet de détériorer davantage le solde de la balance commerciale : le déficit américain de 123 milliards \$ US en 1984 sera autour de 140 milliards en 1985 *. Les étrangers ont profité de la hausse du dollar (devenu valeur refuge) pour s'introduire sur le marché américain. Ils devenaient tous d'empressés fournisseurs ! Au Canada nous avons pu également tirer profit de cette conjoncture. Si le secteur de nos exportations n'avait pas été aussi favorisé par la demande américaine (surtout pour la pâte à papier et l'automobile) les effets de la crise de 1982 se seraient sans doute prolongés et le taux de chômage aurait été encore plus élevé. Le prix à payer sera pour le pays une plus grande dépendance économique par rapport à notre puissant voisin. Ainsi, la part des exportations américaines est passée de 70%, qu'elle ne dépassait pas jusqu'en 1980, à plus de 75% en 1985. Parallèlement, la part de nos exportations vers l'Europe depuis 1980 décline. Maintenant elle ne représente guère plus que 7% de nos exportations ⁴ !...

Au Canada le PNB a augmenté de 4,7% en 1984 ⁵. On prévoit cependant un ralentissement pour 1985 puisque la croissance ne sera plus que de 3%. Certes les taux d'intérêt ont diminué mais ils demeurent en

* N'oublions pas que ce solde déficitaire est bien moindre qu'il aurait pu être sans les mesures protectionnistes comme les quotas volontaires (Ex. : automobiles japonaises).

⁴ *Revue de la Banque du Canada*, L'évolution de la répartition géographique du commerce canadien, 1^{er} trimestre 1985.

⁵ Ken Smith, « Le pays se dirige vers une croissance au ralenti », *Le Devoir*, 7 mai 1985.

terme réel à des niveaux inacceptables. Habituellement, les taux d'intérêt réels devraient être autour de 2 à 3% l'an comme ils l'étaient dans les années 1950-1960, or actuellement ils tournent encore autour de 6 à 7% l'an. Pratiquement cela provoque un gigantesque transfert au profit des épargnants, des caisses de retraite et des institutions financières aux dépens des emprunteurs. Cela favorise l'épargne aux dépens de la consommation et de l'achat de biens d'équipement.

La demande domestique au Canada n'a d'ailleurs pas progressé en raison de la réduction du pouvoir d'achat des ménages. Si les achats de biens durables ont réussi à se maintenir, c'est que les ménages ont réduit leurs épargnes. Le revenu moyen a baissé au Canada et le nombre de ceux qui vivent sous le seuil de la pauvreté en 1983 a augmenté de 23% depuis 1981... !

La reprise décélère un peu partout car elle n'était pas fondée sur des bases saines. En réalité les marchés se contractent tant au niveau domestique qu'au niveau international et les facteurs déflationnistes diagnostiqués par Beckman au début des années 1980 sont toujours présents et peut-être encore plus menaçants.

Les problèmes demeurent...

Quels sont donc ces facteurs déflationnistes qui minent sournoisement l'édifice capitaliste ? La crise des années 1930 avait été précédée par une récession dans le secteur [23] agricole. Depuis quelques années le prix des produits agricoles ne permet plus à la majorité des agriculteurs de survivre sans l'aide de l'État ⁶. Depuis 1970 la moyenne des revenus des agriculteurs américains a diminué de près de 50%. Les faillites se multiplient et le prix des fermes diminue ; les hypothèques sont donc moins couvertes et des banquiers plus menacés ⁷. Cela est vrai particulièrement pour les petites banques du Middle West américain. Les gouvernements dans ce domaine sont contraints de contrôler les

⁶ *Le Devoir*, « Le revenu total net du secteur agricole... aux USA », Statistique Canada prévoit pour 1985 une baisse de 15% des revenus des agriculteurs canadiens, 29 septembre 1984.

⁷ Lester C. Thurow, « The great stagnation », *New York Times Magazine*, 17 octobre 1984.

marchés et de restreindre la production. Aux USA, le gouvernement offre des primes aux agriculteurs qui renoncent à mettre leur terre en culture. Paradoxalement c'est la demande soviétique des céréales qui permet de soutenir le marché. L'arme alimentaire à double tranchant s'est avérée inutilisable en l'occurrence. Les politiques malthusiennes en matière de production agricole sont particulièrement choquantes quand il existe par ailleurs des pénuries alimentaires. Les théories de plus en plus sophistiquées qui justifient l'efficacité des économies de marché sont radicalement démenties par les faits. Quarante mille enfants meurent chaque jour de par le monde de malnutrition. Pour les pays sous-développés, la logique du marché est des plus meurtrières, elle se traduit par une détérioration des conditions de vie des populations qui doivent, pour compenser les baisses de prix, consacrer de plus en plus leur force de travail aux cultures d'exportation aux dépens des cultures vivrières. La dernière récession de 1982 aura été plus durement ressentie pour les zones périphériques que celle de 1974-1975.

Au niveau de la production industrielle, l'arrivée des nouveaux pays « développés » oblige l'ensemble des entreprises du monde occidental à faire face à l'augmentation de la concurrence. Les normes de productivité sont réévaluées et le capital se restructure. Les travailleurs qui auront réussi à échapper aux vagues de licenciements devront accepter des conditions de travail plus exigeantes. On introduit plus rapidement des améliorations technologiques qui ont pour objectif de réduire la main-d'oeuvre et d'accélérer la production. De plus, la crise économique justifie la concentration des entreprises comme dans les années 1920 aux USA. Les politiques de déréglementation des gouvernements ont pour effet d'accentuer ces concentrations. Depuis 1978 aux USA l'expérience de libéralisation du secteur des transports aériens ⁸ prouve bien que loin de réintroduire la liberté du marché, cela facilite la création d'oligopoles en toute impunité. Actuellement 4 transporteurs aériens accaparent 60% des profits de l'industrie. En 1984, 12 compagnies faisaient faillite, 15 autres avaient disparu durant les 5 dernières années. La déréglementation somme toute est une opération de nettoyage qui vise surtout à comprimer le coût du travail, en réduisant les salaires et détériorant les conditions de travail. Face à une demande stagnante, les groupes industriels sont actuellement plus intéressés à

⁸ G. Gauthier, « Aux USA, 4 transporteurs... », *La Presse*, 15 avril 1985.

contrôler d'autres groupes qu'à créer de nouvelles unités de production d'où la vogue des OPA [24] (Opérations publiques d'achat). Le taux d'utilisation de la capacité dans les industries manufacturières qui était tombé au Canada à 67% en 1982 n'est remonté qu'à 70% et cela n'incite pas les entreprises à s'équiper davantage. On peut remarquer que peu de secteurs échappent à la crise. Les secteurs des ressources naturelles, de la construction, de l'industrie des biens d'équipements doivent faire face à des creux successifs. On ne voit pas encore de secteur qui pourrait amorcer une véritable relance. Même l'industrie de l'électronique et de l'informatique doit faire face à la réalité d'un marché de plus en plus concurrentiel et les faillites dans ce domaine viennent refroidir les esprits.

Pour une période de soi-disant reprise, le taux de chômage dans les pays industrialisés est demeuré à des niveaux très élevés. Depuis 1969 le phénomène du chômage ne fait que s'amplifier. Aux USA actuellement le taux de chômage est encore de 7% après avoir connu une moyenne de 9,6% en 1982. Il demeure plus élevé qu'au moment où le président Reagan est arrivé au pouvoir. En Europe la situation de l'emploi est encore plus catastrophique. Depuis 1980 le Royaume-Uni a vu son taux de chômage doubler, il est passé à près de 13% ; même l'Allemagne a vu tripler pour cette même période son taux de chômage qui est passé à plus de 9%. Cela fait au total des millions de personnes pénalisées par le système économique et contraintes à voir réduire drastiquement leur pouvoir d'achat qui dans notre société mesure notre degré de liberté.

... particulièrement sur le plan financier

Sur le plan de l'économie monétaire si les choses ont l'air d'aller mieux c'est que la réalité qu'elle occulte n'est pas directement saisissable. Lorsque les capitaux n'obtiennent plus les rendements attendus dans l'économie réelle ils se réfugient dans la spéculation où les gains peuvent être considérables. La spéculation est une perversion du système capitaliste car elle ne crée aucune richesse supplémentaire. C'est un jeu à somme nulle, elle permet seulement une répartition différente des avoirs. Avant le jeudi noir de 1929, l'activité boursière était encore

exaltante. En réalité la situation financière tant nationale qu'internationale est des plus préoccupante.

Depuis 1980 aucun correctif n'a pu être apporté si ce n'est des mesures dilatoires de rééchelonnement de dettes, de sauvetage de groupes financiers (comme celui entre autres de la Illinois Bank of Unicajo) mesures qui ne pourront indéfiniment être utilisées. Le niveau de l'endettement privé dans les pays industrialisés augmente plus vite que celui du secteur public dont on nous rebat tant les oreilles. Quand la dette publique américaine quadruplait de 1950 à 1980, la dette privée (entreprises et ménages) pour cette même période sextuplait ⁹. La croissance du secteur financier est plus rapide que celle de l'économie réelle et cela est particulièrement inquiétant comme le faisait déjà remarquer en 1981, Paul Sweezy lors de son intervention au Colloque de l'A.E.P. Quand [25] vient le temps de rembourser les emprunts, sans obtenir de nouveaux prêts de consolidation, cela opère une ponction nette sur les capacités de financement et cela se traduit par une réduction des dépenses.

Rappelons que la situation financière des entreprises au Canada se détériore depuis une quinzaine d'années ¹⁰. Le ratio dettes sur actifs qui était en moyenne de 51% en 1970 est passé à 60% en 1982. Les grandes entreprises ne sont pas toutes à l'abri de ce phénomène qui touche surtout les PME. La situation financière de Dome Petroleum est là pour en témoigner avec sa fabuleuse dette qui s'élevait au 3 avril 1984 à 6,4 milliards \$ dont 2 milliards \$ avaient été prêtés par la seule City Bank.

Comme les possibilités de prêts s'étaient tout de même réduites, en raison de l'augmentation des taux d'intérêt, les banques ont dû consentir des prêts plus risqués sur les marchés étrangers. Pour que les pays débiteurs puissent les rembourser, il leur faut exporter davantage. Le ratio service de la dette sur les exportations de biens et services ne cesse d'augmenter : de 14% qu'il était en moyenne en 1973, il est passé à plus de 21% en 1981. Maintenant près du quart des exportations des pays en voie de développement doit servir à rembourser la dette. On comprend mieux dès lors l'intérêt des banques, qui se sont dangereusement engagées, à soutenir la thèse du libre-échange. Toute accentuation

⁹ Paul Sweezy, « The economic crisis in the United States », *Monthly review*, (NY), décembre 1981.

¹⁰ Pierre Fréchette, Jean Vézina, *L'économie du Québec*, 3^e éd., HRW, p. 508.

des mesures protectionnistes pourrait asphyxier les pays débiteurs et entraîner la banqueroute des organismes financiers concernés. Malgré tous les prêts consentis aux pays en voie de développement le flux des capitaux s'est inversé depuis le début des années 1980. Maintenant on retire plus d'argent de ces zones que nous leur en apportons même en incluant les sommes d'argent consacrées à « l'Aide au développement ».

Quant à l'inflation, on se réjouit bien innocemment ¹¹ d'avoir maîtrisé l'augmentation quasi-incontrôlable des prix des années 1970. La décélération est effectivement remarquable au point même qu'elle commence à en inquiéter certains. A. Boeckh de la revue montréalaise *The Bank Credit Analysis* d'avril 1985 écrivait : « Lorsque le taux d'inflation tombe de 15% comme c'était le cas en 1980 à 3% comme c'est le cas maintenant, on peut présumer que la résultante n'est pas tellement différente de ce qu'elle serait à la suite d'une chute de l'inflation à zéro, à une déflation de -12%, surtout en présence de taux d'intérêt réels élevés ». Effectivement le niveau des prix des produits de base sur les marchés mondiaux s'affaisse et cela provoque des vagues de restructurations industrielles qui se traduisent par des pertes d'emplois dans les pays industrialisés et une détérioration du niveau de vie pour les pays moins développés. Ce sont les prix administrés des marchés contrôlés qui permettent de maintenir les indices de prix à la consommation à des niveaux positifs.

Retournement du cycle long ?

Depuis le début des années 1970, [26] un cycle récessionniste de longue durée s'est manifesté avec ses reprises de moins en moins vigoureuses et ses creux de plus en plus longs et profonds. La présence dans les économies développées d'un taux de chômage en progression constante, de taux d'intérêt réels élevés, d'une augmentation des prélèvements fiscaux, d'un ralentissement des coûts salariaux, d'un niveau d'endettement croissant, d'une concentration accélérée du capital, de taux d'épargne de sécurité élevés, de poussées spéculatives, ont pour effet de restreindre le revenu disponible des ménages et par voie de

¹¹ Alain Dubuc, « L'inflation la page est tournée », *La Presse*, 18 avril 1985.

conséquence cela réduit le niveau des achats privés. Les politiques anticycliques d'inspiration keynésienne ont eu pour effet d'accroître sensiblement la part des dépenses publiques. En 1984 dans les grands pays industriels les dépenses de l'État * représentent en moyenne environ 40% du PIB contre 30% en 1970 ¹². Les déficits budgétaires sont passés de 0,5% en 1970 à 4% du PIB ce qui a pu inquiéter les partisans de la libre-entreprise ¹³. Même les politiques néo-libérales de Reagan n'ont pas réussi à réduire les déficits gouvernementaux. La socialisation de l'économie aux USA a pu marqué le pas au profit de sa militarisation car l'intervention de l'État vient tout autant sinon plus « soutenir » d'une autre façon l'activité économique ¹⁴.

Juin 1985

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

* Il faut distinguer les dépenses de l'État de ses achats. Dans les dépenses, on comptabilise à la fois les achats de l'État et les transferts. Ainsi, l'accroissement de la place de l'État dans le PIB peut signifier un accroissement des mesures sociales de *transferts* entre des groupes de contribuables.

¹² Paul Fabra, « En période d'instabilité monétaire... », *Le Devoir*, 24 septembre 1984.

¹³ Entre 1960 et 1982 selon l'OCDE, le poids des dépenses des administrations publiques par rapport au PIB est passé de 27% à 47% pour la moyenne des 24 pays de la zone.

¹⁴ Pour plus de détails sur la situation américaine, voir : D. Maschino, « Les États-Unis à la recherche de leurs nouvelles frontières industrielles », [*Interventions Économiques*](#), n° 14/15, Printemps 1985.

[27]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

NOTES D'ACTUALITÉ

“BUDGET FÉDÉRAL ET DETTE PUBLIQUE.”

François MOREAU

[Retour au sommaire](#)

Lors de la dernière campagne électorale fédérale, les trois principaux partis promettaient tous de faire de la lutte au chômage leur première priorité. Comme on pouvait s'y attendre, le premier budget du gouvernement conservateur s'est plutôt fait sous le signe de la réduction du déficit, au prix de coupures de programmes et de hausses de taxes pour l'ensemble de la population, répondant ainsi aux attentes des milieux financiers. Mais le gouvernement Mulroney ne reconnaît pas pour autant avoir renié ses promesses de lutte au chômage. Il s'efforce au contraire de présenter son premier budget comme un effort pour stimuler la création d'emplois par le secteur privé. Voici comment les documents gouvernementaux s'y prennent pour justifier cette politique.

[28]

« Ce budget représente un grand pas en direction de la maîtrise de la croissance de la dette publique fédérale. [...] parallèlement, des mesures sont prises en vue de réduire directement le déficit, principalement au moyen de compressions de dépenses. Les taux d'intérêt

devraient ainsi diminuer au Canada par rapport aux États-Unis, ce qui stimulera l'investissement, la croissance et l'emploi. « (Ministère des finances, *Le plan financier*, mai 1985, p. 3)

Mais ces effets miraculeux risquent fort de ne jamais faire leur apparition dans le monde réel, car ils reposent sur une série d'hypothèses sorties tout droit des manuels économiques néo-classiques et peu conformes aux dynamiques réelles. C'est ce que nous allons traiter, d'abord par une critique théorique des hypothèses en présence, puis par une analyse institutionnelle de la dette publique fédérale.

L'effet d'éviction : réel ou présumé ?

D'après la thèse de l'effet d'éviction, les déficits gouvernementaux provoquent une hausse des taux d'intérêt en monopolisant les fonds prêtables au détriment du secteur privé. Inversement, la baisse du déficit libère des fonds pour le secteur privé et entraîne donc une détente des taux d'intérêt, d'où une augmentation des investissements et finalement de l'emploi.

Toutefois, le lien entre le déficit gouvernemental et les taux d'intérêt est loin d'être direct et automatique, car il est conditionné par la politique monétaire en vigueur. Une politique monétaire restrictive peut fort bien provoquer des taux d'intérêts élevés, même en présence d'un déficit budgétaire modéré. C'est ainsi que les taux d'intérêt connurent leur point culminant au Canada en 1981, alors que le déficit fédéral se chiffrait à 7,3 milliards seulement, sur la base des comptes nationaux. Bien que le déficit ait bondi à 31 milliards en 1984, sur une base comparable, les taux d'intérêt sont maintenant beaucoup moins élevés. Bref, le lien déficit-taux d'intérêt postulé par la thèse de l'éviction ne s'est pas manifesté au cours de cette période, tout au contraire.

Certes, les économistes néoclassiques rétorqueraient que le lien déficit-taux d'intérêt vaut « toutes choses égales par ailleurs », selon l'expression consacrée. Ceci permet de soutenir que les taux d'intérêt sont aujourd'hui plus élevés qu'ils ne le seraient avec un déficit plus bas, tandis qu'ils étaient plus bas en 1981 qu'ils ne l'auraient été avec un déficit plus élevé. C'est ainsi que la validité de la thèse de l'éviction est indépendante des développements réels, dans une logique purement

formelle et statique où l'on fait abstraction [29] du temps et du mouvement. Mais rien ne reste jamais « égal par ailleurs » dans la réalité.

La thèse de l'éviction suppose encore que les emprunteurs publics et privés s'arrachent une quantité fixe et limitée de fonds prêtables, de sorte que la hausse des emprunts de uns ne peut qu'empiéter sur les fonds disponibles pour les autres. Mais c'est là faire abstraction du rôle actif joué par les institutions financières. Ces dernières ne sont pas de simples intermédiaires passifs entre prêteurs et emprunteurs. Elles ont une capacité autonome de création monétaire qui leur permet de s'adapter à la demande de crédit des emprunteurs non-financiers.

Le lien présumé entre déficit budgétaire et taux d'intérêt devient encore plus problématique si on tient compte de l'insertion internationale du système financier canadien. Les banques canadiennes sont fortement implantées à l'étranger, de même que plusieurs grandes compagnies de fiducie et d'assurance. Le Canada ne représente qu'une faible proportion des marchés de capitaux sur lesquels sont présentes les institutions financières canadiennes. Dans ce contexte, la réduction éventuelle du déficit fédéral peut fort bien se traduire par un simple déplacement de fonds vers d'autres marchés, sans impact notable sur les taux d'intérêt locaux.

Mais supposons un instant que la réduction du déficit entraîne bien une baisse des taux d'intérêt. Rien ne garantit que cette baisse se traduise par une relance des investissements, comme le veut la théorie néo-classique *. L'évolution récente donne plutôt un exemple contraire. Les dépenses de machinerie et d'équipement au Canada ont atteint leur point culminant en 1981, alors que les taux d'intérêt se trouvaient à leur maximum, et elles n'ont fait que diminuer en termes réels jusqu'en 1984, malgré la baisse des taux d'intérêt.

Bien entendu, on pourrait soulever ici une argumentation similaire à celle traitée plus haut et soutenir que la baisse des taux d'intérêt entraîne toujours une hausse des investissements, « toutes choses égales par ailleurs ». Cela tient si l'on est disposé à faire abstraction de facteurs tels que le taux d'utilisation des capacités de production (toujours inférieur à 80% à la fin de 1984), ou bien les faibles perspectives de

* Signalons qu'aucune étude empirique n'est arrivée à montrer une relation inverse entre taux d'intérêt et investissement, sauf pour l'industrie de la construction (NDLR).

croissance anticipées d'ici la fin de la décennie, ou encore la préférence des groupes financiers pour l'acquisition de compagnies déjà existantes, pour ne rien dire de la baisse de la consommation populaire découlant des mesures d'austérité appliquées pour réduire le déficit. Autrement dit, la conclusion vaut si on fait abstraction du contexte réel dans lequel se prennent les décisions d'investissement et dont les bras-seurs d'affaires, eux, ne font pas abstraction.

Quant au lien que font les documents fédéraux entre l'investissement [30] et l'emploi, il est tout aussi problématique dans la conjoncture actuelle.

Au cours des dernières années, les investissements productifs en équipement et en machinerie ont surtout visé la rationalisation des opérations par l'introduction de nouvelles technologies, plutôt que l'augmentation des capacités de production. Les effets sur l'emploi sont négatifs. Là encore, on peut prétendre que l'emploi reste plus élevé qu'il ne l'aurait été si ces investissements n'avaient pas eu lieu, car les entreprises auraient été plus vulnérables à la concurrence et plus susceptibles de connaître des fermetures. Mais ce raisonnement tout académique ne donnera pas d'emploi aux travailleurs et travailleuses mis à pied suite à ces investissements.

En somme, les prétentions conservatrices à relancer l'emploi par la réduction du déficit fédéral reposent sur un échafaudage bien fragile. L'impact antisocial des politiques d'austérité est tangible et immédiat, tandis que les effets d'entraînement positifs évoqués par le gouvernement sont lointains et douteux. Ils relèvent d'un discours auto-justificateur rendu nécessaire par l'abandon flagrant des promesses agitées devant l'électorat avant le 4 septembre 1984.

La structure de la dette fédérale

On ne peut non plus traiter valablement les effets éventuels d'une réduction du déficit sans analyser la structure de la dette fédérale, qui représente la somme des déficits accumulés depuis la Confédération et financés par voie d'emprunt. Les titres financiers et emprunts émis par le gouvernement canadien totalisaient 164,6 milliards à la fin de 1984, et se répartissaient comme suit.

**Titres et emprunts émis par le gouvernement canadien,
décembre 1984**

	(milliards) \$ can	en% du total
Obligations d'épargne	43,4	26,3
Obligations négociables	66,0	40,0
Bons du Trésor	49,7	30,2
Emprunts en devises	5,6	3,4
Total	164,7	100,0

Source : Revue de la Banque du Canada

Ces quatre composantes de la dette publique s'adressent à des clientèles très différentes. Nous allons les traiter une à une pour apprécier l'effet éventuel d'une réduction du déficit fédéral sur les [31] marchés financiers.

En premier lieu, il importe de noter que les emprunts en devises étrangères constituent seulement 3,4% de la dette fédérale, qui est financée presque entièrement par l'épargne domestique en dollars canadiens. On confond trop souvent la dette publique avec la dette étrangère, et le déficit budgétaire avec un déficit de la balance des paiements extérieurs. Ce sont des phénomènes distincts. Le gouvernement peut fort bien enregistrer un déficit budgétaire dans un pays qui connaît un excédent dans ses échanges avec l'étranger ; c'est le cas du Canada depuis quelques années. L'inverse est aussi possible ; Ottawa a déjà été en excédent quand le pays était en déficit, en 1973 par exemple.

Quand le gouvernement fédéral emprunte à l'étranger, ce n'est pas faute de possibilités de financement sur le marché des capitaux domestiques, mais parce qu'il désire renflouer ses réserves en devises étrangères afin de soutenir le dollar canadien sur le marché des changes. Les emprunts en devises du gouvernement d'Ottawa ne sont pas reliés au niveau du déficit fédéral, mais aux mouvements du dollar canadien. C'est une situation très différente de celle du gouvernement du Québec ou d'Hydro-Québec, qui ont pris le chemin des emprunts étrangers parce que les institutions financières canadiennes les boudaient. Mais c'est une autre histoire.

Les obligations d'épargne constituent sans doute la composante la plus familière de la dette publique, car elles visent les petites épargnes du grand public et font l'objet de campagnes publicitaires bruyantes. Il s'agit en fait de certificats d'épargne qui entrent en concurrence avec les dépôts à terme offerts par les banques et autres institutions financières. Dans l'hypothèse où le gouvernement cesserait d'émettre des obligations d'épargne, ces sommes retourneraient certainement en dépôts dans les banques et non pas, on s'en doute, en investissements productifs dans l'industrie.

Les obligations négociables et les bons du Trésor ne sont pas destinés au grand public, mais bien aux marchés financiers. Les bons du Trésor sont des titres financiers à court terme, tel que 90 jours ou moins. Ils ont connu une forte expansion depuis dix ans, avec la flambée des taux d'intérêt. Ils permettent en effet au gouvernement d'emprunter au jour le jour à mesure que les besoins de financement se font sentir, tandis que les compagnies et institutions financières peuvent elles aussi placer leurs liquidités excédentaires en bons du Trésor plutôt que de les conserver inactives. C'est ainsi que la valeur des bons du Trésor en circulation est passée de 5,6 milliards en 1974 à 49,7 milliards à la fin de 1984.

Quant aux obligations négociables, elles portent un taux d'intérêt fixe pour une période déterminée d'avance, jusqu'à leur remboursement au bout de cinq, dix ou quinze ans, ce qui en fait un placement sûr à long terme. Elles peuvent cependant changer de mains dans l'intervalle, se revendant alors au-dessus [32] ou en-dessous de leur valeur initiale selon l'évolution des taux d'intérêt entre-temps.

L'instabilité des taux d'intérêt ouvre donc de grandes possibilités de spéculation sur les obligations.

Contrairement aux obligations d'épargne, les bons du Trésor et les obligations négociables ne sont pas accessibles au commun des mortels. On peut trouver dans la Revue de la Banque du Canada la répartition des titres et emprunts du gouvernement par type de détenteur. On y distingue la Banque du Canada, les banques à charte et le « public », mais cette dernière catégorie se compose principalement de grandes corporations. Les particuliers possédaient seulement 15% des bons du Trésor et obligations négociables du gouvernement fédéral en 1983, tandis que les institutions financières en détenaient 59%, les compagnies non-

financières, 6%, et les gouvernements provinciaux et municipaux, 6%. Le reste allait aux non- résidents.

Ces données ne retiennent pas toute l'attention qu'elles méritent dans le débat en cours sur le déficit et la dette publique. La réduction du déficit ne ferait que laisser davantage de fonds entre les mains des institutions financières canadiennes, qui constituent le principal détenteur des titres fédéraux ainsi que le principal substitut aux Obligations d'épargne du Canada. On peut douter fortement que cet afflux de fonds se traduisent par des investissements productifs accrus...

Et les perspectives ?

Le gouvernement conservateur brosse à plaisir de sombres perspectives sur l'avenir financier du Canada si des mesures vigoureuses de réduction du déficit ne sont pas appliquées sans plus tarder. Les projections présentées dans les documents budgétaires sont en effet très remarquables. Dans l'hypothèse centrale retenue par le gouvernement, les paiements d'intérêts sur la dette publique dépasseront les emprunts annuels du gouvernement dès l'année fiscale 86-87 (*Le plan financier*, p. 25). Le gouvernement d'Ottawa sera ainsi devenu un contributeur net envers les institutions financières canadiennes, leur versant davantage en intérêts qu'il n'en recevra en nouveaux emprunts. C'est la situation dans laquelle se trouvent actuellement la plupart des États d'Amérique latine face au système financier international, ce qui soulève le spectre de la répudiation des dettes. Au Canada, bien sûr, nous n'en sommes pas là, car la dette publique est libellée à 97% en devise nationale. Mais avant d'en conclure que nous sommes endettés envers nous-même, il convient de garder en mémoire de quel « nous » il s'agit. Quand le poids des politiques d'austérité retombe sur les plus démunis, ce sont « nos » institutions financières qui concentrent dans leurs mains le gros de la dette publique, juillet 1985

[33]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

NOTES D'ACTUALITÉ

“LA POLYSÉMIE DE LA PARTICIPATION.”

Jean-Marc PIOTTE

[Retour au sommaire](#)

La participation est un enjeu de pouvoirs entre l'État, patronat et syndicats. Historiquement, elle a pris trois grandes formes : l'autogestion comme en Yougoslavie ; la co-gestion comme dans les États sociaux-démocrates ; la gestion participative. Celle-ci, pratiquée dans certaines entreprises de l'Amérique du Nord, provient de la reconnaissance que la hiérarchisation verticale de l'autorité gestionnaire ne peut plus imposer son contrôle, et est utilisée pour améliorer l'efficacité organisationnelle ¹⁵.

Je partirai de ces distinctions que je devrai nuancer et complexifier pour analyser la position des gouvernements, du patronat et des centrales syndicales sur la participation tant au sommet des hiérarchies qu'au niveau de l'entreprise.

¹⁵ Montvaldo, Abner, *Bibliographie sur la participation des travailleurs et administrateurs*, Laboratoire de recherche en sciences administratives, UQAM, pp. 9 et 10.

[34]

La participation au sommet

Le gouvernement péquiste, suivi maintenant par le gouvernement Mulroney, propage dans l'opinion publique l'idée de participation à laquelle devront s'ajuster les autres composantes de la société. Les objectifs recherchés par le P.Q. sont clairement définis dans les documents *Bâtir le Québec* et *Le virage technologique*. La concertation vise « à assainir le climat social et à accélérer la croissance économique ¹⁶ ». Le Conseil économique et social, qui devait remplacer le Conseil de planification et de développement du Québec (C.P.D.Q.) supprimé par le gouvernement et qui aurait regroupé tous les partenaires sociaux économiques sur une base nationale, aurait poursuivi, dans la perspective du gouvernement, l'objectif de la croissance de la valeur ajoutée dont le plein emploi devrait mystérieusement découler. La nouvelle formule de gestion participative au sommet est ainsi subordonnée à la politique traditionnelle par laquelle le développement économique et l'emploi relèvent prioritairement de l'entreprise privée. Les textes sont clairs et ne comportent aucune ambiguïté :

« L'économie québécoise est décentralisée et très ouverte sur l'extérieur. Dans ces conditions, il est d'une importance capitale de préserver la compétitivité des entreprises et, d'autre part, l'économie du marché doit demeurer, de façon générale, le système guidant l'allocation des ressources. Les moyens de production sont au Québec, en quasi totalité, entre les mains des agents privés de l'économie et la responsabilité d'assurer un développement suffisant et de créer des emplois incombe d'abord au secteur privé. Le gouvernement du Québec entend donc susciter et appuyer les initiatives privées et créer des conditions plus favorables à leur développement. Il entend, par ailleurs, rendre mixtes certaines sociétés publiques, de façon à développer plus rapidement ces entreprises, notamment celles qui ont une vocation industrielle. Il entend de plus soumettre ces entreprises, qu'elles soient mixtes ou entièrement publiques, aux règles de la rentabilité et de la concurrence. Enfin, dans un contexte mondial où la présence

¹⁶ *Le virage technologique*. Gouvernement du Québec, 1982, p. 208.

économique de l'État est devenue une des principales caractéristiques des sociétés modernes, le gouvernement du Québec entend utiliser les leviers économiques dont il dispose tant sur le plan de la stabilisation de l'activité économique que de la conception et de la mise en œuvre de stratégies de développement ¹⁷ ».

Le Conseil du patronat, principal représentant du milieu des affaires, participe aux organismes consultatifs ou administratifs para- gouvernementaux et aux tables de concertation. Mais il s'oppose à toute loi, organigramme ou structure [35] qui viserait à imposer la participation. La pratique de la social-démocratie européenne, étrangère à l'expérience nord-américaine, ne lui semble comporter que des dangers : elle limiterait les marges de manœuvre de l'entreprise privée, seule garante pour lui de la croissance de la productivité, du profit, donc de l'économie. Le C.P.Q. désire plutôt que l'État limite ses réglementations qui entravent la liberté de l'entreprise et enlève du Code du travail les avantages que le gouvernement aurait accordés aux syndicats depuis 1976. Même si le Conseil est assez satisfait des objectifs du gouvernement tels que fixés dans les documents ci-haut cités, il s'objecte à l'institutionnalisation de la gestion participative, non seulement parce qu'il y voit poindre les affres de la social-démocratie, mais parce qu'il considère que la convention collective d'établissement entre le syndicat et les dirigeants de l'entreprise, dans un face à face où l'État s'absenterait le plus possible, est la meilleure formule de participation ¹⁸.

La C.S.D. s'embarque à fonds de train dans la vision participative véhiculée par le gouvernement Lévesque. Pour elle, les intérêts de l'État, du patronat et du syndicalisme sont convergents. Seules des divergences idéologiques et des méfiances réciproques empêchent ces trois composantes sociales de reconnaître l'harmonie qui devrait présider leurs rapports. Le syndicalisme « nouveau » qu'elle propose contre le syndicalisme traditionnel, qu'il soit, dit-elle, d'affaires comme à la F.T.Q. ou politisée comme à la C.S.N. et à la C.E.Q. ¹⁹, s'inspire de cette conception naïve selon laquelle les conflits sociaux ne relèveraient

¹⁷ *Bâtir le Québec*, Gouvernement du Québec, 1979, p. 54.

¹⁸ Voir le *Bulletin sur les relations de travail* du C.P.Q. notamment le vol. n° 15, n° 157 (octobre 1984), et n° 158 (décembre 1984).

¹⁹ Hétu, Jean-Paul, *Productivité et qualité de vie au travail* (dans le textile), C.S.D., 1979, p. 5.

que de la méconnaissance ou de blocages institutionnels. Si chacun savait, disent les leaders de la C.S.D., tous s'entendraient. L'histoire de l'industrialisation est, affirme-t-elle, marquée par trois étapes : développement par l'entreprise privée ; développement par l'État ; enfin, l'étape présente, la concertation, dans laquelle le syndicalisme aurait enfin un rôle :

« Ce n'est pas dans l'affrontement, mais c'est plutôt dans la convergence des efforts que la société progressera. L'histoire du développement moderne du Québec nous révèle qu'elle a franchi deux étapes importantes : celle d'abord du développement industriel par l'entreprise privée, puis le développement socioéconomique axé sur l'État, maintenant nous entrons dans l'ère de la concertation ²⁰ ».

La C.S.D. a évidemment insisté pour participer à tous les organismes consultatifs, tables de concertation ou sommets du gouvernement péquiste. Mais la méfiance que lui vouaient les trois grandes centrales syndicales l'a empêchée de prendre toute la place à laquelle elle aspirait. C'est au niveau local, celui des entreprises privées, que la C.S.D. a conduit le plus grand nombre d'expériences de participation à la gestion. J'y reviendrai.

La F.T.Q. s'implique, elle aussi, très fortement dans les processus de concertation, mais dans une perspective différente de celle de la C.S.D. Alors que celle-ci répercute [36] au niveau syndical le discours « bon-ententiste » du gouvernement Lévesque, la F.T.Q. propose que, comme dans les pays sociaux-démocrates, le plein emploi devienne un objectif national et prioritaire partagé par les partenaires sociaux. Cette politique serait gérée, tant au niveau national que régional, par des institutions où on retrouverait côte à côte des représentants patronaux, syndicaux et gouvernementaux. Ces thèses, exposées lors du 18^e Congrès et inspirées des positions de Diane Bellemare et de Lise Poulin-Simon ²¹, n'ont fait que systématiser l'orientation idéologique qui anime cette centrale depuis les années 1960.

²⁰ Hétu, Jean-Paul, *Rapport du président*, C.S.D., juin 1983, p. 23.

²¹ *Le plein emploi : pourquoi ?*, P.U.Q. et I.R.A.T., 1983, 273 p.

Mais le patronat n'est pas, comme l'affirme pudiquement la F.T.Q., « tiède ou indifférent à l'égard d'une politique de plein emploi ²² » : il y est opposé, poursuivant une politique de croissance de la valeur ajoutée dans laquelle même le rôle keynésien de l'État devrait être restreint. De plus, le patronat, non seulement s'oppose à toute accréditation multipatronale — condition nécessaire à une politique de plein emploi pour la F.T.Q. — mais aussi à toute participation institutionnalisée. Le gouvernement Lévesque, lui aussi, ne poursuit pas une politique de plein emploi : il vise la croissance économique dans laquelle l'entreprise privée exercerait un rôle déterminant et d'où devrait découler, selon les lois du marché, la création d'emplois. Il y a des individus au P.Q. qui partagent la politique de la F.T.Q., dont Robert Dean assisté maintenant de Lise Poulin-Simon, mais ces individus ne constituent pas une tendance et encore moins le gouvernement. En minimisant le caractère antagoniste de ses positions avec celles du C.P.Q., en réduisant l'ampleur des divergences entre son projet de participation social-démocrate et celui de « gestion participative institutionnalisée », la F.T.Q. peut, cachée derrière l'image attrayante de la social démocratie, continuer de collaborer avec les gouvernements Lévesque et Mulroney par un échange de bons services auquel nous a habitué la pratique traditionnelle du syndicalisme d'affaires.

Suite à l'emprisonnement des chefs syndicaux, la C.E.Q. décide à son Congrès de 1972 de se retirer de tous les mécanismes de consultation et de participation mis sur pied par le gouvernement : on ne collabore pas avec l'État employeur. La victoire électorale du P.Q. en 1976 et son orientation participationniste susciteront de multiples débats et entraîneront la C.E.Q. à commettre des entorses à son abstention de principe en participant à certains sommets économiques.

L'essoufflement et la démobilisation consécutifs à la défaite syndicale lors des dernières négociations amènent la C.E.Q. à réorienter ses stratégies d'intervention et le Congrès de 1982 tranchera clairement la question en décidant de réévaluer, dans le cadre de la défense de ses membres, la pertinence d'être représentée à certains organismes consultatifs ou administratifs para-gouvernementaux. Dans la foulée de cette résolution, le Bureau national puis le Conseil général choisiront de participer à la plupart de ces organismes, exceptions faites de

²² *Faire le plein d'emplois*, F.T.Q., 18^e Congrès, décembre 1983, p. 21.

certains cas particuliers, dont le Conseil du statut de la femme, même si cette [37] participation étendue pose des problèmes réels d'utilisation et d'allocation des ressources limitées disponibles.

Il est ironique d'observer que la position de la C.E.Q. est similaire à celle du C.P.Q. : refus de l'institutionnalisation de la concertation sociale ; priorité attribuée à la négociation collective ; participation là où le requiert la défense de ses membres. Dans son opposition au tripartisme et à la concertation sociale, la C.E.Q. semble rejeter tout projet social-démocrate, poursuivant un vague projet de société dont les modalités demeurent pour le moins obscures, tandis que l'hostilité du Conseil du patronat repose, elle, sur la valorisation du libre marché. La participation maintenant acceptée par la C.E.Q. se situe, comme celle du C.P.Q., au sein d'une conception pragmatique : la présence est préférable à l'absence dans la défense de ses intérêts.

Même si la C.S.N., ballottée entre ses membres provenant du secteur privé et ceux œuvrant dans les appareils d'État, n'a jamais décidé à l'instar de la C.E.Q. de boycotter tous les organismes de participation et de consultation, elle a manifesté de fortes réticences comme le révèlent les positions contradictoires des Congrès, notamment sur la présence de la centrale à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (C.S.S.T.). Le Congrès de 1984 adoptera finalement une position similaire à celle du Congrès de la C.E.Q. de 1982. La C.S.N., préconisant un socialisme autogestionnaire aux contours mal définis, rejette le tripartisme et toute concertation institutionnalisée. Mais elle accepte de participer aux organismes de consultation là où elle peut y défendre les intérêts des travailleurs. La participation de la C.S.N. s'inscrit donc elle aussi au sein d'une vision pragmatique : s'informer, faire connaître ses positions aux pouvoirs et au public, influencer les décisions du gouvernement et du patronat. La C.S.N. suit donc une ligne directrice convergente avec celle de la C.E.Q. qui est, comme nous l'avons vu, l'envers de celle du Conseil du patronat.

La participation dans l'entreprise

La F.T.Q. est la centrale qui s'était la plus engagée dans diverses formules de gestion de l'entreprise par les travailleurs, notamment à Tricofil où le syndicat favorisait la co-gestion, mais qui, en l'absence de partenaire gouvernemental ou privé, a dû s'orienter vers l'autogestion ²³. Je ne sais comment la direction de la F.T.Q. a évalué cette expérience et celles de la cogestion vécues dans quelques entreprises. Négativement, j'imagine, si on les regarde à la lumière du fonctionnement du Fonds de Solidarité. Le Conseil d'administration du Fonds est formé en majorité de membres nommés par le Conseil général de la F.T.Q.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires ne nomme que deux des treize administrateurs du Conseil. C'est le Fonds qui mandate ses [38] représentants au C.A. d'une entreprise dans laquelle il aurait investi : le groupe de travailleurs concernés et leur syndicat ne sont que consultés, informés et formés. En d'autres termes, le Fonds fonctionne à l'image d'un holding patronal et les travailleurs de la base ne sont appelés qu'à une gestion participative.

Le socialisme autogestionnaire de la C.S.N. aurait dû la conduire à mener des expériences d'autogestion, mais ce n'est pas le cas. Dans le rapport de son dernier congrès, elle affirme :

« En s'appuyant constamment sur les sacro-saints droits de gérance et de propriété, le patronat, jusqu'à un certain point, a réussi à faire en sorte que nous nous sentions étrangers à notre lieu de travail. Nous proposons aujourd'hui d'investir ces lieux de travail : qu'il s'agisse de gestion économique, de choix d'investissements ou même de la qualité de la production ou des services, il faut nous impliquer, ne serait-ce que pour les effets qu'a sur les emplois ce type de décisions ²⁴ ».

Mais cette déclaration de principe, sibylline avouons-le, n'étant suivie d'aucune recommandation, on peut prévoir qu'elle n'aura aucun effet sur sa pratique syndicale.

²³ Boucher, Paul-André, *Tricofil tel que vécu !*, Éd. C.I.R.I.E.Q., 1982, 375 p.

²⁴ Congrès d'orientation de la C.S.N., mars 1985.

L'initiative de promouvoir la participation dans l'entreprise revient encore au gouvernement, fédéral cette fois-ci, par le programme de la qualité de vie au travail (Q.V.T.), qui sera repris au Québec par l'intermédiaire de l'Institut national de productivité. La Q.V.T. vise à accroître la productivité en augmentant la satisfaction des employés par l'amélioration d'un ou plusieurs aspects de leur vie au travail.

Le Conseil du patronat est ni hostile ni favorable à la Q.V.T. Conservateur, il est plutôt partisan des méthodes traditionnelles de gestion, tout en reconnaissant à l'entrepreneur la liberté d'expérimenter cette formule de gestion participative et tout en demandant au gouvernement d'intervenir le moins possible. Tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau national, le C.P.Q. est cohérent face à la participation : c'est à l'entrepreneur individuel, dans un marché le plus libre possible, de décider.

La F.T.Q. et la C.S.N., sur la même longueur d'onde cette fois-ci, tout en ne pouvant pas s'opposer à l'amélioration des conditions de travail, demeurent méfiantes face au programme de la Q.V.T qui est perçu comme une nouvelle tactique patronale pour diviser les syndiqués, affaiblir le syndicat et limiter ses pouvoirs de négociations, perception, d'ailleurs confirmée par plusieurs expériences de Q.V.T. Face à cette initiative gouvernementale suivie par certains dirigeants d'entreprise, la position de ces deux centrales a été d'exiger de négocier les modalités d'implantation du programme.

La C.S.D., au contraire de ses deux consœurs, s'est faite l'ardente propagandiste de la Q.V.T. et a mis sur pied un bureau d'étude, le « Centre de réorganisation du travail », pour suivre et propager ces expériences. Au syndicalisme traditionnel qui repose sur un rapport de [39] forces entre employeurs et travailleurs, la C.S.D. oppose la gestion participative sur la base d'une communauté d'intérêts :

« Le défi de l'augmentation de la productivité, duquel dépend la survie de l'entreprise mais aussi l'augmentation du niveau de vie des travailleurs qui y œuvrent, doit dorénavant élargir son champ d'application traditionnel à un nouveau mode d'action : l'amélioration de la qualité de vie au travail. Pour cela, cette approche nouvelle et globale implique immédiatement deux conditions préalables : participation des travailleurs aux décisions portant

sur la productivité ; proposition de moyens nouveaux pour accroître la productivité sur la base de l'amélioration de la qualité de vie ²⁵ ».

Ce « nouveau » syndicalisme aurait impliqué sous une forme ou sous une autre 30% des syndicats de la C.S.D. entre 1981 et 1983 :

« Vingt et un syndicats représentant autant d'entreprises réparties dans dix-sept secteurs économiques ont amorcé l'étude concrète d'une méthode d'analyse en santé et sécurité, la méthode du LEST ; la C.S.D. a participé à plus de vingt cas de relance d'entreprises ayant fermé leurs portes ; l'analyse de l'information financière d'entreprises a eu lieu dans plus de soixante-quinze cas dont cinquante dans la dernière année seulement ; à noter que parmi ces soixante-quinze cas, « l'ouverture de livres » fut suivie d'actions approfondies de participation à la gestion et de participation financière dans plus de la moitié des cas, Forano étant le plus connu ²⁶ ».

Malheureusement aucune étude ne révèle les résultats de cette politique de collaboration en termes de perte, maintien ou création d'emplois, de dégradation ou d'amélioration des conditions de travail, de baisse ou de progression des salaires, d'affaiblissement ou de renforcement du pouvoir des travailleurs et du syndicat dans l'entreprise, etc.

La Table nationale de l'emploi et de la concertation

Les sommets économiques nationaux, régionaux et sectoriels relèvent maintenant du domaine de l'histoire : ils sont terminés. Lors des derniers sommets économiques, notamment celui sur les technologies, le patronat a non seulement maintenu son opposition de principe à toute entente qui limiterait les marges de manœuvre de l'entreprise privée, mais, prévoyant la chute prochaine du gouvernement péquiste, a durci ses positions. Le gouvernement Lévesque qui, dans les années passées, tranchait, sur certaines questions spécifiques, en faveur de l'un ou l'autre des protagonistes, n'a fait que prendre acte de l'absence de

²⁵ *Productivité et qualité de vie au travail* (dans le textile), C.S.D. 1979, p. 38.

²⁶ *La C.S.D. devant la crise*, C.S.D., 1983, p. 19.

consensus entre les partenaires socio-économiques, manifestant [40] ainsi l'impuissance dans laquelle il s'est enlisé.

La Table nationale de l'emploi et de la concertation, qui a remplacé le projet avorté de Conseil économique et social, sera-t-elle l'instrument pour réaliser les objectifs poursuivis et non atteints par les sommets ? Rien ne permet de le prévoir.

Comme le révèlent leurs désaccords sur la première mesure sur laquelle ils devaient se concerter, l'augmentation du salaire minimum, le patronat a manifesté son opposition au principe même de l'augmentation tandis que les syndicats et le gouvernement se disputaient sur la grandeur de celle-ci.

La concertation gouvernementale n'est sans doute pas morte, mais elle est moribonde. Rien ne l'illustre mieux que les positions soutenues au dernier congrès de la C.S.D. Jean- Paul Hétu, qui se faisait le chantre de la gestion participative, conclut, dans son rapport de président, que les sommets ressemblaient et étaient des « parlottes publiques »²⁷. Jean-Paul Hétu est toujours partisan de la concertation et juge que la Table nationale de l'emploi et de la concertation demeure un projet acceptable si trois conditions préalables sont remplies. Premièrement, les centrales syndicales doivent trouver un terrain d'entente et réaliser une certaine unité. En deuxième lieu, le patronat et les syndicats doivent aplanir leurs différends sur cinq désaccords majeurs : implantation des changements technologiques, prévention en matière de santé et sécurité au travail, attaque patronale contre les acquis syndicaux, semaine de travail de trente-cinq heures et recours patronal aux procédures juridiques pour retarder ou empêcher la syndicalisation. Enfin, les partenaires, dont le gouvernement qui souhaite la concertation mais décrète les conventions de ses salariés, doivent résoudre leurs incohérences. Le président de la C.S.D. ne nous dit pas — et pour cause — comment ces conditions pourraient être réalisées.

Le discours de Jean-Paul Hétu, étonnamment critique, est sans doute inspiré de l'étude d'une certaine Cécile Vanasse portant sur la participation syndicale dans l'entreprise et rendue publique lors du Congrès

²⁷ Hétu, Jean-Paul, *Rapport du président*. Congrès de la C.S.D., juin 1985, p. 12.

de juin dernier de la C.S.D.²⁸. Dans le magma de la participation à la vie de l'entreprise, l'auteure distingue cinq niveaux : santé et sécurité au travail, qualité de vie au travail, planification de la main-d'œuvre, analyse financière et gestion. Pour chacun de ces niveaux, elle définit les objectifs, décrit les moyens syndicaux et détermine les pièges et les limites de la participation. Cette analyse, qui reconnaît les conflits d'intérêts et les rapports de pouvoir dans l'entreprise, qui se substitue à la passion participationniste qui animait les leaders de la C.S.D., permet de comprendre le ton désenchanté et désillusionné du rapport du président.

La nécessité d'un bilan

Sous un même mot, la participation, les acteurs sociaux poursuivent donc des objectifs différents et cherchent [41] à modifier en leur faveur les rapports de force qui structurent l'entreprise et la société.

La gestion participative, qui vise à mieux intégrer les travailleurs à l'entreprise et les syndicats à l'État, est une initiative des gouvernements. Le principal représentant du milieu patronal, le C.P.Q., ne partage pas cette vision : partisan des méthodes traditionnelles de gestion autoritaire, il lutte pour assurer le maximum de libertés à l'entrepreneur individuel face à ses travailleurs, au syndicat et à l'État. Mais cette initiative gouvernementale progresse chez le patronat comme en font foi la croissance, surtout chez les dirigeants de P.M.E., du nombre d'adhérents à ce type de gestion et les récentes déclarations du nouveau président de la Bourse de Montréal.

Les travailleurs les plus attirés par ce type de gestion sont ceux qui œuvrent dans les secteurs les plus affectés par la crise. Dans une société où le taux de chômage officiel oscille autour de 12% et face aux menaces de mises à pied ou de fermeture d'usine, les travailleurs sont disponibles à bien des compromis et se déclarent souvent prêts à collaborer avec les entrepreneurs pour tenter d'assurer la survie de l'entreprise. La C.S.D., dont la majorité des membres provient de ces secteurs, s'est faite le chantre de la gestion participative, et plusieurs syndicats de la

²⁸ Vanasse, Cécile, Partenaires d'égal à égal : c'est un droit, C.S.D., juin 1985.

C.S.N. et de la F.T.Q. des mêmes secteurs l'ont pratiquée en catimini, ne transformant pas en vertu ce qui était perçu comme un compromis nécessaire. L'apolitisme déclaré de la C.S.D., issue de la scission de la C.S.N. en 1972, est sans doute un autre facteur d'explication de leur passion participationniste. C'est Sartre qui affirmait que les apolitiques sont ceux qui partagent naïvement la vision de ceux qui gouvernent. Le désenchantement manifesté lors de son dernier congrès n'entraînera pas, du moins à moyen terme, la C.S.D. sur des positions politiques, mais elle la ramènera sans doute à des positions syndicales plus traditionnelles de négociations et de revendications.

La F.T.Q. préconise la cogestion et véhicule une idéologie social-démocrate. Mais elle n'entreprend rien pour réaliser les deux conditions politiques nécessaires à la lutte pour le social-démocrate : l'unification des centrales syndicales et des forces progressistes autour d'un projet social-démocrate ; l'émergence et la consolidation d'un parti social-démocrate qui bataillerait pour gouverner et contraindre le patronat à la co-gestion. En fait, c'est dès 1973, après la libération des chefs syndicaux de la prison, que la F.T.Q. s'oriente pratiquement vers une alliance avec le P.Q. dans une perspective similaire à celle suivie, dans les années 1960, par la C.S.N. de Marchand avec le P.L.Q. L'idéologie sociale-démocrate voile donc pudiquement une pratique éhontée de syndicalisme d'affaires.

La C.S.N. prône l'autogestion, mais sa pratique syndicale et politique n'a jamais été conforme à ses déclarations d'intention. Même lorsque le syndicalisme constituait encore un mouvement social au Québec, même lorsque la C.S.N. et la C.E.Q., majoritairement présentes dans le secteur public et para-public au Québec, constituaient les [42] pointes avancées de ce mouvement, elles ont été incapables de dépasser une certaine forme d'anarchosyndicalisme, en se limitant à une critique radicale du pouvoir bourgeois et à des luttes musclées contre le gouvernement libéral lors des négociations du secteur public et para-public : la question de la politique, c'est-à-dire du parti, était évitée. Depuis quelques années, ces deux centrales sont revenues à une pratique et à un discours plus terre-à-terre. Mais pas plus aujourd'hui que dans la précédente décennie, on ne sait comment elles comptent œuvrer à la réalisation d'un projet de société d'ailleurs mal défini.

Le bilan du syndicalisme sous le gouvernement participationniste du P.Q. ne pourra se faire sans une analyse critique des années glorieuses

du mouvement syndical québécois sous le gouvernement Bourassa. (Remarquons d'ailleurs que le peu d'autonomie du mouvement syndical nous contraint à le périodiser selon les règnes gouvernementaux). Et pour ce faire, il faut dépasser la vision simpliste de la dualité classe ouvrière/pouvoir bourgeois pour tenir compte de la complexité de la société, et notamment des différenciations objectives au sein des syndiqués : travailleurs du secteur privé et ceux du secteur public et parapublic, ouvriers des grandes entreprises et ceux des P.M.E., travailleurs et travailleuses, etc.. Une telle analyse nous permettrait de mieux comprendre les articulations et les ruptures entre discours, pratiques syndicales et pratiques politiques non seulement dans la présente période marquée par la collaboration mais aussi dans la précédente inscrite à l'enseigne de la contestation.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[43]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

NOTES D'ACTUALITÉ

“FORUM 1985, NAIROBI. La fin de la décennie des Nations Unies pour les Femmes.”

Gaëtane GASCON

Coordonatrice de l'atelier : « Les Femmes et la Production Alimentaire » tenue à Nairobi le 18 juillet 1985.

Chargée de Projets pour l'Afrique à Développement et Paix.

[Retour au sommaire](#)

Entre les 9 et 19 juillet 1985, le Campus Universitaire de Nairobi accueillait plus de 12 mille femmes venues participer au Forum 1985 pour les Femmes. Chacune pouvait choisir parmi une centaine d'ateliers différents qui duraient de une heure et demie à trois heures et même toute la journée. Ateliers, présentations de films, expositions étaient organisés par des femmes et des hommes venus de tous les coins du monde. Le Forum n'a pas tenu de plénière et n'a pas produit de déclaration commune ; chaque participante devait donc faire une démarche personnelle dans un cadre des plus stimulants qui soit, à cause de la richesse des interventions et de la présence dynamique des femmes du Tiers-Monde.

[44]

Entre les 9 et 19 juillet 1985, le Campus Universitaire de Nairobi accueillait plus de 12 mille femmes venues participer au Forum 1985 pour les Femmes. Chacune pouvait choisir parmi une centaine d'ateliers différents qui duraient de une heure et demie à trois heures et même toute la journée. Ateliers, présentations de films, expositions étaient organisés par des femmes et des hommes venus de tous les coins du monde. Le Forum n'a pas tenu de plénière et n'a pas produit de déclaration commune ; chaque participante devait donc faire une démarche personnelle dans un cadre des plus stimulants qui soit, à cause de la richesse des interventions et de la présence dynamique des femmes du Tiers-Monde.

Ainsi le Forum 1985 acquiert une signification différente selon la personne qui en parle. C'est pourquoi j'ai choisi de vous entretenir de quelques aspects parmi ceux qui sont les plus proches de mes préoccupations en tant que professionnelle engagée dans le développement et membre du Comité « Femmes et Développement » du C.C.C.I.²⁹. Ma réflexion va porter sur deux thèmes : la contribution des femmes du Tiers-Monde et les femmes et la production alimentaire.

Les femmes du Tiers-Monde, celles des mouvements de libération, les chercheuses d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine ont présenté avec beaucoup de perspicacité les difficultés que vivent leur peuple respectif ainsi que les alternatives et solutions mises en œuvre. J'ai participé à l'atelier dirigé par les femmes Saharaouies et ceux dirigés par les Erythréennes. Quelle maturité et quelle force morale ces femmes ont montré dans leurs présentations, basées sur l'histoire et les faits, des enjeux de la lutte de libération de leur peuple, soulignant la place centrale qu'occupent les femmes dans ce processus. Elles ont tenté le défi du dialogue au Forum même, en donnant la parole dans les ateliers qu'elles dirigeaient, aux représentants et représentantes des forces contre lesquelles la lutte se mène. La qualité du leadership de ces

²⁹ C.C.C.I., Conseil Canadien de Coopération Internationale, il a son siège à Ottawa et son rôle est de coordonner les Organismes Non Gouvernementaux membres du C.C.C.I. impliqués dans le développement international. Depuis 1980 le C.C.C.I. travaille la question des femmes et en 1983 un comité inter-agence « Femmes et Développement » coordonne plusieurs activités sur ce thème et produit des études de cas et rapports.

femmes, leur ouverture d'esprit et leur dévouement pour le mieux-être du plus grand nombre, montre que des moyens nouveaux, autres que les armes, sont à rechercher pour solutionner les conflits en Afrique et ailleurs.

Une autre découverte fut celle de la possibilité d'un développement pour les femmes, grâce à l'Association des Femmes Africaines pour la recherche sur le Développement³⁰ qui s'engage dans une recherche orientée vers la solution des problèmes cruciaux dans lesquels se débattent les populations africaines abordant des sujets reliés à l'éducation, la santé, le développement rural et urbain, le rôle des femmes dans le développement scientifique et technologique d'une nation. L'Association a été fondée à Dakar en décembre 1977 lors d'un atelier regroupant des femmes d'Afrique d'expression française, anglaise portugaise, d'Afrique du Nord, subsaharienne ainsi que des mouvements de libération.

Le groupe DAWN³¹ a été aussi [45] fort remarqué. Il est basé à Delhi, Inde. Comme l'initiative africaine, il constitue un réseau vivant de femmes du Tiers-Monde. Au cours du Forum 1985, ces deux groupes — DAWN et AFARD ont animé des ateliers sur les questions de l'heure, en les abordant du point de vue des femmes. Voici quelques exemples : la crise économique, le fondamentalisme religieux chrétien et musulman, les liens entre féminisme et socialisme. Ce dernier atelier proposait d'examiner des expériences en cours dans des pays où un projet de société alternative est en processus d'élaboration. Malgré les progrès énormes réalisés dans ces sociétés, une question reste à répondre concernant la subordination des sexes. Serait-il donc vrai que rares sont

³⁰ AFARD, L'Association des Femmes Africaines pour la Recherche sur le Développement, elle a son siège à Dakar, Sénégal. Un Numéro Spécial 1985 de Développement Dialogue a publié un article sur AFARD intitulé : « *L'expérience de l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche sur le Développement* (AFARD) pp. 133-154. Un Journal sur le Développement publié 2 fois par an par : Foundation Dag Hammarskjöld, Övre Slottsgatan 2, S-75220 Uppsala, Suède.

³¹ DAWN, Development Alternatives with Women for a New Era. DAWN a publié : *Development, Crises, and Alternative Visions : Third World Women's Perspectives*, DAWN a son secrétariat à The Institute of Social Studies (ISST) S.M.M. Theatre Crafts Building, 5 Deen Dayal Upadhyay Marg., New Delhi 110 002 India.

les nouvelles sociétés qui remettent en question la domination patriarcale dans la famille, la conscience sociale et même le leadership politique ? La conception de la famille liée à l'accès à la terre et aux moyens de production est au coeur des problèmes dans la mise sur pied d'alternatives de société et touchent directement le processus de libération des femmes. Une pensée créatrice et des modèles novateurs se forment comme c'est le cas au Nicaragua et au Mozambique, malheureusement ces expériences s'élaborent et s'évaluent dans un contexte de boycott économique et de guerres.

Les femmes d'Amérique du Sud, quant à elles, nous ont décrit comment la détérioration des économies de leurs pays affectent les communautés. Les gouvernements obligés de renégocier les prêts pour payer les intérêts de la dette extérieure dans le cadre des programmes de la Banque Mondiale, imposent des restrictions qui affectent durement les travailleuses et leurs familles. À Nairobi, cette question était au centre des préoccupations et les femmes ont demandé notre appui concernant les positions qu'elles prennent concernant la dette extérieure. Un travail reste à faire pour comprendre mieux cette réalité et identifier la contribution spécifique que nous, ici, pouvons faire dans ce domaine. Tandis que les femmes d'Amérique Centrale demande d'unir tous les efforts pour arriver à un changement de l'attitude hostile des États-Unis vis-à-vis du Nicaragua et autres pays de la région.

Les femmes sont responsables de la vie et de la survie des enfants et de toute la communauté. Les problèmes économiques et politiques ne leur sont pas étrangers, bien au contraire. C'est en vain que les pressions américaines qui tentaient de dépolitiser le Forum se sont faites. Les femmes n'ont pas hésitées à traiter ces sujets brûlants jugés inappropriés pour elles par ceux et celles qui détiennent le pouvoir.

Quant à l'implication des femmes dans la production alimentaire, un atelier sur ce thème a été animé conjointement par le comité Femmes et Développement » du C.C.C.I. et deux chercheuses Patricia Stamp de l'Université de York à Toronto et Rébecca Njeri Chege travailleuse sociale de Nairobi. J'ai eu le privilège de coordonner cet atelier. Nous avons complété notre équipe avec Kushi Kabir, travailleuse sociale du Bangladesh, Iza [46] Guerra Labelle, anthropologue du Brésil, Liz Willick agricultrice et éducatrice de Saskatchewan. Déjà en juin 1984, la Conférence que nous avons organisée à Guelph, Ontario, nous avait rendue plus conscientes que la marginalisation du travail des femmes

dans tous les domaines surtout dans l'agriculture et la pêche est symptôme et cause de mal-développement qui affecte les économies du nord et celles du sud. Ce travail est non reconnu, non rémunéré, invisible... il n'est pas calculé dans les PNB.

À Nairobi, nous avons voulu continuer le travail commencé à Guelph, en plus des rencontres entre nous personnes-ressources, l'atelier a été préparé par des sessions avec des groupes de femmes actives dans le développement dans les villages et les bidonvilles, nous avons pu échanger avec des agricultrices du Kenya et dans un village plusieurs d'entre nous ont participé à l'évaluation de leurs projets. Une villageoise commentait une de ces rencontres en disant : « Nous ne pouvions pas aller au Forum et voici que le Forum vient à nous ». En effet pour nous aussi ces rencontres nous ont été précieuses, elles nous ont permis d'élaborer nos réflexions en vue de l'atelier que nous avons mené à Nairobi.

Il apparaît clairement à travers les rencontres faites à Nairobi et le travail du « Comité Femmes et Développement » que les agricultrices du Canada, du Québec et outremer, sont prêtes à exprimer leurs besoins et une autre vision de la société. Étant donné l'acuité des problèmes de la production alimentaire dans le monde, les premières concernées et les principales actrices méritent d'être entendues.

Mais pour nous comprendre entre femmes des villes et femmes des campagnes, celles des pays industrialisés et femmes de sociétés traditionnelles du Tiers-Monde, il nous faut des instruments pour saisir des concepts comme la rationalité, la participation, la productivité et l'efficacité. Ces concepts recouvrent des réalités différentes dans les sociétés traditionnelles et dans les sociétés dites modernes. De gré ou de force les sociétés traditionnelles doivent se moderniser, elles sont souvent en conflit avec le monde industrialisé, et les femmes sont au centre de ces conflits. Les femmes rurales du Kenya ont des capacités énormes de s'organiser, de générer des crédits, d'augmenter leur production, voir à ce sujet l'article de Patricia Stamp dans les Cahiers de la Femme ³², mais elles n'ont rien à dire sur l'orientation de l'agriculture de leur

³² OUELLETTE, Françoise-Romaine, Bilan de la Décennie des Femmes au Québec. Conférence présentée au Séminaire d'information préparatoire au Forum des ONG, organisé par le Comité Québécois Femmes et Développement de l'AQOCI. 19 pages.

région et de leur pays, ni sur le pouvoir politique. Il semble que les talents et le travail des femmes dans les organisations qui leur sont propres, ne trouvent pas de terrains propices dans les autres niveaux d'organisation de la société. Cette réalité ne doit pas être ignorée plus longtemps si nous voulons aller plus loin.

D'autres sujets fondamentaux ont été abordés à Nairobi, comme la paix, la sexualité, les communications, la santé... Aussi pour continuer le processus d'échange autour du Forum, il importe de connaître [47] les perceptions de ceux et de celles qui y ont participé, d'analyser les informations transmises par les médias, d'identifier les liens établis entre le Forum des ONG et la Conférence des Nations Unies sur les Femmes, tenue au moment du Forum, pour arriver à mieux identifier les grands courants qui ont soulevé Nairobi en juillet 1985. Il importe surtout de recréer des petits forums où librement les femmes s'expriment et où s'élaborent des stratégies concernant les enjeux fondamentaux comme ceux de la libération des peuples, la dette extérieure des pays du Tiers-Monde, la paix, la production alimentaire, nous liant à toutes les forces vives pour faire éclater les structures opprimantes, les mentalités stériles, les autocraties intangibles et ainsi créer des milieux vivants de recherches, d'études et d'actions pour définir des options plus incisives dans les économiques et politiques qui affectent nos quotidiens.

Je termine avec les mots de Françoise-Romaine Ouellette qui conclue ainsi son *Bilan de la décennie des Femmes au Québec* :

« On n'en sort pas : à travers la question des femmes, c'est celle des rapports sociaux dans leur ensemble qui se pose. C'est bien pour cela que le mouvement des femmes risque d'être, à l'heure actuelle, l'un des principaux espoirs de l'humanité pour l'égalité le développement et la paix ».

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[48]



[49]

No 16.

Développement : la crise des modèles

DOSSIER

Développement : la crise des modèles

1^{re} partie : un bilan

[Retour au sommaire](#)

[50]

[51]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

DOSSIER : développement : la crise des modèles

**“Le fordisme périphérique :
gadget théorique
ou coup de projecteur ?”**

Alain LIPIETZ

[Retour au sommaire](#)

Depuis quelques années, des chercheurs originaires du Tiers-Monde ont entrepris d'utiliser, dans l'étude de leurs propres formations sociales, les outils mis au point dans l'étude des économies « fordistes » centrales. L'émergence des « Nouveaux Pays Industrialisés », exportateurs de biens manufacturés, dans les années 1970, m'a pour ma part amené à parler de « taylorisation primitive » (ou « sanguinaire ») et de « fordisme périphérique ». Cette théorisation ³³ a rencontré, de-ci de là, un intérêt certain, mais se heurte, fort légitimement, à de graves réticences. Tâchons de procéder à un rapide inventaire, nécessairement partial et partiel.

³³ J'ai déjà eu plusieurs occasions de présenter cette théorisation dans divers colloques et séminaires canadiens. Un livre synthèse [1985] sert de base au résumé et commentaires qui suivent.

1 — *De quoi s'agit-il ?*

La thèse du « fordisme périphérique » vise à mobiliser les concepts devenus courants de « régime d'accumulation » et de « mode de régulation », ceux relatifs en particulier au cas du fordisme, pour éclairer certains aspects de l'industrialisation récente du Tiers-Monde. Rappelons quelques formulations lapidaires résumant cette thèse.

Le fordisme est un régime d'accumulation qui s'est développé dans la plupart des pays de l'OCDE après la Seconde Guerre Mondiale (Aglietta [1976], Boyer et Mistral [1978], Coriat [1978], Lipietz [1979, 1983]). On appelle *régime d'accumulation* un mode de réallocation systématique du produit régissant sur une période prolongée une certaine adéquation entre [52] les transformations des conditions de la production et les transformations des conditions de la consommation. Un tel régime d'accumulation se résume par la donnée d'un *schéma de reproduction* décrivant de période en période l'allocation du travail social et la répartition des produits entre les différentes sections macroéconomiques (y compris l'exportation) de la production.

Depuis quelques années, des études économiques de longue période ont mis en lumière la grande variété des régimes d'accumulation. Un régime d'accumulation peut être principalement *extensif ou intensif*. Par ailleurs, le « centre » du dispositif productif, c'est-à-dire le pôle structurant de la validation sociale de la production, peut se déplacer de section en section. Schématiquement, de la première révolution industrielle jusqu'à la Première Guerre Mondiale a prévalu dans les premiers grands pays capitalistes un régime d'accumulation à dominante extensive centrée sur la reproduction élargie des biens de production, et depuis la Seconde Guerre un régime à dominante intensive centrée sur la croissance de la consommation de masse.

Reste qu'un régime d'accumulation ne plane pas, désincarné, dans le monde éthéré des schémas de reproduction. Pour que tel ou tel schéma se réalise et se reproduise durablement, il faut que des formes institutionnelles, des procédures, des habitudes, agissant comme forces coercitives ou incitatives, conduisent les agents privés à se conformer à de tels schémas. Cet ensemble de formes est appelé *mode de régulation*. Les « grandes crises » marquent une inadéquation du mode de régulation et du régime d'accumulation, soit qu'un nouveau régime se trouve

entravé par des formes de régulation périmées (cas de la crise de 1930), soit que le régime d'accumulation lui-même ait épuisé ses possibilités dans le cadre du mode de régulation en vigueur (cas, vraisemblablement, de la crise de la fin du XIX^e siècle et de la crise actuelle).

On peut en effet analyser la grande crise des années 1930 comme la première crise de l'accumulation intensive ou la dernière crise de la « *régulation concurrentielle* ». Ce mode de régulation se caractérisait en effet par un ajustement *a posteriori* des quantités produites dans les différentes branches en fonction du mouvement de prix, une forte sensibilité de ces derniers à la demande, et un ajustement des salaires au mouvement des prix qui résultait en stabilité (ou faible croissance) du salaire réel direct. Dans un tel mode de régulation, la recherche tâtonnante de débouchés par les capitaux des différentes sections, qui ne pouvaient anticiper correctement leur croissance collective, était un problème lancinant, et la surproduction, locale ou généralisée, constituait le risque majeur. D'où l'importance de la question des débouchés, en particulier « extérieurs au capitalisme », qui furent trouvés notamment dans la *périphérie*, à l'extérieur des premiers *centres* capitalistes. Telle fut l'une des causes de la formation de la « première division internationale du travail », entre un « Nord » exportateur de productions capitalistes manufacturées, et un « Sud » exportateur de biens primaires.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, le régime d'accumulation intensive, centré sur la consommation de [53] masse, put au contraire se généraliser parce qu'un nouveau mode de régulation, « *monopoliste* », incorpora *a priori* dans la détermination des salaires et des profits nominaux une croissance de la consommation populaire à la mesure des gains de productivité. C'est ce régime qu'à la suite des premières intuitions de Gramsci et d'Henri de Man, on appelle aujourd'hui « fordistisme », désignant ainsi deux aspects qui, quoique théoriquement joints, sont relativement distincts, sujets à décalages historiques — et, nous le verrons — géographiques.

À la suite de la Première Guerre Mondiale, s'était généralisé, aux USA et particulièrement en Europe, un mode révolutionnaire d'organisation du travail : le *taylorisme*. Il s'agissait, dans le procès de travail, d'exproprier les collectifs ouvriers de leur savoir-faire, dorénavant systématisé par des ingénieurs et techniciens à travers des méthodes de « l'Organisation Scientifique du Travail ». Un pas de plus, et c'est

l'incorporation de ce savoir systématisé dans le système automatique de machines, dictant le mode opératoire à des ouvriers expropriés de l'initiative : tel est le *versant productif* du « fordisme ». Il en résulta une hausse rapide de la productivité du travail, et, avec la mécanisation, une montée du volume du capital fixe par tête. Cette hausse de la productivité déboucha sur la crise de surproduction de 1930.

Après 1945, un nouveau mode de régulation, permet le plein développement du fordisme par l'adjonction d'un second versant, l'adaptation continue de la *consommation des masses* aux gains de productivité. Elle fut imposée par des formes institutionnelles de garantie de la croissance du salaire *direct* (conventions collectives, salaire minimum) et *indirect* (État Providence).

Les différents pays de l'OCDE ont pu ainsi connaître, durant une vingtaine d'années, une croissance exceptionnellement forte, exceptionnellement longue, exceptionnellement régulière. Pourtant, à la fin des années 1960, ce régime entre en crise. Dans le développement de la crise actuelle, il convient en fait de distinguer trois séries de phénomènes et d'enchaînements différents :

- ceux qui relèvent de la crise générale du fordisme, et qui se retrouvent plus ou moins dans tous les pays ayant adopté ce mode de développement ;
- les enchaînements amplificateurs dus à l'interconnexion des différentes formations socio-économiques ;
- les phénomènes spécifiques à chacune des formations sociales concernées.

Passons sur les spécificités nationales. Si l'on s'en tient aux enchaînements proprement « internationaux », la crise apparaît comme une crise de la seule régulation monopoliste *nationale* devenue contradictoire avec l'internationalisation de la production : une sortie de la crise par une « relance concertée » est envisageable. Si l'on prend en compte les premiers, la crise touche en outre aux racines du régime d'accumulation intensive fondé sur les principes tayloriens d'organisation du travail et le développement fordien de la consommation de masse.

Que l'on mette l'accent sur le « profit squeeze » ou la hausse de la composition organique du capital pour [54] l'expliquer, la crise actuelle

de l'accumulation intensive apparaît alors comme une crise de la *rentabilité*, au contraire de celle de 1930, qui était une crise de *surproduction*. Les formes institutionnelles de la régulation monopoliste inhibent en effet la « spirale dépressive » : le gonflement du salaire indirect enrayer la baisse du pouvoir d'achat global (malgré la croissance du nombre des chômeurs), la solidité de la monnaie de crédit permet la survie d'entreprises qui auraient été réduites à la faillite dans le cadre d'un système bancaire contraint par une base-or.

La crise assumera donc la forme d'une *stagnation* (et non d'un effondrement de la production) coexistant avec une *inflation* (et non un écroulement des prix).

À ce stade du raisonnement, la théorie du fordisme, convenablement utilisée, permet déjà de comprendre les blocages qui ont entravé la transposition d'un tel modèle dans les pays engagés dans une politique de « substitution aux importations », au Chili (Ominami [1985]) ou au Vénézuéla (Hausmann et Marquez [1985]). Elle permet aussi de comprendre le déclin relatif de la part du Tiers-Monde dans les échanges mondiaux à l'époque de l'Âge-d'Or du fordisme : celui-ci créait à la fois l'essentiel de son surplus de richesses et ses propres débouchés. Reste à comprendre le succès des N.P.I. qui devient évident dans les années 1970.

Le processus historique de diffusion-intégration internationale des rapports capitalistes, fut relancé dans les années 60 par une combinaison de *deux* séries de facteurs.

La première série de facteurs relève de la *logique propre au fordisme* et à sa crise alors latente : la recherche de gains de productivité par un élargissement de l'échelle de production, et la recherche de zones de plus bas salaires.

Le fordisme, du point de vue du procès de travail, se caractérise en effet par une *tripartition* des activités en trois niveaux :

- I - la conception, l'organisation des méthodes, et l'ingénierie devenus autonomes ;
- II - la fabrication qualifiée, requérant une main-d'oeuvre adéquate ;

III - l'exécution et le montage déqualifiés, ne requérant en principe aucune qualification.

La possibilité de disjoindre géographiquement ces trois niveaux ne pouvait manquer de croiser l'opportunité d'articuler le circuit productif des branches fordistes sur trois types de bassins de main-d'oeuvre, principalement différenciés par la qualification et les conditions d'exploitation de la main-d'oeuvre, mais aussi par l'intensité du tissu productif, la proximité des grands marchés, etc.

Vers la fin des années 1960, ce redéploiement s'étendit aux pays de la périphérie, où les salaires horaires étaient considérablement plus faibles et la classe ouvrière moins organisée : le Portugal, l'Espagne, en un sens l'Europe de l'Est (Pologne, Roumanie), le Mexique, les zones franches de l'Asie de l'Est.

Ainsi, à la « vieille » division horizontale du travail, entre secteurs (primaire, agricole et minier / secondaire manufacturier) s'en superposait une *seconde, verticale*, entre niveaux de qualification à l'intérieur même des [55] branches industrielles. Et cette redistribution des tâches industrielles, y compris dans sa dimension spatiale, était une forme d'extension — réaménagement du régime d'accumulation lui-même, et non la forme d'un rapport entre celui-ci et son « extérieur ».

La raison de cette extension était donc double. Il s'agissait d'une part d'étendre l'échelle de production du fordisme central et par conséquent le *marché* sur lequel il se déployait : or des barrières douanières visant à forcer la substitution aux importations rendait souvent inévitable l'implantation d'établissements de montage final dans certains pays. Mais surtout, le fordisme ne souffrait pas tant de l'absence de débouchés que de tensions de plus en plus fortes sur son taux de profit : et les pays ou les régions à forts taux d'exploitation lui permettaient d'y produire à *bas coûts*, y compris pour les marchés centraux.

Encore fallait-il que ces pays satisfassent une condition interne, et ce fut la *seconde série de facteurs* : l'existence de régimes politiques dont les classes dirigeantes disposaient d'une main-d'oeuvre « libre », et qui choisissaient de jouer cette carte.

Les deux conditions ne se retrouvent pas n'importe où dans la périphérie. La question de l'existence d'un prolétariat peu organisé *mais*

disponible pour le travail taylorisé (ou a fortiori fordien) ne se réduit pas à l'existence d'une main-d'oeuvre fraîchement exclue de l'agriculture. Le « montage » d'une classe ouvrière est un processus difficile de mobilisation et de stabilisation d'une discipline industrielle. Quant à la liberté des régimes politiques locaux de « choisir » cette stratégie, c'est une condition plus contraignante qu'il n'y paraît. Elle implique en effet une triple autonomie (Salama, Tissier [1982]) : par rapport aux classes dominées, par rapport aux classes dirigeantes du régime antérieur, par rapport aux formes traditionnelles de domination externe.

Bref, il faudra le plus souvent une dictature, brisant les anciens équilibres, créant à partir de l'État le personnel pour occuper la place des futures classes dominantes du nouveau régime d'accumulation. Il ne suffit donc pas de disposer d'un vaste marché et d'une force de travail libre de ses anciennes attaches paysannes. Inversement, un régime fort et résolu pourra se lancer dans une stratégie de « piratage du fordisme central », même s'il ne dispose pas d'un fort marché interne, pourvu qu'il dispose d'une main-d'oeuvre mobilisable à bon marché.

En fait, sous ce terme de « piratage » au fordisme central, se cachent plusieurs *stratégies* possibles d'industrialisation, qui vont se combiner de manière spécifique avec d'autres stratégies, en un régime d'accumulation original dans *chaque* « Nouveau Pays Industriel ». Y compris avec une version renouvelée de la substitution aux importations. Y compris avec la promotion, par intégration amont ou aval, du vieux secteur primo exportateur. Mais ce qui me semble caractéristique des aujourd'hui fameux N.P.I., c'est la présence, au sein de ces régimes, de la stratégie que l'on a appelé « *substitution d'exportation* » : ce choix de rompre avec le modèle primo-exportateur, par développement d'exportation de biens manufacturés, dans les activités de niveau III (activités de main-d'oeuvre banalisées) de la tripartition fordiste. Cette [56] stratégie peut toutefois s'articuler elle-même au reste du régime d'accumulation local, au fordisme central, aux régimes d'accumulation du reste de la périphérie, selon plusieurs *logiques* différentes ³⁴ dont deux me semblent particulièrement significatives.

³⁴ On réserve en général le terme de « régime d'accumulation » à la dynamique *d'ensemble* des modes de produire et de consommer dont une formation sociale nationale est le siège. Un *sous-ensemble cohérent* de cette dynamique,

a) La « taylorisation primitive »

Il s'agit d'une délocalisation de segments précis et limités de « circuits de branche », dans les États à très fort taux d'exploitation (salaire, durée et intensité du travail), les produits étant réexportés principalement vers le centre. Dès les années 60 et jusqu'au début des années 70, les zones franches de Corée et de Taïwan et les « États-comptoirs » de l'Asie (Singapour, Hong-Kong) furent la meilleure illustration de cette stratégie, qui se généralise aujourd'hui. Cette délocalisation concerne essentiellement le Textile et l'Électronique. Deux caractéristiques de cette logique justifient le nom que je lui propose.

- * *Il s'agit plus de « taylorisme » que de « fordisme ».* Ce qui est « délocalisé », ce sont des postes de travail parcellisés et répétitifs, mais non reliés par un système automatique de machines.
- * *Comme « l'accumulation primitive » en Europe,* cette logique vise à extorquer un maximum de plus-value d'une main-d'œuvre qu'on ne cherche même pas à reproduire régulièrement. Les débouchés de la production sont recherchés du côté d'une demande existant préalablement, ailleurs. La plus-value est accumulée au moins partiellement dans le pays lui-même, et c'est même souvent la première grande source autonome d'accumulation. Mais cela implique, une exploitation « sanguinaire » !

ou de la dynamique internationale, se verra réserver le nom de « logique » ou « d'élément de régime d'accumulation ».

b) Le fordisme périphérique

Que ce soit un héritage de la première politique de substitution aux importations, ou de l'existence ancienne d'un capitalisme marchand périphérique, ou bien grâce à la promotion parfois « miraculeuse » des exportations de matières premières (cas du pétrole), ou encore à la suite d'une phase d'exportation manufacturière fondée sur la « taylorisation primitive », apparaît dans certains pays, dans les années 1970, la conjonction d'un capital local autonome, de classes moyennes urbaines relativement abondantes, et d'embryons significatifs d'une classe ouvrière expérimentée. Cette conjonction ouvre à certains États l'opportunité de développer une nouvelle logique, que nous allons appeler « fordisme périphérique ». Il faut insister une fois encore sur le caractère *politique*, lié à des luttes de classes internes conférant à l'État une réelle autonomie par rapport aux classes dominantes classiques, d'un tel choix, qu'illustrent, chacun à leur manière, la Corée des années 1970, le Mexique, le Brésil, mais aussi l'Espagne de l'Opus Dei, la Pologne de Gierek...

[57]

Pourquoi « fordisme périphérique » ?

- Il s'agit d'un authentique fordisme, avec une véritable mécanisation, et un couplage de l'accumulation intensive et de la croissance des débouchés du côté des biens de consommation durables.

- Mais il reste périphérique en ce sens, tout d'abord, que dans les circuits mondiaux des branches productives, les postes de travail et les productions correspondant aux niveaux de la fabrication qualifiée et surtout de l'ingénierie restent largement extérieurs à ces pays. D'autre part, les débouchés correspondent à une combinaison spécifique de la consommation des classes moyennes locales, avec un accès partiel des ouvriers du secteur fordiste aux biens d'équipements des ménages, et des exportations vers l'extérieur de ces mêmes produits manufacturés à bas prix. Ainsi, la croissance de la demande sociale (qui est une demande sociale *mondiale*), pour les biens durables des ménages notamment, est certes anticipée, mais elle n'est pas institutionnellement

régulée sur une base nationale en fonction des gains de productivité des branches fordistes *locales*.

En somme, il s'agit d'une combinaison de la politique de substitution aux importations *et* de la politique de substitution d'exportation, dans des proportions variables, et s'appuyant éventuellement, pour le financement, sur les recettes de la « vieille » division du travail, sur la promotion des exportations de matières premières, le tourisme, les revenus rapatriés des travailleurs émigrés, etc. Dans le même temps, cette industrialisation s'accompagne d'un regain d'importations venant du centre, mais cette fois principalement en biens d'équipements professionnels, produits au niveau I et II de la nouvelle division du travail, et que doit compenser à terme l'exportation de produits de niveau III vers le centre.

Le fordisme périphérique, comme logique d'accumulation, c'est-à-dire comme composante de régimes d'accumulation concrets, peut donc s'analyser sous deux angles :

- comme élément du régime d'accumulation interne à chaque N.P.I. ;
- comme élément du régime d'accumulation couplant le centre et les N.P.I., du point de vue du procès de production total et des débouchés totaux.

Il faut insister sur l'extrême variabilité des régimes d'accumulation qu'il est ici proposé de regrouper sous le terme de « fordisme périphérique ». Cependant, il convient de n'utiliser ce terme que lorsque la croissance du marché intérieur (pour les produits manufacturés) joue un rôle réel dans le régime d'accumulation national. Inversement, les débouchés du fordisme périphérique ne se limitent pas à la demande interne et à la demande du centre : l'ensemble de l'ex- périphérie productrice de biens primaires apparaît au contraire comme un débouché privilégié.

II - Intérêts et limites

Attention ! Aussitôt lâché, le concept [58] de « fordisme périphérique » risque de prendre son indépendance, imprimant sa marque sur tout ce qui passe à sa portée. Alors disons-le tout de suite :

- le fordisme comme régime d'accumulation n'est pas en train de s'emparer de toute la périphérie ;
- le fordisme comme forme d'industrialisation ne résume pas toute l'industrialisation dans la périphérie, même pas dans les N.P.I. ;
- d'ailleurs il se passe autant de choses très importantes dans l'agriculture ;
- en revanche il y a de la taylorisation primitive et même du fordisme périphérique en dehors des N.P.I..

C'est pourtant dans l'étude de ces nouvelles industries du Sud que les concepts de ces logiques se révèlent le plus utile. Pas seulement parce qu'ils enfoncent la porte, maintenant largement ouverte, de la superposition partielle d'une « nouvelle division internationale du travail » (productions technologiquement avancées / productions banalisées) à « l'ancienne » (produits manufacturés / biens primaires). Bien plutôt parce qu'ils imposent à l'analyse de ce constat une double exigence, tout en s'offrant comme outils pour la satisfaire :

- * l'analyse des conditions sociales *internes* de la mise en œuvre de ces logiques (formation d'un salariat, d'un capital, régime politique, alliances de classe) ;
- * l'analyse des configurations internationales permettant ou compromettant le succès de ces logiques (« keynésianisme planétaire forcé » de 1973-1979, « chocs monétaristes » de 1979-1982, « troisième configuration » actuelle).

L'analyse de ces deux types de problèmes permet alors de relativiser le rôle des firmes multinationales dans la mise en place de la « Nouvelle D.I.T. », et de réévaluer la responsabilité du système monétaire international. Des critères peuvent être proposés permettant l'analyse

macroéconomique, et du régime d'accumulation interne, et de l'insertion internationale des formations sociales.

Plus profondément, cette approche permet de sortir des dichotomies traditionnelles (« bourgeoisie nationale/bourgeoisie compradore », « développement autocentré/internationalisé »), et de fonder les analyses en termes de « bourgeoisie intérieure » dont Nikos Poulantzas [1975] avait eu jadis l'intuition dans son étude de la crise des dictatures de l'Europe du Sud (ces fordismes périphériques précoces). Politiquement, ce rapprochement éclaire singulièrement l'analyse des crises politiques brésilienne, coréenne, et même en un sens polonaise. Et il éclaire non seulement l'attitude des bourgeoisies, mais aussi les tendances du mouvement ouvrier, comme la C.U.T. brésilienne, qui combine des formes de lutte radicale et des objectifs qui par certains aspects ne visent rien d'autre que l'institutionnalisation du rapport salarial fordiste.

Rétrospectivement, la perception des nouvelles économies industrielles comme « fordismes périphériques » nous invite à réfléchir sur ce en quoi elles restent spécifiquement périphériques, et donc par ricochet sur ce en quoi les fordismes de l'OCDE (en particulier les plus tardifs : français, italien... québécois) furent centraux. [59] Tout particulièrement, à l'époque de la crise de ces fordismes centraux, et des premières difficultés des fordismes périphériques, une telle approche permet de poser plus clairement les options politiques qui s'offrent aux militants de ces pays comme aux militants anti-impérialistes du Nord. À ceux des premiers qui, après avoir trop longtemps identifié des dictatures modernisatrices à des gorilles fantoches des multinationales, se rendent aux réalités et seraient tentés par une « sociale démocratie tardive », fût-ce sous un masque « radical », elle fixe clairement les conditions économiques d'une telle transition, sans en cacher les difficultés ni les limites. À ceux des seconds que paralyse le dilemme « protectionnisme/solidarité avec le Tiers-Monde », elle permet de préciser quelques objectifs conciliant les intérêts des travailleurs du Nord et du Sud.

Pourtant, la notion de « fordisme périphérique » est encore plus fragile, et saisit une composante encore plus mince de la réalité de ses propres objets, que celle de « fordisme » : d'où les réticences qu'elles suscitent. Pour une part, ces réticences sont peu justifiées et s'argumentent d'une incompréhension plus ou moins volontaire : il s'agirait en

somme d'un gadget théorique introduisant de force le passe-partout « fordisme » dans le ventre mou de la périphérie ³⁵. Pour une autre part, elles soulignent fort légitimement l'écart entre les « coups de projecteurs » ainsi braqués sur un réel fort complexe, et ce que devrait être une analyse articulée.

La grande difficulté vient du double statut des logiques ainsi identifiées. Parler de « taylorisation primitive » ou de « fordisme périphérique », c'est évoquer à la fois des logiques partielles de régimes d'accumulation internes, et des logiques partielles du régime d'accumulation international. Or, sur les deux versants, l'essentiel reste à faire, et l'articulation de deux versants reste à penser. Il revient aux chercheurs et militants de chaque formation sociale d'évaluer l'intérêt de la prise en compte de ces logiques dans l'analyse concrète de leur propre pays, étant bien entendu qu'elles peuvent y être absentes, fort minoritaires, ou en régression. Quant au versant international, il faut bien reconnaître que, malgré les travaux d'Aglietta ou de Mistral, l'analyse en termes de régime d'accumulation et de mode de régulation y reste encore tout à fait fragmentaire, ce qui renvoie d'ailleurs à un problème de principe au coeur de la réalité elle-même : le fractionnement de l'économie mondiale par l'irréductible autonomie des États-Nations.

Plus profondément, on peut se demander s'il existe des critères discriminant entre un fordisme central, mais en voie d'internationalisation, un fordisme périphérique, et un cas de taylorisation primitive. La réponse est sans doute négative : en spécifiant des « types idéaux », cette distinction permet tout au plus d'éclairer les écarts entre les réalités concrètes.

Encore plus profondément, il faut se demander s'il s'agit d'étapes le long d'une trajectoire (avec tous les courts-circuits, régressions, inhibitions, que l'on peut imaginer) ou de types coprésents au sein d'une réalité mondiale synchronique. Question d'autant plus complexe que la plus grande partie du monde n'est insérée à proprement parler dans aucune de ces logiques, et qu'une formation sociale qui apparaît [60]

³⁵ Les fondements de ces lectures rapides relèvent sans doute de ce que P. Bourdieu appellerait la « sociologie de l'*homo academicus* ». L'introduction d'une nouvelle proposition sur le marché des théories des rapports internationaux susciterait d'autant plus de réactions protectionnistes qu'aux gratifications symboliques s'ajoutent en la matière des gratifications touristiques.

assez typiquement « fordiste centrale » (l'Italie) ou « périphérique » (le Brésil) peut présenter elle-même des différenciations interrégionales où par certains côtés elle touche à l'ancienne division du travail (la Sicile et le Nordeste), par d'autres à l'exploration de formes déjà post-fordiennes (à Modène ou à Campinas).

Bref, et pour reprendre des formulations chères à Umberto Eco, ces concepts, comme tout concept, ne sont que des échafaudages pour atteindre une partie de la réalité et, une fois qu'ils auront servi, seront bons à jeter au feu.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

Références

AGLIETTA, M. [1976J, *Régulation et crises du capitalisme*, Calmann-Lévy, Paris.

BOYER, R., MISTRAL, J. [1978], *Accumulation, inflation et crise*, P.U.F., Paris réédition augmentée 1983.

BOYER, R. et alii [1985], *La régulation dans tous ses états*, P.U.F., Paris (parution septembre. Titre provisoire).

CORIAT, B., [1979], *L'atelier et le chronomètre*, Paris, Bourgois.

HAUSMANN, R., MARQUEZ, G. [1985], « Vénézuéla : la crise du bon côté du choc pétrolier » in Boyer et alii [1985],

LIPIETZ, A., [1979], *Crise et inflation : pourquoi ?*, Paris, F. Maspero.

LIPIETZ, A. [1983], *Le Monde enchanté*, La Découverte, Paris.

LIPIETZ, A. [1985], *Heurs et malheurs du fordisme périphérique*, La Découverte, Paris (parution septembre. Titre provisoire).

OMINAMI, C. [1985], « Chili : l'échec du monétarisme périphérique » in Boyer et alii [1985].

POULANTZAS, N. [1975], *La crise des dictatures*, Maspero, Paris.

SALAMA, P., TISSIER, P. [1982], *L'industrialisation dans le sous-développement*, F. Maspero, Paris.

[61]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

DOSSIER : développement : la crise des modèles

“Dette et dollarisation.”

Pierre SALAMA

[Retour au sommaire](#)

Les pays sous développés les plus industrialisés sont en général surendettés. C'est le cas des pays latino-américains que nous étudierons ici plus particulièrement. L'ampleur et la diversité des problèmes qu'ils connaissent nous conduisent à mettre l'accent sur certains mécanismes, à négliger l'étude d'autres, davantage connus aujourd'hui.

Surendettés par ce qu'ils empruntent pour rembourser, ces pays constituent de véritables « laboratoires vivants » où ce qui était caché, apparaît soudain. L'histoire vient ainsi à être en avance sur la théorie, et secrète [62] toute une série de phénomènes nouveaux. Un de ces derniers est ce que nous conviendrons d'appeler ici la dollarisation.

La dollarisation de l'économie interroge la souveraineté monétaire et, au-delà, la souveraineté politique. Elle a pour conséquence de faire dépendre de l'extérieur et le niveau des dépenses publiques, et la rentabilité des entreprises, et le niveau de vie des travailleurs. Conséquence de la dette internationale, des politiques économiques suivies, elle est le chaînon qui relie cette dette aux phénomènes que nous venons d'évoquer. C'est pourquoi elle est le moyen par lequel l'endettement international se socialise à l'intérieur du pays.

Comme son nom l'indique, la dollarisation est un processus. Les deux bornes de ce processus sont d'un côté la monnaie souveraine, de l'autre la pseudo monnaie. La monnaie de ces pays se situe entre ces deux bornes. Plus l'économie se dollarise, plus la monnaie se

rapproche de la seconde borne, plus la souveraineté monétaire est réduite. La dollarisation se réfère ainsi aux fonctions de la monnaie. Certes, la monnaie ne peut jamais être pleinement souveraine dans un pays sous-développé. Le dollar est depuis longtemps une monnaie de réserve et les pays sous-développés connaissent l'amputation d'une des fonctions traditionnelles de la monnaie. Leur monnaie ne peut jouer pleinement le rôle de moyen de réserve sauf à être indexée sur le cours du dollar... La dollarisation désigne également et surtout le processus qui affecte les autres fonctions de la monnaie. Le dollar peut commencer à jouer le rôle de moyen de circulation sur certains marchés et se substituer ainsi à la monnaie locale, il peut servir d'unité de compte. La souveraineté monétaire est moins assurée que par le passé. La dollarisation interroge la souveraineté politique à terme. Qui ne se souvient du licenciement du ministre des Finances israélien qui, faisant le constat que la monnaie américaine s'était quasi complètement substituée à la monnaie israélienne, proposait de la substituer par le dollar ?

L'objet de cette étude est d'analyser les causes et les conséquences de cette dollarisation. C'est dire que nous n'étudierons pas ici toute une série de problèmes comme par exemple les relations entre régimes d'accumulation et endettement, économie d'endettement internationale sur (ou sous) liquide et endettement des pays sous-développés, vulnérabilité des banques internationales, évolution du système financier international. Ces problèmes sont traités ailleurs et la bibliographie à donner serait trop longue pour qu'on le fasse ici. Nous ne les reprendrons pas, mais nous les évoquerons parfois. Dans cet esprit nous ferons d'abord un rapide panorama de l'endettement, puis nous étudierons les conséquences de la dollarisation.

[63]

1. Panorama

La dette des pays sous-développés est importante. Plusieurs sont surendettés : ils empruntent pour rembourser et/ou ils rééchelonnent ³⁶. Selon le FMI, cette dette atteindrait 812,4 milliards de dollars en 1984, dont 97,6 à court terme (moins d'un an), et plus de la moitié viendrait de créanciers privés ³⁷. Ces chiffres sont aujourd'hui connus. Ce que l'on sait moins cependant c'est que cette dette, pour importante qu'elle soit, ne représente qu'à peine la moitié de la dette fédérale américaine ³⁸.

Ces économies ont en général connu ces quinze dernières années un processus d'internationalisation important. La part des exportations dans le produit s'est accrue sensiblement, mais insuffisamment par rapport à l'essor des importations.

La dette s'est accrue. Elle a augmenté presque deux fois plus vite que le produit national en terme réel sur la décennie 1973-1982 pour les pays sous-développés non exportateurs de pétrole ³⁹ (en fait : hors OPEP). Pour les trois pays les plus endettés, Brésil — Mexique —

³⁶ Voir J. A. Garrido Mejia, R. Martinez Mena et J. Suarez Luengas : « La deuda externa en America Latina » *Comercio Exterior*, vol. 34, Num 10 octobre 1984, voir p. 1 002 et 1 003.

³⁷ Voir également : W. Cline : *International debt and the stability of the world economy*. Washington, Éd. Institute of international economies, 1983, et d'une manière générale voir les rapports de la Banque Mondiale : *Debt and developing world* 1984 et de l'OCDE : *Endettement extérieur des pays en voie de développement*, Paris 1984, le numéro spécial de *Comercio Exterior* consacré à la dette cité précédemment.

³⁸ F. Chesnais : « Quelques remarques sur le contexte mondial de la dette des pays en développement et la nature du capital prêté » Colloque du GREITD « Dette et grands projets industriels » publié dans *Tiers Monde*, juillet-septembre 1984.

³⁹ Elle s'est accrue de 19% par an, en termes nominaux et en moyenne. Elle s'eût accrue en terme réel de 8,7% par an. (Elle a donc été multipliée par 2,1 sur la période.) Comme le taux de croissance du PNB ne s'est accrue que de 4,5% par an, la dette s'est accrue deux fois plus vite que le produit.

Argentine, elle a été multipliée par 6,4 au Brésil, par 9,5 au Mexique, par 5,9 en Argentine, en termes nominaux, alors que cette multiplication n'était que de cinq pour l'ensemble des pays sous-développés, hors OPEP.

Tableau 1

Tous les pays en développement

Rapport de la dette au PNB	14,1	15,4	18,1	21,0	20,9	22,4	26,3	31,3	33,8
Rapport de la dette aux exportations	108,9	80,0	100,2	113,1	89,8	96,8	115,0	130,8	135,4
Ratio du service de la dette	14,7	11,8	13,6	18,4	16,0	17,6	20,5	19,0	19,7
Rapport des intérêts au PNB	0,5	0,8	0,8	1,1	1,6	1,9	2,3	2,3	2,8
Encours total de la dette	68	141	204	313	430	488	546	620	686
- montants décaissés									
Dette privée en % du total	50,9	56,5	59,0	61,5	62,9	64,1	64,6	65,8	65,0

Note : Il s'agit, pour la période 1970-83. du service effectif, et non contractuel, des intérêts et de la dette et, pour 1984, de projections de obligations contractuelles correspondant aux engagements pris jusqu'à la fin de 1983, y compris les rééchelonnements négociés jusqu'à la fin de 1984

Source : Données de la Banque mondiale.

Avec de tels taux de croissance de la dette, il est logique que sa structure se soit profondément modifiée. La dette à court terme passe ainsi de 8,7% du total en 1973 à 14,6% en moyenne de 1974 à 1979, pour atteindre 18,9% en moyenne de 1980 à 1982 ⁴⁰. Le service de la dette s'alourdit non seulement parce qu'à partir du début des années 80 les taux d'intérêt réel deviennent fortement positifs, après avoir été légèrement négatifs, mais aussi parce que la part de la dette privatisée s'accroît et que l'influence d'une variation des taux d'intérêt sur le service de la dette [64] s'accroît de ce fait ⁴¹.

L'internationalisation de la plupart de ces économies, bien que forte, a été insuffisante. Les exportations ont cru insuffisamment vite. Le ratio

⁴⁰ Cline, p. 16, *op.cit.*

⁴¹ En mars 1983, l'augmentation d'un point du taux d'intérêt entraînait une augmentation des charges du service de la dette de 1,86 milliards de \$, dont 1,35 pour le Brésil, Mexique et Argentine réunis. (*The Economist*, 31 mars 1983.)

service de la dette (intérêt plus amortissement du principal) sur exportations s'est donc fortement accru, ainsi qu'on peut le constater d'après les données du F.M.I. Le ratio service de la dette/exportations était de 0,16 environ en 1973. En 1981 et en 1982, il était 0,204 et de 0,239. (pays en développement non producteurs de pétrole). La dette de son côté représentait en 1982 143,3% des exportations et 34,7% du PNB en comparaison de 115,4% des exportations et 22,4% du PNB en 1973.

Ce même ratio, mais exprimé cette fois en termes réels, s'est accru encore davantage ce qui signifie que les pays sous-développés ont de moins en moins d'érosion de leur dette : l'inflation dans les pays capitalistes développés ayant baissé fortement.

Ce ratio a augmenté relativement plus vite dans les trois pays. Il passe de 36% en 1973 à 87% en 1982 au Brésil, de 21% à 103% en Argentine et de 25% à 58% au Mexique, entre les mêmes dates.

Durant cette période, et plus particulièrement à partir du début des années 80, la dette des pays aujourd'hui les plus endettés a connu un processus d'*autonomisation* par rapport à leur système productif. Il convient de s'arrêter un moment sur ce terme. À partir d'un certain seuil, la dette tend de plus en plus à vivre par elle-même. Si les conditions extérieures se modifient, et c'est ce qui s'est passé à partir de 1979-1980, la dette non seulement se nourrit par elle-même, mais elle le fait de manière boulimique. C'est pourquoi on peut très bien avoir une désindustrialisation et une augmentation de la dette à certains moments. Le cas de l'Argentine, au début des années 80 constitue un excellent exemple. Pour autant la dette n'est pas autonome du système productif. Elle s'autonomise. Les liens existant entre d'un côté le système productif, de l'autre la dette se distendent mais ne sont pas rompus. À l'inverse les liens entre d'un côté la dette et de l'autre côté le système productif sont renforcés. Si on voulait utiliser une image, on pourrait comparer la dette à un avion venant de décoller. Le décollage, ainsi que le vol, dépendent de la puissance des moteurs (seuil absolu et relatif de la dette par rapport aux exportations, taux d'intérêt réel, cours du dollar, etc.), pour autant l'avion continue à connaître et à subir les lois de la pesanteur (système productif).

Il est certes difficile de mesurer cette autonomisation. On peut cependant construire certains indicateurs qui, sans être parfaits, peuvent donner une idée de cette autonomisation.

Le seuil au-delà duquel la dette s'autonomise, dépend de plusieurs variables (le poids de chacune d'entre elles dépend de la structure productive du pays). Enumérons-en quelques-unes :

- 1- montant de la dette, composition : court terme — long terme, taux d'intérêt fixe — taux d'intérêt flottant, part de la dette en dollar, DM, etc. ;

[65]

- 2- poids relatif de la dette et de son service par rapport aux PNB et surtout par rapport aux exportations ⁴², pourcentage des importations incompressibles par rapport à l'ensemble des importations ;
- 3- et surtout poids des facteurs externes et de leur jeu sur « 1 » et « 2 » : taux d'intérêt, taux d'inflation au Centre, évolution du commerce mondial (volume et termes de l'échange).

Le surendettement d'un pays commence lorsqu'il finance le service de sa dette par de nouveaux emprunts. L'autonomisation de la dette par rapport au système productif est un aspect de ce surendettement. Un indicateur de cette autonomisation peut être trouvé dans le ratio importations de biens d'équipement sur intérêts versés au titre de la dette.

Cet indicateur est intéressant à plusieurs titres. Les importations de biens d'équipement sont devenues incompressibles en général. La substitution des importations de biens d'équipement entraîne des importations de biens d'équipement (différents) en général supérieurs à la valeur de ces derniers substituée, cette production nécessite l'utilisation de biens d'équipement sophistiqués, difficiles à produire sur place pour des raisons d'économie d'échelle. Cette production passe par la constitution de grands ensembles, très coûteux dans l'immédiat. La substitution peut être très forte, et les importations encore plus élevées. C'est

⁴² La Corée du Sud est un exemple intéressant. Elle a une dette très importante. Pour autant elle n'a pas besoin de rééchelonner sa dette. Celle-ci, rapportée aux exportations, est beaucoup plus faible que celle des économies latino-américaines. L'évolution de ses exportations constitue un facteur favorable. La Corée a ainsi pu fortement bénéficier de la reprise américaine.

ce qui s'est passé au Brésil dans la décennie précédente. Malgré un taux de croissance très élevé de la production des biens d'équipement, on a assisté à une désubstitution apparente, pour utiliser le langage de la CEPAL, c'est-à-dire à une internationalisation accrue de ce secteur. On peut considérer que les emprunts à l'étranger servaient, au début, à accroître l'investissement, du moins en partie. L'internationalisation du processus décrit ne pouvait se réaliser que grâce à un essor des exportations et à un endettement accru. Ce dernier permettant non seulement de pourvoir à une épargne locale insuffisante⁴³, mais également à transformer l'épargne en investissement grâce aux devises obtenues pas ce biais.

On peut donc considérer qu'un lien existait à l'origine entre d'un côté l'importation de biens d'équipement et de l'autre côté l'accroissement de la dette internationale. Par la suite ce lien s'est distendu lorsque l'on est passé d'une situation d'endettement à une situation de surendettement. Il faudrait certes moduler, nuancer selon les cas, *mais on peut admettre globalement que lorsque la somme des intérêts versés au titre des emprunts dépasse le montant des importations de biens d'équipement, on assiste au début de l'autonomisation de la dette par rapport au système productif.*

D'autres indicateurs pourraient être trouvés. L'écart existant entre les taux de change officiels et ceux pratiqués au marché « noir » (légal ou quasi légal) pourrait constituer un indicateur de cette autonomisation. Il est cependant moins précis que le précédent. L'autonomisation peut se ralentir, voir s'inverser légèrement, [66] et l'écart entre les taux de change diminuer. C'est dire que cet écart traduit les tensions, l'évolution de la liquidité plutôt que celle de la solvabilité et constitue ainsi un bon indicateur de la spéculation, plutôt que de l'autonomisation.

⁴³ Cline montre qu'en général l'augmentation de l'investissement permise par l'accroissement de l'endettement, à l'origine, a suscité une hausse du taux d'épargne. Pour les 10 pays les plus endettés le taux d'épargne est passé de 20,6% en 1965-1973 à 21% en 1974-1979 après que le taux d'investissement soit passé, entre ces mêmes dates de 20,4% à 22,6% op.cit., p. 28. Tel n'a cependant pas été le cas pour le Brésil, comme le souligne fort justement J. Adda « Brésil, Corée du Sud : deux économies semi industrialisées face à la crise » 1985 miméo, à paraître dans *Critiques de l'économie politique*.

années	importations	équipements	intérêts
1973	6 192	2 143	514
1974	12 641	3 119	652
1977	12 023	3 101	2 103
1978	13 683	3 553	2 696
1979	18 084	3 732	4 186
1980	22 955	4 381	6 311
1981	22 091	4 020	9 180

Source : O Globo, 30/06/83

Cité par Millon Santos Feho, *Le financement international du projet Carajas*. Thèse Paris I. 1985, p.143

Le ratio que nous avons défini constitue un meilleur indicateur. Lorsqu'on considère le cas du Brésil, on observe que les sorties de devises dues au paiement des intérêts de la dette correspondaient au quart de la valeur des importations de biens d'équipement en 1973. Elles passent ensuite à *plus du double* de la valeur de ces derniers en 1981, soit plus de neuf milliards de dollars, 41% de la valeur de l'ensemble des importations, et dépassant pour la première fois la valeur de l'amortissement de la dette.

Le début des années 80 constitue une période charnière. *Pour la première fois les pays sous-développés deviennent fournisseurs nets de capitaux.*

Cette situation nouvelle est une traduction, sur la scène internationale, de l'autonomisation de la dette que nous avons définie. Précisons-la.

Le transfert net, ou encore le flux net de capitaux, correspond au solde des entrées de capitaux (investissements directs et en portefeuille, emprunts) et des sorties (paiement des intérêts, amortissement de la dette pour l'essentiel). Selon la Banque mondiale le transfert des res-

[67]

Tableau 3
Dette publique et privée et flux
financiers 1973-1984 (milliards de dollars US)

<i>Long-term debt and Financial flows</i>	1974	1978	1980	1981	1982	1983 <i>a</i>	1984 <i>b</i>
All developing countries <i>c</i>							
Debt disbursed and outstanding	135.4	301.2	411.6	470.1	525.6	597.6 <i>d</i>	655 <i>e</i>
Disbursements	36.4	80.6	97.5	114.2	105.6	86.4	85
(from private creditors)	25.6	61.2	69.2	85.6	75.6	55.2	55
Debt service	19.7	47.5	71.1	83.0	91.1	85.4	92
Principal repayments	13.1	31.9	40.4	44.3	45.3	40.7	42
Interest	6.6	15.6	30.7	38.7	45.8	44.6	50
Net transfer <i>f</i>	16.7	33.2	26.4	31.2	14.5	1.0	-7
Major borrowers <i>g</i>							
Debt disbursed and outstanding	85.7	183.8	249.1	287.3	318.7	367.4 <i>d</i>	400 <i>e</i>
Disbursements	23.3	48.6	57.8	71.6	59.3	42.5	40
(from private creditors)	17.4	40.0	45.0	59.1	45.1	29.1	28
Debt service	12.8	30.9	47.0	54.3	59.6	52.6	55
Principal repayments	8.4	20.6	26.6	28.1	27.6	22.1	23
Interest	4.4	10.3	20.4	26.3	31.9	30.5	32
Net transfer <i>f</i>	10.5	17.7	10.8	17.3	-0.3	-10.1	-15
Memorandum items : All developing countries							
The share of LT debt (percent)							
Public credits from financial markets	22	34	38	39	41	44	n.a.
Public credits at floating interest rates	12	22	27	30	32	36	n.a.
On concessionary terms	33	27	24	22	21	19	n.a.
From private sources	55	60	61	63	64	65	65

[68]

sources devient négatif en 1983 (cf. tableau 3).

Ce transfert net est plus important lorsque l'on considère les 13 pays sous-développés les plus endettés. Il est également plus ancien. Il devient négatif dès 1982 (-6,6 M de \$), atteint la somme de -21 M de l en 1983. L'année 1983 est symétrique de l'année 1978. En 1978 les transferts nets étaient de +21 M de \$; en 1983 ils sont de -21 M de \$, soit 42 M de \$ en moins dont 21 cette fois versés aux pays du Centre. C'est dire l'importance et la rapidité de cette inversion.

La Banque Morgan calcule ce que devrait être ce transfert pour les vingt-et-un pays les plus endettés. Ses prévisions reposent sur la condition « toute chose étant égale par ailleurs ». Cette condition est très restrictive : les rééchelonnements se multiplient, les modalités du remboursement changent, et ces prévisions sont donc critiquables. Telles quelles, elles sont cependant intéressantes. C'est pourquoi nous les reproduisons.

Bien qu'il y ait de nombreux rééchelonnements, les pays sous-développés paient. *The Economist* après avoir calculé le montant des transferts nets pour les pays latino-américains (-20 M en 1982 et -30 M de \$ en 1983), conclue « plus l'Amérique latine paie, plus sa croissance baisse, plus elle doit davantage ⁴⁴. »

Les pays sous-développés paient « insuffisamment » par rapport à ce qu'ils doivent et c'est la raison pour laquelle leur dette continue à s'accroître. Mais ils paient.

Recevant moins de prêts qu'auparavant, ils financent ce transfert en recherchant des soldes fortement positifs de leurs balances commerciales. Le déficit de ces balances était de 7,4 M de \$ en 1980, pour l'ensemble de l'Amérique latine, puis de 1,6 M de \$ en 1981. Le déficit s'est réduit puis s'est transformé en excédent, au moment où, aux États-Unis, il se creusait. L'excédent commercial atteint 9,7 M de \$ en 1982, puis s'élève à 31,2 M de \$ en 1983 ⁴⁵. Ces excédents « insuffisants »

⁴⁴ *The Economist*, 31 mars 1983.

⁴⁵ A. Ferrer : « Deuda, sobrenia y democracia en America Latina », *Commerce Extérieur*, op.cit., p. 990.

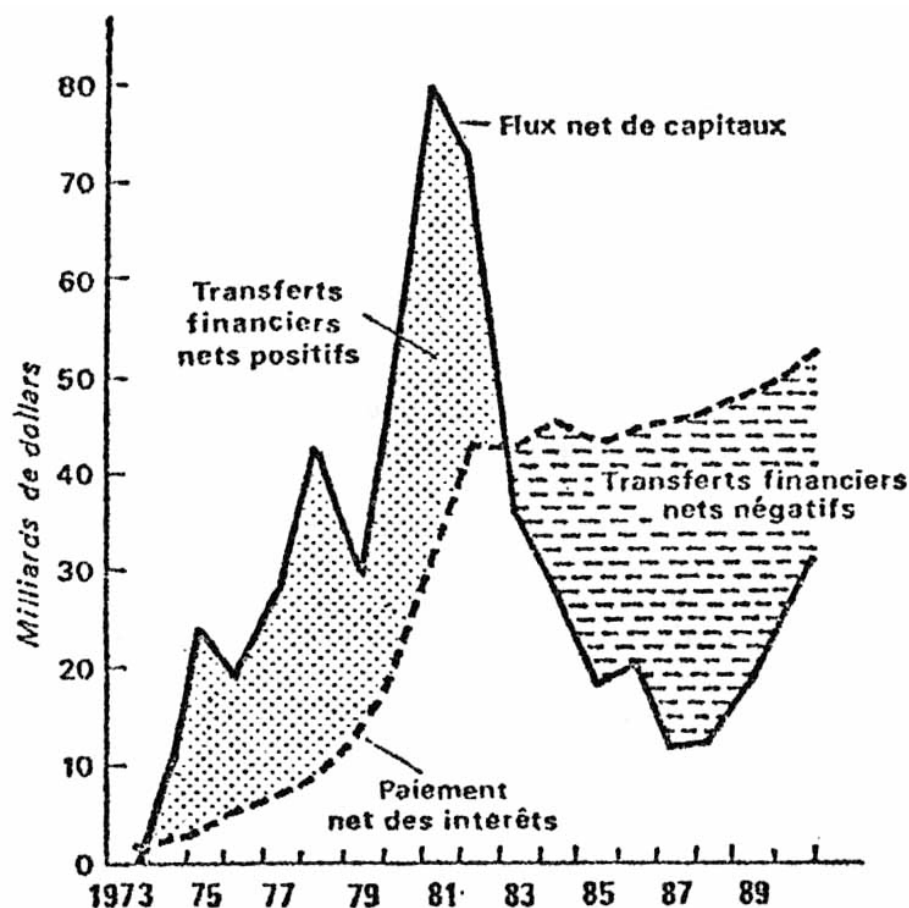
sont en général obtenus au moyen d'une réduction drastique des importations, et par une augmentation beaucoup plus faible des exportations.

Cette modification substantielle des balances commerciales, ce nouveau « pompage financier » accompagnent et alimentent les modifications qu'on observe dans le circuit des capitaux au niveau international, comme nous le verrons par la suite.

II

1. Nous avons défini la dollarisation que les économies les plus endettées connaissent. Elle traduit une perte de souveraineté monétaire, et à terme, politique. Cette dollarisation doit être comprise comme un processus ; on ne peut donc la concevoir comme étant achevée. Plus précisément, suite à ce processus, la monnaie évolue entre deux extrêmes. Elle n'est ni une monnaie pleinement souveraine, ni une pseudo monnaie. Si elle [69] devait atteindre ce dernier extrême, la souveraineté monétaire disparaîtrait et les problèmes politiques qu'entraînerait une telle situation seraient tels que le problème à traiter deviendrait différent. La dollarisation, en dehors de ce cas limite, entraîne un affaiblissement substantiel de la souveraineté monétaire, non sa disparition, et ce qu'il devient intéressant à analyser ce sont les mécanismes qui suscitent cet affaiblissement.

Graphique 1
Transferts nets des 21 plus grands pays emprunteurs



Les causes de dollarisation sont à [70] la fois structurelles et conjoncturelles. Structurelles car elles traduisent plus ou moins la place que ces économies occupent dans l'économie mondiale. Le dollar n'est pas le franc, à fortiori le peso. Des déficits budgétaires et commerciaux des USA participent à la hausse du cours du dollar. Des déficits, bien plus réduits, en France entraînent un affaiblissement du Franc ⁴⁶. Cet exemple simple révèle combien une monnaie est tributaire de la place qu'occupe l'économie au niveau industriel et financier, dans l'économie mondiale. Nous savons que cette dernière doit être perçue comme structurée et hiérarchisée. La place particulière que les économies sous-

⁴⁶ P. Salama : « France : le taux de change et sa manipulation » *Critiques de l'économie politique*, n° 19, octobre-décembre 1984, Éd. La découverte.

développées, y compris semi-industrialisées, dans l'économie mondiale explique fondamentalement certaines des atrophies de leur « monnaie ». La monnaie est dès l'origine amputée d'une de ses fonctions. Elle n'est pas réserve de valeur et, si elle l'est, c'est à la condition qu'elle soit indexée au cours de l'inflation et/ou au cours du dollar. Elle est également menacée de voir ses autres fonctions s'affaiblir et, en ce sens, pour ces raisons structurelles, la dollarisation est potentielle.

C'est sur ce terreau que la dollarisation a pu se développer ces dix dernières années. Les politiques économiques suivies, quelque aient été leurs fondements ⁴⁷, ont en général abouti à *une surévaluation des monnaies* des pays semi-industrialisés ⁴⁸ pendant une phase bien précise, qui va des années 1975 au début des années 1980, et qui correspond à une période qu'a connue l'économie mondiale qu'on caractérise d'économie d'endettement international sur liquide ⁴⁹.

La surévaluation des monnaies. S'est accompagnée souvent mais irrégulièrement de taux d'intérêt réels supérieurs à ceux pratiqués dans les marchés internationaux.

Au-delà des raisons qui fondaient ces politiques économiques, on peut observer que ces politiques cambiaire et monétaire avaient un double avantage :

— *d'un côté* elles incitaient les entreprises à emprunter à l'extérieur. Le marché financier est comme un miroir : il renvoie l'image, mais inversée ; pour autant, celle-ci peut-être déformée. Dire qu'une monnaie est surévaluée pourrait être équivalent de dire que d'autres sont sous évaluées, et notamment celle dans laquelle vont s'opérer les emprunts, à savoir le dollar. Mais, en l'occurrence, le miroir, dans ce cas, est

⁴⁷ Monétaristes avec l'expérience chilienne et sa variante Argentine, ou non. Pour une étude approfondie des politiques économiques suivies en Amérique Latine, voir plus particulièrement les travaux de S. Lichtenszenn : « Sobre el enfoque y el papel de las políticas de estabilización en América Latina » *Economía de AL CIDE*, n° 1 1978, « América Latina en la dinámica de la crisis financiera internacional » *cide* n° 10 1983, « De las políticas de estabilización a las políticas de ajuste » CIDE CET 1984.

⁴⁸ Cline, *op. cit.*, P. Salama : « Endettement et accentuation de la misère », Colloque du GREITD, *Tiers Monde*, 1984, *op. cit.*

⁴⁹ On aura compris qu'il ne s'agit pas ici d'une référence aux travaux de Hayek. Voir Aglietta : « Les régimes monétaires de crise », *Critiques de l'économie politique*, n° 26-27, Éd. La découverte 1984.

déformant. La sous-évaluation de l'une n'est pas la surévaluation de l'autre. Les monnaies sont davantage surévaluées que la simple sous-évaluation du dollar le laisserait supposer, car cette surévaluation est le produit d'une politique systématique.

Si on considère que ces parités vont se maintenir, les emprunts en monnaie étrangère ont un coût peu élevé. C'est dire que la fixation de telles parités est bénéfique pour l'emprunteur. Également, lorsque les taux d'intérêt sur les marchés financiers internationaux sont plus faibles que ceux pratiqués sur les marchés nationaux, il est plus intéressant de rechercher des financements extérieurs qu'intérieurs. Cette seconde raison doit cependant être [71] nuancée. La politique économique en matière de taux d'intérêt a en général été irrégulière : quelques fois les taux d'intérêt étaient inférieurs, d'autres fois supérieurs à ceux pratiqués sur les marchés financiers internationaux. Mais même lorsque ces taux étaient inférieurs, la dimension des marchés financiers internationaux comparée à celle des marchés locaux et à la capacité d'épargne du pays incitait les entreprises à rechercher des financements extérieurs.

— *d'un autre côté* elles incitaient les entreprises et les particuliers à placer leur argent dans leur pays, fût ce dans des comptes dollar (le cas du Mexique à cet égard est très intéressant ⁵⁰, plutôt qu'à le transférer à l'étranger.

Cette politique économique va favoriser les emprunts sur les marchés financiers internationaux. Et, en ce sens si l'endettement a pour origine le fonctionnement de régimes d'accumulation excluant, dévoreurs de devises ⁵¹, il se développe grâce à la mise en place de politiques cambiales et monétaires de ce type.

Il suffit que la confiance dans la parité soit altérée pour qu'on assiste à des fuites massives de capitaux, à des dévaluations en chaîne, et à la fixation de taux de change... sous- évalués.

⁵⁰ R. Paniagua-Ruiz : « Crise financière et problème de la dette : les limites de l'intervention publique entre 1978 et 1981 au Mexique », Colloque du GREITD, *Tiers Monde*, op. cit. et sa thèse : *État et Capital : le cas du Mexique*, Université de Picardie 1984.

⁵¹ P. Salama : « Endettement et disette urbaine ? », *Critiques de l'économie politique*, Éd. La découverte, n° 25, 1983.

De même que dans le cas précédent, la sous-évaluation n'est pas le simple reflet de la nouvelle surévaluation du dollar. Elle est davantage que la simple surévaluation du dollar le laisserait supposer. Le miroir est à nouveau déformé et l'image qu'il renvoie résulte également du poids acquis par l'endettement, des modifications survenues dans le contexte international.

Avant d'étudier les conséquences d'une telle inversion, revenons un instant sur les raisons, souvent cachées, d'une politique de surévaluation. Celles-ci décelées, on comprendra mieux les conséquences que le passage d'une sur-évaluation à une sous-évaluation entraînent.

La sur-évaluation de la monnaie constitue un moyen pour les Gouvernements de se procurer des devises. Lorsque le crédit de l'État est entamé auprès des banquiers internationaux et que cela se traduit par une détérioration des conditions d'emprunt (hausse du *spread*), il devient intéressant de faire faire les emprunts par d'autres, notamment les grandes entreprises publiques.

D'un côté l'État incite les entreprises à emprunter à l'étranger en instituant un avantage de change, et quelques fois de taux d'intérêt, d'un autre côté l'État *tente de récupérer* le produit au moins partiel de ces emprunts, une fois financées les importations pour lesquelles ces emprunts ont été faits, ou temporairement avant qu'elles ne le soient et au besoin en les retardant, en émettant des certificats *indexés* non seulement sur le taux d'inflation, mais aussi et surtout sur le cour du dollar.

Une partie du passif des entreprises devient dollarisée, du fait des emprunts à l'étranger, mais une autre partie de l'actif devient également dollarisée grâce aux prêts à la Banque Centrale ⁵². Avec le produit de ces emprunts, la Banque Centrale peut augmenter ses réserves ⁵³ et emprunter à nouveau, dans de meilleures conditions, ou/et financer le service de sa dette.

[72]

⁵² Cette liaison n'a pas existé dans tous les pays endettés. Dans certains, par exemple la Colombie, seul le produit des exportations donna lieu à ce type de certificat. Les importateurs devaient acquérir ces derniers pour effectuer leurs achats à l'étranger.

⁵³ Voir la série d'articles parus dans : *Le système monétaire international face aux déséquilibres*, Éd. Economica, 1983.

Cette politique économique établit un lien étroit entre endettement extérieur et endettement intérieur. Il s'agit là d'une liaison nouvelle, souvent négligée dans les analyses.

Les conséquences de cette liaison dette extérieure — dette intérieure sont importantes. Nous allons les analyser à présent.

2-A. Co-administration avec le Fonds Monétaire International et souveraineté budgétaire altérée sont souvent associées. Les gouvernements des pays les plus endettés doivent souscrire à certains engagements : réduction du déficit budgétaire et de certaines dépenses publiques (subventions aux produits de première nécessité), contrôle de la masse monétaire et des ses composantes, ouverture plus large aux échanges extérieurs ; c'est à partir de programmes de ce type qu'ils obtiennent à la fois des crédits du Fonds et la possibilité d'entamer des discussions concernant des rééchelonnements avec les Banques internationales.

Une ingérence de ce type dans la définition de la politique budgétaire, voire monétaire et industrielle, réduit la souveraineté du pays. Il serait pourtant insuffisant de rester à cette concrétisation sans en rechercher les origines. Que le Fonds puisse imposer ou non, en totalité ou en partie, la politique d'austérité qu'il préconise, la souveraineté budgétaire est atteinte dans ses fondements dès lors qu'une liaison étroite s'établit entre endettement extérieur et endettement intérieur. Dans ce cas en effet *la dette extérieure dollarise une partie substantielle de la dette intérieure.*

La dette intérieure dollarisée et son évolution vont dépendre du cours du dollar et des taux d'intérêt, et il ne s'agit pas d'une influence marginale puisque qu'au Brésil par exemple la dette indexée au cours du \$ s'élève à 12 milliards de \$ ⁵⁴, soit le double de la base monétaire. La maîtrise de cette fraction dollarisée échappe aux Gouvernements puisqu'elle dépend de variables qui se déterminent à l'extérieur du pays.

La part occupée par le service de la dette intérieure dans l'ensemble des dépenses publiques augmentera lorsque le cours du dollar et/ou les taux d'intérêt s'élèveront. La hausse absolue et relative de ces charges

⁵⁴ « Stabilization policies in Brazil », p. 8, *World Financial Markets*, juillet 1984.

financières pèse sur les autres composantes des dépenses publiques. Si l'ensemble des dépenses publiques doit être réduit, la hausse d'une de ses parties conduit à une baisse plus élevée des autres. Les investissements publics, le budget de fonctionnement sont davantage réduits que ne l'est l'ensemble des dépenses publiques.

Systématisons davantage : si les dépenses publiques dépendent d'une politique économique définie par le FMI (l'extérieur), si les charges de la dette interne augmentent (toujours l'extérieur), les autres composantes des dépenses publiques constituent de plus en plus un solde et le contrôle national du budget se réduit comme peau de chagrin. De tels mécanismes expliquent que les politiques déflationnistes préconisées, voire imposées par le FMI soient en fait beaucoup plus importantes que ne le laisserait supposer la simple lecture de la réduction du déficit budgétaire. La limitation de ce déficit conduit à des baisses drastiques des dépenses d'investissement et de [73] fonctionnement et donc à une réduction sensible des traitements versés aux agents de l'État, à une augmentation des licenciements.

Une situation de ce type ne saurait évoluer linéairement pour deux raisons. La première concerne l'évolution des composantes des dépenses publiques. Leur réduction massive ne peut aller au-delà de certaines limites. C'est un tel constat que fait la Morgan Bank qui écrit : qu'au Brésil « ni l'alourdissement de la fiscalité, ni les réductions de salaires ne peuvent donner plus qu'ils n'ont déjà donnés » (sic) ⁵⁵, que l'obstacle réside aujourd'hui dans les charges de la dette dollarisée ⁵⁶. Désindexer la dette interne dollarisée du cours du dollar pose cependant de multiples problèmes. La difficulté principale réside dans les conséquences financières pour les entreprises ayant en portefeuille de nombreux certificats valant dollar. C'est pourquoi la solution à ce type de problème passe vraisemblablement par la refonte du système financier, par une dérégulation plus accentuée, par l'apparition de nouveaux produits financiers dont l'objectif serait de socialiser la destruction

⁵⁵ *Op. cit.*, p. 10.

⁵⁶ La Banque Morgan écrit : The biggest, and so far insurmountable obstacle to reducing the overall déficit is the servicing of the enormous cruzeiro — denominated debt of the Brazilian public sector — almost of it indexed », *op. cit.*, p. 7.

(partielle en les désindexant) de ces créances ⁵⁷. Mais créer de nouveaux produits financiers, à l'égal de ce que font les banques américaines pour socialiser leurs créances douteuses ⁵⁸ et provoquer la mutation d'un système financier jeune et fragile constituent des objectifs extrêmement difficiles à réaliser dans le contexte actuel. C'est pourquoi des variantes sont recherchées telles celles qui consisteraient à indexer le cours de la monnaie à celui du dollar ⁵⁹ et ce faisant à éliminer le problème de la dollarisation partielle des bilans et du budget en le généralisant.

La seconde raison est plus directement politique. Une réduction drastique des dépenses publiques constitue un facteur puissant d'appauvrissement. De ce fait, une politique déflationniste de ce type est susceptible d'entraîner *un déficit de légitimation accru*. C'est un point que nous développerons dans la dernière partie, mais notons dès à présent que la contradiction entre d'une part la venue de gouvernements plus démocratiques que ceux qui précédaient et d'autre part la perte de légitimité qu'une telle politique d'austérité serait susceptibles d'entraîner, se trouve déguisée. Il manque — heureusement — la possibilité pour ces Gouvernements de procéder par la voie de la répression. Celle-ci a précisément abouti aux impasses dont ces Gouvernements héritent aujourd'hui.

L'affaiblissement de la souveraineté budgétaire provient avant tout de la perte de contrôle de la gestion de la dette interne, du fait de sa dollarisation partielle. Accepter les contraintes que tente d'imposer le FMI ne fait qu'accentuer cet affaiblissement, le précipite, mais ne le provoque pas.

B. L'apparition (et le développement) de ce type de pseudo-dollar a également des conséquences très importantes sur la rentabilité des entreprises et par contre coup sur les conditions de vie des travailleurs.

⁵⁷ Voir par exemple M. C. Tavares : « Indexacao total terá consecuencias impreviseis », *Economia em perspectiva*. Conselho regional de economia — SP, n° 9, décembre 1984.

⁵⁸ S. Monnier et C. Passadéos : « Gestion de l'insécurité bancaire et comportement des banques », Colloque du GREITD *Tiers Monde*, *op. cit.*, et N. Dinbudak et O. Pastré : « Innovations technologiques et innovations financières aux États-Unis : vers la disparition d'une industrie bancaire spécifique », *Revue Française d'études américaines*, novembre 1984.

⁵⁹ Tavares, *op. cit.*

D'un côté elle tend à *financiariser* davantage certaines entreprises (c'est-à-dire à augmenter la part des actifs financiers dans les actifs totaux), d'un autre côté elle conduit [74] à des réductions importantes de salaire, à des licenciements, bref à une réduction drastique des charges salariales.

Les entreprises qui ont emprunté à l'extérieur connaissent une dollarisation de leur passif. Lorsque la monnaie locale connaît des dévaluations par rapport au dollar, la dette — exprimée en monnaie nationale — s'élève et les charges financières s'accroissent.

On reconnaîtra aisément le mécanisme que nous avons décrit précédemment. Mais ici la situation est à la fois plus nette et plus complexe.

Elle est plus nette dans la mesure où les charges financières représentent *une part croissante de l'affectation de la plus-value*. Le secteur financier s'alimente, toujours plus, de la valeur créée dans le secteur productif. Certes cette évolution participe d'un mouvement général que rappelle à juste titre F. Chesnais lorsqu'il écrit : « la modification dans la répartition du Revenu National américain... est la suivante : les revenus tirés des prêts d'argent à intérêt ont représenté 5,1% du RN en 1970, 8,5% en 1980 et 9,6% en 1982 ⁶⁰ ». Mais, pour reprendre son expression, le « pouvoir oppressif du capital rentier » est ici bien plus important puisqu'il a dépendu et continue de dépendre non seulement des taux d'intérêt mais également du cours de la monnaie vis-à-vis du dollar. Le retournement de la situation au niveau international s'accompagne de dévaluations massives, qu'il provoque en partie, d'une sous-évaluation quasi systématique des monnaies et, consécutivement, d'un alourdissement des charges de la dette, d'une accentuation du pouvoir oppressif de ce capital argent de prêt. Et, selon le principe des vases communicants, la part de la plus-value qui aurait pu être affectée aux investissements, se réduit. Cette baisse relative se transforme en baisse absolue lorsque la masse de la plus-value augmente insuffisamment ou se réduit. C'est ce qui se passe au niveau macro-économique lorsque des politiques déflationnistes dominent, et à un niveau microéconomique lorsque les réductions d'investissement, contraintes par le défaut de financement suffisant, conduisent à des pertes de compétitivité des entreprises.

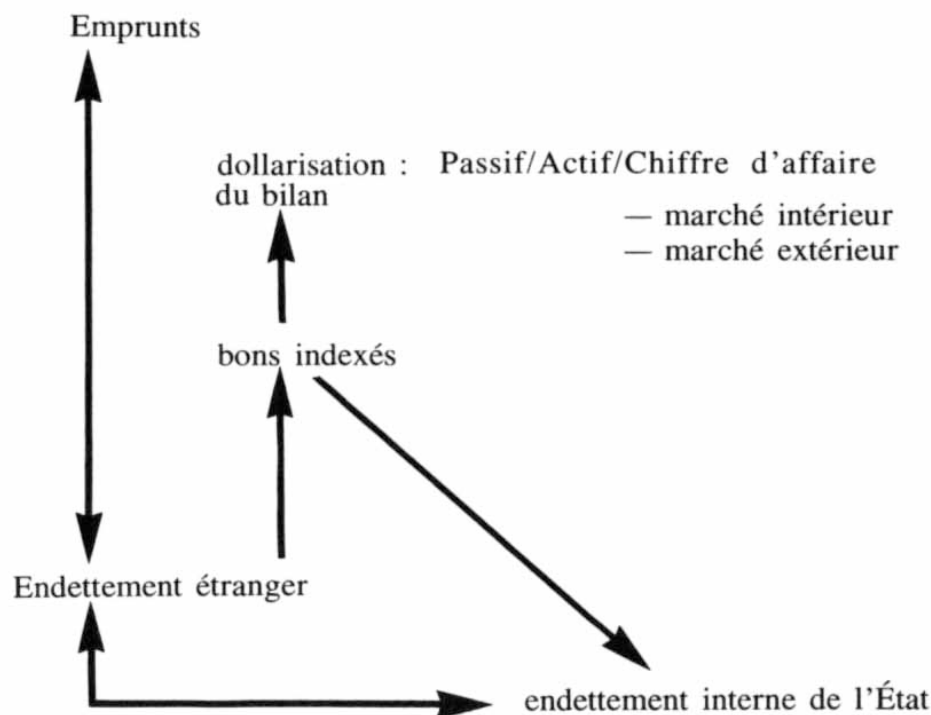
⁶⁰ Chesnais, *op. cit.*, p. 530.

La situation est également plus complexe. Il faut distinguer plusieurs cas : les entreprises ont acquis ces pseudo-dollars soit en prêtant à l'État, soit en les achetant sur le marché financier, et ont donc dollarisé une partie de leur actif, et celles qui ne l'ont pas fait ou peu ; les entreprises qui ont une activité exportatrice importante et celles qui n'en ont pas une.

Le charge financière dollarisée correspond au solde entre l'actif et le passif dans le premier cas. Lorsque le passif l'emporte sur l'actif, la charge financière de la dette qui est dollarisée est positive, négative dans le cas inverse. On comprend dès lors que les entreprises puissent avoir intérêt à se « *financiariser* » en achetant ces certificats sur le marché financier. Elles tirent alors un bénéfice de l'évolution vers le bas de la monnaie locale face au dollar. Ainsi, dans des conditions de plus en plus difficiles de réalisation de la plus-value, suite au rétrécissement du marché intérieur, des entreprises [75] peuvent être incitées à suivre cette voie et à se procurer une partie substantielle de leurs bénéfices d'un capital qui au lieu de s'investir, se métamorphoserait en capital de prêt. Ce faisant, ces entreprises participent du pompage de la plus-value produite dans d'autres entreprises, à leur avantage cette fois.

Lorsque des entreprises ont une activité exportatrice importante elles connaissent moins de difficultés puisqu'une partie de leur chiffre d'affaire est dollarisée et bénéficie donc de la hausse du cours du dollar. Cette dollarisation peut, au moins en partie, sinon davantage, compenser la dollarisation de leur passif.

Pour résumer, nous aurons le schéma suivant :

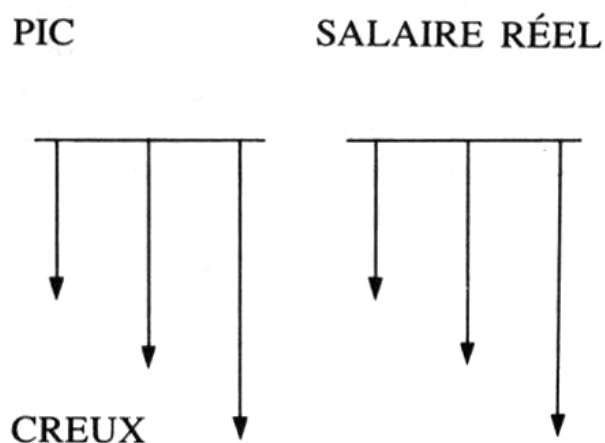


Le poids de la dollarisation est ainsi fonction du solde entre l'actif et le passif dollarisés, de la part prise par les exportations dans le chiffre d'affaire.

Les conséquences de cette dollarisation sont importantes. Comme nous venons de la voir, elle incite les entreprises à se « financieriser ». Elle conduit également à une gestion différente de la force de travail.

Le mécanisme est semblable à celui analysé auparavant. La dollarisation d'une partie des dépenses publiques conduisait à une réduction relative, voir absolue, des dépenses destinées aux investissements publics et au fonctionnement, à une baisse du pouvoir d'achat et à une augmentation du chômage. La dollarisation du bilan conduit, certes de [76] manière différenciée selon les cas, ou ne conduit pas nécessairement si l'entreprise est financierisée ou travaille pour les marchés extérieurs, à *rechercher un exutoire soit dans l'appauvrissement des travailleurs, soit dans la hausse des prix.*

On peut établir une relation entre le pic (taux de change sur-évalué) et le creux (taux de change sous-évalué) du taux de change et le taux d'appauvrissement *.



Nous aurons :

Comme on peut le voir sur le schéma, nous avons mis un signe d'interrogation sur la partie droite, afin de souligner que si le taux de change influe sur le taux de salaire réel, il n'est pas la seule variable à la faire. Les dévaluations augmentent les charges financières des entreprises qui sont le plus dollarisées, conduisent à rechercher une compensation dans la réduction des charges salariales par des licenciements et par des réductions du salaire réel.

En raison de l'ampleur des dévaluations effectuées et de l'espace temps très court dans lequel elles ont eu lieu, l'effet d'une variation du taux de change sur le taux de salaire acquiert une importance nouvelle. Il faut se garder cependant de ne mettre en avant que cette relation. Les dévaluations incitent les entreprises à réduire leurs charges salariales, mais cette volonté rencontre, ou peut rencontrer des obstacles venant

* Dans des études précédentes (*op. cit.*), nous utilisions le terme « exploitation » au lieu « d'appauvrissement ». Ce terme était inadéquat, ou alors il aurait fallu montrer qu'à cette réduction de salaire allait correspondre une baisse de la valeur de la force de travail, ce qui était pour le moins prématuré. C'est pourquoi nous préférons utiliser le terme moins précis « d'appauvrissement ».

de la combativité des travailleurs. Ces obstacles sont représentés par la variable « x ». ⁶¹

Lorsque la réduction des charges salariales est obtenue et qu'elle se généralise à l'ensemble de l'économie, elle accentue les effets déflationnistes déjà décrits et, selon un mécanisme keynésien classique, elle se retourne contre les employeurs également : la réduction de la demande effective conduit à une baisse des profits, sauf pour les entreprises travaillant pour les marchés extérieurs *.

Lorsque la réduction des charges salariales ne peut être obtenue suffisamment compte tenu de la variation des changes et de la résistance [77] ouvrière, la recherche d'un minimum de profit passe par une accélération de la hausse des prix, alors même que les politiques d'austérité se donnent pour objectif de la réduire. La variation des prix constitue alors un autre exécutoire à la baisse des profits qui, combinée à la réduction des charges salariales, permet à l'entreprise de survivre. L'incapacité de mener soit l'un, soit l'autre, soit les deux à la fois conduit à la disparition de l'entreprise ou à sa financiarisation.

On arrive ainsi au cercle vicieux suivant :

- la politique déflationniste s'accompagne de dévaluations massives,
- celles-ci alourdissent les coûts (importations et charges financières), baissent la rentabilité du capital et conduisent à une réduction des charges salariales et à une accélération de la hausse des prix,
- cette dernière devrait conduire à une nouvelle dévaluation qui, à nouveau alourdirait les coûts etc..

⁶¹ G. Mathias et P. Salama : « Heurts et malheurs de couches moyennes au Brésil », *Tiers Monde*, 1985.

* Les entreprises produisant des biens durables sont également affectées. Les couches moyennes ont en effet vu leurs salaires se réduire

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[78]

[79]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

DOSSIER : développement : la crise des modèles

“L’évolution des moyens de paiement dans le commerce Est-Sud.”

Frédéric BRONNER

[Retour au sommaire](#)

Si la première caractéristique du commerce Est-Sud est constituée par l’étroitesse du marché considéré, la seconde tient, sans conteste possible, à son caractère éminemment politique, et ce, même si l’on constate de plus en plus, de la part des pays socialistes, une volonté de sortir des traditionnelles relations commerciales à « bénéfice mutuel » entre pays « amis » ou « frères ».

Le poids du fait politique dans les relations commerciales des pays socialistes est tel que ceux-ci, lorsqu’ils ont véritablement commencé à la fin des années 1950 à vouloir commercer avec les pays du tiers monde (notion qui n’a jamais été reconnue à l’Est), n’ont pas trouvé d’autres solutions pour assurer le financement de ce commerce, que d’appliquer avec ces pays qui « s’ouvraient » à l’Est, leur propre système de paiement à savoir le « clearing ».

Un accord de clearing est un accord passé entre deux banques centrales de pays à monnaies non convertibles prévoyant l’échange de marchandises sans transfert monétaire entre les deux pays.

Au titre de cet accord, chaque banque centrale ouvre dans ses livres des comptes établis au nom de son partenaire sur lesquels viennent s’inscrire, au débit : les exportations et au crédit : les importations. Une liste des produits seuls concernés par cet accord est jointe au contrat.

Tous ces comptes ont une durée de vie limitée, souvent fixée à un an, généralement assortie d'un encours maximum.

Le solde apparent au bout de cette période doit être réglé, soit en marchandises, soit en devises libres, le tout étant (ou n'étant pas) assorti d'intérêts.

Une unité de compte est ensuite désignée avec la documentation [80] commerciale exigée (en général des lettres de crédits régies par les « règles et usances » de l'I.C.C. de Paris).

La banque centrale qui reçoit un tel accreditif en inscrit le montant dans la colonne débit du compte établi au nom de son partenaire et règle en monnaie locale l'exportateur bénéficiaire de cet accreditif. La banque centrale du pays qui émet ces lettres de crédit inscrit, bien entendu, le montant de ces dites lettres de crédit dans la colonne crédit de son partenaire, et reçoit de son compatriote importateur les devises locales correspondantes.

On pourrait continuer ainsi la description du mécanisme qui fait intervenir des taux d'intérêt (souvent matérialisés par des variations de dates d'inscription dans les comptes) différents, des balances matières, etc., mais cela n'aurait pas ici un grand intérêt.

Ce que nous voudrions souligner, c'est l'aspect bilatéral évident qui préside à ce type d'accord et qui correspond à une situation économique bien précise de la part des deux partenaires, reflet d'un souci réciproque de protection de marchés qui n'est lui-même que l'expression des difficultés communes aux pays socialistes et aux pays en voie de développement dans les domaines de l'infrastructure commerciale, des disponibilités en devises fortes et de la volonté de s'assurer des débouchés à plus ou moins long termes afin d'assurer leur développement.

Ces accords de clearing ne sont pas une invention des pays socialistes (le premier a été signé en novembre 1931 entre la Suisse et l'Autriche), et le commerce international a essentiellement fonctionné après la deuxième guerre mondiale avec des accords de ce type et ce, jusqu'à la fin des années cinquante. Mais ils ont constitué jusqu'à une période récente, pratiquement le seul moyen efficace pour les pays socialistes de s'implanter d'un point de vue commercial dans des pays qui avaient été longtemps considérés comme des « chasses gardées » des anciennes puissances coloniales ou des États-Unis. Il est intéressant de remarquer

à ce propos que les pays en voie de développement faisant partie d'une zone monétaire précise n'ont que très rarement signé des accords de ce type. Et que leur sortie de ces zones monétaires était souvent pour eux le premier pas vers la conclusion d'accord de clearing. La sortie d'une zone monétaire était souvent la conséquence d'un changement politique majeur se caractérisant généralement par une orientation socialiste ou révolutionnaire du nouveau gouvernement qui se tournait pour différentes raisons vers les pays socialistes.

Si ce type d'accord a rempli et continue de remplir dans bien des cas, son rôle et prouvé son efficacité, il est apparu depuis quelques années qu'il ne correspondait pas exactement à l'instrument idéal capable d'assurer le paiement de l'ensemble des exportations des pays concernés.

En effet, le système de clearing est relativement bien adapté au financement des échanges des produits de bases et même de certains produits manufacturés payables à l'expédition voire même à 180 ou 360 jours. Le système se complique au point de ne plus paraître adapté [81] dès que l'on touche aux échanges de biens d'équipements, d'installations « clés en mains » ou d'installations majeures destinées à assurer le développement d'une industrie, d'une région voire même du pays tout entier. On ne vend pas des céréales comme l'on vend un barrage. Et le développement de l'industrie et de la technologie des pays socialistes comme celui des pays du tiers monde les ont conduit à rechercher d'autres systèmes de règlements très souvent inspirés des moyens mis en œuvre par les pays capitalistes. Il est important de signaler que ces accords de type occidental sont établis parallèlement à des accords de clearings classiques.

Le cas de l'Inde est très éloquent à cet égard.

L'Inde a un accord de clearing avec l'URSS qui fonctionne particulièrement bien (c'est-à-dire sans déséquilibre majeur ou structurel) depuis plusieurs années. L'URSS a cependant ouvert une ligne de crédit de deux milliards de US \$ à l'Inde destinée à financer la deuxième phase de l'aciérie de Visakhapatnam dans l'état d'Andhra Pradesh. Ces crédits, bien sûr, ne peuvent être utilisés que pour l'achat d'équipements soviétiques. Une première tranche de 140 millions de US \$ a été mise en place en prévoyant un remboursement sur 20 ans à 2,25% d'intérêt.

De la même façon, la Tchécoslovaquie a accordé un prêt de cinquante cinq millions de Nairas (soixante millions de dollars environ) au Nigéria sur dix ans à trois et demi pour cent afin de financer une usine destinée à la fabrication d'outils à mains et de machines.

Nous avons dénombré plus d'une quinzaine d'accords de ce type signés depuis des deux dernières années.

Ces prêts sur protocole, ces « *soft loans* » sont donc maintenant devenus pour les pays socialistes un moyen relativement classique de financer leurs exportations concernant des projets d'envergure. En fait, ils correspondent tout à fait à la tradition de bilatéralisme qui a toujours régit les échanges extérieurs des pays socialistes. De plus, ils permettent aux pays de l'Est de s'aménager des ressources en devises sur des projets qu'ils n'auraient sans doute jamais eu l'occasion de faire passer dans des conditions plus classiques. Enfin, ils leur permettent de comparer leur technologie à celle des pays occidentaux.

Par ailleurs, les pays socialistes ont plus facilement que d'autres, recours au troc ou plus simplement à la compensation pour remporter certains marchés du tiers monde.

L'aspect extrêmement centralisé de leur économie leur permet, en effet, de réaliser nombre d'opérations liées qui seraient impensables ou pour le moins beaucoup plus difficilement réalisables en économie de marché. Il est beaucoup plus facile, en effet, à une centrale de commerce extérieur d'un pays socialiste détenant des créances sur un pays qui ne propose en paiement que du café ou des clous de girofle, de décider les intervenants nécessaires (banque du commerce extérieur, centrale d'achat des produits considérés), à les aider à réaliser l'opération qu'à un concurrent occidental qui risque de se voir opposer les scrupules de ses pouvoirs publics [82] face à une opération vivement condamnée par les règles du FMI et du GATT. C'est ainsi que l'URSS a signé avec l'Uruguay un accord de troc concernant 120 millions de \$ dans chaque sens et prévoyant l'échange d'agrumes, de lait et de textiles Uruguayiens contre des machines et des équipements soviétiques. Comme tous les trocs modernes, cet accord fonctionne sur la base d'un compte bloqué auprès d'une grande banque occidentale. La République Démocratique Allemande a livré en 1983-1984 à la Tanzanie une usine textile, des produits pharmaceutiques, des équipements médicaux et

10 000 bicyclettes et a repris dans le cadre d'un troc du café, du thé, du coton et du tabac.

Il est évident que la grande vague de bilatéralisme dans laquelle est pris le commerce international depuis le milieu des années soixante-dix, vague qui ne fait que s'amplifier, touche aussi bien les pays socialistes que les pays occidentaux.

Et des pays, comme l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande dans lesquels certains pays socialistes (essentiellement les « petits » pays européens du CAEM) avaient réussi à s'implanter de façon classique, en réelle concurrence avec les pays occidentaux en demandant depuis 1982 à leurs fournisseurs de pratiquer des compensations sous formes de contre achats, ont immédiatement trouvé avec les pays socialistes des partenaires compréhensifs. Il est à noter par ailleurs que la spécificité des produits de compensation impliqués dans ces accords est telle que souvent les centrales de commerce extérieur des pays de l'Est concernées ont fait appel à des sociétés de compensation occidentales pour la réalisation de leurs obligations. Ne nous méprenons pas. Les pays de l'Est n'ont pas particulièrement mieux réussi que leurs concurrents occidentaux dans le domaine des contrats de compensation. Ils se sont plus simplement maintenus et ce changement important dans les techniques du financement du commerce avec le Sud ne les a pas pris de court et les a vu s'adapter avec une facilité surprenante de la part de pays que l'on présente souvent comme figés ou bloqués par leurs bureaucraties et leurs habitudes.

Cette facilité ou cette volonté d'adaptation est encore plus évidente dans certains financements « testés » sur des pays « amis ».

C'est ainsi que la Bulgarie a signé un accord avec le Nicaragua prévoyant essentiellement un crédit de cent quarante millions de \$ pour l'aménagement d'un port en eau profonde, une usine hydroélectrique de trente-sept mégawatts et onze autres projets industriels ou agricoles de moindre importance. (Pour chacun de ces projets, la Bulgarie ne fournit qu'une partie des équipements). Il s'agirait là d'une ligne de crédit « classique » si elle n'était pas assortie d'une clause de remboursement prévoyant qu'une partie des paiements (38 millions de dollars en fait) s'effectueraient en café, coton et minerais.

Ce souci d'adaptation n'est pas seulement le fait des « petits » pays socialistes puisque l'URSS vient de signer avec le Brésil un contrat

particulièrement significatif. Cette fois-ci, c'est le pays du tiers monde qui livre l'équipement sophistiqué, en [83] l'occurrence quatre plates-formes de forage d'une valeur de 730 millions de dollars et qui recevra, sur trois ans, et pour une somme équivalente des produits comme du pétrole et divers équipements.

En fait, ce qui semble finalement le plus surprenant dans les techniques de financement maintenant utilisées par les pays socialistes pour commercer avec les pays du tiers monde, c'est essentiellement leur ressemblance de plus en plus grande avec les techniques utilisées par l'occident. Cette ressemblance a deux raisons convergentes. D'une part, la crise mondiale pousse les pays sous-développés (et nombre de pays industrialisés) au bilatéralisme. D'autre part, les pays socialistes se sont rendus compte qu'en appliquant certaines méthodes de financement classiques ou pour le moins orthodoxes aux yeux d'institutions comme le FMI, ils pouvaient trouver des solutions originales à des problèmes nouveaux compte tenu du niveau de développement qu'ils ont atteint et qui est maintenant proche sur bien des points de celui des pays développés. Il est à cet égard significatif qu'un pays traditionnellement considéré comme particulièrement « évolué » à l'Est, la Hongrie, monte aujourd'hui, avec la Colombie ou la Thaïlande, des protocoles financiers particulièrement sophistiqués faisant intervenir la Banque Mondiale et des consortiums bancaires dirigés par l'Arab Banking Corp. d'une part et la Crédit Bank of Japan d'autre part.

Nous commençons cette étude en remarquant le caractère marginal du commerce Est-Sud, nous aimerions la terminer en insistant sur le fait que « le tiers monde est devenu véritablement l'un des enjeux de la compétition Est-Ouest, voire, plus spécifiquement, de l'affrontement soviéto-américain » (M. Lavigne, *op. cit.*).

Les pays socialistes sont en mesure aujourd'hui de satisfaire la plupart des besoins des pays du tiers monde, souvent, il est vrai, en leur proposant des matériels moins sophistiqués (mais n'est-ce pas dire dans bien des cas, mieux adaptés ?) que ceux des pays occidentaux. Ils se sont dotés d'un arsenal financier qui est pratiquement au niveau de celui des pays capitalistes. Les notions de service après vente, de formation paraissent maintenant évidentes aux yeux de toutes les centrales de commerce extérieur. En un mot, sur le plan commercial et financier, la plupart des pays de l'Est deviennent de véritables concurrents à part entière. La meilleure preuve nous est donnée par l'assimilation qui est

faite dans le tiers monde bien souvent entre l'Est et l'Ouest, seulement considérés comme deux parties d'un même Nord.

BIBLIOGRAPHIE

PASZYNSKI (M.), « The concept of New International Economic Order and the Socialist Countries », *Development and Peace*, 1980, 1, p. 26-41.

PRIMAKOV (E.), « La loi de l'inégalité du développement et les destins historiques des pays en [84] développement », *Mirovaia ekonomika i mejdunaronye otnosheniia*, 1980, 12, p. 28-47 (en russe).

TIRASPOLSKY (Anita), « Le CAEM et ses partenaires privilégiés du Tiers monde : Angola, Éthiopie, Mozambique, Yémen du Sud, Afghanistan », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 274, juin 1983. p. 3-34.

VALKENIER (Elizabeth Kridl), *The Soviet Union and the Third World : an Economic Bend*, New York, Praeger, 1983, 189 p.

LAVIGNE (Marie), « Les relations est-sud dans l'économie mondiale », *Recherches économiques et sociales*, n° 11-12, 3^e et 4^e trimestre 1984, La documentation française, pp. 43-58.

BEAUCOURT (Chantal), « L'offre et la demande de produits agricoles en URSS et en Europe de l'Est à moyen et long terme », in *Agriculture et agro-industrie dans les relations franco-soviétiques*, Paris, Université de Paris I, 1984, p. 153-168.

CROSNIER, (M.A.), « La dépendance économique de Cuba », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 239, avril 1980, p. 3-40.

OCDE, *Perspectives de la production et des échanges agricoles de l'URSS*, Paris, 1983, 131 p.

VANOUS (Jan), « Comparative Advantages in Soviet Grain and Energy trade », *Centrally Planned Economies Current Analysis*, Wharton 10 septembre 1982 (repris dans Financial Times, 17 septembre 1982).

LAVIGNE (Marie), « Économie internationale des pays socialistes », Paris, Armand Colin, 1985, 258 p.

HANNIGAN (J.), McMillan (C.), « The Soviet Union and World Trade in Oil and Gas », in *The Soviet Impact on Commodity Markets*, ed. by M. Kostecki, London, Macmillan, 1984, p. 68-99.

SIMANOVSKI (S.), « Développement des relations entre les pays de l'Est et les pays en développement dans le domaine du transfert de technologie », *Commerce Extérieur*, 1983, 3, p. 28-35.

McMILLAN (Cari), *The Political Economy of Tripartite (East-West-South) Industrial Cooperation*, Research Report, n° 12, janvier 1980, Ottawa, Carleton University, Institute of Soviet and East European Studies, 40 p.

An Assessment of the Afghanistan Sanctions : Implications for Trade and Diplomacy in the 1980's, Congressional Research Service, Washington, 1981, 133 p.

KANET (Roger E.), « Soviet and East European Arms Transfers to the Third World : Strategic Political and Economic Factors », in OTAN, *Les relations économiques extérieures des pays du CAEM : signification et conséquences dans une perspective mondiale*, Bruxelles, 1984, p. 171-174.

MENON (Rajan), « The Soviet Union, the Arms Trade, and the Third World », *Soviet Studies*, vol. 34, n° 3, July 1982, p. 377-396.

TIRASPOLSKY (A.), « CAEM-Tiers monde : un tournant dans la politique d'aide économique », *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 236, janvier 1980, p. 3-46.

[85]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

DOSSIER : développement : la crise des modèles

“Tiers-Monde et endettement : la diversité des situations.”

**Richard ARTEAU, Nadir HADDAM
et Denis PERREAULT**

[Retour au sommaire](#)

La compréhension et l'analyse de la dette des pays du Sud a trop souvent été réduite à un simple galvaudage quantitatif et à des « slogans chiffrés » tout aussi incomplets, voire contradictoires, les uns que les autres. Cette approche réductionniste qui cache une idéologie qui n'ose pas dire son nom ⁶², même si elle réussit à tirer la sonnette d'alarme ne nous fait découvrir que la « pointe de l'iceberg ».

Sous le vocable « dette du Tiers- Monde » se cachent des réalités diverses et souvent opposées. Il s'agit dans cet article d'introduire un certain nombre d'éléments et de facteurs explicatifs afin d'évaluer la complexité du phénomène.

L'un des points que nous voulons souligner dans le texte, c'est que les problèmes d'endettement pour les pays du Sud ne sont pas principalement liés à la masse de la dette elle-même, mais davantage aux modalités de paiement et à la gestion de celle-ci. L'examen des politiques standard d'ajustement structurel imposés selon les critères draconiens de performance par les institutions financières internationales, en

⁶² Voir le dossier du *Monde Diplomatique*, mai 1985, « Le tiersmondisme, une bête à abattre », pp. 13-35.

particulier le FMI et la Banque Mondiale, révèle par ailleurs la ligne à laquelle doivent se conformer les pays débiteurs, en dépit de ces différences.

[86]

Tableau I
Part des principales monnaies dans la dette publique à long terme
1974-1983

	1974	1975	1 976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Dollars U.S.	65.1	69.0	70.3	67.8	64.8	66.8	68.1	71.8	73.4	76.3
Deutsch marks	8.8	7.3	7.6	8.2	9.2	8.6	7.3	6.3	6.0	4.8
Yen japonais	3.8	3.8	4.1	5.4	7.2	5.9	6.9	6.2	6.0	6.0
Francs français	4.3	4.3	4.1	4.4	4.8	4.9	4.6	3.8	3.6	2.9
Livre sterling	5.6	4.3	3.3	3.1	2.7	2.5	2.3	1.9	1.6	1.5
Francs suisse	0.8	0.7	0.8	1.1	1.6	1.5	1.3	1.4	1.3	1.0
Dollars canadiens	1.5	1.5	1.5	1.3	1.1	1.1	1.1	1.1	1.0	0.9
Autres	10.1	8.9	8.4	8.6	8.7	8.8	8.4	7.6	7.2	6.5
TOTAL	100	100	100	100	100	100	1 00	100	100	100

Source : Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, 1985, p. 22.

[87]

I. Sur la composition de la dette

Pour de nombreux pays du Sud, la conjonction de plusieurs facteurs a rendu très difficile le remboursement de la dette extérieure. Mentionnons tout d'abord la récession mondiale des dernières années qui entraîna un déclin des revenus d'exportation provoquant de sérieux déséquilibres de balance de paiements. Ensuite, les fortes variations à la hausse des taux d'intérêts, surtout à la fin des années soixante-dix. Ici, nous faisons plus particulièrement allusion aux taux d'intérêt et à la politique monétaire états-unienne puisque la part du dollars US dans

l'ensemble de la masse monétaire en ce qui concerne la dette publique à long terme des pays du Sud passe en 1974 de 65.1% à 76.3% en 1983. Le tableau suivant montre l'évolution de la part des principales unités monétaires impliquées dans la dette publique à long terme des pays du sud.

Ainsi, pour l'ensemble des pays en développement, le taux d'intérêt flottant sur les prêts en pourcentage de la dette publique passe en 1974 de 16.2% à 42.7% en 1983 ⁶³.

Mentionnons également l'abandon, à l'aube des années soixante-dix, du système de Bretton Woods (parités fixes et convertibilité du dollars US en or) qui assurait une certaine régulation du système monétaire international et dont la conséquence fut, au courant de la décennie, de faire valser vers le bas la valeur relative de plusieurs unités monétaires, et ce, de façon plus marquée par les pays du sud. Ceci rendra la tâche encore plus difficile aux pays devant rembourser leur dette en dollars américains ⁶⁴.

Puis, le premier choc pétrolier de 1973 et l'inflation galopante qui marqua la décennie furent autant de facteurs déterminants dans la crise des paiements de la dette des pays en développement.

Dans l'ensemble

En ce qui a trait à la composition financière de la dette, ce qui caractérise la crise actuelle est moins la croissance de la masse du crédit que les conditions d'octroi et de remboursement de celui-ci ⁶⁵. Le graphique I illustre bien la situation pour la période des années soixante-dix, début quatre-vingt. Alors que l'accroissement annuel de la dette connaît une nette décélération à la fin de la décennie, le paiement du service de la dette (amortissement — intérêts) continue d'augmenter à grande vitesse pour finir par se stabiliser dans les années 80.

⁶³ Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, p. 21.

⁶⁴ Voir à ce sujet l'article de P. Salama, dans ce même numéro.

⁶⁵ On se référera ici à l'excellent article de M.-F. L'Héritau, « Endettement et ajustement structurel : la nouvelle canonnière », in *Tiers Monde*, Tome XXIII, n° 91, juillet-septembre 1982, p. 517.

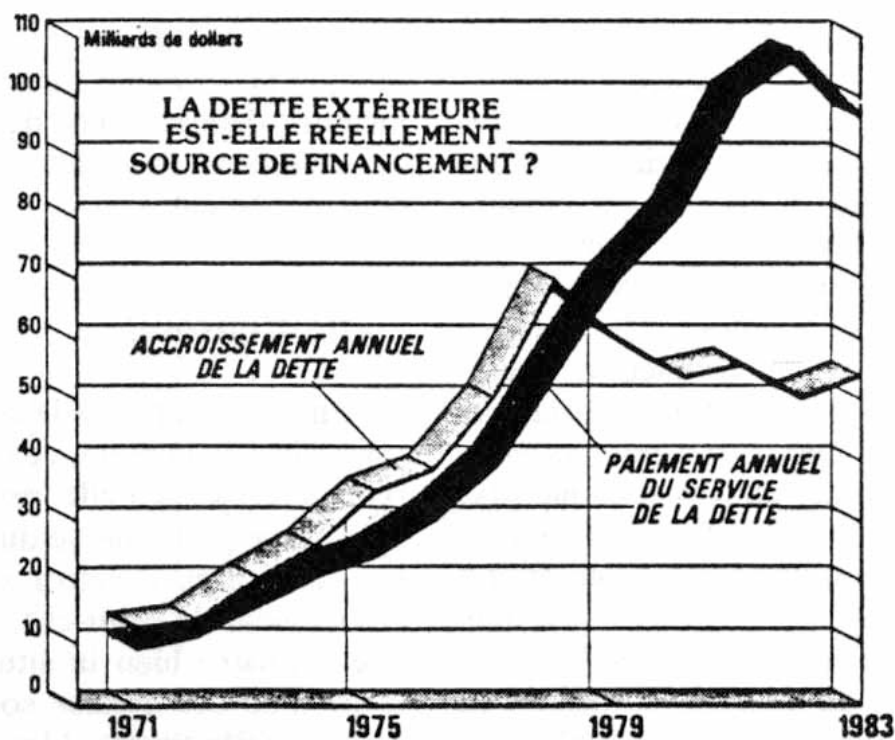
On peut donc retenir le point important suivant : le problème de l'endettement des « PVD » n'est pas lié à un surendettement excessif, ni même croissant, mais bien à la conjugaison d'une série de facteurs à la fois endogènes, particuliers à chaque pays, et exogènes, énumérés ci-haut, dont le plus important est sans contredit la croissance phénoménale du service de la dette.

L'alourdissement du service de la dette peut en partie s'expliquer par la privatisation croissante des sources de financement extérieur (Cf. Tableau II). Ainsi la part des créances des grandes banques privées [88] internationales passe de 46% en 1971 à 63% en 1980 ⁶⁶. Ce qui s'est traduit par des conditions d'emprunts de plus en plus difficiles (et selon le risque) : taux d'intérêts plus élevés et délais de paiements plus courts que ceux des prêts de source publique. On verra alors s'accroître la part des prêts à courts termes dans la dette totale, ce qui est un facteur déterminant dans la crise des paiements et va provoquer une réaction en chaîne de renégociations et de rééchelonnements des dettes jamais vu auparavant. Nous y reviendrons.

⁶⁶ On peut attribuer la cause de cette stabilisation du service de la dette à l'intense récession que connue l'économie mondiale en 1982. Ainsi, depuis les deux dernières années, on a vu descendre de plusieurs points les taux d'intérêts et l'inflation à l'issue de la récession. Ce qui n'a en rien aidé les pays du Sud puisque la récession fit stagner ou reculer la production, faisant ainsi chuter les revenus d'exportation.

Graphique I.

Dettes et service de la dette des « PVD » 1970-1983



Source : OCDE, 1984.

Le service de la dette comprend le remboursement du capital et des intérêts. L'estimation ci-dessus porte sur 146 pays et territoires en voie de développement. On peut dire, à la lecture de ce tableau, qu'à partir de 1979, au titre de la dette extérieure, commence un "définancement" des pays emprunteurs

Pour l'ensemble des pays du Tiers-Monde, les effets de cette croissance soutenue du service de la dette se traduisent, en première analyse, par une détérioration de la capacité de remboursement de la dette. Le tableau II retrace, pour la période 1970-1983, l'évolution de quelques indicateurs de la dette pour l'ensemble des « PVD ».

II. Impacts différenciés : inégalité et diversité des situations

Bien sûr, les chiffres présentés jusqu'ici reflètent une moyenne pour l'ensemble des « PVD ». Le niveau de la dette extérieure ainsi que les problèmes occasionnés par celle-ci

[89]

Tableau II.
Indicateurs de la dette des « PVD »
1970-1983

	1970	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983 ^a
Rapport de la dette au PNB	13,3	14,0	15,4	16,6	18,1	19,3	19,5	19,2	21,9	24,9	26,7
Rapport de la dette aux exportations	99,4	63,7	76,4	79,6	84,7	92,9	83,7	76,1	90,8	108,7	121,4
Ratio du service de la dette (b)	13,5	9,5	11,1	10,9	12,1	15,4	15,0	13,6	16,6	19,9	20,7
Rapport des intérêts au PNB	0,5	0,7	0,8	0,8	0,9	1,0	1,3	1,5	1,9	2,2	2,2
Encours total de la dette - montants décaissés (milliards de \$)	68,4	141,0	168,6	203,8	249,8	311,7	368,8	424,8	482,6	538,0	595,8
Dettes publique	33,5	61,2	71,6	83,5	99,8	120,1	136,0	157,5	172,3	190,9	208,5
Dette privée	34,9	79,8	96,9	120,3	150,0	191,6	232,8	267,3	310,3	347,1	387,3

Note : Les calculs ont été effectués pour un échantillon de 90 pays en développement.

a) Estimations

b) Rapport des paiements d'intérêt et de l'amortissement aux exportations

Sources : Rapport sur le développement dans le monde 1984, Banque Mondiale.

[90]

varient considérablement d'un pays à l'autre.

Il est courant de voir catégoriser les « PVD » en trois groupes : les pays à faible revenu (pays moins avancés ou PMA) tels le Sénégal, le Soudan et la Bolivie ; les pays à revenu moyen-inférieur, tels que le Philippines et la Jamaïque ; les nouveaux pays industrialisés (NPI), tels la Corée du Sud, le Brésil et le Mexique. Le tableau III nous fait constater les impacts différenciés de l'endettement.

Ainsi, concernant les pays à faible revenu, on constate que pour un niveau d'endettement plus élevé en Asie qu'en Afrique, l'impact de la dette sur les pays africains est beaucoup plus désastreux, ce qui n'a pas toujours été le cas. En 1970, le ratio de la dette sur les exportations pour les pays d'Asie à faible revenu était de 183.6 alors qu'il tournait autour de 75 pour les pays africains. La crise mondiale faisant rage, les proportions se sont inversées au cours des années 70 début 80, pour atteindre un rapport dette/exportation de 100 pour l'Asie et de 278.1 pour l'Afrique (catégorie faible revenu). Malgré certaines difficultés, l'Asie s'est donc placée dans une meilleure position que l'Afrique. Pour ces derniers, les revenus d'exportations ont considérablement chutés contrairement aux pays asiatiques (voir le graphique III sur le pouvoir d'achat des exportations).

Les données comparables pour les N.P.I. sont très révélatrices. Avec des niveaux d'endettement dix fois supérieur aux pays africains à faible revenu, le ratio dette/exportation demeure relativement stable. Donc, à première vue, la situation des N.P.I. ne semble pas être désastreuse ou ne semble pas se détériorer sauf si on spécifie ces chiffres au niveau de chaque pays de ce groupe et si l'on effectue un regroupement plus régional.

Ce nouveau regroupement nous montre que les pays d'Asie sont moins touchés par les problèmes d'endettement que les « PVD » de l'hémisphère occidental (Amérique latine et Caraïbes). Ces derniers ont beaucoup plus de problèmes à rencontrer les échéances (en fait, trois ou quatre grands débiteurs viennent surévaluer les statistiques pour l'hémisphère occidental : ce sont le Brésil, l'Argentine, le Mexique et le Venezuela).

La classification reste donc encore insuffisante puisqu'on retrouve dans chaque groupe de profondes inégalités dans les performances économiques et une grande diversité dans les modèles de développement industriel suivis par chaque pays ⁶⁷. De cette façon, par exemple, l'impact de la dette extérieure sur le Brésil est loin d'être comparable aux effets de la dette sur la Corée du Sud, tous deux pourtant désignés sous la dénomination de Nouveaux pays industriels.

Les différences constatées, que reste-t-il donc à déduire de tout cela ? En fait, à notre avis, deux points se détachent des considérations soulevées. Premièrement, les recettes/solutions ne peuvent être uniformes, ni essentiellement « économiste ». Les statistiques ne permettent certes pas, d'évaluer entièrement une situation, mais ici elles permettent de démontrer l'évidente hétérogénéité des situations. Il faudrait tenir compte du social, du politique, [91] de l'histoire de chaque pays débiteurs.

Deuxièmement et paradoxalement, les situations vécues par les « P.V.D. » sont tellement dissemblables que l'éventualité, la menace de l'émergence d'un cartel des débiteurs reste très peu probable à court et à moyen terme. Cette initiative, vite refoulée, demeure l'initiative des pays les plus durement touchés comme le Brésil qui, en 1982, a dû consacrer 88 \$ au Service de la dette pour chaque 100 \$ de revenu d'exportations et l'Argentine qui ne touchait plus que 6 cents sur chaque 100 000 \$ d'exportation, à consacrer aux besoins d'importation ⁶⁸.

L'issue partielle aux problèmes de paiement des pays les plus endettés fut, on le sait, les renégociations et le rééchelonnement de dettes où les pays concernés, les grandes banques privées et les institutions financières internationales — BM/FMI — optèrent, bon gré mal gré, pour les règlements au cas par cas, tuant dans l'œuf l'hypothétique cartel des débiteurs.

⁶⁷ Pour des données précises sur la diversité des situations de chaque pays, voir : Banque Mondiale, *World Debt Tables, 1984-1985*.

⁶⁸ Conseil économique du Canada, « *Les relais de la reprise* », 21^e exposé annuel, 1984, p. 68.

Renégociations et conditionnalité

Régler cas par cas les problèmes de paiements de dette n'implique pas nécessairement que les négociations de rééchelonnement aboutiront dans le sens de la spécificité de chaque pays impliqués, bien au contraire. À cet égard, l'intervention du FMI (et de son complément, la Banque Mondiale) sont déterminantes.

Lors des renégociations de dettes, le FMI, gendarme des finances internationales, est présent aussi bien dans les cas impliquant les créditeurs officiels que les créditeurs privés. Conformément à ses statuts, le rôle premier du FMI sera de rétablir le plus rapidement possible l'équilibre comptable de la balance des paiements d'un pays qui éprouverait des problèmes à cet effet, et ce, en excluant toute mesure protectionniste.

Mais au-delà des problèmes comptables et des coûts financiers, le problème de la dette et des rééchelonnements se traduit aussi en prix à payer en terme de structure. C'est ainsi qu'endettement et ajustement structurel (politique prescrite par le FMI et la Banque Mondiale) s'harmonisent pour devenir une « nouvelle façon de faire respecter les règles du jeu de la communauté internationale » ⁶⁹.

Les recettes appliquées par le FMI aux pays surendettés reposent sur trois principes fondamentaux issus de la doctrine néo-libérale qui fait des ravages partout dans le monde depuis la stagflation des années soixante-dix et la crise du « fordisme ».

- 1) Principe des avantages comparatifs et de l'ouverture des frontières (théorie de la dotation en facteurs de production développée par E. Heckser et B. Olin) ;
- 2) Principe de lutte à l'inflation, celle-ci étant causée, selon le schème monétariste, par une demande globale trop élevée et par un laxisme dans la politique monétaire ;
- 3) Promotion de l'entreprise privée et du profit seuls générateurs de croissance. À cet effet, le FMI prescrira une réduction des dépenses publiques.

⁶⁹ L'HÉRITEAU, M.-F., *Loc. cit.*, p. 518.

L'octroi de crédit supplémentaire du FMI aux pays connaissant des problèmes de paiements du service de la dette dépendra donc de la [92]

Tableau III

Indicateurs de la dette pour les pays en développement, 1970-1984

Groupes de pays	1970	1974	1976	1978	1980	1981	1982	1983	1984
A) Asie : pays 3 faible revenu									
1) Ratio de la dette/PNB	7.0	7.2	8.2	7.8	7.8	8.1	8.8	9.0	9.7
2) Ratio dette/exportations	183.6	128.4	131.6	123.1	96.7	89.5	95.1	98.9	100.0
3) Ratio service de la dette	12.4	7.8	7.7	7.2	8.0	9.3	10.9	8.3	8.4
4) Ratio intérêts/PNB	0.2	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
5) Dette totale	12.0	18.0	22.0	29.0	38.0	40.0	43.0	46.0	53.0
6) % de la dette privée	6.9	5.4	4.1	5.6	17.3	14.7	13.6	13.9	16.7
B) Afrique : pays 3 faible revenu									
1) Ratio de la dette/PNB	17.5	23.8	27.7	26.9	39.8	43.4	47.7	52.0	54.5
2) Ratio dette/exportations	75.2	99.5	135.3	162.3	175.8	216.5	260.6	279.5	278.1
3) Ratio service de la dette	6.1	8.6	8.5	9.6	12.5	13.8	15.7	16.5	19.9
4) Ratio intérêts/PNB	0.5	0.7	0.6	0.7	1.3	1.2	1.1	1.4	2.1
5) Dette totale	3.0	7.0	10.0	15.0	21.0	23.0	25.0	25.0	27.0
6) % de la dette privée	33.5	39.3	36.6	38.9	29.8	29.3	26.9	22.4	18.4
C) Principaux exportateurs de biens manufacturés									
1) Ratio de la dette/PNB	16.2	18.0	20.1	22.1	22.8	24.7	27.9	34.4	37.6
2) Ratio dette/exportations	91.5	76.0	90.9	92.4	77.3	81.7	97.1	105.2	109.1
3) Ratio service de la dette	15.1	13.7	14.2	17.7	16.1	17.1	19.3	16.2	16.0
4) Ratio intérêts/PNB	0.7	1.1	1.1	1.4	2.0	2.5	2.9	2.9	3.6
5) Dette totale	24.0	57.0	82.0	124.0	167.0	191.0	216.0	242.0	267.0
6) % de la dette privée	73.2	75.5	75.9	76.7	77.0	77.8	78.6	78.5	76.9
D) Autres pays 3 revenu intermédiaire									
1) Ratio de la dette/PNB	21.4	20.3	21.1	24.9	29.7	33.4	40.2	47.5	53.0
2) Ratio dette/exportations	111.0	88.7	98.3	122.7	120.7	136.4	155.4	175.5	183.9
3) Ratio service de la dette	13.6	11.4	14.8	20.9	17.2	20.8	22.7	23.1	24.9
4) Ratio intérêts/PNB	0.8	0.9	1.0	1.3	1.9	2.4	3.1	3.3	3.9
5) Dette totale	12.0	21.0	27.0	43.0	68.0	79.0	89.0	98.0	108.0
6) % de la dette privée	42.9	42.1	43.8	47.8	51.0	51.6	51.5	49.6	49.3

[93]

E) Pays exportateurs de pétrole : revenu intermédiaire

Groupes de pays	1970	1974	1976	1978	1980	1981	1982	1983	1984
1) Ratio de la dette/PNB	18.4	18.0	22.4	30.1	24.7	24.9	32.0	39.9	43.8
2) Ratio dette/exportations	115.3	67.2	102.1	136.0	87.4	98.5	123.7	157.8	164.2
3) Ratio service de la dette	18.1	11.0	14.5	22.9	17.8	19.8	25.0	26.1	28.1
4) Ratio intérêts/PNB	0.7	0.9	1.1	1.6	2.1	2.2	3.1	3.3	4.0
5) Dette totale	18.0	38.0	63.0	103.0	136.0	155.0	174.0	208.0	232.0
6) % de la dette privée	57.2	63.3	66.5	67.7	69.4	71.2	71.8	75.3	75.1
F) Ensemble des pays en développement									
1) Ratio de la dette/PNB	14.1	15.4	18.1	21.0	20.9	22.4	26.3	31.3	33.8
2) Ratio dette/exportations	108.9	80.0	100.2	113.1	89.8	96.8	115.0	130.8	135.4
3) Ratio service de la dette	14.7	11.8	13.6	18.4	16.0	17.6	20.5	19.0	19.7
4) Ratio intérêts/PNB	0.5	0.8	0.8	1.1	1.6	1.9	2.3	2.3	2.8
5) Dette totale	68.0	141.0	204.0	313.0	430.0	488.0	546.0	620.0	686.0
6) % de la dette privée	50.8	56.5	59.0	61.5	62.9	64.1	64.6	65.8	65.0

Source : Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, 1985, p. 24.

vigueur avec laquelle les pays appliqueront les mesures prescrites par celui-ci.

Conclusion

Comme nous l'avons indiqué, le problème est aujourd'hui moins lié à un « surendettement excessif » qu'à la conjugaison d'une série de facteurs endogènes et exogènes : économie mondiale en crise, modèle de croissance industrialiste fort consommateur de capital mais aussi une hausse vertigineuse des taux d'intérêts, privatisation/bilatéralisation de la dette, réduction des échéances de celle-ci, etc... Ces derniers éléments sont déterminants dans la croissance phénoménale de la dette des P.V.D. ⁷⁰.

⁷⁰ Pour un point du « Prime Rate », le Brésil, l'Argentine et le Mexique doivent 1.47 milliard U.S. de plus...

La réflexion ainsi que les ébauches de solutions concernant le problème de l'endettement ne peuvent se réduire à des considérations strictement économiques sans risquer de nouvelles tensions dans le système international. La simplicité et l'uniformité du « diagnostic » et des solutions/recettes des experts du couple « BM/FMI » tranchent avec la complexité des situations spécifiques à chaque groupe de pays, voire même à chaque pays.

Comme nous avons pu le constater, il n'y a rien de comparable entre un N.P.I. semi-industrialisé et un P.M.A. dont la croissance reste négative. Comment peut-on appliquer les mêmes « remèdes de cheval » à la Corée du Sud dont le développement [94] continu est doublé d'une croissance positive élevée, au Mexique bien « installé » dans le processus mais dont la croissance stagne et au Niger bloqué dans son développement ?

Il est, à notre avis, trop simpliste de préconiser la réduction des dépenses publiques, la limitation voire l'abandon du subventionnement à la consommation de produits de base, la diminution des masses salariales et des importations, la dévaluation des monnaies locales ⁷¹ etc..., au nom de la sacro-sainte réalité des prix et des avantages théoriques des politiques de « laisser-faire ». L'impact de ces mesures se répercute négativement sur la demande intérieure et engage ces pays dans un processus de désindustrialisation très sensible aujourd'hui, surtout en Amérique Latine. Il s'agit en réalité, plus d'une sanction à une forme de développement de moins en moins exportatrice, qu'une crise des modèles d'industrialisation du « fordisme périphérique ». C'est l'asphyxie de ces nouvelles formes d'industrialisation dans les Tiers-Mondes par le report de la crise du centre vers le périphérie ⁷².

Au plan socio-politique, la surveillance et l'ingérence des experts financiers du F.M.I. dans les comptes nationaux, condition exigée lors du rééchelonnement de la dette, limitent la marge de manœuvre et la

⁷¹ Il existe déjà une sous-valorisation des monnaies locales par rapport au \$ États-Unis qui, lui, est surévalué à cause de la forte demande des pays endettés, entre autres. Ce double phénomène accentue considérablement à lui seul, les charges financières.

⁷² LIPIETZ, A., « Le fordisme périphérique étranglé par le monétarisme central », in *Amérique Latine*, No 16, (octobre-décembre 1983), pp. 32-43. Voir aussi l'article de A. Lipietz dans ce numéro.

souveraineté nationale, exacerbent les conflits sociaux existants, remettant ainsi en cause, à terme, la légitimité et la stabilité fort précaire des États du sud.

Août 1985.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[95]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

DOSSIER : développement : la crise des modèles

“Crise fiscale et endettement. Le cas de la Côte d’Ivoire.”

Bonnie CAMPBELL

[Retour au sommaire](#)

Peut-on s’attendre à ce qu’une issue de la « crise » des pays du Tiers-Monde vienne des interventions des organismes de financement internationaux existants à l’heure actuelle ? Une perspective historique suggère à notre avis que non. Au contraire. Au plus, pouvons-nous prévoir une prolongation de la situation actuelle et non une sortie, et ceci pour deux raisons, rattachées entre elles :

1) à cause de la nature même de ces organismes ;

2) du fait que le processus d’endettement loin d’être conjoncturel, renvoie à des causes structurelles et profondes, reflétant le mode d’intégration de ces régions au système et marché international il y a des décennies — voire des siècles.

Depuis quelques années, c’est vers les organismes de régulation du système financier international mis en place par les puissances occidentales pour gérer leurs intérêts dans la période après la deuxième guerre mondiale, que de nombreux observateurs se tournent dans l’attente de « solutions » aux problèmes aigus de l’endettement du Tiers-Monde.

[96]

L'analyse de la crise fiscale d'un État africain, la Côte d'Ivoire, pays mis en avant jusqu'à très récemment comme cas de « miracle » économique, mais dont la dette extérieure en 1984 dépassait six milliards de dollars, peut être le point de départ pour analyser un exemple de la profondeur des contradictions des formes d'accumulation qui ont caractérisé certains pays d'Afrique durant les années 1960 et 1970. Ce sujet peut être également l'amorce d'une interrogation qui suggérerait que, loin de représenter une solution, les organismes de financement internationaux, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, sont plutôt les architectes de nouvelles contradictions et inégalités. Celles-ci résultent des mesures imposées au pays du Tiers-Monde comme condition d'accès aux ressources financières nécessaires pour rembourser leur dette. Ces mêmes conditions sont en même temps un instrument central dans la tentative de reproduire un nouvel ordre économique international et une constellation de forces politiques et sociales favorables aux couches dominantes dans les pays occidentaux les plus puissants.

La Côte d'Ivoire, pays ouest africain qui a atteint des taux de croissance aussi incontestables que remarquables durant les années 1960 et au début des années 1970, si l'on s'en tient aux indicateurs macro-économiques, fait face à l'heure actuelle à une crise fiscale dont la gravité est comparable au cas les plus extrêmes tels le Brésil et le Mexique.

Les taux de croissance ivoiriens étaient basés avant tout sur un nombre limité de cultures d'exportation, notamment le café, le cacao et le bois. À titre d'exemple : en 1960 les exportations de café et de cacao représentaient 78% de la valeur des recettes d'exportation du pays. Malgré les stratégies de diversification adoptées par la suite, ces deux produits représentaient encore 58% des recettes en 1979. À la fin des années 1970 c'est sur le café et le cacao que reposaient les revenus monétaires d'entre 400 000 et 600 000 familles et par conséquent, les moyens d'existence de plus de quatre millions de personnes sur une population estimée à 8 262 000 habitants en 1980.

La prolongation pendant près de deux décennies après l'indépendance politique obtenue de la France le 7 août 1960, de formes d'accumulation basées sur l'application de techniques extensives dans le secteur de l'agriculture d'exportation, par la subordination de ce secteur au

secteur industriel, a permis la reproduction et l'élargissement des bases sociales du groupe de planteurs ivoiriens qui prit la direction du mouvement pour l'indépendance politique et accéda au pouvoir, et explique la stabilité politique pour laquelle la Côte d'Ivoire est citée comme modèle.

Les revenus considérables tirés du secteur d'exploitation étaient suffisants dans un premier temps, pour permettre le renforcement du groupe dominant des planteurs. Progressivement toutefois, et principalement au cours de la deuxième décennie, les mécanismes d'appropriation se sont diversifiés permettant l'extension et la diversification du groupe au pouvoir. Dans le même temps des [97] ressources très importantes réalisées à partir du secteur d'exportation continuaient à être transférées via les structures étatiques de commercialisation (telle la Caisse de Stabilisation) vers le secteur industriel naissant, contrôlé presque exclusivement par des intérêts étrangers, qui émergea dans le cadre et comme l'extension du réseau commercial créé et dominé par des sociétés de traite coloniale.

À la fin des années 1970, certains observateurs continuaient à qualifier l'expérience de « miracle ivoirien ». Quelques années plus tard ces mêmes sources devaient conclure que le pays était en situation critique et devait réclamer de nouveaux prêts pour payer les intérêts dus ou pour rembourser les arriérés. (*Actuel Développement*, ministère de la Coopération, Paris, n° 61, juillet-août 1984, p. 15.

Comment caractériser la crise actuelle ?

S'agit-il réellement d'un événement récent ? Si la baisse des prix des principaux produits d'exportation vers 1978 l'ont rendue manifeste, les origines semblent beaucoup plus profondes et résident dans l'essoufflement d'un « modèle ». Comment caractériser ce modèle et les formes de pouvoir politique sur lesquelles reposait ce modèle ? Quel est le rôle du financement international et du processus d'endettement pour ce qui est de la détermination des conditions de dépassement des limites de ce « modèle » ? Quelles formes de pouvoir accompagneront ces conditions et par quels moyens se reproduiront les nouvelles alliances au pouvoir ?

Il s'agit là de quelques-unes des questions que nous avons tenté d'aborder au cours d'une recherche dont il ne sera possible ici que de résumer les grandes lignes *.

Pour résumer schématiquement ce qui est en fait un processus beaucoup plus complexe :

1) En Côte d'Ivoire, le développement du secteur industriel a été basé sur des transferts toujours croissants de ressources en provenance du secteur

2) Ces transferts qui furent obtenus par le mécanisme de politiques de prix et de subventions, ont donné lieu à une stagnation ou une baisse en termes réels des prix au producteur, ce qui à terme menace la production elle-même et restreint la croissance du marché intérieur.

3) Bien que l'ensemble de ces interactions ne se manifeste que lentement et parfois de manière reportée, les contradictions que recouvre l'expérience ivoirienne se manifestent explicitement à l'heure actuelle dans les instances où le transfert du secteur d'exportation vers le secteur industriel a lieu et donc, à l'endroit où se cristallisent les luttes entre intérêts et forces conflictuelles, qu'elles soient internes ou externes, l'État.

[98]

4) De plus, par le passé, la prolongation de ce modèle a impliqué des politiques étatiques précises concernant l'investissement, l'emploi et la formation de capital national et notamment les politiques d'ivoirisation. Ces politiques dépendaient de la capacité du groupe qui dominait l'appareil étatique d'augmenter les ressources publiques. Dans ce domaine également, la nature contradictoire du processus et ses limites sont devenues apparentes à la fin des années 1970.

* Ce texte est basé sur l'étude : « The fiscal Crisis of the State. The Case of the Ivory Coast », chapitre 7, dans *Contradictions of Accumulation in Africa. Studies in Economy and the State*, (sous la direction de Henry Bernstein et Bonnie Campbell), Sage Inc., California, à paraître en 1985.

La recherche a examiné les manifestations des limites des schémas antérieurs d'accumulation, en analysant la question de l'emploi et des dépenses publiques, domaines qui révèlent comment le groupe dominant contrôlant l'État a pu par le passé utiliser les ressources des produits d'exportation pour reproduire et élargir ses propres bases sociales. Elle examine également les indices qui suggèrent que cette stratégie a rencontré ses limites à la fin des années 1970. Cette étude peut être considérée comme une facette seulement de la question beaucoup plus vaste et complexe concernant l'évolution historique des différentes formes d'accumulation qui ont caractérisé la Côte d'Ivoire — analyse qui nécessiterait une étude beaucoup plus poussée des conditions de production, de circulation et de distribution dans les secteurs agricole et industriel. Une telle étude beaucoup plus globale et complète accorderait une place centrale au processus de différenciation et de réaligement des forces sociales — processus dont la présente étude ne traite que très sommairement.

Pour faciliter la présentation nous avons retenu trois périodes historiques, non pas pour leur importance en soi, mais parce que ces périodes, qui ne sont que des moments dans le même processus historique, aident à faire ressortir les grands traits qui ont caractérisé les formes d'accumulation en Côte d'Ivoire, et les formes d'État et de pouvoir qui y correspondaient. Ces périodes peuvent être approximativement identifiées comme suit :

- 1) La période coloniale et l'agriculture d'exportation (fin du 19^e siècle à 1960).
- 2) L'agriculture d'exportation et l'industrie d'import-substitution — les années 1960 et 1970.
- 3) Les limites de la phase actuelle et la crise fiscale de l'État — à partir de la fin des années 1970.

Des contraintes de longueur nous forcent à mettre l'emphasis dans cette présentation sur la période la plus récente et à résumer très brièvement les deux autres. Il est cependant important de souligner que l'on risquerait de rater la signification de la période actuelle, si elle n'était

pas resituée dans une perspective historique et si l'on négligeait l'impact crucial de la période coloniale sur celle des années 1970 et 1980.

1) La période coloniale et l'agriculture d'exportation (fin du 19^e siècle à 1960)

Cette période est caractérisée par l'application de techniques extensives [99] à des cultures de rente, c'est-à-dire l'utilisation du travail forcé dans le contexte d'une abondance de terre et l'utilisation d'une coercition directe de la part de l'administration coloniale. Cette période peut être apparentée, sur le plan de l'accumulation, à un modèle de « surplus drain ». Les obstacles et les limites à la prolongation de cette forme d'accumulation primitive furent surmontés durant la période dite de « décolonisation », par l'émergence d'un groupe dominant à l'intérieur, capable d'organiser directement les rapports sociaux internes, tout en étant intégré au réseau colonial. Ce groupe constitua la base de ce qui deviendra la bourgeoisie de planteurs qui dirigea le mouvement anticolonial et accéda au pouvoir à l'indépendance politique en 1960.

2) L'agriculture d'exportation et l'industrie d'import-substitution — les années 1960 et 1970.

Bien que la période antérieure se soit prolongée pour ce qui est des techniques extensives dans le secteur de l'agriculture d'exportation et de la pénétration du contrôle étranger sur le secteur commercial et l'industrie naissante, il y eut, grâce à l'intervention de l'État, des changements importants au début des années 1970 concernant le niveau de l'accumulation et des financements, notamment dans les activités d'import-substitution, sans que ces changements soient accompagnés pour autant par des changements d'organisation de la production. L'exemple de l'évolution de l'industrie textile nous a servi d'illustration dans notre étude du rôle qu'allait jouer l'État dans la création de conditions d'implantation de capitaux étrangers et des conséquences que cela

comportait pour l'évolution de la structure industrielle locale pendant cette période, comme pour la suivante. En l'absence d'une bourgeoisie d'affaires locale, dont l'émergence avait été bloquée par le groupe des planteurs, l'intervention de l'État ouvrait la possibilité d'un processus de formation de capital local sur l'égide de l'État, et en conséquence, l'élargissement graduel des mécanismes d'appropriation et donc des bases sociales du pouvoir.

Nous résumerons cette période brièvement en faisant référence à trois éléments :

- a) l'évolution des prix aux producteurs des principales cultures d'exportation ;
- b) les conditions de production de l'industrie d'import-substitution : le cas des textiles ;
- c) l'évolution de la dette ivoirienne.

a) Une discussion des prix aux producteurs s'inscrit évidemment dans le cadre d'une analyse plus globale qui est celui de l'analyse de l'expansion de la production des cultures de rente et du processus corollaire de la différenciation sociale qui l'accompagne dans le secteur rural. Une telle analyse devrait prendre en compte, entre autres, la nature lente et contradictoire de l'émergence des [100] rapports salariés dans ce secteur et les conditions spécifiques de cette émergence.

Dans le secteur des plantations en Côte d'Ivoire environ 70 à 80% de la main-d'œuvre salariée sont des migrants des pays voisins, notamment le Burkina Faso et le Mali. La disponibilité de cette main-d'œuvre étrangère a sans doute ralenti le processus de différenciation et de « prolétarianisation » parmi la population ivoirienne. Sa présence est également un facteur important pour expliquer la persistance des bas niveaux salariaux en milieu rural ainsi que la persistance de techniques extensives de production. La présence massive de main-d'œuvre étrangère contribue au décalage entre le niveau des salaires dans le secteur de l'agriculture pour l'exportation, et le secteur industriel en émergence. Tandis que le salaire minimum interprofessionnel garanti (S.M.I.G.) dans le secteur secondaire augmenta de 37F CFA par heure en 1958 à 158F CFA en 1979, une augmentation de 327%, les salaires des travailleurs agricoles du café, du cacao, du coton et du riz ont augmenté de

19.50F CFA l'heure en 1958, à 400F CFA par jour en 1979, une augmentation de 156%, à supposer que la journée se limite à huit heures de travail (Baulin, 1982 : 87 *). L'impact du bas niveau des salaires agricoles et de leurs taux d'augmentation sur le développement du marché local est à analyser en rapport avec les conditions de production et de commercialisation dans le secteur industriel. Nous considérerons cet aspect mais seulement après avoir examiné les conditions de commercialisation des produits agricoles d'exportation.

Pendant les années 1960 et 1970 il y a eu une détérioration des termes de l'échange pour les producteurs des principales cultures d'exportation. Ceci a limité les possibilités d'extension de la production agricole et l'augmentation de la productivité. Pour ce qui est des principales cultures, le café et le cacao, il y a d'une part une détérioration des termes de l'échange du producteur, et d'autre part la tentative de la part de l'État d'augmenter de plus en plus les recettes retenues de ce secteur critique.

Comme le note une étude, les totaux cumulés des prélèvements et des versements du café et du cacao de la Caisse de Stabilisation sont passés de 400 millions de francs CFA en 1961-1962 à 59.4 milliards en 1974-1975 (Castellu et Yappi, 1982 : 1975. Cité de J.-C. Berthélémy, 1974 : 14).

Si l'on examine le prix au producteur comme fraction du prix mondial pour ces deux principaux [101] produits, le café et le cacao, il devient apparent qu'il y a une augmentation des prélèvements de l'État. Durant la période 1960-1965, la proportion du prix mondial qui revenait au producteur était de 0.61 pour le café et de 0.67 pour le cacao. Pour la période 1971-1975 la moyenne de ce ratio pour les deux produits était de 0,52 (Lee, 1980 : 639). Malgré une légère amélioration après les ratios très bas de 1978, et 1979, de 0,33 et de 0,39 respectivement, le ratio en 1980 de 0,42 était bien inférieur à celui entre 1971 et 1975.

* L'unité de change en Côte d'Ivoire est le franc CFA. (Colonies françaises d'Afrique). Une partie fixe existe entre le franc CFA et le franc français : 1 FF = 50 F CFA. Le franc CFA fluctue par rapport au dollar américain. Au début des années 1960, le taux était environ 1 \$ US = 250 F CFA. Les fluctuations ont été particulièrement importantes depuis 1981 : 1981 : 1 \$ US = 260 F CFA, 1985 : 1 \$ US = 480 F CFA.

Pour ce qui est de l'importance des prélèvements de l'État, les chiffres suivants qui révèlent la différence entre le prix au producteur et le prix au niveau du marché mondial en 1979 sont significatifs.

	En francs CFA par Kg	
	Café (vert)	Cacao
Prix au producteur *	249,3	275,2
Droits uniques de sortie (D.U.S.)	55,8	50,6
Autres marges	42,7	39,5
Contribution à la CSSPPA	295,0	323,3
Prix à l'exportation (F.O.B.)	642,8	688,6
Coûts fixes	19,4	18,6
Coûts variables	17,9	25,4
Ajustements	17,1	-7,9
Prix moyens à l'exportation (C.I.F.)	697,2	724,7

Dans ce contexte et vu l'augmentation très importante des coûts des intrants (ex. engrais), les recettes des producteurs ne permettent pas l'entretien de leurs plantations et encore moins le renouvellement et le réinvestissement dans des techniques améliorées. La diminution des recettes aux producteurs des principales cultures a une importance critique non seulement pour les revenus de l'État, et l'extension du marché intérieur, mais également pour l'extension du secteur industriel.

* Il est à noter que depuis 1978, date à laquelle le décorticage industriel est devenue obligatoire, le café est acheté aux paysans sous forme de cerises au prix de 150 F CFA/kg et non plus sous forme de graine (café vert) au prix de 250 à 300 F CFA/kg. Vu les rendements du décorticage (1kg de café cerise = 0.54 kg de café vert) le passage de l'un à l'autre s'est traduit par une perte pour le paysan de l'ordre de 20 F CFA par kg de café vert.

	En francs CFA par Kg	
	Café (vert)	Cacao
Prix au producteur *	249,3	275,2
Droits uniques de sortie (D.U.S.)	55,8	50,6
Autres marges	42,7	39,5
Contribution à la CSSPPA	295,0	323,3
Prix à l'exportation (F.O.B.)	642,8	688,6
Coûts fixes	19,4	18,6
Coûts variables	17,9	25,4
Ajustements	17,1	-7,9
Prix moyens à l'exportation (C.I.F.)	697,2	724,7

***b) Les conditions de production
de l'industrie d'import-substitution :
le cas des textiles***

Comme nous l'avons noté, l'activité industrielle de la fin des années 1950 et du début des années 1960, émergea comme l'extension des opérations des maisons de traite coloniale. Ainsi, la logique commerciale de ces activités, plutôt qu'une logique productive, reflétait la perpétuation du cadre très protégé des marchés coloniaux, ainsi que des multiples concessions du Code [102] d'investissement qui avaient pour but de minimiser leurs coûts de fonctionnement.

Comme on peut le démontrer à partir de l'exemple de l'industrie textile, la survie des sociétés créées à cette époque, dépendait d'une part de généreuses subventions (prix subventionnés de la matière première, le coton ; exonération des droits sur les produits importés ; faible taxation sur la valeur ajoutée) et d'autre part, d'une très forte protection (Côte d'Ivoire, ministère du Plan, 1980, vol. I : 171).

* Il est à noter que depuis 1978, date à laquelle le décortilage industriel est devenue obligatoire, le café est acheté aux paysans sous forme de cerises au prix de 150 F CFA/kg et non plus sous forme de graine (café vert) au prix de 250 à 300 F CFA/kg. Vu les rendements du décortilage (1kg de café cerise = 0.54 kg de café vert) le passage de l'un à l'autre s'est traduit par une perte pour le paysan de l'ordre de 20 F CFA par kg de café vert.

Le résultat sera la création d'activités non-compétitives et éventuellement des problèmes de vente et de sous-utilisation des capacités de production. Des recherches entreprises en 1972 révélèrent que les coûts de fonctionnement dans l'industrie textile ivoirienne étaient de 80% supérieurs aux coûts des mêmes activités établies dans un environnement compétitif (Campbell, 1975). Ce chiffre correspondait à celui auquel conclut une mission de la Banque mondiale pour la moyenne du taux de protection effective de l'industrie ivoirienne dans son ensemble.

Le même degré de protection et des concessions extrêmement avantageuses furent accordés aux investisseurs étrangers pendant les années 1970. À la fin de cette période, des études entreprises sur la production de tissu synthétique révélèrent une continuité surprenante et indiquèrent que le coût des activités dans ce secteur, était deux fois plus onéreux que des importations du même produit qui étaient interdites pour éviter la concurrence à l'industrie locale (Duruflé, 1984).

Ce schéma, que l'on pourrait généraliser à de nombreux secteurs d'activités économiques (notamment les chaussures, le montage d'automobiles et de motos, les plastiques, le café conditionné, etc.) implique évidemment que la population locale paye des prix très élevés pour des produits manufacturés de base, ce qui restreint le développement du marché local. De plus, pour l'État il y a un manque à gagner sur les droits prélevés sur des importations concurrentes.

L'importance des intérêts étrangers et notamment français dans l'économie à cette époque est suggérée par le fait qu'en 1978, 53% du capital des entreprises commerciales était un capital français, et 30% du capital dans le secteur industriel était entre les mains de nationaux français. Des nationaux français contrôlaient 45% du chiffre d'affaires du secteur moderne, et des intérêts français étaient responsables pour 81% des profits (Africa Confidential, 1979).

Concernant la place occupée par le capital étranger dans les activités industrielles, la politique délibérée pour faire en sorte que les activités industrielles demeurent la chasse gardée d'intérêts étrangers, était un élément essentiel de la stratégie de la classe dominante des planteurs, pour faire obstruction à l'émergence d'une bourgeoisie d'affaires locale. Des évolutions dans les niveaux de financement interne furent rendues possibles au début des années 1970 par des participants de l'État : politique que les autorités décrivaient officiellement comme le

développement du « capitalisme d'État ». Par l'intermédiaire du ministère du Plan, l'État achetait 20 à 30% du [103] capital dans de nombreuses entreprises au début des années 1970. Par contre, cette participation de l'État n'impliquait aucune modification dans l'organisation de la production ou le degré de contrôle étranger. Si cette politique a permis la promotion d'un capital ivoirien ce fut par l'intermédiaire de l'État et de façon à permettre l'élargissement de la couche dominante du pouvoir et à maintenir ainsi une continuité de la direction des planteurs.

L'importance du contrôle étranger sur l'industrie permet de comprendre pourquoi l'investissement fait par des Africains tend à être dans les activités de transport, dans l'immobilier, etc. De plus, le contrôle exercé par les intérêts étrangers sur le tissu industriel fournit le point de départ pour l'analyse des conditions de formation du capital local. Ce processus allait avoir lieu par l'intermédiaire de l'État, et comme moyen d'assurer l'élargissement des alliances dominantes, ce qui donnera lieu à ce que certains ont appelé une « couche-affairiste non-entrepreneuse ».

La contrepartie de l'attraction du capital étranger dans les secteurs secondaire et tertiaire est le transfert massif de fonds à l'extérieur. Si jusqu'à la fin des années 1970, l'importance croissante de ces transferts fut masquée par les recettes du café, du cacao et du bois, la baisse conjoncturelle des prix mondiaux de certains de ces produits après 1978 allait révéler les contradictions structurelles beaucoup plus profondes inhérentes aux stratégies de croissance à court terme, poursuivies jusqu'ici.

c) L'évolution de la dette ivoirienne

Les transferts privés annuels de la Côte d'Ivoire entre 1950 et 1965 — en valeur constante (aux prix de 1965) avaient augmenté trois fois et demi de sept millions à 25,2 milliards de francs CFA. En 1969 ce chiffre atteignait presque 29 milliards. Les conséquences de ces transferts allaient se manifester dans la balance des paiements du pays qui deviendra négative après 1971. Les déficits à partir de cette date sont

en bonne partie dus à de tels transferts privés qui continuèrent à augmenter pour atteindre 131,5 milliards de francs CFA courants en 1980.

Ces chiffres sur les transferts annuels privés nous amènent au coeur des contradictions des schémas passés d'accumulation en Côte d'Ivoire, et à la manifestation à un niveau chiffré, des limitations des stratégies de croissance à court terme. Tandis que les dépenses de l'État nécessaires à la reproduction de ce schéma coûteux augmentaient, les secteurs qui traditionnellement avaient fourni les revenus de l'État étaient de moins en moins en mesure de fournir les fonctions requises.

Durant les années 1970, à mesure que la situation s'aggravait, plutôt que de mobiliser l'épargne locale, et de tenter de ralentir les transferts massifs vers l'extérieur, (salaires, profits, services, etc.) et de mettre un terme aux dépenses sur des projets d'investissement prestigieux, la Côte d'Ivoire multiplia ses emprunts extérieurs. Selon une [104] étude citant la Banque mondiale, la dette extérieure augmenta de 388 millions de dollars en 1969, à 1,5 milliards en 1975 et à 4,2 milliards en 1978 (Baulin, 1982 : 167). La même source précise que le service de la dette passa de 4,9% des exportations en 1969, à 7,9% en 1972 ; 8,8% en 1975 ; 10,4% en 1977 ; 14% en 1978 et 25% en 1980 (*Ibid.*).

Comme le révèlent ces chiffres, à la fin des années 1970 les contradictions dans les formes antérieures d'accumulation étaient devenues très évidentes. Pendant les années 1960 et 1970, la stabilité du pays reflétait la capacité de la couche dominante au pouvoir, non seulement de reproduire mais aussi d'élargir les bases sociales du pouvoir. Ce processus avait inclus des formes spécifiques d'investissement de l'État, d'emploi et de formation du capital local — chacun dépendant de la capacité de l'État d'augmenter ses revenus. Dans ce domaine également, les contradictions du processus et ses limites étaient devenues apparentes à la fin des années 1970.

Les limitations de la phase actuelle et la crise fiscale de l'État à partir de la fin des années 1970

Les manifestations des limites de la phase actuelle

Bien qu'il ne soit pas possible de présenter une analyse détaillée ici, le schéma particulier de « surplus drain » vers l'extérieur de l'économie ivoirienne, dépendait d'un schéma précis de la répartition des ressources à l'intérieur de cette même société.

La place centrale occupée par des intérêts étrangers a des implications fort importantes pour le processus de formation du capital national, et de façon plus globale pour la reproduction de la couche dominante au pouvoir. Pendant longtemps l'appui politique à la couche de planteurs fut maintenu, malgré la détérioration des conditions de vente des principales cultures de vente, par l'octroi de concessions telles que celles permises par l'accès sélectif au crédit, et la possibilité de payer des salaires très bas aux travailleurs agricoles étrangers dans le secteur des plantations (le café, le cacao), dans la production du coton et du riz. À cet égard, une étude de la Banque mondiale de 1981 suggère que le salaire moyen pour ces quatre cultures était officiellement entre 275 et 343 F CFA par jour soit \$1.00 à \$1.50 pendant la période 1978-1981.

Si par le passé, le groupe dominant au pouvoir s'est basé sur un mode extensif de production — pour la reproduction et l'élargissement de ses bases sociales, les données suggèrent qu'à la fin des années 1970, la prolongation d'une telle stratégie n'était plus envisageable. Étant donné le rôle central joué par l'État comme principal employeur et principal investisseur, les limites atteintes par cette phase d'accumulation comportent des implications directes pour la capacité du groupe au pouvoir de restructurer les alliances sur lequel son pouvoir reposait.

[105]

L'importance dans le passé du rôle de l'État est suggérée par le fait qu'en 1980 l'État employait 100 000 des 470 000 personnes employées dans le secteur moderne. L'État créait également les conditions pour l'investissement en fournissant le crédit, en avançant des capitaux, en garantissant des marchés, etc.

Par contre des études produites par le ministère du Plan et de l'Industrie en 1981 projetaient que le nombre de personnes qui réussissaient à trouver un emploi allait en nette décroissance depuis 1975 —

évolution qui irait en s'accroissant de façon aiguë d'ici 1990. De plus, on relevait un décalage croissant entre le nombre de personnes avec une formation spécialisée post secondaire et le nombre d'emplois de ce type disponibles.

Pour faire face à ce décalage il était recommandé de réduire de 42% à 15% d'ici 1990 le taux d'accès à une formation spécialisée post-secondaire.

Enfin, un aspect politiquement crucial de la question de l'emploi est la prévision contenue dans ces mêmes études à l'effet que le secteur moderne urbain serait de moins en moins en mesure de fournir des emplois aux cadres ivoiriens les plus qualifiés.

De plus, sous les pressions des bailleurs de fonds internationaux, les dépenses publiques ont dû être réduites. Le taux de croissance de l'investissement public qui dépendait depuis 1977 d'emprunts étrangers, est en déclin depuis 1979. En 1980 des réformes majeures furent effectuées concernant les sociétés d'État et semi-étatiques. En juin 1980, des 36 sociétés d'État, quinze furent dissoutes et onze furent transformées en services publics administrés sous les règlements de la fonction publique.

Le budget général de fonctionnement a été réduit en valeur réelle depuis 1979. Entre 1979 et 1983, le budget d'investissement public fut réduit environ de moitié en valeur réelle, avec ce que de telles contractions impliquent indirectement pour l'expansion de l'emploi du secteur public et de la masse salariale.

Les contractions des budgets de l'État soulèvent deux questions elles-mêmes rattachées : d'une part, la question de la capacité du groupe au pouvoir de reproduire et d'élargir ses propres bases, et d'autre part, le nouveau rôle des organismes internationaux dans la détermination des orientations du développement du pays. Ce sont ces deux questions que nous examinerons présentement.

Durant les années 1970, la politique antérieure qui bloquait l'émergence d'une bourgeoisie industrielle locale qui aurait pu rivaliser avec les intérêts étrangers fut modifiée jusqu'à un certain point par une politique précise d'Ivoirisation et un processus de formation du capital local qui dépend de l'État local.

Les liens critiques qui existent entre l'État ivoirien et le processus de formation du capital local peuvent être illustrés de trois manières. Premièrement, par les liens qui existent entre les investisseurs locaux et les structures de l'État (la très grosse majorité des investisseurs ivoiriens sont des hommes politiques ou ayant des liens avec les appareils d'État). Deuxièmement, [106] par les liens qui existent entre l'investissement privé et les participations de l'État : dans au moins un tiers des sociétés dans lesquelles il y a des intérêts privés ivoiriens, il y a aussi des participations publiques. Troisièmement, par l'utilisation de fonds publics, de services, d'équipement, de marchés protégés garantis, de l'accès au crédit, à l'influence, etc., comme moyens nécessaires — vu le contrôle monopolistique des intérêts étrangers, — pour établir un processus local d'accumulation « parallèle ». L'utilisation de fonds publics dans le processus de formation du capital local explique en partie l'absence de contrôle centralisé sur les décisions financières — phénomène qui prenait des proportions critiques à la fin des années 1970. Les estimations officielles pour l'année 1980 concernant le déficit du budget de fonctionnement étaient de 20 milliards de F CFA ; pour le budget d'investissement public de 50 milliards ; pour la Caisse autonome d'amortissement de 20 milliards ; pour la Caisse de Stabilisation de 30 milliards ; et pour les sociétés d'État d'environ 100 milliards — dont 64 milliards pour l'opération sucrière (SODESU-CRE), ce qui représente un total de 220 milliards de francs CFA.

Ce qui a été étiqueté comme étant de « l'accumulation parallèle » ou du « coulage », — de la « corruption » ne représente pas à notre avis un soi-disant dysfonctionnement, des erreurs ou une simple mauvaise gestion, comme on a souvent tendance à le suggérer — mais reflète la spécificité des conditions de l'accumulation locale dans un contexte post-colonial particulier. Cette spécificité inclut en particulier l'étroitesse de la base interne d'accumulation et les conditions qui ont prévalu pour le maintien et la reproduction du pouvoir politique et économique dans le contexte ivoirien.

Le dépassement des limites de ce modèle implique l'adoption d'un mode d'organisation de l'activité productive capable d'augmenter la productivité par l'intensification des techniques dans le secteur agricole, et l'adoption de stratégies productives par opposition à des stratégies commerciales dans le secteur industriel.

Cependant, les stratégies mises de l'avant pour faire face aux limites rencontrées jusqu'à présent sont des stratégies de reconversion à court terme qui n'apportent aucune modification significative, au contraire, dans l'orientation extravertie du schéma de croissance antérieur. Par contre, ces stratégies impliquent un endettement étranger massif essentiellement de sources nord-américaines et ainsi un déplacement au moins partiel des fournisseurs traditionnels de capitaux européens.

Cette nouvelle phase de pénétration de capitaux internationaux implique non seulement le passage à un nouveau niveau de financement, mais aussi contrairement au début des années 1970, cette nouvelle phase nécessitera l'augmentation de la productivité, ce qui entraînera comme nous le verrons, des changements dans l'organisation de l'activité productive.

C'est dans ce contexte que l'on peut resituer le rôle de la Banque mondiale dans le financement du développement en Côte d'Ivoire surtout à partir de 1975. En décembre [107] 1981 un prêt d'ajustement structurel de 150 millions de dollars amena la contribution de la Banque au pays à 906 millions de dollars — somme que le Président Houphouët-Boigny cherchait l'année suivante à faire augmenter jusqu'à 1 milliard de dollars (*Fraternité Matin*, 29 avril 1983).

Vu le degré d'endettement du pays et l'importance du rôle de la BIRD, cette dernière est bien placée pour jouer un rôle de direction et de coordination vis-à-vis les autres agences de financement privées ou publiques. De plus, la BIRD occupe une position clé concernant la détermination des orientations du développement ivoirien — bien illustré par le rôle de « superviseur » qu'elle s'accorde en énumérant des conditions multiples à l'exécution des projets qu'elle finance, qui doivent être « satisfactory to be Bank », concernant la sélection des consultants, le choix des emplacements, l'adoption d'instruments statistiques et de méthodes d'évaluation, etc. À la fin des années 1970, à mesure que la situation s'aggravait, la Banque assumait le rôle de plus en plus déterminant dans le processus de prise de décision, notamment en exigeant un contrôle plus sévère de certaines activités très protégées. De plus, de telles recommandations comme les changements des niveaux des prix et subsides — contenues dans l'étude de 1981, *Prix, aides, subventions et taxes* représentent une remise en question directe de certaines fonctions assumées par l'État en faveur de certains intérêts privés qui

dépendaient pour leur survie et profit, des privilèges et des formes d'accumulation héritées de la période coloniale.

Enfin, l'intervention de la Banque non seulement dans le financement du développement mais aussi dans la définition de ces objectifs, crée de nouveaux domaines pour des capitaux privés, par opposition aux capitaux publics et permet des entrées à des fournisseurs de capitaux nord-américains plus près du groupe BIRD-FMI, là où des capitaux européens et surtout français dominaient auparavant.

Cette nouvelle phase de pénétration capitaliste implique des changements non seulement dans le niveau du financement et de l'accumulation, mais aussi dans l'organisation de la production. Dans ce but il devient nécessaire d'associer des nationaux avec ces nouveaux objectifs et projets qui par le passé étaient essentiellement le domaine des étrangers. Dans ce contexte on comprend mieux les recommandations à l'effet d'accélérer le processus d'Ivoirisation, que ce soit dans le processus de formation du capital local, ou la formation de nationaux selon les critères établis par les nouveaux bailleurs de fonds. De plus, la stratégie pour promouvoir un renouvellement et un approfondissement dans le niveau d'accumulation locale est rendue explicite dans un rapport de 1981 du FMI sur le pays, qui recommande « *a process of Financial deepening and the spread of the capital market* », notamment par la création d'un marché national des obligations.

Tout comme le processus de la « décolonisation » dépendait de l'émergence de nouvelles différenciations internes et notamment l'émergence d'un groupe de planteurs [108] locaux, les tentatives de reconversion à l'heure actuelle en vue de prolonger le processus au-delà de ces limites apparentes, tout en maintenant son orientation extravertie, dépendent de la consolidation de nouvelles forces dominantes locales. Ces forces exerceront un contrôle sur le processus local, tout en demeurant liées de près à des partenaires étrangers.

Concernant l'analyse du pouvoir politique, il sera intéressant à l'avenir d'étudier l'impact de ces nouvelles interventions que ce soit celles des organismes internationaux de financement, du capital public ou privé, sur la constellation des forces à l'intérieur des alliances au pouvoir. De manière plus fondamentale, et sous-jacent au processus politique, est l'émergence de nouveaux rapports sociaux et de nouvelles

contradictions à l'intérieur des groupes dominants et entre ceux-ci, et de nouvelles catégories sociales et groupes de producteurs.

À titre d'illustration, si l'on prend l'exemple du début de l'intensification de la production cotonnière dans le centre et le nord du pays, il apparaît évident qu'une nouvelle différenciation sociale résultera des projets en vigueur à l'heure actuelle. La stabilisation du tonnage produit — car il n'est plus question d'extension vue la non-compétitivité de l'industrie textile locale — accompagnée par l'intensification des techniques de production implique la création de ce que les documents de planification appellent « d'agents cibles », « d'éléments particuliers dynamiques », « de jeunes paysans ou cultivateurs sélectionnés ». Leur « succès » dépend de leur capacité d'assumer les coûts croissants des intrants nécessaires, d'assumer également les conditions d'accès au crédit, mais surtout leur capacité d'engager de la main-d'oeuvre non plus seulement familiale mais salariée (Campbell, 1984).

Un nouveau processus de différenciation basée entre autre sur un processus particulier de l'extension des rapports salariés dans les zones cotonnières apparaît comme la contrepartie des nouveaux projets de l'intensification des cultures agricoles.

De manière plus générale, l'extension des rapports capitalistes de production et les nouveaux schémas de différenciation sociale qui se manifeste dans l'expansion et le développement du marché interne, ainsi que l'accélération de la création d'une force de travail urbaine et rurale au moins partiellement salariée, sont les conditions nécessaires à la phase actuelle de pénétration capitaliste et le processus connexe de formation du capital local.

Conclusion

Cette présentation n'a pas traité explicitement des changements politiques actuels en Côte d'Ivoire et donc ne prétend pas apporter des [109] prévisions sur les changements à venir. Par contre, il nous semble néanmoins possible de dégager les lignes de force suivantes.

Les formes spécifiques de l'extension des rapports salariés et les nouveaux schémas de différenciation sociale qui émergeront dans le contexte ivoirien, sont le résultat d'un processus historique sur lequel tout reste à faire sur le plan des études empiriques et théoriques. De même, les constellations mouvantes des forces à l'intérieur des groupes dominants qui contrôlent l'appareil de l'État, représentent, au-delà des multiples et complexes autres formes de clivages régionaux, éthiques, etc., — l'extension de ce même processus de restructuration spécifique à la place actuelle de l'accumulation. Plus précisément, on peut s'attendre à l'accentuation des clivages entre ceux qui cherchent à utiliser les institutions de l'État pour prolonger les formes d'accumulation laissées par la période coloniale, par opposition à ceux qui ont été renforcés par les nouvelles sources de crédits et de capitaux étrangers et pour qui les pratiques antérieures ne sont que des entraves au processus de reproduction élargie dont dépendent leurs intérêts. Ces clivages et alliances sont loin d'être statiques. Ils sont en redéfinition constante dépendamment des situations, et donnent lieu à des politiques de l'État qui peuvent paraître par moment incohérentes et même contradictoires.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, ce que certains interprètes ont identifié comme avant tout une période de transition dans la direction politique, représente en fait un processus beaucoup plus complexe qui implique la tentative de restructuration des phases antérieures de l'accumulation, comme condition de dépassement des limites que rencontre ce processus. La phase actuelle de restructuration, qui implique l'extension de rapports capitalistes de production et du marché, et des nouvelles formes de différenciation sociale, comporte des conséquences inévitables et cruciales au niveau de l'État, qui est le lieu où se déroulent les luttes entre les forces conflictuelles multiples et complexes.

Durant ce processus, on ne peut parler de l'hégémonie du capital national par opposition au capital international, ou une fraction d'un de

ces derniers que ce soit la « bourgeoisie de planteurs » ou une fraction de la « bourgeoisie d'affaires » en émergence, chacune liée à un groupe particulier de partenaires étrangers — car comme le suggère ailleurs Gavin Kitching (1985), c'est précisément la question de l'hégémonie à l'intérieur de l'appareil d'État qui est une des questions centrales qui est en jeu. La résolution de cette lutte pour l'hégémonie est un processus historique, et dépendra au moins autant des luttes entre groupes dominants internes et en particulier leurs luttes avec d'autres couches sociales en émergence à l'intérieur de la société ivoirienne, que des stratégies des intérêts dominants étrangers qui, loin d'être monolithiques, sont eux-mêmes en compétition.

[110]

Bibliographie

Actual Développement, Ministère de la Coopération, Paris, n° 61, juillet-août 1984.

Africa Confidential, vol. 20, n° 16, Londres, 1^{er} août 1979.

Baulin, Jacques, *La politique intérieure d'Houphouët-Boigny*, Éd. Eurafor-Press, 1982.

Bernstein, Henry et Campbell, Bonnie (sous la direction de), *Contradictions of Accumulation in Africa. Studies in Economy and the State*, Sage Inc., Californie, 1985.

Campbell, Bonnie, « Inside the Miracle. Cotton Production in the Ivory Coast », dans J. Barker (éd.), *The Politics of Agriculture in Tropical Africa : Transnational, National and Local Perspectives*, Sage Inc., Californie, 1984, pp. 143-171.

Campbell, Bonnie, « Néocolonialism Economic Dependence and Political Change : A case Study of Cotton and Textile Production in the Ivory Coast, 1960 to 1970 », dans *Review of African Political Economy*, n° 2, 1975, pp. 36-53.

Duruflé, Gilles, « Les méfaits de la chasse gardée. Evaluation d'un projet textile en Afrique », *Études pour le Développement*, Société

d'Études pour le Développement Economique et Social, n° 3, juin 1984.

Fraternité Matin, Abidjan, 29 avril 1983.

Gastellu, J. M. et Affou Yappi, S., « Un mythe à décomposer : la bourgeoisie de planteurs », dans Y.- A. Fauré et J.-F. Médard, *État et bourgeoisie en Côte d'ivoire*, Paris, Karthala, 1982, pp. 149-179.

Kitching, Gavin, « Politics, Method and Evidence in the Kenya Debate », dans *Contradictions of Accumulation in Africa. Studies in Economy and State*, sous la direction de Henry Bernstein et Bonnie Campbell, Sage Inc., Californie, 1985.

Lee, E., « Export-Led Rural Development : The Ivory Coast », *Development and Change*, La Haye, 1980, vol. 11, pp. 607-642.

République de Côte d'ivoire, ministère du Plan, Direction générale du Développement régional, « L'industrialisation des régions en Côte d'ivoire », par P. Perrault, Y. Heymann, P. Thenevin et J. Zaslavsky, volumes 1 et 2, mai 1980, Abidjan.

[111]

No 16.

Développement : la crise des modèles

DOSSIER

Développement : la crise des modèles

2^e partie : des questionnements

[Retour au sommaire](#)

[112]

[113]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

DOSSIER : développement : la crise des modèles

“L’économie du développement et l’étude des sociétés silencieuses.”

Ayse BUGRA TRAK

[Retour au sommaire](#)

« Nous avons tous eu, à un moment donné, une vision de notre existence comme quelque chose d’unique, intransférable et très précieuse. Cette révélation prend lieu, presque toujours, durant l’adolescence... [L’adolescent] est étonné par le fait de son être, et cet étonnement conduit à la réflexion : penché sur la rivi re de sa conscience, il se demande si le visage qui y appara t, défigur  par l’eau, est le sien. La singularité de son être, ce qui est purement une sensation chez les enfants, devient un problème et une question.

La m me chose arrive aux nations et aux peuples   un certain moment critique dans leur développement. Ils se demandent : Qui sommes-nous et comment pouvons-nous accomplir nos obligations envers nous-m mes comme nous sommes ? »

Octavio Paz, Labyrinthe of Solitude

[114]

On constate au départ que le thème de « crise » domine, à présent, la littérature sur le développement économique. La crise en question a beaucoup à voir, certes, avec les problèmes actuels de l'économie mondiale. Cependant, c'est la dimension théorique de cette crise, voire la crise de la théorie ou discours sur le développement, dont cet article traite.

Nous débiterons par la présentation des problèmes actuels de la sous- discipline récemment soulignés par certains économistes du développement. On fera remarquer, ensuite, qu'il existe un moyen d'atténuer, au moins partiellement, les difficultés provenant de la complexité de la problématique du développement et que celui-ci n'a presque jamais été utilisé par les économistes de développement. On essaie de démontrer notamment, que ceux-ci n'ont jamais tenu compte des réflexions des intellectuels des pays sous- développés sur la réalité de leur milieu social. Cette discussion cherche à mettre en lumière l'attitude des économistes du développement qui conduit à la perception des sociétés étudiées comme étant composées de membres silencieux, n'ayant rien à dire sur eux-mêmes.

Dans la dernière partie de l'article, on va discuter de certains courants de pensée qui insistent sur les différences entre les sociétés développées de l'Occident et les sociétés sous-développées. On tentera, de démontrer que ces approches sont marquées par le problème central évoqué dans cet article ; c'est-à-dire, les études visant à comprendre les sociétés silencieuses toujours en référant à d'autres sociétés.

La crise de l'économie du développement

Le thème de crise était déjà entré dans la littérature du développement ⁷³ quand deux des fondateurs de la sous-discipline, D. Seers et A.O. Hirschman, ont publié deux articles dont les titres sont assez significatifs : « The Birth, Life and Death of Development Economics »

⁷³ Voir, par exemple, la collection des textes des conférences données à la première rencontre intercontinentale consacrée à la crise du développement organisée par l'ensemble universitaire Candido Mendes. C. Mendes (sous la direction de), *Le Mythe du développement*, Paris : Seuil, 1977.

et « The Rise and Decline of Development Economics »⁷⁴. Ces articles indiquaient, dans les mots de Hirschman, que la sous-discipline ne pouvait plus se reproduire d'une façon adéquate.

Les articles de Seers et Hirschman étaient suivis, peu après, par les réponses de deux autres économistes importants du développement, A.K. Sen et W.A. Lewis⁷⁵. Ces derniers sont moins pessimistes que Seers et Hirschman vis-à-vis de l'avenir de la sous-discipline. Ils soulignent les accomplissements des [115] analyses effectuées par les économistes du développement et affirment, avec beaucoup de conviction, la nécessité d'un champ d'analyse spécialisé dans l'étude des problèmes du sous-développement et du développement. Cependant, Sen et Lewis, eux aussi, sont conscients de certains obstacles qui doivent être surpassés afin d'assurer la survie de la sous-discipline.

La discussion des problèmes en question pourrait être située à l'intérieur d'une analyse des traits qui caractérisent l'économie du développement. Ce qui nécessite une sous-discipline séparée pour l'étude des pays sous-développés, c'est l'existence de certains domaines où l'analyse économique, surtout dans sa version néo-classique, se révèle d'une utilité limitée. Lewis fait mention de quatre cas principaux où les hypothèses de la théorie orthodoxe ne sont pas vérifiées⁷⁶. Le cas, notamment, où : a) les prix ne reflètent pas les coûts sociaux, b) le fonctionnement sans régulation du mécanisme de marché présente un obstacle à la croissance de la capacité de la production, c) les variables non-économiques exercent une influence non-négligeable sur l'activité économique, et d) le gouvernement a un rôle central dans l'organisation de l'activité économique.

Ce qui est indiqué par les discussions récentes sur l'état actuel de la sous-discipline c'est que cette dernière a pu, avec un certain succès, mettre sur pied des outils d'analyse pour l'étude des deux premiers cas.

⁷⁴ D. Seers, « The Birth, Life and Death of Development Economics », *Development and Change*, Oct. 1979. A.O. Hirschman, « The Rise and Decline of Development Economics », A.O. Hirschman (ed.), *Essays in Trespassing*, London : Cambridge University Press, 1981.

⁷⁵ A. K. Sen, « Development : Which Way Now ? », *Economic Journal*, Dec. 1983. W.A. Lewis, « The State of Development Theory », *American Economic Review*, March 1984.

⁷⁶ Lewis (1984).

On trouve, en d'autres mots, dans la littérature des théories traitant des divergences entre les prix et les coûts sociaux aussi bien que les analyses des mécanismes d'intervention sociale au fonctionnement de marché. Dans ces domaines, certains aspects des théories keynésiennes, schumpétériennes et marxiste sont utilisés comme source d'idées alternatives à celles dérivées de la théorie néo-classique ⁷⁷ (5).

Dans les deux derniers cas, cependant, la performance de la sous-discipline laisse beaucoup à désirer. On manque toujours, comme Seers le souligne, un cadre d'analyse englobant les aspects socio-culturels et politiques de la problématique du sous- développement ⁷⁸. On se trouve, donc, dans une situation où un économiste du développement qui travaille sur un pays comme l'Iran ne trouve pas à sa disposition une théorie qui lui permettrait d'intégrer dans l'analyse la réalité de l'intégrisme islamique bien que cette réalité soit d'une importance difficilement négligeable pour l'organisation de l'économie iranienne. D'une façon similaire, les économistes savent très bien que la famine qui a eu lieu en Chine au début des années 1960 a beaucoup à voir avec les politiques adoptées durant le Grand Bond en Avant, et que celui-ci ne peut s'expliquer qu'en référence aux caractéristiques du processus politique chinois. Cependant, l'étude des famines fait partie du domaine de l'économiste tandis que celle des processus politiques en est exclue ⁷⁹. Des tâches importantes sont assignées, par la plupart des économistes du développement, à l'État pour la réalisation des objectifs de développement, [116] mais les tentatives faites pour mettre sur pied une théorie de l'État sont assez rares dans la littérature.

Il ne serait pourtant pas justifié de sous-estimer certaines contributions importantes des économistes du développement à la théorie économique. Ces contributions se trouvent surtout dans la critique de l'hypothèse de l'uniformité des économies différentes, la critique du

⁷⁷ L'influence de Keynes sur l'évolution de l'économie du développement, surtout, a été soulignée récemment par plusieurs économistes du développement. Voir Hirschman (1981) et H. Singer, « Terms of Trade Controversy and the Evolution of Soft Financing : Early Years in the U.N. : 1947-1951 », G. Meier and D. Seers (eds.), *Pioneers in Development*, London : Oxford University Press, 1984.

⁷⁸ Seers (1979).

⁷⁹ Sen (1983) discute en détail cet exemple particulier.

« *monoeconomics* » dans les mots de Hirschman ⁸⁰. En relation avec cette critique, on trouve dans la littérature certaines tentatives pour intégrer des variables extra-économiques dans l'analyse afin de saisir l'hétérogénéité des sociétés. Cependant, au-dessous de la perception de l'hétérogénéité de différentes structures sociales, on trouve aussi l'hypothèse de l'homogénéité des objectifs sociaux, du progrès matériel comme but ultime de chaque société. Ceci, comme Seers l'a souligné récemment, est un trait fondamental de la pensée européenne du 19^e siècle transposée à l'échelle mondiale dans un processus de domination intellectuelle ⁸¹. Une fois l'objectif social ainsi défini pour toutes les sociétés, les caractéristiques socio-culturelles propres aux sociétés sous-développées n'apparaissent qu'en tant qu'obstacles, des barrières au progrès devant être éliminées.

Ce sont probablement des implications de cette hypothèse qui se trouvent à la base de l'optimisme initial des économistes du développement que Hirschman trouve étonnants ⁸². Ces économistes occidentaux avaient courageusement entrepris, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, une tâche herculéenne qui consistait à : a) décrire les caractéristiques qui distinguent les pays sous-développés des pays développés, b) mettre sur pied une fonction de bien-être social qui reflète les caractéristiques des pays étudiés pour pouvoir se prononcer sur les priorités à accorder aux objectifs de développement qui peuvent être contradictoires, c) définir des politiques économiques appropriées que le gouvernement doit appliquer, d) avoir une connaissance du processus politique afin de savoir si les stratégies proposées ont une chance d'être appliquées ou non. Et tout cela, bien entendu, dans un environnement social étranger en pleine transformation.

Cette tâche, avec ses dimensions normatives et politiques, est évidemment très compliquée. Mais l'hypothèse de l'homogénéité des objectifs sociaux a permis aux économistes du développement de supposer qu'une fois les politiques appropriées adoptées, les pays sous-

⁸⁰ Hirschman (1981).

⁸¹ D. Seers, *The Political Economy of Nationalism*, London : Oxford University Press, 1983, p. 39. Selon d'autres auteurs, les origines de cette idée de progrès peuvent être retracées encore plus loin et situées dans la pensée de l'Antiquité grecque. Voir R. Nisbet, *Social Change and History*, New York : Oxford University Press, 1969.

⁸² Hirschman (1981).

développés se trouveraient sur le chemin du progrès. Comme Hirschman l'indique, il était supposé que ces pays avaient « des intérêts mais pas de passions »⁸³. Comme l'expérience des décennies suivant la Deuxième Guerre mondiale l'a démontré, c'était une erreur.

Une lacune dans l'histoire de la pensée

Il y aurait eu moyen d'échapper [117] à cette erreur si l'attitude des économistes du développement n'avait pas été marquée par un certain paternalisme. Ce paternalisme se manifeste surtout dans l'hypothèse implicite concernant l'absence, dans l'héritage culturel des pays sous-développés, d'idées et d'analyses sociales qui « vaudraient le coup » d'être examinées. Ainsi, les économistes occidentaux ont dirigé leurs efforts vers la recherche des faits et non pas vers des idées bien que certains penseurs comme Hirschman étaient bien conscients de la nécessité « d'avoir une compréhension de la compréhension » que les originaires des pays sous-développés ont de leur propre réalité sociale⁸⁴.

On trouve une tentative à justifier le manque d'efforts pour une telle compréhension dans l'œuvre de H.W. Arndt sur les antécédents des théories du développement économique⁸⁵. Selon Arndt, il n'y a pas de recherches sur la littérature économique des pays sous-développés surtout parce qu'il est généralement supposé qu'il ne s'y trouve pas grand chose à justifier les coûts d'une telle entreprise. Arndt lui-même cherche à soutenir cette proposition à l'aide des références à un économiste indien, H. Butani, qui écrivait, en 1941, que la contribution des économistes indiens à la pensée économique est pratiquement nulle. Dans son étude de l'histoire de la pensée économique indienne, J.J. Spengler arrive à des conclusions similaires⁸⁶. Il qualifie la littérature indienne comme étant « non-analytique », « descriptive », et

⁸³ Hirschman (1981).

⁸⁴ A.O. Hirschman, « Idéologies of Economic Development in Latin America », A.O. Hirschman (ed.). *Latin American Issues*, New York : The Twentieth Century Fund, 1961.

⁸⁵ H.W. Arndt, « Development Economies Before 1945 », J. Bhagwati and R. Eckaus (eds.). *Development and Planning*, London : Allen and Unwin, 1972.

⁸⁶ J.J. Spengler, *Indian Economic Thought : A Preface to its History*, Durham : Duke University Press, 1971, pp. 144-154.

« incapable de donner naissance à des modèles théoriques ». Selon Spengler, la pensée économique indienne a pris son essor dans les années suivant la Première Guerre mondiale quand les économistes indiens ont commencé à entreprendre leur recherche dans le cadre de modèles analytiques fournis par les théories libérales et marxistes provenant de l'occident.

Pourtant, à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, un groupe d'économistes indiens s'était engagé dans des débats intenses sur certains problèmes socio-économiques toujours pertinents pour les études du développement. Parmi les produits de cette époque, l'œuvre de M.G. Ranade sur le développement économique de l'Inde est particulièrement importante puisqu'elle a conduit à toute une série d'études qui constituent un ensemble que l'on peut appeler l'économie politique indienne. O. Naoraji est un autre personnage important de la scène intellectuelle indienne. Il est surtout connu pour sa « théorie de drainage » sur le transfert unilatéral des fonds de capitaux de l'Inde à l'Angleterre. C. Dutt, un disciple de Naoraji, a poursuivi les idées de celui-ci pour mettre sur pied une analyse du sous-développement de l'Inde basée sur l'impact du colonialisme. Sur un plan différent, R. Mukerjee a essayé de discerner les différences entre la société indienne et les sociétés occidentales afin de démontrer que l'on a besoin d'une économie politique différente pour l'analyse des réalités indiennes⁸⁷. Toutes ces œuvres étaient écrites en anglais. Elles sont donc à la portée des économistes occidentaux. Cependant, l'Inde, qui était, sans [118] exagération, la société sous-développée typique pour la plupart des premiers économistes du développement, est devenue la base des théories élaborées par ceux-ci sans référence à l'histoire de la pensée indienne.

Comme dans le cas indien, les économistes occidentaux ont fait peu d'efforts pour utiliser les sources latino-américaines du 19^e siècle bien que l'espagnol soit une langue loin d'être obscure et inaccessible. Ainsi, cette littérature traitant des problèmes sociaux qui émergent durant les premières étapes de l'indépendance n'est pas intégrée dans les théories

⁸⁷ M.G. Ranade, *Essays in Indian Economics*, Bombay : Schoker, 1898. O. Naoraji, *Poverty and the British Rule in India*, London : Sonnenschein, 1901. C. Dutt, « The Nationalist Critique », M.D. Lewis (ed.), *The British in India*, Boston : D.C. Heath, 1962. B.N. Ganguli, *Indian Economic Thought : Nineteenth Century Perspectives*, New Delhi : McGraw Hill, 1977. R. Mukerjee, *The Foundations of Indian Economics*, 1916.

du développement mises sur pied précisément pour l'analyse de ce type de problèmes des nouvelles nations du lendemain de la Deuxième Guerre mondiale ⁸⁸.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater que les analyses très pertinentes provenant des autres pays non-occidentaux demeurent tout à fait inconnues. Par exemple, bien que le kémalisme et l'expérience turque de modernisation aient fait l'objet de plusieurs études publiées en Europe et en Amérique du Nord, les noms des intellectuels turcs qui ont essayé de comprendre et d'influer cette expérience ne sont mentionnés nulle part ⁸⁹.

On trouve, dans presque toutes ces analyses originaires des pays sous-développés une caractéristique commune : l'intégration des problèmes économiques dans l'étude de la société dans son ensemble. En d'autres mots, dans les études des écrivains indiens, latino-américains ou turcs mentionnés ci-haut, l'instance économique est rarement séparée du reste de la réalité sociale. La position de l'individu dans la société et vis-à-vis de l'État aussi bien que les transformations du processus politique font partie de l'analyse. Il s'ensuit que les objectifs de développement et les structures politiques requises pour la réalisation de ces objectifs ne sont pas exclus de l'étude du développement comme c'est le cas de la plupart des théories mises sur pied en occident. « Qui sommes-nous ? », « Quelles sont les caractéristiques de la société dans laquelle nous désirons vivre ? » et d'autres questions similaires très difficiles à intégrer dans le cadre des théories économiques originaires de l'occident, forment la base des études effectuées par les intellectuels des sociétés sous-développées.

On ne veut pas affirmer ici que l'œuvre de ces intellectuels indigènes fournit des théories alternatives à celles élaborées par les économistes occidentaux du développement. Les analyses indigènes sont

⁸⁸ Pour des références à la pensée économique latino-américaine avant la Deuxième Guerre mondiale : W.C. Gordon, *The Economy of Latin America*, New York : Columbia University Press, 1950. L. Zea, « Positivism and Porfirism in Latin America », F.S.C. Northrop (ed.), *Ideological Differences and World Order*, New Haven : Yale University Press, 1949. Hirschman (1961). J. Aricó, « Mariategui y los Origenes del Marxismo Latinoamericano », *Cuadernos Pasado y Presente*, n° 60, Mexico, 1978.

⁸⁹ A. Bugra Trak, « Development Literature and Writers From Under-developed Countries : The Case of Turkey », *Current Anthropology*, February 1985.

importantes, certes, à cause de la pertinence des questions qu'elles posent. Mais surtout parce qu'une fois leur existence reconnue, on prend conscience de l'absence de dialogue et de l'asymétrie qui caractérisent les échanges intellectuels entre les pays développés et les pays sous-développés. Or, ces relations intellectuelles inégales semblent paralyser, aujourd'hui même, le dialogue Nord-Sud pour « un nouvel ordre économique mondial ». Comme l'a récemment souligné G.K. Helleiner, le cadre des négociations entre les pays développés et sous-développés [119] est fourni par la théorie économique orthodoxe qui reste insuffisante pour tenir compte de la réalité de l'économie mondiale ⁹⁰. Dans ce cadre, les arguments avancés par les représentants des pays sous-développés sont sans cesse qualifiés comme étant peu rigoureux ou sans fondements analytiques. Le discours qui domine les négociations est celui des théoriciens occidentaux et les idées, mêmes les plus pertinentes, qui ne s'intègrent pas dans ce discours ne peuvent trouver une audience réceptive et ouverte. Dans ces conditions, il ne reste qu'un choix ouvert aux intellectuels des pays sous-développés pour se faire écouter par leurs interlocuteurs. Ils sont obligés d'apprendre à manier, avec une habileté irréfutable, le langage économique développé dans un contexte social qui n'est pas le leur.

Il est évident qu'un tel environnement n'est pas très propice au développement de courants de pensée authentiques et originaux provenant du tiers-monde. Il y a, par ailleurs, d'autres mécanismes intellectuels qui érigent des barrières contre la mise sur pied de telles analyses originales. Comme Helleiner le fait remarquer, la transnationalisation du savoir via l'éducation universitaire, les journaux savants et la presse créent des mécanismes effectifs pour promouvoir l'hégémonie intellectuelle de l'occident et pour légitimer les positions théoriques adoptées dans les négociations internationales. D'une façon étrange, on constate une certaine division du travail intellectuel à l'échelle mondiale. La production des analyses théoriques demeure la responsabilité des pays développés de l'occident et les intellectuels des pays sous-développés sont assignés à la tâche d'appliquer ces analyses, aux économies de leurs pays. Cette répartition du travail qui reflète un long processus

⁹⁰ G.K. Helleiner, *For Good and Evil : Economic Theory and North-South Relations*, Toronto : Toronto University Press, 1983.

historique contribue aujourd'hui à la perpétuation d'une domination intellectuelle peu justifiable.

L'authenticité des sociétés sous-développées

Les remarques faites ci-haut doivent être qualifiées à la lumière d'un exemple particulier qui apparaît comme une exception à la structure de la division internationale du travail intellectuel. Il s'agit ici du cas de l'Amérique latine qui semble contrarier la tendance générale à exclure les débats qui prennent lieu dans les pays sous-développés et interrogent le cadre théorique des études du développement. L'ensemble des analyses connues sous le nom de la théorie de la dépendance a ses origines en Amérique latine. Les premières œuvres écrites, dans les années 1960, par les « dependentistas » comme Cardoso et Sunkel consistaient en une analyse détaillée des sociétés latino-américaines dans un contexte historique. Elles avaient un fort potentiel pour contribuer à l'élargissement et à la modification de la base théorique des études du développement.

Cependant, ce qui est intégré dans l'économie du développement [120] dans les années 1970, surtout par l'intermédiaire de l'œuvre de A. Gunder-Frank, fut un schéma théorique simple résultant de la vulgarisation d'œuvres originales ⁹¹. L'élément principal de ce schéma est l'impact destructif sur les pays de la périphérie des liens de dépendance avec les pays métropoles. C'est le processus de domination, et non pas la réalité des pays dominés, qui forme le centre de l'analyse. Par ailleurs, dans la version populaire de Gunder-Frank, la notion du « développement du sous-développement » acquiert une importance primordiale. Cette notion, empiriquement peu justifiée, conduit à l'évaluation des systèmes sociaux selon leur conformité avec le but du progrès matériel qui apparaît, encore une fois, comme l'objectif le plus important. La critique du capitalisme périphérique est ainsi basée, non pas sur ses

⁹¹ Pour une discussion détaillée de ce processus : F.H. Cardoso, « The Consumption of Dependency Theory in the U.S.A. », *Latin American Research Review*, vol. 12, n° 3 (1977).

aspects socialement non-désirables, mais sur son impact sur la croissance économique ⁹².

Ce processus de vulgarisation transforme un riche corps d'analyse dirigée vers la compréhension des sociétés sous-développées dans toute leur complexité en une formulation schématique très attirante à cause de sa simplicité. Celle-ci est ensuite appliquée aux sociétés du Moyen Orient, de l'Asie et de l'Afrique dont les similarités sont souvent moins importantes que leurs différences avec l'Amérique latine. On obtient ainsi un « modèle » de la société sous-développée typique dont la caractéristique principale est sa dépendance économique avec l'extérieur. On se trouve donc en face d'une diffusion indirecte où les idées originaires d'une région sous-développée sont importées par les pays développés pour y subir un traitement et être réexportées vers d'autres régions sous-développées. Si la division du travail intellectuel que ce processus implique ne se conforme pas exactement au modèle de la division internationale du travail entre les producteurs de biens manufacturés et de matières premières, elle a certainement une ressemblance avec celle qui caractérise l'exportation de biens semi-finis par certains pays du tiers-monde comme ceux du Sud Est asiatique. Le rôle joué par les entreprises multinationales dans ce type de spécialisation est assumé, dans la cas de la division du travail intellectuel en question, par la presse et les universités occidentales comme dans les mécanismes de transnationalisation du savoir.

On trouve, dans la littérature du développement économique des années 1970 et 1980, un autre courant de pensée, qui a conduit à la formulation de stratégies dites « alternatives » ou « authentiques » ces stratégies sont caractérisés par leur insistance sur les différences entre les sociétés occidentales et non-occidentales. À partir des constatations de la fragmentation sociale et de l'appauvrissement culturel résultant des liens de dépendance, ces analyses partent à la recherche des valeurs traditionnelles des pays sous-développés ⁹³. Or, une telle recherche est

⁹² Pour une discussion critique de l'impossibilité de la croissance dans les conditions de dépendance, F.H. Cardoso, « Development Under Fire », ILETT, Mexico, 1977.

⁹³ Voir, entre autres, E.F. Schumacher, *Small is Beautiful*, New York : Harper and Row, 1975. D. Goulet, *The Uncertain Promise*, New York : IDOC/North America, 1977. M. Nerfin, *Another Development : Approaches and Strategies*, Uppsala : Dag Hammarskjöld Foundation, 1977.

toujours risquée puisqu'elle a tendance à sous- estimer des contradictions, des conflits et des dynamiques sociales qui, dans chaque société, modifient et [121] transforment les structures sociales ⁹⁴. Elle conduit aussi à la formulation de certains traits idéalisés attribués aux sociétés non- occidentales qui, dans leur ensemble, sont ensuite opposés aux sociétés occidentales. Dans ce processus, on constate souvent que les institutions et les relations sociales dans les pays sous-développés ne sont pas étudiées comme telles sont, mais toujours dans leur distinction avec celles qui existent dans les sociétés développées de l'occident. Ainsi, l'individualisme, le matérialisme ou le manque d'esprit communautaire deviennent importants dans les descriptions des sociétés sous- développées distinguées de l'occident par l'absence de ces traits.

Il y a certaines similarités étroites avec ces approches et celles adoptées dans certaines ex-colonies surtout dans la tentative de se définir comme le contraire du pouvoir colonisateur. En plus d'avoir une utilité fort limitée, ce genre d'approche est très facile à manipuler par les gouvernements autoritaires du tiers- monde à cause de son insistance sur l'absence de divergences sociales et de conflits entre l'individu et la société. Une telle emphase réduit toute la société à une masse indifférenciée et anonyme ⁹⁵.

Les sociétés qui forment l'objet des études du développement ne sont pas, bien sûr, composées de membres anonymes. Comme dans toute société, il y existe des individus qui réfléchissent sur leur milieu social, et qui avancent des arguments différents pour analyser et pour changer ce milieu. L'absence de leurs noms dans la littérature démontre une faiblesse de l'économie du développement. Cette faiblesse pourrait être éliminée non pas par un rejet total des outils d'analyse maintenant disponibles, mais par leur modification dans le cadre d'un échange équitable d'idées.

NOTES

⁹⁴ Une collection récente d'articles sur le processus de « l'invention de la tradition » traite, de façon fort intéressante, la distinction entre la rigidité des traditions inventées, la flexibilité et la nature changeante de la tradition tout court. E. Hobsbawm and T. Ranger, *The Invention of Tradition*, London : Cambridge University Press, 1984. Pour une analyse de ce problème dans le contexte africain, Y. Benot, *Indépendances africaines*, Paris : Maspero, 1975.

⁹⁵

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[122]

[123]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

DOSSIER : développement : la crise des modèles

“Culture, discours (verbe) et développement social dans la Caraïbe.”

Jean CASIMIR

[Retour au sommaire](#)

Les rapports entre la culture et le développement englobent généralement les problèmes du discours sur la culture et sur le développement. De tels rapports sont similaires à ceux que l’on observe entre l’histoire et l’historiographie. Clairement, la façon dont nous écrivons (et percevons) l’histoire reflète et guide notre participation au devenir. *Mutatis mutandi* nos stratégies de développement sont une fonction réciproque de notre verbalisation de nos expériences de développement.

Toutefois, dans la Caraïbe ce problème se complique outre mesure du fait des particularités des structures culturelles et linguistiques. La Caraïbe est plurilingue et pluriculturelle. Et ses langues et ses cultures entretiennent des relations asymétriques et de domination.

De prime abord, disons que tout ce qui est participation consciente au devenir historique et aux stratégies de développement, appartient de nos jours aux langues et cultures dominantes. De plus, l’histoire de certaines classes sociales et des élites capables d’influencer les projets collectifs d’avenir, s’inscrit de fait dans le cadre du prolongement des histoires impériales ; tandis que celle de la majorité des populations concernés (et de leurs élites d’artistes, prêtres, guérisseurs, chefs de village...) constitue justement ce revers de la médaille. Finalement, et pour

comble de complications, par delà les divisions de classes, toute la population est porteuse, — quoiqu'à des degrés divers et exception faite des cas d'Haïti et du Suriname, — des cultures et langues dominantes et dominées. Proposer une équation mettant en rapport les termes culture, discours et développement et en offrir la démonstration, est donc une entreprise de grande envergure, dont on ne prétend ici qu'établir le bien-fondé.

Perception de la problématique

J'utiliserai trois textes de deux [124] des plus grands intellectuels de la Caraïbe pour définir la problématique que je crois percevoir. Ces textes, qui datent de la fin des années vingt et des années cinquante, sont tirés des écrits de Jean Price-Mars et d'Eric Williams. Je m'empresse d'ajouter que loin de moi la pensée d'analyser la production littéraire de ces auteurs. J'ai sélectionné ces textes pour identifier les termes de l'équation et montrer du même coup que nous nous débattons avec interrogations depuis plusieurs décennies.

Dans une communication intitulée « Le leader politique considéré comme un homme de culture » ⁹⁶ M.E. Williams (1959) souligne que la base de la démocratie grecque était :

la reconnaissance du leader politique comme un homme de culture — non pas d'une culture abstraite, non pas d'un raffinement intellectuel, mais la culture de tout un peuple, d'une cité entière, dont il était le représentant.

Dans un autre passage du même texte, il ajoute :

Pour le second exemple du rapport et de l'interpénétration de la politique et de la culture dans la Grèce antique, je tourne ma pensée vers Démosthène dans son attaque, devant le jury d'Athènes, contre Eschine [...]. C'était à l'homme du peuple à Athènes, au citoyen ordinaire, tout ensemble fondu en un seul corps électoral, gouvernement et culture, que s'adressait la puissante exhortation politique du *De Corona*.

⁹⁶ Dans *Présence Africaine* (24-25), février-mai 1959, pp. 90-103. (Congrès d'écrivains et d'artistes noirs, Rome, 26 mars — 1^{er} avril 1959).

Williams nie l'existence d'une culture indigène caraïbéenne. Le problème aux Indes occidentales, à son avis, c'est que la culture précolombienne a été détruite ; mises à part quelques survivances, la culture africaine apportée par les personnes réduites en esclavage n'a laissé que peu de traces. Il affirme catégoriquement :

La manière de vivre aux Indes occidentales, l'échelle des valeurs sont européennes ou américaines — à tous les niveaux.

Ainsi donc, selon l'auteur, l'une des tâches principales du leader politique est d'une certaine façon de créer la culture nationale, soit en faisant avancer « toutes les manifestations de la culture qui, bien que n'étant pas indigènes, sont basées sur une adaptation des héritages européens et américains », soit en cherchant à intégrer consciemment « les fils disparates de la culture, qui constituent les Indes occidentales — l'Européen, l'Africain, l'Indien, le Chinois, le Syrien » :

La lutte pour la culture nationales aujourd'hui est non seulement une partie de la lutte pour l'indépendance politique, mais aussi la lutte la construction d'un nouvel ordre social.

L'absence d'une langue propre à la Caraïbe constitue d'après Williams, un obstacle de premier ordre à la décolonisation, laquelle culmine dans sa vision d'homme d'État sur une grande intégration, « une confédération des territoires antillais culturellement, économiquement et commercialement, et même politiquement ». « Ceci est, dit-il, le plus [125] grand nationalisme ». Le passage suivant et ses nombreuses incorrections sont un exemple de la centralité de la problématique du dialogue social dans la Caraïbe et des difficultés énormes de la conceptualisation et systématisation d'une politique linguistique subordonnée aux objectifs de développement social.

La plus grande différence entre les Indes occidentales et l'Afrique ou l'Inde dans leur lutte nationaliste, c'est qu'il n'y a pas de langue indigène aux Indes occidentales. La langue de la puissance impériale est devenue la langue mère — c'est-à-dire l'anglais à Trinité ; le français à la Guadeloupe et Haïti, l'espagnol à Cuba et à Porto Rico ; le hollandais à Curuçao et

Suriname. Mais le processus ayant débuté aux jours de l'esclavage, ces langues impériales se sont abâtardies jusqu'à devenir dans chaque territoire ce qu'on appelle une sorte de patois local, créole comme il est quelquefois appelé [...]. Tandis que le créole est la *lingua franca* de chacun des territoires des Indes occidentales, il n'y a, de par la nature même des Indes occidentales, pas de langue créole de l'Inde occidentale. Un double problème est posé ici : il n'y a point de ralliement pour le mouvement nationaliste dans chaque territoire, l'absence d'une langue commune est une barrière non seulement pour le contact et la communication entre les îles [...] mais aussi un empêchement à une plus grande collaboration, au sens culturel, entre tous les territoires des Indes occidentales.

Price-Mars écrit son fameux livre, *Ainsi parla l'oncle*, sous l'Occupation d'Haïti par les Nord-américains. Contrairement à Williams, il estime qu'il existe une culture haïtienne, indépendamment de ses possibilités de maîtriser le milieu social. Le problème, d'après lui, consiste à en accroître la visibilité. Sa préoccupation est mise sur le tapis des premières phrases de l'ouvrage.

Nous avons longtemps nourri l'ambition de relever aux yeux du peuple haïtien *la valeur* de son folklore.

Et il appelle folklore, le savoir du peuple. Dans ce même ordre d'idées, le problème de la langue ne se pose pas, et encore moins, celui de la valeur relative de cette langue. Comme Price-Mars ne rêve pas encore d'intégration caraïbéenne, il a moins de variables à traiter que Williams et peut-être plus catégorique :

En tout cas, on conviendra, sans peine, que tel qu'il est notre créole est une création collective émanée de la nécessité qu'éprouvèrent jadis maîtres et esclaves pour se communiquer leur pensée. [...] Pour le moment, il est le seul instrument dont nos masses et nous, nous nous servons pour l'expression de notre mutuelle pensée. [...] Tel quel, idiome, dialecte, patois, son rôle social est donc un fait dont nous n'avons pas le pouvoir de nous dégager. C'est grâce au créole que nos traditions orales existent, se perpétuent et se transforment, et c'est par son intermédiaire que nous et [126] du peuple deux entités apparemment distinctes et souvent antagonistes.

Cependant vingt ans plus tard (1948), Price-Mars ⁹⁷ s'adressant au problème de la structure de la société, est assailli des mêmes angoisses que Williams : l'expression de la culture est jugulée. Il expose les bases de l'autoritarisme en Haïti et signale la question de la pensée collective comme la pierre de touche de la cohésion nationale et du développement. On est tenté de conclure, en le suivant, à la nécessité « *de relever* * aux yeux du peuple » la valeur de la langue. Il compare en ces termes la société haïtienne vers la fin du siècle dernier à celle de 1948 :

Alors puisque la nation haïtienne n'en existe pas moins, c'est qu'elle se trouve dans un certain état d'infantilisme qui l'empêche de manifester son existence politique. N'est-elle donc pas plus juste, l'épithète par quoi l'Américain qualifie cet état, en nous appelant « *an inarticulate people* ? // *Inarticulate people*, terme aussi compréhensible qu'intraduisible littéralement, à mon gré du moins, et qui, au demeurant signifierait un peuple dénué du pouvoir d'exprimer sa pensée, dépourvu de la capacité d'énoncer sa volonté et de le faire, valoir, réduit par conséquent, à n'être en définitive, qu'un « *amas confus d'individus* » engourdi d'ignorance, un troupeau prêt à suivre l'impulsion d'un conducteur, n'importe lequel, pourvu qu'il soit assez habile pour s'imposer.// Telle était donc la situation en 1870-1880 qui n'a d'ailleurs pas beaucoup changé depuis... ⁹⁸.

Les termes de l'équation

Il y donc trois termes à l'équation du développement social caraïbéen :

- i) l'existence d'une culture permettant la rencontre entre le leader et son peuple (Williams) ;

⁹⁷ [*Ainsi parla l'oncle. Essais d'ethnographie*](#), New York, Parapsychology Foundation Inc., 1954 (première Édition 1928).

* L'auteur est fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies. Ses opinions n'engagent en aucune façon l'Organisation.

⁹⁸ Jean-Pierre Boyer Bazalais et le Drame de Nuragôane (À propos d'un lot d'autographes 1883-1884, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1948, pp. 22-23.

- ii) l'existence d'une langue permettant de combler le fossé entre les élites et les masses (Price-Mars) et d'assurer une plus grande solidarité des forces nationalistes (Williams) ; et
- iii) la prise de conscience (ou la science) de la valeur de cette culture et de cette langue (Price-Mars).

Sur le premier point, il nous faudrait établir à l'encontre de Williams suivant Price-Mars, qu'il existe une culture dans la Caraïbe (ou des cultures distincte(s) de celle(s) du (des) colonisateurs(s) et distincte de la possibilité de la faire valoir dans toutes les sphères de la vie sociale.

Quant au deuxième point, l'opinion de Williams au sujet des langues maternelles des peuples de la Caraïbe est aujourd'hui dépassée. L'on ne se référera pas non plus aux obstacles que représente pour l'intégration régionale — l'absence d'une langue caraïbéenne. On retiendra qu'au sein de chaque pays de la région, l'on compte une *lingua franca* et une seule. Certains pays n'ont toutefois pas de langue nationale propre, en ce sens qu'ils utilisent [127] celle de l'ancienne métropole. Si la preuve de l'existence d'un espace propre au développement d'une culture nationale est faite, la problématique fondamentale des rapports entre culture et développement n'est pas modifiée du fait que ces pays, antérieurement colonisés par l'Espagne, ne possèdent pas de créole, dans leur cas, le problème du discours social ne se pose pas dans les mêmes termes que dans le reste de la Caraïbe.

Ce problème ajouté à celui de la valeur des cultures et langues nationales, nous conduit à distinguer entre la culture et le « discours » que renferme celle-ci. La valeur d'une culture (et d'une langue) se définit par son utilité dans le dépassement des obstacles que doivent surmonter créateurs. Nous appellerons discours le verbe national, les formules de solutions que propose la culture locale au milieu ambiant. L'on verra que la valeur des cultures et langues locales est un problème de perception (de classe), et partant un aspect de la logique des sciences humaines correspondantes. La question qu'il faut éclaircir est celle des conditions dans lesquelles les créations autochtones ont une utilité pratique qui permettrait d'en saisir « la valeur ».

Les fragments de métropoles

Pour saisir les difficultés d'une « interpénétration de la politique et de la culture » dans la Caraïbe, il faut au risque de réitérer certaines idées courantes, distinguer deux histoires qui se superposent dans la région (et dans toute contrée colonisée) : celle du politique ou de l'État d'un côté, et celle de la culture ou de la nation de l'autre.

Le premier concept qui attire l'attention est celui du territoire national qui dans les sociétés généralement insulaires de la Caraïbe, semble n'offrir aucune difficulté. Pour la réflexion sociologique, le territoire n'est pas le contenant où se déroulent certains rapports, mais le contenant que créent ces rapports. C'est l'ensemble de relations humaines qui délimitent l'espace et non l'inverse. Voilà pourquoi le territoire des Indiens caraïbes, quoique formé des mêmes îles que nous habitons aujourd'hui, diffère si profondément du nôtre.

Aussi, lorsqu'une armée étrangère et les institutions (personnes morales) qui l'accompagnent, se saisissent d'un territoire, cette appropriation implique une redéfinition du territoire d'accueil et de ses composantes.

Quant à l'habitat de la nation ou des nations conquises, il s'inscrit comme un sous-ensemble différencié des géographies métropolitaines. De nouvelles significations, appartenant à des structures de pensée d'origine externe, sont imposées à ces territoires et à leurs parties constituantes. L'on peut déjà conclure au chevauchement dans la pensée collective de la (les) nation(s) conquise(s) de deux systèmes de définitions, superposés à deux systèmes de relations sociales. (Pour faciliter l'exposé, on conviendra qu'en parlant de nation conquise, on se réfère à toutes celles qui vivent dans les frontières tracées par les colonisateurs).

Durant les cinq derniers siècles, l'armée et autres personnes morales [128] de la colonisation s'interposent entre la nation jugulée et son environnement physique et social, l'empêchant de traduire sa différenciation interne (donc son histoire particulière) dans la réalité. Elles l'insèrent dans une totalité nouvelle et la convertissent en un fragment, homogène dans son ignorance et sa sauvagerie nécessaires. Une nation est ainsi transformée en « un peuple dénué du pouvoir d'exprimer sa

pensée, dépourvu de la capacité d'énoncer sa volonté et de la faire valoir ». Elle perd son *Verbe*, et à la limite elle est liquidée physiquement au profit de la nation conquérante et plus précisément au profit des classes dominantes de celle-ci.

On entend par Verbe ou discours d'une nation, l'expression de son lendemain, contenue dans les institutions (personnes morales de même que normes, lois et coutumes) qui rendent compte de sa spécificité. Une nation se reproduit grâce à des institutions au moyen desquelles elle donne un sens et une forme à l'environnement. Le verbe ou discours d'une nation est ce projet de continuité, de ce futur comme suite et conséquence d'un passé commun. Le concept de verbe est plus restreint que celui de culture, et essaye de distinguer la projection sur l'avenir de la culture nationale. Ceci permettrait de noter qu'une nation conquise peut perdre son verbe, sans pour autant perdre sa culture...

Comme on le sait, le partage du monde par les empires coloniaux ne se réalise pas à l'amiable et les puissances de l'Heure connaissent des fortunes diverses. Les fragments de sociétés métropolitaines, chargés d'administrer et d'exploiter les colonies, souffrent des conséquences de ces rivalités. Le fossé entre leurs intérêts et ceux de leur mère/patrie devient de plus en plus visible. Sous la poussée des classes dominantes locales (créoles), ces fragments s'émancipent et fondent de nouvelles « nations » dites indépendantes.

Il faut retenir deux points. Ces luttes de classes supposent une certaine mobilisation des populations coloniales et se traduisent en luttes nationales. Le ralliement de classes contre le pouvoir colonial s'exprime dans une opposition entre créoles et métropolitains. De plus, avant ces sécessions le concept de nation indépendante est inconnu dans le vocabulaire américain. Les grands états ou empires aztèques, incas, mayas et les *quilombos ou palenques* noirs ne sont pas perçus comme des nations ou états indépendants.

La nation indépendante du XIX^e siècle — qu'il serait plus correcte d'appeler *nation émancipée* — charrie des absences qu'elle hérite de la colonisation. De même que dans la vision colonialiste, les territoires d'outre-mer ne sauraient se constituer en pays indépendants, pour les ensembles qui se scindent de l'empire colonial, il n'est pas concevable que les peuples conquis (indépendamment du degré de destruction de leurs structures propres) demeurent des nations au plein sens du terme.

La rupture entre créoles et métropolitains ne concerne pas les nations indigènes conquises.

Tant le processus de colonisation que dans le passage de l'État colonial à l'État national, on est en présence d'une double rencontre : d'une part des nations et des classes sociales s'entrecroisent, et de l'autre, [129] deux positions idéologiques — deux verbes — en conflit, s'apprêtent à transformer la réalité au mieux de leurs possibilités.

L'état émancipé se constitue suivant le modèle de l'état colonialiste.

La *patria del criollo* diffère cependant de la colonie dans la mesure où elle entreprend un effort de construction nationale qui implique à la fois un conflit et un dialogue constant avec les anciennes métropoles. Du fait c'est cet effort qui la caractérise comme un type spécial de nation. La destruction des peuples conquis se poursuit sous le signe de leur intégration à la grande famille nationale. L'État prétend « éduquer » l'indigène, lui offrir un autre verbe : le verbe officiel, le verbe *créole*.

Les états nés du démembrement des empires coloniaux se distinguent des formations colonialistes sur deux points essentiels : quant à la rigidité de leurs frontières et quant à la nature de leurs relations de classes.

Une métropole est un ensemble national qui s'est graduellement différencié en classes sociales. Un État émancipé est un ensemble de classes sociales toujours en train de s'acheminer vers la création d'une nation particulière. Quoique les comportements des classes dominantes soient semblables dans les deux contextes, il faut noter cette distinction de base quant à leur résultat. Les classes dominantes des métropoles veillent sur les besoins de l'État et pour ce faire, elles sont obligées de maintenir cette cohésion nationale d'où elles émergent. Les classes dominantes des États émancipés doivent pour sauvegarder l'appareil politique qu'elles contrôlent, assurer que le processus de construction nationale ne se convertisse jamais en un itinéraire d'évolution à parfaire. La *patria del criollo* est un projet qui se reproduit sans cesse à l'État de projet. C'est cette reproduction qui crée le créole et sert de base à la cohésion nationale limitée d'où surgissent les classes dominantes locales.

On peut donc conclure que l'État émancipé est prisonnier d'un territoire légué par le colonialisme et prisonnier d'un futur contenu dans le projet des anciennes métropoles. Le territoire national demeure de fait un fragment du territoire métropolitain et le projet de l'État indépendant une fraction du futur tracé par les métropoles.

À l'opposé de cette situation, on retrouve le contexte dans lequel se déplacent les nations indigènes. L'exploitation coloniale en détruisant leur verbe, circonscrit leurs pratiques journalières à leur horizon visible et les emprisonne dans le court terme. Le problème se complique du fait qu'au et à mesure que le temps passe et que le contrôle des métropoles sur l'environnement s'affermi, la catégorie sociale formée de créoles devient désuète. En d'autres mots, le nombre de citoyens capables de fait de contrôler ou simplement d'influencer l'État émancipé est chaque jour plus réduit.

Parallèlement, la reproduction du projet de construction nationale se dégrade de plus en plus. La nation créole et son État émancipé perdent leur raison d'être dans la mesure où leur efficacité à contrôler l'environnement s'effrite. Il devient chaque fois plus difficile de saisir les [130] frontières du territoire national et de sauvegarder l'aptitude de l'État à définir un projet de futur, même à moyen terme. De plus en plus les économies nationales et les gouvernements émancipés n'arrivent pas à se soustraire à une période et à un espace d'interactions définis exclusivement en termes des projets métropolitains.

Pour remédier à cette situation pour le moins incommode, les anciennes colonies, ou si l'on préfère, les pays sous-développés, avancent sur deux fronts. L'on observe d'une part la création de projets d'intégration régionale et le mouvement des pays non-alignés, visant l'établissement d'un nouvel ordre international ; et d'autre part, l'on a le réveil des nationalités, c'est-à-dire la création de nouvelles alliances de classes tendant à redéfinir et l'État et la nation. C'est dans ce second contexte que se pose le problème des rapports entre culture, discours (verbe) et développement.

Intérêts nationaux et intérêts de classe

Les classes opprimées dans nos sociétés ouvertes de toute part, ont découvert une formule de sauvegarde de leurs caractéristiques nationales, qui n'implique nullement une lutte frontale visant la défense de leurs intérêts économiques et une prise quelconque de pouvoir dans un futur prévisible. La difficulté de transformer les intérêts nationaux en intérêts de classes ou vice-versa représente pour nous justement la pierre d'achoppement du processus de démocratisation dans le Caraïbe, surtout lorsque l'on insiste à considérer la question du pouvoir en termes d'État circonscrit à un territoire donné.

Dans le Caraïbe, comme dans toute région colonisée, certains phénomènes naissent au niveau local, puis disparaissent de la conscience sociale (de la vision des classes dominantes et de la vision dominante) pour céder le pas à des réalités provenant des sphères mondiales, mais qui pour les opprimés demeurent des lubies et des illusions fantasmagoriques. Je me permettrai de signaler un exemple.

La langue créole à base lexicale française, mais tout comme le signale Price-Mars, de la nécessité de communication entre les (premiers) maîtres (des petits-bancs) et les captifs. Il s'agit au début de la colonisation de la langue des îles dites françaises : tout le monde la parle et grosso modo ne parle que cela. Puis, le français s'institutionnalise en France, la Cour s'en sert. Et un secteur de colons se détache de la population locale, et avec les membres de l'administration publique et les « grands blancs » qui débarquent, ils adoptent le français ⁹⁹.

Il est clair que des intérêts de classe dicte la substitution. Il est tout aussi clair que ce transfert n'a pas lieu du jour au lendemain. Mais le point qui intéresse, c'est que comme par miracle et dans les beaux rêves des classes dominantes, les îles dites françaises deviennent franco-phones. Et des siècles s'écoulent, colorisés de cette fausseté, à savoir que dans les colonies caraïbéennes de la France l'on parle le français de

⁹⁹ Severo Martinez Pelaez. *La Patria del Criollo*, Costa Rica, EDUCA, 1979 (5a. éd.) « La patria del criollo [...] no era de modo alguno la patria del indio. (111) La tierra ganada, involucra al indio. Y cuando el criollo tiene la vivencia del legado recibido de sus mayores, de « lo que hoy gozamos », el indio esta allí como algo que existe junto a la tierra y existe para trabajarla » (pp. 254-55).

[131] même qu'un sous-produit (bâtard, dirait Williams) de cette langue. Les personnes non avisées croient que le français est chronologiquement premier, et le créole second. Sur cette illusion d'optique (illusion de classe), qui, bien entendu, n'arrivent jamais à perdre leur caractéristique d'imposition induite. Dans la formation des sociétés, comme des individus de la Caraïbe, le créole précède le français.

Ainsi, qu'il s'agisse de la langue ou de la famille, d'un côté leur histoire n'a rien de commun ni avec l'Europe, ni avec l'Afrique. De l'autre, elles sont des créations des classes dominées en même temps que des unités fondamentales de la nationalité. Or ce que l'on dit de la langue et de la famille, vaut pour l'éducation, la religion, la paysannerie, les systèmes de tenure de la terre, les principes d'héritage, les rapports avec les autorités communautaires ou les autorités coloniales/nationales ;... en un mot, c'est toute la culture opprimée qui est une conquête sociale, un produit des luttes de classes.

Il me semble que les efforts de survivance économique se coulent dans un moule (une rationalité) que la réflexion scientifique ne contrôle pas encore. L'aménagement de solutions aux conflits de classe ne peut se limiter aux simples intérêts d'ordre économique, à la simple amélioration des niveaux de vie, sans garantir ces innovations et conquêtes sociales. Je me permets donc de suggérer que le concept de conscience de classe dans l'étude de l'oppression dans la Caraïbe englobe la défense des institutions formées dans le but d'améliorer les conditions d'existence. Pour subsister sous le joug colonial, il a fallu inventer ces institutions locales. L'on ne peut séparer ces institutions, dont l'ensemble constitue la base de la culture opprimée, de la défense des intérêts économiques collectifs des classes dominées. Les niveaux de vie — (le résultat) — et la manière de vie — (les moyens institutionnalisés pour obtenir ce résultat) — forment une unité indissoluble. Les résultats et moyens d'y parvenir sont certes susceptibles d'amélioration et de progrès, mais il faut embrasser ces deux dimensions dans le même processus.

L'espace du verbe national

La transformation d'un territoire colonisé en un fragment de la géographie métropolitaine, ne représente qu'un seul côté de la médaille. La raison ultime de la vie publique coloniale est d'assurer la plus grande exploitation possible du colonisé. Cette exploitation à outrance tend à réduire au strict minimum les espaces nécessaires à la reproduction de la vie des colonisés et affecte même le cadre de leur vie privée. En niant au colonisé le produit de son travail et, si possible, le minimum vital nécessaire à sa reproduction biologique, le colon l'empêche d'avoir accès aux formes de vie publique et privée métropolitaines. De cette façon, le conquérant crée sans le vouloir un lieu où se formalisent des structures familiales et communautaires, et partant des [132] structures culturelles, nouvelles. Celles-ci, visent, entre autres choses, une répartition optimale du peu qui échappe à la monopolisation coloniale des ressources disponibles. Cette forme d'exploitation démesurée, tout en démembrant les groupes dominés et en leur imposant de nouvelles formes d'individuation, provoque paradoxalement la création de nouvelles formes de vie sociale et d'une culture opprimée. Par conséquent, le développement de solutions endogènes est un des résultats contradictoires de l'exploitation coloniale.

Ces formes endogènes de percevoir, de penser et de réorganiser l'environnement, basées bien entendu sur des survivances des cultures antérieures à la conquête (les fils disparates que mentionne E. Williams) sont l'objet d'un avilissement systématique ou, dans le meilleur des cas, d'une banalisation de la part de la nation colonisatrice. Il faut quand même admettre, que celle-ci n'a pas tout à fait tort, car ces innovations, de prime abord, ne mettent pas en danger le système colonial. Bien au contraire, dans l'immédiat, elles en assurent la reproduction, en permettant au colonisé, tout en recevant moins que le minimum vital de survivre, de préserver sa santé mentale malgré la folie de sa situation, (pensez aux bossales), et de faire l'expérience de la solidarité sociale malgré l'oppression déshumanisante.

Bref, le colonialisme tend à détruire la nation conquise et en même temps à établir les conditions nécessaires à la naissance d'une nouvelle entité nationale. Dans la Caraïbe, cette tendance est poussée à ses ultimes conséquences. La destruction des nations conquises a lieu dans

un environnement différent de l'habitat où doivent évoluer les individus ayant échappé aux massacres. La diaspora africaine n'est pas l'émigration d'unités tribales, mais le transfert d'individus isolés que le système colonial essaye de priver de toute possibilité de prendre en charge même leur destinée individuelle. Nous avons analysé ailleurs la création de nouvelles nations à partir de ce démembrement-rassemblement ¹⁰⁰.

L'effort des exploités pour se réorganiser en nations nouvelles, autour de cultures, elles aussi nouvelles, est l'objet d'abominables calomnies. Et comme ces cultures sont dénuées d'institutions responsables de la production de connaissances, elles ne sont pas à même de se défendre contre l'agression des cultures dominantes. Les opprimés demeurent impuissants face aux institutions du système colonial et aux définitions qu'impose ce système. Par conséquent, ils ne sont pas en mesure de participer à une lutte collective pour la défense de leurs intérêts de classe qui respecte le cadre colonial.

Le point qu'il faut retenir est que l'exploitation de classe dans le cadre du colonialisme, engendre des contradictions qui s'expriment à la longue en terme de cohésion sociale et de création culturelle. C'est par ce biais que se définissent les termes de la lutte de classes, qui dans ce contexte est toujours une lutte de libération nationale.

L'interpénétration des conflits de classes et des conflits culturels recouvre une complexité particulière [133] lorsque l'on prête attention au fait que dans la Caraïbe, hormis les cas d'Haïti et du Suriname, l'immense majorité de la population partage les deux systèmes culturels en présence. Nous avons déjà mentionné que les pays sous-développés sont composés d'un ensemble de classes sociales s'acheminant péniblement vers la construction d'une nation. Il semble donc nécessaire à ce niveau de la discussion d'analyser comment le clivage entre les colons et les colonisés se transmet à ces derniers, les divisant en « masses » et « élites », pour en faire des « entités souvent antagonistes », et transférer au-delà de la période coloniale une structure de classes capable de contrarier les processus de décolonisation et de construction nationale.

¹⁰⁰ F.L. Prudent. *Des baragouins à la langue antillaise. Analyse historique et sociolinguistique du discours sur le créole*. Paris, Éd. Caribéennes, 1980, Jean Barnabé, « Allocution ». Bulletin de la CSTM, Martinique, n° 1, pp. 22-27.

En système colonial, lorsqu'il s'agit de se protéger des méfaits des conquérants, il est particulièrement efficace d'étaler son altérité culturelle, laquelle permet de compter sur la solidarité de ses congénères, sinon de ses pairs. Mais, dans la vie publique et spécialement au poste de travail, faire étalage de sa distance culturelle vis-à-vis du colonisateur, constitue l'un des plus sûrs moyens d'attirer sur soi les foudres du système.

L'inévitabilité des pratiques d'acculturation/assimilation est enracinée dans cette nécessité de freiner les manifestations de son identité ethnique et culturelle en échange de meilleures opportunités de vie. Dans la mesure où les colonisés en tant que collectivité sont incapables de mettre fin à l'oppression nationale et à l'exploitation de classe, l'émancipation individuelle ou effort d'assimilation demeure la seule alternative d'amélioration des niveaux de vie. Dans ce cadre surgissent les administrateurs privés et publics indigènes : les premiers employés salariés de la Caraïbe. L'on est en présence du noyau fondamental des classes moyennes. Les opprimés, aspirant tout naturellement à un mieux être, perçoivent la vie de ces administrateurs (le fonctionnaire public, étant le plus favorisé d'entre eux), comme une alternative à leur condition de misère. L'ensemble des habitudes, normes, principes et valeurs qui réglementent ces transferts de classe représente la culture dominante locale, version coloniale de la culture métropolitaine.

La dynamique de la culture dominante locale est subordonnée au progrès des structures économiques, politiques et idéologiques métropolitaines. En conséquence, le processus d'acculturation/assimilation ne touche jamais à sa fin. Les classes moyennes, affranchies de l'esclavage, de la servitude ou du travail manuel mal rétribué, vivent hantées par le fantôme de l'altérité nationale. Il leur faut sans cesse établir une distance prudente entre leur couche sociale et les déshérités ; ceci leur permet de s'assurer les bonnes grâces des colonisateurs — (la promotion sociale) — et de garantir à leurs descendants les instruments culturels et idéologiques nécessaires à la sauvegarde d'un minimum de bien-être matériel.

Et ainsi un jeu de règles et principes se référant, à l'origine à la vie publique tend à pénétrer les sphères de la vie privée de certains secteurs de la population locale. L'aspiration, sans doute légitime, à un [134] niveau de vie moyen et à la préservation de ce niveau de vie, oblige, au fur et à mesure que l'on a du succès, à changer de forme de vie. Ceci

est possible du fait qu'avec une diminution de l'exploitation, ces secteurs ont accès aux conditions matérielles leur permettant d'organiser leur vie à l'européenne.

Il faut se garder de confondre cette méconnaissance de l'héritage culturel local avec une carence de connaissance ou d'information au sujet de ces cultures nationales. Justement en admettant et en justifiant la primauté de la culture et de la civilisation coloniales, les classes moyennes construisent un obstacle infranchissable à leur assimilation totale à la culture occidentale. Reconnaître la supériorité de la culture dominante officielle suppose une visibilité de la culture opprimée. Ce n'est donc pas que la classe moyenne ne perçoive pas la culture nationale dont elle est imprégnée, bon gré mal gré, mais qu'elle refuse de la percevoir.

Mais ces classes moyennes devant renouveler leurs lettres de créances chaque fois que la métropole se déplace vers de nouveaux horizons de développement, leurs efforts constants d'adaptation finissent par produire certains changements qualitatifs dans les rapports entre la culture opprimée nationale et la culture dominante. La nécessité de renier les cultures nationales doit se concevoir comme une expression de leurs intérêts de classe, cependant que la reproduction indéfinie de ces mêmes cultures nationales demeure la base même de leur existence en tant que classe. Le projet d'acculturation ou plus correctement d'occidentalisation des masses représente la raison d'être des classes moyennes. De par leurs activités, le milieu colonisé ne cesse jamais d'être un fragment de la métropole, même après l'indépendance/émancipation.

L'on peut illustrer les changements qu'opère dans les rapports entre la culture dominante et la culture opprimée, le plein développement des classes moyennes, en décrivant le sort des langues parlées dans la Caraïbe. Comme on le sait, la majorité des pays de la région sont pour le moins bilingues. Plus exactement, ils vivent une situation diglossique. La caractéristique fondamentale de leur structure linguistique est que les deux langues ne s'utilisent pas indistinctement dans n'importe quelle circonstance. Certaines activités sont conduites en créole, elles se réfèrent généralement à la vie privée et communautaire et aux travaux manuels ; tandis que d'autres sont conduites en langue officielle et traitent de la vie publique, tout particulièrement du politique, du

juridique, de l'administration, de l'éducation scolaire, de la religion européenne,...

Puisque la vie publique et la vie privée s'organisent suivant des cadres culturels distincts et que la première tend à brimer la seconde, la diglossie exprime une utilisation différenciée des deux cultures. En principe, la culture officielle et la « langue impériale » servent primordialement à perpétuer le monde du colonialisme, cependant que la culture opprimée et la langue nationale demeurent le lieu par excellence de la création endogène.

L'amélioration des niveaux de [135] vie en milieu colonial est une fonction de la maîtrise de la culture et de la langue officielles. Ainsi cette langue « impériale » tend à devenir la langue parlée au sein de certaines familles de classe moyenne, et de façon concomitante des formes d'organisation et des valeurs de la vie privée métropolitaine s'insèrent en milieu colonial indigène. De cette manière, les langues officielles, à un moment donné de l'histoire coloniale, deviennent la langue maternelle d'une certaine minorité. Alors prennent naissance des générations possédant une visibilité effectivement réduite de la culture nationale, et pouvant se passer de la solidarité communautaire qui définit celle-ci. Il s'agit de la couche de « petits bourgeois », prête à remplacer les colons au moment du passage à l'indépendance.

Il ne faut quand même pas exagérer les méfaits de cette visibilité réduite de la culture nationale. Il se produit une série de phénomènes fort complexes. D'abord parce que cette petite bourgeoisie n'est pas à proprement parler, une classe dominante en mesure de poursuivre de façon autonome ses projets de développement. Ensuite, parce qu'il lui faut, pour assurer son rôle d'intermédiaire, maintenir le contact avec les travailleurs manuels colonisés ou récemment libérés de ce joug. Finalement au cours de ses va et vient en métropole, elle ne tarde pas à faire l'expérience de sa condition de citoyenne de deuxième classe et se voit obligée de recourir expressément aux formes de solidarité nationale.

Dans la région, l'existence de langues créoles, utilisées comme *lingua franca* avant et après l'indépendance, donnent une plus grande efficacité aux cultures opprimées et rend impossible un clivage total entre les classes moyennes et les classes exploitées. Plusieurs mécanismes doivent contribuer à ce phénomène. Faute d'une recherche plus

approfondie, on s'en tiendra à l'analyse de l'utilisation des langues officielle et nationale.

L'on peut affirmer catégoriquement que l'enfance et la jeunesse caraïbéennes ne s'amuse qu'en langue créole et, de là, dérive une ambiguïté fondamentale de l'institution par excellence de la domination culturelle :

L'analyse du rôle « terroriste » du français à l'école, écrit L.F. Prudent, serait incomplète, si l'on oubliait le revers de la médaille : L'école est aussi le lieu de la découverte et de l'apprentissage du créole pour une bonne partie des milieux urbains petits bourgeois ¹⁰¹.

Il n'est pas certain que cultures dominantes et dominées se distinguent nettement les unes des autres en dépit de leurs liens de parenté. Elles entretiennent des rapports asymétriques : la culture dominante coloniale met en œuvre toutes sortes de mesures tendant à détruire et faire disparaître la culture locale, base de la cohésion nationale. Cette guerre culturelle n'est qu'un aspect de l'oppression coloniale. Cette culture dominante coloniale devient culture officielle de l'état indépendant/émancipé et la guerre culturelle prend une tournure ambiguë qui lui permet d'aménager l'espace d'évolution des secteurs moyens et petits [136] bourgeois. Le verbe de l'état- indépendant accommode le verbe national, mais se garde de formuler un projet qui détruirait sa structure de classes.

¹⁰¹ Jean Casimir, *La Cultura Oprimida*, México, Nueva Imagen, 1981.

Obstacles au développement du verbe national

Les efforts de destruction des sources endogènes de réflexion et de créativité sont un aspect de la domination de classes dans la région. Au cours du processus de décolonisation ou de libération nationale, la culture locale gagne graduellement en visibilité. La tendance est irréversible, car elle correspond à la nécessité pour les nouvelles élites du pouvoir de légitimer leur position. Tout comme la colonisation, le processus de décolonisation ne se réalise que par l'intermédiaire de la défense des intérêts de certaines classes sociales. Les classes dominantes et les classes moyennes de la Caraïbe tâchent, tout en avançant sur le chemin de la décolonisation et du développement de la région, de sauvegarder leurs intérêts matériels. Price-Mars publie [*Ainsi parla l'oncle*](#) durant la deuxième décennie du siècle ; les tenants de la négritude feront la sourde oreille à ces idées sur l'utilisation du créole, et même certains d'entre eux se feront les hérauts de la francophonie. Plus récemment, une fois mises en place les nouvelles élites du pouvoir de la Caraïbe dite de langue anglaise, les partisans du *Black Power* s'opposeront à la domination blanche, en prônant un retour à l'Afrique, une Afrique tout aussi éloignée des masses que le sont les cultures métropolitaines, et tout aussi proche des classes moyennes que l'est la culture occidentale.

Il est donc nécessaire de bien saisir le sens profond des alibis que s'inventent les élites pour ne pas assumer la culture nationale et ne pas avancer trop vite vers une démocratisation totale des rapports sociaux et du contrôle et de la direction de ces rapports. Du même coup, l'on est averti de l'ambiguïté et de la difficulté que pose tout projet de développement culturel visant directement la décolonisation mentale. Ces projets aident à légitimer les élites du pouvoir, mais entrent en conflit avec leurs intérêts de classes.

Le plus difficile à expliquer, néanmoins, c'est que de leur côté, les classes dominées ne semblent pas pressées de saisir les rênes du pouvoir et d'étaler la culture nationale dans toute sa splendeur. Il s'agit là d'une des caractéristiques profondes de la négociation sociale dans la Caraïbe. Contrairement aux angoisses de certains secteurs de la classe moyenne, surtout des couches soumises au bombardement des moyens de communication de masses, le calme et même l'insouciance des

classes dominées, semblent indiquer qu'elles n'ont pas l'impression que la culture nationale soit sur le point de perdre la guerre que lui fait la culture officielle. Il s'agit donc pour les classes opprimées d'un choix entre d'une part un compromis avec les structures dominantes d'où elles obtiennent un certain niveau de vie assuré dans le court terme, et de l'autre des réformes structurelles [137] d'envergure, prometteuses de lendemains glorieux, mais incertains.

Ce qui distingue les opprimés de la Caraïbe des exploités de la majeure partie du continent sud-américain par exemple, c'est que tous sont en contact avec les anciennes métropoles et surtout avec les marchés de travail en métropole. On a accès à ces opportunités, qui ne sont certes pas à dédaigner lorsque l'on pense aux niveaux de chômage dans la région, en se ménageant une ouverture sur le monde de contenus que diffuse la culture officielle, et en s'assurant la possibilité d'émigrer vers la métropole.

On assiste ainsi à un reflux de la Caraïbe dont le territoire couvre non seulement l'espace réduit où se sont formés nos peuples, mais les ghettos et faux bourgs de presque toutes les grandes villes du nord de l'Atlantique. En d'autres mots, face à l'échec des classes dominantes locales d'empêcher la dégradation croissante des niveaux de vie de la population, celle-ci émigre et reproduit ses formes culturelles au sein même des capitales des grands empires. Il n'y a pas encore de solutions endogènes, capables d'embrasser les institutions et les cultures locales, donc de satisfaire les habitudes des masses, tout en leur assurant des lendemains meilleurs. Ainsi, avec l'éparpillement de la (ou des) nation(s) caraïbéenne(s), la formulation d'un projet d'avenir devient de plus en plus problématique, si on tient à respecter les frontières traditionnelles héritées du colonialisme.

Pour Eric Williams, l'homme politique est un homme de culture. Or il se trouve que les habitants de la région ne dédient aucun effort institutionnalisé à la recherche scientifique visant l'inventaire de leur bagage culturel et son application systématique au développement. La région n'a pas une seule école d'anthropologie, et encore moins existe-t-il un centre régional de recherches culturelles. Comment blâmer le *Black Power* caraïbéen, s'il recherche une inspiration du côté de la lointaine Afrique, puisque la culture locale comme objet conscient de réflexion et de pratiques n'est pas codifiée et demeure de ce fait encore plus lointaine et plus inaccessible que la culture africaine.

Price-Mars propose d'utiliser le créole, seul pont entre les élites et les masses. Mais il n'est guère étonnant que les partisans de la négritude en dépit de leur position doctrinaire n'utilisent que le français pour s'exprimer. L'on peut sans doute supposer que comme toute langue, les parlers nationaux de la Caraïbe contiennent virtuellement tous les styles du discours ; mais le fait est que ces styles ne sont ni développés, ni codifiés, encore moins sont-ils enseignés systématiquement. Le développement d'un discours littéraire, scientifique, politique, technique, et surtout la création d'un public capable de participer à ce discours, constituent une autre tâche collective qu'il faut institutionnaliser sans retard.

Nous avons essayé dans ce travail de montrer que la forme la plus ancienne d'exploitation de classes, instaurée avec l'arrivée des Européens, consiste à priver les nations opprimées « du pouvoir d'exprimer leurs pensées ». Nous avons rappelé que les états de l'Amérique sous-développée se situent dans la même tradition et que les intérêts de classe [138] de leurs secteurs dominants ne sont à l'abri que si la (les) culture(s) nationale(s) ne s'exerce(nt) pas sur la création de lendemains capables de recueillir la tradition anti coloniale.

Nous voulons proposer, en parodiant la Bible, qu'au commencement (de la nation) était le Verbe. Il faut restaurer l'exercice du droit d'expression de la pensée collective. La culture est un vécu et ses porteurs doivent pouvoir l'utiliser consciemment pour se mesurer aux problèmes de vie privée et de vie publique.

Nous affirmons que la culture nationale a été créée dans des conditions extraordinairement difficiles afin d'améliorer les niveaux de vie des classes exploitées. Nous suggérons donc que contrairement à la stratégie des classes dominantes de la Caraïbe, les exploités continuent d'accepter de lourds sacrifices qui, tout en sauvegardant, si ce n'est en améliorant, leurs niveaux de vie, assurent la reproduction de leur manière de vivre. Nous suggérons également que la meilleure preuve de cette ligne de comportement nous est fournie par le résultat des migrations vers les grandes villes des pays industrialisés.

Nous proposons en conclusion que la Caraïbe ne peut se développer qu'en assurant l'épanouissement de sa manière de vivre, c'est-à-dire de sa culture propre. Il nous semble que ce chemin débute par l'institutionnalisation d'un effort collectif visant une recherche systématique et d'un enseignement à tous les niveaux de la culture locale, de même que

le développement des langues nationales. Les problèmes économiques que nous confrontons ne peuvent pas se résoudre par la manipulation des variables économiques. À un développement de la science économique doit correspondre un développement de l'anthropologie, car dans la Caraïbe, la lutte quotidienne des opprimés indique que dans la formation de leur conscience de classe, les dimensions économiques et culturelles sont présentes au même titre.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[139]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

DOSSIER : développement : la crise des modèles

“Nicaragua : Les problèmes de la stratégie de développement sandiniste.”

Pierre LARAMÉE

[Retour au sommaire](#)

La structure économique nicaraguayenne d'avant la victoire révolutionnaire de juillet 1979 comportait les caractéristiques des économies agro-exportatrices sous-développées qu'Alain de Janvry définit par un comportement d'accumulation déséquilibré dans l'ensemble et par un dualisme fonctionnel dans le secteur agricole dominant. Le déséquilibre dans l'accumulation de ces économies se produit dans les enclaves agro-exportatrices où les relations entre les secteurs de production exportateurs et les autres secteurs de l'économie sont à toutes fins pratiques minimales ou même inexistantes. Ceci signifie qu'il n'y a pas d'autres secteurs de production importants et virtuellement aucun marché domestique pour absorber les marchandises produites. Les biens d'équipements (nécessaires à la production de marchandises d'exportation) et les produits de consommation (particulièrement les articles de luxe) nécessaires à la satisfaction des besoins de l'élite urbaine doivent être importés. L'oppression politique et économique de la majorité nationale permet à la bourgeoisie agro-exportatrice de réaliser de larges profits (incluant les multinationales étrangères). La distribution des revenus et des actifs est alors nettement biaisée. On peut alors taxer l'accumulation d'être sectoriellement et socialement

déséquilibrée puisqu'il en résulte un processus de sous-développement de l'économie qui accentue la pauvreté et les inégalités.

[140]

Le dualisme fonctionnel est le terme qui décrit le mieux la structure d'une économie exportatrice en déséquilibre. Il représente à la fois un indice de cette structure et une des conditions nécessaires à son existence. Les profits générés par la production et la vente de produits agricoles sur les marchés étrangers y demeurent en partie par les mécanismes de la dette, des royautés, et du rapatriement, alors que le reste doit financer l'acquisition de biens d'équipement et la consommation domestique (par les importations). Dans un système économique dépendant, la main-d'oeuvre représente essentiellement un coût (son rôle dans la demande de produits de consommation est peu développé).

Toutefois, sur le marché mondial des produits agricoles qui est éminemment compétitif, les coûts doivent être minimisés afin de tenir compte des bas prix ou de leur instabilité. Donc, des politiques de travail répressives, des régimes dictatoriaux et des salaires maintenus sous le seuil de subsistance sont normalement les résultats d'une accumulation socialement déséquilibrée.

Donc, le dualisme fonctionnel est l'expression théorique de la symbiose entre un secteur moderne et les secteurs traditionnels sous-développés d'une économie. Étant donné qu'une économie agricole dépendante de l'exportation doit s'appuyer sur des salaires faibles, il doit y avoir une offre de denrées agricoles bon marché, disponible pour la main-d'oeuvre. Les économies agricoles exportatrices sont généralement basées sur la marginalisation de la paysannerie qui doit compter sur les bas revenus gagnés en travaillant de manière saisonnière dans l'industrie exportatrice pour suppléer à la culture de subsistance qu'elle effectue sur les lopins de terre. Parce que les paysans ne peuvent subsister en cultivant uniquement leurs pauvres terres, la majorité des familles paysannes se voient forcées d'envoyer certains de leurs membres à la recherche d'emplois rémunérateurs. Certains surplus d'approvisionnement en nourriture sont tirés de la production des couches moyennes et riches de la paysannerie (cette classe de la population

diminue constamment) ; cependant, cela n'est pas suffisant pour combler les besoins de la population urbaine et du prolétariat rural. Sans le secours des importations subventionnées de céréales, la plupart des économies agro-exportatrices s'écrouleraient, la nourriture devenant rare et coûteuse.

La stratégie de développement conçue par le nouveau gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua après la victoire révolutionnaire visait à transformer graduellement le système économique existant en un système où la croissance serait équilibrée et équitable. L'objectif de restaurer immédiatement l'appareil productif dans une économie ruinée devait être pesé soigneusement afin de respecter les engagements du nouveau gouvernement envers ses supporteurs, les travailleurs et les paysans.

En même temps, il était entendu que l'on devait tenir compte des besoins des autres groupes socio-économiques, [141] particulièrement ceux de la bourgeoisie agro-exportatrice, si on voulait s'assurer de leur pleine et entière collaboration au plan du développement. En effet, les Sandinistes ont reconnu que les structures préexistantes mises en place par le gouvernement de Somoza pourraient s'avérer contraignantes lors de l'élaboration des politiques et qu'elles feraient sentir leurs influences au moins initialement sur certaines de leurs stratégies de développement. Un système basé sur une croissance économique équitable et sur une transformation sociale révolutionnaire ne peut se permettre de maintenir en place un secteur agro-exportateur dépendant de la propriété privée, sans devoir affronter des contradictions. Trouver la solution à ces contradictions, dans un contexte où la menace d'interventions militaires s'accroît et où les pressions économiques sont implacables, tel a été le défi de la révolution nicaraguayenne.

L'héritage de Somoza

Au Nicaragua d'avant la révolution, la distribution des actifs, des capacités de production et de la richesse s'avérait extrêmement inégale. La famille de Somoza dominait de façon non équivoque une petite oligarchie qui avait mainmise sur l'économie nicaraguayenne. Ceci était encore plus apparent pour le secteur agricole. Dans les années 1970, les

exportations du Nicaragua consistaient principalement en café, coton, sucre et viande bovine. La plupart des meilleures terres de culture et virtuellement tous les intrants nécessaires à la production étaient assignés aux cultures commerciales d'exportation. Le riz, une autre culture alimentaire de base, était cultivé pour l'exportation sur de grandes fermes hautement mécanisées. La culture d'exportation était dominée par de grands producteurs qui s'accaparaient directement de la plupart des revenus générés sous forme de rentes et de profits. Tous les intrants nécessaires à la production et tous les biens de consommation étaient importés, plus spécialement les articles de luxe pour l'élite. Cette façon de faire a laissé l'économie du Nicaragua très vulnérable.

À mesure que le degré de concentration de la propriété des terres agricoles augmentait (les plus fertiles étant utilisées pour cultiver les denrées exportées), la production de produits agricoles de base et l'emploi déclinaient tous deux. Effectivement, la diminution des cultures de subsistance durant le règne de Somoza illustre clairement la dépendance économique du Nicaragua et révèle la nature des relations de classes sur lesquelles il s'appuyait. Dans un pays où les terres sont abondantes par rapport à la population totale, 70% de la population rurale ne possédait pas ou quasiment pas de terres. Plus de 50% de la population vivait sous le seuil de la pauvreté, ne recevant guère plus que les 2/3 de la ration minimum journalière de calories recommandée.

[142]

Une grande partie de la population rurale en chômage et sous-alimentée cherchait à s'approprier les rares emplois disponibles à Managua où, en 1979, près du quart de la population vivait dans des bidonvilles. La précarité de leur situation a été mise en lumière par le tremblement de terre qui a frappé la ville en 1972. Une large proportion de la population était employée à titre de main-d'œuvre saisonnière dans le secteur agro-alimentaire. Même si la prolétarianisation de la paysannerie se poursuivait, une part toujours décroissante de produits agro-alimentaires de subsistance était soutirée (à vil prix) aux couches paysannes moyennes et riches ainsi qu'aux producteurs les plus pauvres. La carence chronique de produits de subsistance était en partie compensée par des importations américaines subventionnées.

Face à l'héritage laissé par le régime Somoza, les Sandinistes ont été confrontés à des distorsions structurelles importantes qui ont résulté en

des dilemmes politiques. Après la guerre civile contre le régime Somoza, l'économie du pays était ruinée. Le Trésor public était à sec et une dette extérieure d'approximativement 1,5 milliard de dollars subsistait. Le montant toujours croissant du paiement de cette dette drainait à lui seul plus de la moitié des revenus du pays en devises étrangères. De manière à reconstruire l'économie, les Sandinistes ont reconnu l'importance de l'apport en devises étrangères du commerce extérieur. Aussi, ils ont augmenté le volume des exportations agricoles et ont réduit les importations de biens jugés non essentiels. Du même coup, les supporteurs et les bénéficiaires de la révolution, soit les paysans et la classe ouvrière, s'attendaient et constataient à la fois une amélioration immédiate de leurs niveaux de vie. Les *campesinos* (petits fermiers qui cultivent des produits de subsistance) en particulier, désiraient obtenir des terres qui leur permettraient de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Les résidents des zones urbaines voulaient obtenir de l'emploi d'une part, et ils espéraient une chute du prix des biens essentiels d'autre part.

Toutefois, le secteur agro-exportateur nécessitait toujours l'injection de main-d'oeuvre. Même si les revenus et les conditions de travail devaient être améliorés rapidement, la redistribution des terres agricoles devait, au moins à court terme, être contingentée. Les rentrées de devises étrangères obtenues grâce au commerce extérieur et à l'aide internationale étaient une nécessité si on voulait favoriser la création d'emplois et la production de produits de consommation primaires accessibles à la population nicaraguayenne. Donc, il devenait nécessaire de redresser l'économie du Nicaragua si on voulait être en mesure d'atteindre les objectifs révolutionnaires même si certaines transformations étaient déjà amorcées. La ligne de force des politiques sandinistes provient de la reconnaissance de cette contradiction et de leur volonté d'y faire face.

[143]

La réforme agraire

Les points saillants de la réforme agraire nicaraguayenne ont été le plan de production, la réforme de la propriété de la terre et l'approche pluraliste au développement, ainsi que le programme alimentaire national (PAN). Étant donné que le Nicaragua demeurerait encore dépendant pendant un certain temps des devises étrangères générées par la production agro-exportatrice, ce secteur a continué de bénéficier d'une part significative des investissements en capitaux et en technologie accordés à l'agriculture nicaraguayenne. Ainsi, la moitié des crédits agricoles déboursés au cours des deux premières années après la libération, ont été accordés aux nouvelles fermes d'état et aux grandes plantations privées. L'augmentation de la production des cultures vivrières visait alors à compléter plutôt qu'à remplacer la production des cultures commerciales exportables, le secteur agro-exportateur devant être renforcé et diversifié.

La réforme de la propriété de la terre du gouvernement révolutionnaire nicaraguayen (GRN) est le pivot de la réforme agraire et elle reflète les multiples contradictions inhérentes à la stratégie du développement dans son ensemble. De plus, la Loi de la réforme agraire n'a été promulguée qu'en août 1981, et cette version finale est le reflet autant des politiques initiales que des résultats atteints au cours des deux premières années. Ainsi, plus de 20% des terres agricoles du Nicaragua au moment de la révolution, soit les terres appartenant à la famille Somoza, passèrent sous le contrôle de l'État. Deux tiers des terres demeurèrent entre les mains des moyens et grands propriétaires privés, qui produisaient les trois quarts des exportations nicaraguayennes de produits agricoles.

Les « *campesinos* », petits propriétaires qui produisaient la majeure partie des denrées alimentaires de consommation détenaient 15% des terres cultivables

Puisque la majeure partie des terres détenues par la famille Somoza étaient les meilleures du pays, déjà développées pour la production à grande échelle de cultures agro-exportatrices, le gouvernement avait

décidé de les transformer en fermes d'État, lesquelles continueraient normalement leurs productions initiales. Les grands propriétaires privés se virent accorder des stimulants pour maintenir et même augmenter leur production. Les « sans terre » et les petits propriétaires reçurent des titres de propriété des terres qu'ils louaient ou sur lesquelles ils se partageaient les récoltes, et également de celles abandonnées par le clan des Somoza et occupées au cours de l'insurrection. On a procédé également à une réforme de la rente foncière, laquelle a été fixée à 15% de son ancien taux. Après des démarches répétées, les travailleurs des fermes d'État se firent accorder des parcelles de terres pour la culture de denrées de subsistance ; en retour, ils acceptèrent [144] de travailler aux cultures d'exportation. Cette production parallèle de produits de subsistance ne perturbe en rien les besoins intensifs en main-d'oeuvre saisonnière que nécessitent les principales cultures d'exportation.

Les Sandinistes reconnurent l'importance de maintenir un secteur privé dynamique et entendaient lui conserver une place importante dans un système d'économie mixte. Dans le domaine de l'agriculture, on souhaitait que des grands producteurs efficaces continuent à générer des revenus en devises étrangères. En tant que source directe de revenus publics, le secteur étatique aurait à s'affirmer comme le secteur le plus dynamique en termes d'innovation technologique.

Les petits producteurs et les ex-journaliers sans terre devaient accroître la production de denrées de consommation tant pour leur propre subsistance que pour fournir un surplus destiné à couvrir les besoins essentiels de la population et accroître ainsi l'autosuffisance alimentaire nationale. Le regroupement des producteurs en un réseau de coopératives visait l'atteinte de cet objectif. Au cours des deux années se terminant en août 1981, 70% des petits producteurs ont été ainsi regroupés en 3 000 coopératives de crédit et de services. Un syndicat distinct des petits producteurs (UNAG) fut créé et détaché de l'Association des travailleurs ruraux (ATC), laquelle demeura exclusivement un syndicat de travailleurs agricoles.

La Loi de la réforme agraire de 1981 reflétait les deux premières années d'expérience en matière de développement. Quoique conservatrice, elle était sous certains aspects beaucoup plus radicale que ce qui avait été annoncé dans les discours du début, et que les résultats observés au cours des deux premières années. Ainsi, la nouvelle loi établissait des règles et procédures strictes pour évaluer l'utilisation

productive de la terre et pour son expropriation et sa redistribution en cas de sous-utilisation ou de désinvestissement, évitant par le fait même le carcan législatif de la fixation d'un plafond pour la superficie d'une propriété.

Au moment d'adopter la loi, il était estimé que 30% des terres agricoles étaient abandonnées ou mal utilisées et donc disponibles pour la redistribution. Toutefois, la loi garantit des droits de propriété de la terre à tous ceux qui l'utilisent efficacement. Selon les prévisions du temps, 160 000 familles recevraient des parcelles de terre. Le bilan final du partage entre la terre effectivement redistribuée à des familles de paysans et celle incorporée en fermes d'État démontre un net avantage en faveur de la première option.

Le programme alimentaire national fut instauré simultanément à la stratégie de redistribution des terres en faveur des petits producteurs vivriers et à leur regroupement sous l'égide de l'UNAG. En effet, après que les États-Unis eurent cessé leurs ventes de céréales au Nicaragua, il devint impératif d'augmenter d'une [145] part la production nationale, et d'établir un système plus efficace de réserves et de distribution alimentaire d'autre part. Le PAN devint l'expression de la réponse populaire à la situation alimentaire potentiellement dangereuse et à nécessité d'atteindre l'autosuffisance le plus tôt possible. L'idée motrice du PAN était de mobiliser et les producteurs de denrées essentielles et la population en général, dans le but d'atteindre immédiatement la sécurité alimentaire et l'autosuffisance, du moins dans le secteur des céréales. Ceci serait possible en produisant davantage de céréales et en assurant la distribution de façon efficace et équitable. Des ressources additionnelles devaient être prévues afin d'assurer des stimuli adéquats, et le réseau de distribution devait être contrôlé par les groupes populaires dans l'espoir de minimiser les goulots d'étranglement, le stockage et autres problèmes structurels.

Conflit et contradiction du système alimentaire

Les Sandinistes, comme tout mouvement révolutionnaire, se devaient de faire progresser le développement économique du pays tout en apportant immédiatement, et de façon continue, des améliorations aux conditions de vie de la majorité de la population. Les contradictions qui en résultèrent créèrent des divergences d'opinion entre le GRN et sa base politique.

Dans le cas de la réforme de la propriété terrienne, les Sandinistes tentèrent de reprendre les terres saisies par les paysans au cours de l'insurrection initiale. Ceci était fait dans l'intérêt d'une planification rationnelle, et afin de gagner la confiance de la bourgeoisie en conservant le principe du respect des droits de propriété ; ce qui s'avéra politiquement impossible à cause principalement de la force du mouvement paysan. Toutefois, on prévoyait des saisies additionnelles de terres liées à la promesse d'une réforme globale et d'une redistribution éventuelle.

Plusieurs producteurs privés ont soutenu le renversement du régime Somoza, et la participation de toutes les couches de la société aux dernières étapes de l'insurrection rendit possible et impératif de garantir les droits économiques et politiques de ce groupe, soit la bourgeoisie nationale ou patriotique. En retour de la sauvegarde de leurs droits de propriété et des garanties d'un profit raisonnable sur leurs investissements, le nouveau régime s'attendait qu'ils mettent à contribution l'ensemble de leurs actifs.

Les paysans et les ouvriers agricoles étaient bien organisés (dans l'ATC et l'UNAG) et bien représentés au Conseil d'État. Le degré élevé de mobilisation qui permit de gagner le combat révolutionnaire permit également au peuple de négocier âprement avec le nouveau gouvernement en retour des compromis et des sacrifices qu'on leur demandait. Cette pression politique de la base fournit à l'État un puissant levier pour négocier avec les producteurs [146] privés du secteur de l'agriculture d'exportation la redistribution fondamentale de la richesse et du pouvoir dans la société nicaraguayenne. Ainsi, la réforme des terres, quoique relativement conservatrice dans sa conception, a été la plus poussée de toutes les redistributions des terres effectuées en Amérique latine. Les paysans et les ouvriers agricoles ont su se servir

efficacement de leur pouvoir politique et le gouvernement a su répondre à leurs besoins et à leurs intérêts.

Cependant, il existait de nombreuses difficultés d'orchestration des différents éléments du système économique en un ensemble harmonieux et cohérent. Ainsi, les producteurs commerciaux ne pouvaient appuyer un régime qu'ils se représentaient comme le défenseur des intérêts de la classe ouvrière agricole plutôt que des leurs. En dépit de substantielles améliorations au chapitre du crédit disponible et des autres stimulants comparativement à la période somoziste, ces producteurs se sentaient menacés par le militantisme des paysans ainsi que par l'évolution de la réforme agraire. Ils ont été particulièrement affectés par l'incapacité à exploiter la main-d'oeuvre aux taux prérévolutionnaires ; aussi ont-ils choisi, dans bien des cas, de désinvestir, saboter la production et spéculer sur le marché noir, tout en transférant des fonds à l'étranger.

Les pertes ainsi encourues au niveau de la production agro-exportatrice, doublées du détournement du peu de devises étrangères disponibles, eurent pour effet supplémentaire d'envenimer les relations entre le gouvernement et le peuple. Les petits producteurs des denrées alimentaires, confrontés à la duplicité des planteurs, s'offusquaient du traitement de faveur accordé aux grands producteurs privés par le gouvernement, et conséquemment des ressources limitées disponibles pour la production de denrées alimentaires de consommation. Même si d'amples crédits furent mis à leur disposition, plusieurs petits producteurs manquaient de l'aide technique nécessaire pour atteindre les niveaux de production espérés. En fait, une proportion importante de capitaux et de l'assistance technique était, drainé vers les fermes d'État, lesquelles ne furent pas productives à court terme. Donc, il fut proposé qu'une portion additionnelle des terres des fermes d'État soit recyclée pour la production de denrées de consommation, particulièrement là où leur apport aux exportations était marginal.

La réaction de la communauté internationale à la révolution nicaraguayenne, et spécialement les hostilités et la guerre économique orchestrées par les États-Unis, amplifient directement les contradictions de classes. Les devises étrangères sont essentielles au processus de développement pour tout petit pays en voie de développement, et en particulier pour une économie dépendante des importations pour tous les instruments essentiels à la production dans les secteurs de l'agriculture

et de l'industrie, de même que pour bon nombre de biens de consommation essentiels (et de luxe). [147] L'aide étrangère accordée au Nicaragua au lendemain de la révolution, fut minime par rapport aux besoins, et elle fut progressivement réduite directement ou indirectement par l'administration Reagan. De fait, le gouvernement américain a littéralement réussi à isoler le Nicaragua de la communauté financière internationale. De plus, des actes prémédités d'hostilité de la part des États-Unis, tels le retrait du crédit pour l'achat de blé américain en mars 1981, ont eu des effets nocifs et déstabilisants pour l'économie.

À la même époque, la production de quelques produits agricoles d'exportation se situait en-dessous des objectifs en raison du mauvais temps, de la dislocation et de la décapitalisation de la part des planteurs récalcitrants ; tandis que pour d'autres, l'accès aux marchés était bloqué par l'embargo des États-Unis. Le gouvernement américain réduisait de 90% le quota du sucre nicaraguayen en mai 1983, et il a probablement été à l'origine de l'annulation, en septembre 1982, du contrat de la Standard Fruit concernant la commercialisation de la banane. Alors que des importations de denrées étaient nécessaires pour répondre à la demande des centres urbains et pour maintenir des bas prix, il fallait aussi importer des biens non essentiels pour maintenir la « confiance des classes moyennes ».

Le phénomène des pénuries alimentaires illustre bien les problèmes rencontrés par les Sandinistes lors de l'application de leur politique de développement. Organiser un système de distribution qui satisfasse les besoins de la population en denrées de base fut une tâche colossale qui a nécessité de gros investissements dans l'infrastructure de base. Il y avait beaucoup de goulots d'étranglement, notamment en matière de transport et d'entreposage, et le système de distribution privé reposait sur des milliers d'individus. Depuis la révolution, la production des denrées de base et la consommation alimentaire de la population ont augmenté considérablement. Cependant, des pénuries artificielles ont livré des terres fertiles aux spéculateurs et exploités. Il était impossible, et probablement non souhaitable pour l'État de contrôler entièrement le commerce de gros et de détail des biens essentiels. Néanmoins, il en acquit une part importante (40%) — par le biais d'ÉNABAS, la Corporation nicaraguayenne de denrées de base du ministère du Commerce intérieur — qui permit de réaliser des progrès significatifs dans la distribution aux groupes défavorisés.

Les pénuries (réelles ou artificielles) et la fixation des bas prix pour le grain (dans le cadre de la politique anti-inflationniste) ont encouragé l'accumulation et la spéculation à tous les niveaux du système alimentaire. Les limitations de l'échange avec l'étranger et une faible capacité d'importation ont diminué la production agricole et abouti à une baisse des investissements dans le secteur industriel. Ce qui exerce en retour une pression à la hausse des prix des produits alimentaires qui auraient été désastreusement inflationnistes s'ils n'avaient [148] pas été contrôlés.

En raison de la faiblesse des revenus des zones urbaines et de la rareté des emplois, les prix des denrées de base étaient contrôlés. Mais des bas prix (ajoutés au manque de biens de consommation) n'incitaient pas les producteurs de denrées à augmenter leur offre. Par la suite, des difficultés climatiques et épidémiques ont aggravé ces pénuries.

Ainsi, pour sortir de ce cercle vicieux, il est nécessaire d'augmenter les liquidités urbaines par l'accroissement de la production des biens essentiels autres que les biens alimentaires. Un pouvoir d'achat plus grand dans les villes accroîtra le taux de rendement des producteurs de denrées. La disponibilité de biens de consommation à bon marché augmentera aussi le revenu réel des paysans puisqu'ils auront à la fois des biens et services disponibles et les revenus pour se les procurer. Si les flux de revenu et l'offre de nourriture augmentent parallèlement, beaucoup des problèmes de distribution auxquels le PAN est confronté s'estomperont.

Les Sandinistes consolident actuellement la production des denrées de base et des biens de consommation au sein de l'économie domestique. Ils poursuivent ainsi leur objectif initial d'autosuffisance mais à un rythme plus rapide.

Le crédit et d'autres formes d'aide, comme l'expertise technique, ont été développés dans le secteur coopératif pour stimuler à la fois la production et l'efficacité du travail collectif et de l'allocation des ressources. Beaucoup plus de ressources, comme les terres de l'État, sont réorientées vers la production alimentaire. Les travailleurs des fermes d'État ont été incités à organiser des coopératives pour la production du grain.

Un changement dans le schéma d'utilisation de la terre se produit. Les meilleures terres, celles de la Côte Pacifique, auparavant réservées

à la production agricole d'exportation, sont de plus en plus utilisées pour la production céréalière. La culture alternée et la polyculture sur les terres irriguées pourraient augmenter substantiellement le rendement des céréales de base. Mais ces méthodes supposent une production à grande échelle intensive en capital (et en énergie). Quelques coopératives mises sur pied par d'anciens producteurs alimentaires sont actuellement encouragées dans leur réorientation vers la production de coton. Une telle tendance, si elle se produisait, révélerait que les producteurs de grain ont besoin de plus grandes incitations par les prix, notamment les 50% auxquels on a attribué des terres.

L'industrie légère, surtout agroalimentaire, fait l'objet d'investissements plus importants. Des jalons ont été posés pour la création d'une industrie textile nationale, et on étend le procédé de transformation des graines de coton en huile de cuisson. Des milliers d'ateliers artisanaux produisent des biens de consommation de base en utilisant les intrants disponibles et génèrent des emplois et des revenus, même modestes. L'accroissement de la [149] production de biens alimentaires nécessitant une transformation (produits laitiers, volaille, bétail, etc.) augmente les revenus et donne naissance à de petites entreprises. La création d'emplois productifs non agricoles est fondamentale pour sortir du cercle vicieux de la production alimentaire d'exportation et de la dépendance qu'elle entraîne, et pour soutenir la croissance économique.

Le climat international étant actuellement peu favorable, l'objectif de réduire les importations et d'arriver à l'autosuffisance peut être atteint plus rapidement en réaffectant les ressources traditionnellement consacrées à la production agricole d'exportation.

Des changements technologiques qui accroissent la production, réduisent le besoin de matières premières importées et qui bénéficient aux travailleurs, sont peu à peu introduits dans l'agriculture. Le contrôle intégré des insectes qui a réduit les besoins d'importation d'insecticides pour la culture du coton en est un exemple. Si beaucoup de place est laissée à ce type de progrès dans la production alimentaire, on s'efforce de développer les marchés d'exportations pour les surplus nicaraguayens de denrées.

Conclusion

L'analyse et la critique de l'accumulation désarticulée proposée par de Janvry s'est avérée valable pour le Nicaragua dans le contexte pré-révolutionnaire. Néanmoins, des énoncés politiques comme sa « politique économique de croissance équitable » sont si généraux, si sommaires et spéculatifs qu'ils sont à peu près inapplicables dans la stratégie de développement révolutionnaire du GNR et des Sandinistes. Mais la thèse centrale constitue un point de départ. Les prérequis généraux pour réaliser un développement articulé sont :

- 1) Satisfaire les besoins essentiels, c'est-à-dire effectuer les changements structurels qui réconcilient la croissance économique et la redistribution et qui font de la satisfaction des besoins de base l'objectif essentiel de la croissance économique.
- 2) Gérer le commerce de façon à ce qu'il soutienne la relation entre la croissance et la distribution, et particulièrement l'équilibre fragile entre l'autosuffisance alimentaire et les avantages comparatifs.
- 3) Mobiliser le peuple vers la mise en place d'un système véritablement démocratique qui garantisse l'institutionnalisation des changements structurels à une croissance articulée.
- 4) Définir le consensus révolutionnaire sur lequel le mouvement doit se baser. Cette définition doit se baser sur la réalité de la conscience subjective des classes bien que sur l'analyse objective de la structure de classe. Le problème de maintenir l'alliance la plus large et la plus progressiste possible entre les classes et groupes sociaux devient particulièrement [150] aigu aux premiers stades du processus de développement. Par exemple, les caractéristiques de classe de groupes ambigus comme la paysannerie ou la bourgeoisie peuvent être difficiles à cerner, ce qui peut entraîner de graves erreurs tactiques.

Le calendrier de recherche établi à partir de ces considérations et relatif au schéma des premières expériences de développement du Nicaragua révolutionnaire traduit la nécessité d'une politique économique de transformation socialiste dans la ligne de l'économie politique du

développement désarticulé de de Janvry. Quelques éléments de ce calendrier pourraient se présenter comme suit :

- 1) Les effets de l'hostilité concertée des puissances étrangères auxquels font face tous les régimes révolutionnaires. Quelles sont les alternatives à une forte dépendance envers les structures prérévolutionnaires et notamment les exportations agro-alimentaires ?
- 2) Quels sont les compromis à effectuer pour essayer de conserver la loyauté et la participation de la bourgeoisie tout en augmentant les avantages des paysans et des travailleurs ? Ceci est lié à la question précédente puisque le but sous-jacent est de maintenir le taux de croissance de l'économie en tenant compte des besoins d'échanges internationaux.
- 3) Quel sera l'équilibre entre la production d'aliments de base et la production agricole d'exportation ? Faut-il consacrer plus de ressources pour atteindre rapidement l'autosuffisance dans la production de grains (particulièrement dans un contexte de mouvement contre-révolutionnaire soutenu de l'étranger) ? Est-il possible de développer une stratégie à faible coût d'opportunité pour les petits producteurs de denrées ? Quel sera l'équilibre entre l'efficacité économique et les réalités politiques dans le projet de collectivisation de l'agriculture ?
- 4) Le processus de création d'emplois industriels à petite échelle peut-il être accéléré ? Étant donné les mesures d'incitation et l'assistance technique fournie au secteur agro-alimentaire, peut-on viser l'expansion et l'amélioration des entreprises artisanales dans les villes (en s'inspirant du voisinage d'entreprises chinoises) ? Ceci est fondamental si l'on veut que les consommateurs à bas revenu puissent avoir accès à plus de biens et en même temps pour générer une dynamique de croissance interne soutenue.
- 5) À quel rythme doit-on développer le secteur public ? Étant donné la rareté du capital, de devises et du personnel qualifié, comment accomplir les innombrables tâches administratives et de développement dans l'économie en général et dans de nouveaux secteurs économiques ? Les enjeux tant rationnels que politiques ne sont

pas si divergents malgré tout pour interdire l'essai de nouvelles stratégies d'organisation comme des coopératives opérant sur une base contractuelle sujette à un plan centralisé de production.

[151]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

DOSSIER : développement : la crise des modèles

“Politiques économiques et stratégies de développement : l’ère des ajustements.”

Daniel BOUTAUD et Christian DEBLOCK

1. L’évolution disparate des économies des pays du sud

[Retour au sommaire](#)

La réflexion sur les problèmes de développement et le choix des orientations publiques doit aujourd’hui intégrer deux ordres de faits. Premièrement, les pays regroupés il y a une vingtaine d’années dans l’ensemble « Tiers-Monde » ont connu des évolutions économiques très disparates et certains d’entre eux, notamment en Asie du Sud-Est, loin d’être enfermés dans des situations de sous- développement, ont témoigné d’une croissance vigoureuse. Deuxièmement, dans la plupart des pays en développement, l’exacerbation des problèmes économiques et financiers dans le contexte de récession internationale depuis la fin de la [152] décennie 70 a créé un besoin de réexamen général des politiques économiques nationales, l’enjeu de décisions publiques actuelles apparaissant décisif quand au développement futur des économies nationales.

Les problèmes des pays à bas revenus se posent sur un front large et parfois avec une gravité dramatique, comme dans la zone sahélienne depuis quelques années. Ils se posent directement à travers un accès réduit de grandes parties de la population aux consommations privées et publiques essentielles. Quelque soit le rôle des facteurs naturels dans ces situations, les transformations démographiques, économiques, sociales et culturelles, surtout depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale ont provoqué nombre de déséquilibres non contrôlés dans les pays à faible revenu. Par ailleurs, les situations sont fort différentes entre les pays n'appartenant pas au groupe fortement industrialisé. Depuis une vingtaine d'années, le PNB par habitant a connu une croissance plus élevée pour l'ensemble des *pays dits en développement* que pour celui des grands pays industriels à économie de marché, mais la dispersion est très large dans le premier groupe de pays. Suivant la classification établie dans les « rapports sur le développement dans le Monde » de la Banque Mondiale, le groupe des *pays à faible revenu*, hors Chine et Inde, a un PNB par habitant stagnant depuis 20 ans ; il a même régressé pour le sous-groupe des *pays africains au sud du Sahara*. Par contre, pour les *pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure*, il a doublé pendant la même période. Le tableau 1 ci-joint reproduit ces données moyennes par groupe de pays, mais l'éventail entre pays est plus large ¹⁰² ; on notera d'ailleurs qu'un PNB par habitant croissant à une moyenne annuelle de 2% sur 20 ans augmente d'environ 50%, alors qu'il double à 4% et qu'il triple à 6%.

La différence croissante entre les pays en développement due à des rythmes très disparates d'évolution de leurs économies s'est aussi accompagnée d'une croissance des échanges sud-sud ¹⁰³, surtout au cours de la décennie 70, où les mieux armés industriellement et commercialement sont les principaux fournisseurs. La configuration de ces échanges a pris une importance et des figures différentes suivant les régions. Environ la moitié des exportations de biens manufacturés des grands pays d'Amérique Latine est destinée au sud (en 1983, 47% pour le Brésil et l'Argentine, 48% pour l'Uruguay, 73% pour le Chili), notamment vers les pays moins développés de la zone, et encouragés par des arrangements commerciaux rigoureux ; en Asie de l'Est, cette part

¹⁰² Voir tableau 1, première colonne.

¹⁰³ Voir tableau 2, colonne 5 et tableau 3, colonne « exportations vers les pays en développement ainsi que la note complémentaire a) du tableau 3.

est moindre et les échanges interrégionaux se développent plus à cause de politiques commerciales favorisant l'exploitation des nouvelles opportunités de marché, les pays moins industrialisés occupant le terrain laissé ouvert par le passage des nouveaux pays industrialisés à des productions techniquement plus exigeantes. Par contre, les exportations de biens manufacturés de l'Afrique vers les autres régions — aussi bien que les échanges intraafricains de tels produits — sont faibles et correspondent à leur [153] faible croissance d'ensemble et à l'ouverture non essentiellement africaine des pays les plus industrialisés du continent.

Le second ordre de faits concerne la période de récession mondiale depuis 1980. La situation des pays en développement est significativement dépendante de celle des grands pays industrialisés : la détérioration de cette dernière a atteint les pays en développement à travers la réduction de la demande pour les exportations en particulier. Mais là encore, ils ont été affectés de manière différenciée. Le revenu par tête a régressé dans les pays africains à bas revenu ; nombre de pays à *revenu intermédiaire*, surtout en Amérique Latine et en Afrique, touchés par les taux d'intérêts élevés se sont retrouvés face à une grave crise de liquidité.

Le service de la dette est passé de 13.6% en 1980 à 20.7% des exportations en 1982 pour l'ensemble des pays en développement et de 8.8% à 28.3% pour les pays d'Afrique pendant la même période (avec les arriérés). En 1983, le ratio du service de la dette aux exportations de biens et services était de 28.7% au Brésil, 24% en Argentine et de 35.9% au Mexique.

2. Le rôle de l'intervention publique

La double constatation d'une inertie du sous-développement pour un groupe significatif de pays du sud et d'un développement net, parfois vigoureux, pour un autre groupe où on retrouve d'ailleurs ceux qui ont le mieux traversé la crise, engage à rechercher les facteurs qui peuvent expliquer cette différence.

Sans doute, les situations sont-elles difficilement comparables du fait de la différence de la taille des économies nationales, de leur

marché interne, de l'importance relative des circuits marchands, de leur dotation en ressources, des aléas naturels, de l'âge et l'histoire de leur industrie non traditionnelle ; sans nul doute également les perturbations externes ont-elles joué différemment compte tenu de ces facteurs (modification des termes de l'échange, contraction du commerce mondial, hausse des taux d'intérêt, etc.), mais les performances disparates décrites précédemment conduisent également à s'interroger sur le rôle de l'intervention publique dans ces résultats dans la mesure où ils correspondent à des différences significatives dans le pilotage des économies nationales, qu'il s'agisse des politiques ou du fonctionnement de l'appareil administratif. Tout en reconnaissant l'importance des facteurs externes, l'accentuation des déséquilibres économiques (balance des paiements, déficit budgétaire, inflation) pendant les années 80 n'est pas étranger aux réactions souvent centrées sur le maintien de taux de change inadéquats, l'élargissement des contrôles administratifs sur les importations, l'intensification du contrôle des prix, l'accroissement des subsides à la consommation... Quelle que soit la valeur des intentions ou les contraintes internes qui ont prévalu dans de tels choix pour amortir les effets de la crise, les déséquilibres [154] ont pris une ampleur, qui, en tout état de cause, oblige à reconnaître l'importance du rôle de régulation macro-économique de l'État et de la coordination entre cette gestion et les interventions spécifiquement tournées vers la croissance de l'appareil productif, (en particulier la politique industrielle et son dispositif instrumental). Des ajustements importants dans les politiques gouvernementales sont nécessaires dans un grand nombre de pays en développement. Des politiques plus soucieuses de l'exploitation des avantages comparatifs et du contrôle des déséquilibres.

Si on souscrit à cela, épuise-t-on en substance, la question du rôle, de la marge de manœuvre et des modalités adéquates de l'intervention publique pour satisfaire les objectifs de développement ? Certainement pas. Pourtant, les économistes radicaux et les économistes tiers-mondistes répugnent en général, à s'engager sur ce terrain. N'est-ce pas le terrain d'objectivation en termes de contraintes du résultat du jeu des mécanismes du développement dépendant et du sous-développement et du jeu des intérêts externes (banques, multinationales) ? N'est-ce pas aussi un terrain concernant des aspects techniques de l'élaboration des politiques publiques et qui ne constitue pas ainsi un lieu d'intérêt particulier pour contribuer à proposer des aménagements économiquement

et socialement intéressants des politiques publiques qui pourraient agir sur des facteurs de fond du sous-développement ? De plus, ces orientations n'ont-elles pas déjà des défenseurs puissants avec les grandes organisations financières internationales et les politiques qu'elles ont conçu à partir de là n'entraînent-elles pas des coûts élevés à court terme sans qu'à moyen termes leur bien-fondé soit établi ? En effet, depuis le début des années 80, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale lient les négociations sur la restructuration des paiements du service de la dette extérieure et l'octroi de prêts-support ¹⁰⁴ à l'adoption par les pays concernés de politiques d'ajustement structurel visant à restaurer les équilibres internes et externe par des réformes sur le plan des politiques économiques et du fonctionnement des appareils publics.

Les interrogations précédentes sont pertinentes, mais la préoccupation de coordination des politiques « actives » et des politiques « régulatrices » devrait être affrontée, notamment dans une perspective propositionnelle. Une telle attitude rencontre des réticences parmi les économistes radicaux, surtout semble-t-il, parce qu'elle demande une régénération de l'approche du rôle de l'État, de la prise en compte du contexte international et de l'identification des possibilités et contraintes de développement.

Dans le contexte actuel, le débat « traditionnel » sur l'industrialisation a perdu de son intérêt. En effet, l'industrialisation a, sans conteste, provoqué l'émergence ou renforcé l'existence de plusieurs problèmes de développement, notamment en matière d'économie rurale et de croissance urbaine. Certains, principalement guidés par des préoccupations sociétales ont remis (ou remettent aujourd'hui) en cause l'industrialisation et ont prôné (ou prônent) [155] la conception et la mise en place d'orientations alternatives de « développement » sur fond de culturalisme. D'autres, plus nombreux n'ont pas remis en cause l'industrialisation en tant que telle, mais le caractère inapproprié de certains

¹⁰⁴ Ces prêts à l'ajustement structurel accordés par la Banque Mondiale sur les exercices 80-84 ont été octroyés à 12 pays, (voir à ce sujet. *Rapport sur le développement*, 1985, Banque Mondiale, p. 75).

De 1975 à 1978, les renégociations de la dette multilatérale et accords de principe (renégociation du Club de Paris, des banques commerciales, consortiums d'aide) ont concerné 11 pays ; de 1979 à 1982, le rééchelonnement de la dette a concerné 37 pays ; de 1982 à 1984, 64 pays ont été concernés. (*Rapport sur le développement* 1985, *op. cit.*, p. 30).

modes d'industrialisation, surtout celui qui a l'ambition de s'appuyer d'abord sur l'industrie lourde, soit sur un plan économique pour les difficultés importantes que leur réalisation implique, soit sur un plan social, soit les deux. Pour autant que l'on conçoit que le développement passe par l'existence d'un processus stable de dégagement soutenu de la richesse, l'industrialisation et l'importance à accorder à la politique industrielle ne rencontrent pas d'alternatives claires. Les travaux des anthropologues illustrent suffisamment la sensibilité des sociétés traditionnelles aux perturbations externes du monde moderne et celles-ci ne sauraient pas ne pas s'exercer : il y a donc loin de la critique de l'industrialisation à un discours positif sur les transformations socialement adéquates. De plus, il semble qu'aujourd'hui les leçons de l'expérience favorisent une nouvelle approche du monde rural, recherchant des solutions techniquement et socialement adéquates ¹⁰⁵ ; l'ère du modernisme par les grands projets agro-industriels s'essouffle.

Introversion, extraversion ? Le débat, là aussi, tend à se déplacer. Il s'agit moins de souscrire à cette alternative dans les choix (l'introversion ou l'extraversion) que d'élaborer et d'appliquer des stratégies de développement au sens propre dans la mesure où la souplesse d'adaptation, de réajustement leur est une qualité nécessaire. À ce titre, il peut s'agir aussi bien d'encourager les activités pour lesquelles le pays a un avantage comparatif qui lui permettent d'exploiter de nouvelles opportunités de marché, que de favoriser l'émergence et la consolidation d'activités qui sauraient acquérir un tel avantage (en s'appuyant éventuellement d'abord sur le marché interne).

¹⁰⁵ Voir à ce sujet. *Les apprentis sorciers du développement*, Serge Mikailof, Paris, Économica, Collection Coopération et développement, 1984. Les agriculteurs et les producteurs ruraux doivent être considérés comme les principaux agents par lequel le développement doit s'instaurer.

3. Dimension politique dans les choix de développement

L'histoire contemporaine des pays en développement témoigne de l'importance du rôle joué par l'exercice du pouvoir d'État dans les processus économiques. Ce dernier était dirigé vers l'affirmation de l'indépendance nationale d'une part, vers l'implication souvent importante de l'État dans les affaires économiques d'autre part. En fait, les actions menées selon les deux points de vue apparaissaient complémentaires dans la mesure où il était conçu que le développement économique demandait une intervention significative de l'État et qu'il constituait une condition nécessaire au dégagement progressif des contraintes de dépendance. Somme toute, les pays ont-ils opté pour des rôles différenciés de l'État : les modèles, les mécanismes et les institutions pour atteindre ces objectifs généraux ont significativement été différents, mais souvent, les choix économiques [156] des États nouvellement indépendants ont été posé pour rompre les anciens mécanismes de dépendance dans le contexte international.

Compte tenu de l'étroitesse fréquente des marchés (B et S et financiers) et de structures faibles de leur appareil productif, la plupart des pays n'ont pas conçu que le rôle de l'État puisse se cantonner à la régulation macroéconomique, notablement axée sur la demande comme dans les grands pays industrialisés. Il s'agissait surtout d'agir directement sur le système productif pour modifier les règles du jeu. Les stratégies de développement traduisaient de quelle façon les gouvernements ont conçu l'existence d'une marge de manœuvre et comment ils comptaient en profiter. En ce sens, ce type d'intervention a eu pour valeur à la fois d'affirmer et de tenter de renforcer l'indépendance nationale, surtout pour les pays qui ont opté pour la voie intravertie qui avait la vertu d'exprimer plus clairement un projet national marquant la détermination de la volonté nationale. À la limite même, l'affirmation politique l'emporte sur l'objectif de développement économique et social : Sékou Touré n'a-t-il pas affirmé au moment de l'accession de la Guinée à l'indépendance, en 1958, que « la pauvreté dans la liberté est préférable à l'esclavage dans l'opulence ». La question politique de la souveraineté des choix de développement est aujourd'hui posée d'une manière nouvelle avec les conditions que les grandes organisations

financières multilatérales posent à leur aide au développement, même si elles sont modulées pour tenir compte des impératifs nationaux, et avec la constitution d'un « front de refus » qui en a découlé en Amérique du Sud. En effet, face principalement à la dégradation des balances de paiements à travers l'alourdissement du remboursement de la dette extérieure et de l'affaiblissement des moyens d'y satisfaire, l'attitude du FMI a été de considérer le caractère effectif de la contrainte extérieure (tel que posée par les engagements et l'évolution de la situation économique) et d'en lier le réaménagement à l'adoption de politiques jugées aptes à résorber les déséquilibres internes ¹⁰⁶. Dans la même direction, la B.M. a étendu son action, traditionnellement vouée aux projets de développement et non aux programmes de régulation, à l'ajustement structurel dont la mise en œuvre est soutenue par des prêts.

Le besoin de financement externe pour le développement, surtout dans les pays qui dégagent une faible épargne eu égard aux investissements nécessaires, permet effectivement à ces organisations financières internationales de peser sur les choix nationaux. En Amérique du Sud, notamment, cette pratique est dénoncée comme coercitive et illégitime et elle suscite une vive opposition ¹⁰⁷. La position du Fonds s'appuie justement sur l'importance du besoin de financement externe des pays en développement, donc de leur besoin de crédibilité, pour justifier la fermeté de son attitude quant aux ajustements internes ; mais cette attitude, en tant qu'elle joue effectivement sur un pouvoir lié à la dépendance vis-à-vis du financement externe, est perçue comme une ingérence par les pays demandeurs qui, d'autre part, font face à d'autres [157] contraintes internes et doivent atteindre des consensus nationaux (qui réclament éventuellement des projets nationaux et sociaux porteurs).

À ce sujet, sans préciser la question du rapport entre l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement et les conditions

¹⁰⁶ Depuis 1980.

¹⁰⁷ En ce sens, la récente déclaration du président péruvien Alan Garcia à la tribune de l'ONU : « Nous n'accepterons pas... d'hypothéquer notre souveraineté économique ou de signer des déclarations d'intention qui aurait des conséquences néfastes pour notre peuple ». (*Le Devoir*, 24 septembre 1985, p. 10).

politiques nationales, on rappellera que l'application des politiques économiques dépend de la stabilité politique et sociale.

En Afrique notamment, les exemples d'instabilité, fréquemment reliés à des désaccords entre groupes ethniques, sont nombreux et la continuité de l'application des politiques économiques n'en a pas été favorisée. Mais, la stabilité n'est pas non plus l'apanage de régimes consensuels. Dans de nombreux pays, les politiques économiques répondent d'abord seulement aux intérêts directs de certains groupes et la stabilité politique dépend à divers degrés de l'appui des appareils militaires et policiers.

L'établissement des politiques économiques et de la stratégie économique se présente alors comme la recherche d'une optimalité « technique » en fonction de paramètres politiques correspondant aux intérêts des groupes qui peuvent former la coalition minimum pour monopoliser la décision publique.

Enfin, pour autant que le pouvoir soit légitime par un large consensus social, le maintien de ce consensus dépend largement de la pertinence des choix de politique économique.

Comme un exemple l'illustrera à la partie suivante, les politiques adoptées pour satisfaire à un consensus initial assez large peuvent être économiquement inadéquates, contribuer à briser ce consensus et à remettre en cause gravement la capacité du gouvernement à mettre en œuvre son programme.

4. L'art difficile des stratégies de développement

Les stratégies de développement ont fréquemment collé de façon pauvre et rigide à un cadre doctrinal de base ou à la satisfaction d'intérêts particuliers et ont ainsi failli à rassembler les qualités requises par l'art de manœuvrer pour atteindre les objectifs de développement. Une stratégie de développement et sa composante de politique industrielle reposent d'abord sur la conception de la configuration souhaitable et réalisable de l'allocation globale des ressources disponibles (orientations sectorielles). Elle établit ensuite les types de moyens par lesquels

l'action publique compte incliner l'économie nationale à se placer sur la trajectoire correspondant à cette configuration souhaitable (ex. : protection sectorielle et aides diverses au secteur privé national) et elle devrait préciser les conditions et principes qui justifient l'utilisation de ces moyens. La mise en œuvre de la stratégie concerne la sélection plus fine des instruments (incitation fiscale, contrôle administratif sur les quantités, contrôle tarifaire, subventions, code d'investissement, etc.) et

[158]

Tableau 1
Indicateurs de développement

Indicateurs de développement	(1) PNB par habitant		(2) Croissance de la population		(3) Urbanisation		(4) Espérance de vie à la nais- sance	
	Dollars, 1983	Croissance annuelle moyenne %, 1965/1983	Taux annuel	Projeté, 1980/2000	En % de la popula- tion totale, 1983	Taux annuel moyen d'accroissement, 1973/1983	H, 1983	F, 1983
Pays à faible revenu	260	2,7	2	1,8	22	4,3	38	60
- Chine et Inde	280	3,2	1,8	1,5	22	—	61	63
- Autre pays à faible revenu	200	0,7	2,6	2,6	21	5	50	52
Afrique au sud du Sahara	220	-0,2	2,8	3	20	6	46	49
Pays à revenu intermédiaire	1 310	3,4	2,4	2,2	48	3,9	59	63
- Exportateurs de pétrole	1 060	3,3	2,7	2,5	41	4,4	55	58
- Importateurs de pétrole	1 530	3,5	2,2	1,9	54	3,6	62	66
- Afrique au Sud du Sahara	700	1,9	2,9	3,1	27	5,9	48	51
Tranche inférieure	750	2,9	2,5	2,3	36	4,1	55	59
Tranche supérieure	2 050	3,8	2,3	2,1	64	3,8	63	68
Exportateurs de pétrole à revenu élevé	12 370	3,8	5,1	3,6	68	7,9	57	60
Pays industriels à économie de marché	11 060	2,5	0,7	0,4	77	1	72	79

* Tous les indicateurs sont des moyennes pondérées pour les groupes de pays.

* La composition des groupes est précisée après le tableau 2.

Source : Rapport sur le développement dans le monde 1985, Banque Mondiale, Washington, D.C., juillet 1985, p. 183-261.

[159]

Tableau 1
Indicateurs de développement (suite)

Indicateurs de développement	(5) Taux de mortalité infantile (enfants de moins de 1 an), 1983	(6) Santé		(7) Éducation Nombre d'inscrits			
		Nombre d'habitants par :		Apport journalier de co- lonies, Total, 1982	En % de groupe d'âge pertinent		En % de la population de 20 à 24 ans
		Médecin, 1980	Infirmier (ère)		École primaire, 1982	École se- condaire, 1982	
Pays à faible revenu	75	5 556	4 566	2 408	85	30	4
- Chine et Inde	61	1 858	3 279	2 503	98	33	4
- Autres pays à faible revenu	115	17 990	8 697	2 118	70	19	2
- Afrique au sud du Sahara	119	27 922	3 148	2 098	69	14	1
Pays à revenu intermé- diaire	75	5 995	1 945	2 661	102	42	12
- Exportateurs de pétrole	91	8 089	2 053	2 612	102	36	8
- importateurs de pétrole	61	3 870	1 840	2 703	103	48	15
- Afrique au sud du Sahara	112	11 929	2 650	2 370	96	17	3
- Tranche inférieure	87	7 555	2 292	2 495	103	35	10
- Tranche supérieure	59	2 018	995	2 880	102	51	14
Exportateurs de pétrole à revenu élevé	90	1 360	836	3 271	76	44	9
Pays industriels à économie de marché	10	554	180	3 400	102	87	37

[160]

leur utilisation. La qualité de l'intervention dépend donc à la fois de la pertinence des choix allocatifs fondamentaux (objectif) et du choix des politiques et instruments conçus pour les mettre en œuvre (moyens). Mais ces domaines de décisions ne sont pas indépendants ; suivant l'allocation recherchée, les distorsions à provoquer seront éventuellement d'ampleur différente et leurs effets sur la situation macroéconomique concernent au premier chef la pertinence des choix allocatifs, notamment le caractère approprié ou non des ambitions des programmes d'investissement. Néanmoins, le projet allocatif peut être correct et le choix des instruments inadéquat parce que remettant en cause des équilibres économiques (effet inflationniste, de dégradation de la balance des échanges externes, etc.). De plus, on doit être attentif à corriger des mesures qui ne produisent pas les résultats attendus dans les délais raisonnables et à supprimer celles qui ont produit les résultats escomptés pour canaliser les ressources nationales vers la stimulation d'autres activités. Les exemples sont nombreux d'une utilisation inappropriée du contrôle des prix et de la politique commerciale et des changes.

C'est le cas notamment du Nicaragua sandiniste et de la Guinée Première République avec l'utilisation d'un contrôle serré des prix des denrées agricoles de consommation de base. Les agriculteurs ont significativement réagi à de telles politiques de prix, en diminuant leur production ou en écoulant directement et informellement leurs produits sur les marchés externes voisins. Du coup, la diminution de l'offre intérieure aux prix officiels a créé une situation de rareté qui a encouragé le développement de l'économie informelle où les prix sont plus élevés. A priori, la discrimination allocative par contrôle des prix agricoles pouvait viser l'encouragement au développement manufacturier dans les zones urbaines et relever de la tenue d'engagements politiques ayant permis d'asseoir un consensus social suffisant avec l'appui des populations urbaines, mais elle a conduit à affaiblir la performance économique et à resserrer la marge de manœuvre en matière de gestion publique. Le consensus initial s'en trouve fragilisé sinon largement remis en cause puisque les populations urbaines ne bénéficient finalement pas du biais allocatif.

Au contraire, la période de réussite de la politique de substitution aux importations des pays d'Amérique du Sud et du Centre entre les deux grandes guerres mondiales comme celle de la politique

exportatrice des pays du Sud-Est asiatique au cours de la décennie passée illustre le jeu vertueux de la relation consensus-pertinence des choix économiques ; dans le premier cas toutefois, les conditions externes ont favorisé la réussite, alors que dans le second la flexibilité de la stratégie et les termes du rapport salarial ont joué un rôle plus important.

Les réactions nationales à la dégradation de la situation économique causée par la récession internationale ont souvent accentué les déséquilibres. La détérioration des termes de l'échange puis la réduction de la demande d'exportation et l'inélasticité de la demande d'importation ont largement contribué à [161] accroître le déficit externe courant. La situation financière externe s'en trouvait d'autant dégradée qu'au cours des années 70, les emprunts extérieurs finançaient davantage les déficits de balance des paiements et que les taux d'intérêt sur les marchés internationaux ont fortement augmenté pendant la crise. Dans ce contexte, la surévaluation des taux de change, les restrictions accrues d'importation (quotas, droits de douanes plus élevés) sur les biens de consommation et sur les biens intermédiaires favorisent des pressions inflationnistes et le ralentissement de l'activité. Il faut dire que les déficits grandissants de balance de paiements et les pressions inflationnistes plaçaient les pays concernés devant des choix difficiles. Si on ne tentait pas de les réduire par des emprunts accrus (baisse temporaire du déficit, mais risque de coût élevé à terme), on pouvait utiliser soit des actions touchant directement les conditions des échanges extérieurs pour réduire les importations, soit des actions visant directement la réduction de la demande globale pour réduire indirectement les importations.

Dans le premier cas, la dévaluation, comme les restrictions quantitatives ou des droits de douane plus élevés sur les produits importés sont de nature à exercer immédiatement des pressions inflationnistes internes et à affecter le pouvoir d'achat, particulièrement celui des classes urbaines. Notons d'ailleurs que si la surévaluation est maintenue et les restrictions quantitatives ou tarifaires accrues, un ajustement favorable aux incitations à l'exportation doit être immédiatement adopté pour ne pas provoquer une réduction forte

de l'activité et des revenus d'exportations ; or il est plus facile de dresser des barrières que de concevoir les incitations (l'ajustement en Côte d'Ivoire s'est heurté à cette difficulté).

Dans le second cas, l'utilisation de la politique budgétaire et de la politique monétaire (réévaluation des programmes de dépenses, augmentation des taux d'intérêt) est déflationniste mais s'associe à un coût social accru dû à une réduction marquée du pouvoir d'achat.

Une combinaison fréquemment retenue par les gouvernements a été de maintenir une surévaluation des taux de change mais assortie de contrôle directs des quantités importées et d'un contrôle des prix des produits de base. Ce choix avait pour préoccupation de réduire le déficit extérieur tout en ménageant le pouvoir d'achat des ménages, mais il n'a pas contribué à s'attaquer aux causes des problèmes. De telles réactions aux problèmes aigus de gestion macroéconomique ont des effets allocatifs propres (« subventions » aux consommateurs urbains, dégradation de la compétitivité des secteurs touchés par les contrôles tarifaires ou quantitatifs sur les importations). En ce sens, l'harmonisation de la mise en œuvre des orientations de la stratégie de développement et de la gestion macroéconomique de régulation constitue un besoin de premier ordre dans le contexte actuel.

L'utilisation accrue des mesures protectionnistes avec le développement de la récession internationale répond à des préoccupations qu'il ne faut pas comprendre comme une réponse à cette crise par un recours

[162]

Tableau 2.
Indicateurs économiques

Indicateurs Groupes de pays **	(1) Inflation : taux an- nuel moyen %		(2) Encours de la dette publique extérieure en % du PNB		(3) Service de la dette en %				(4) Croissance du commerce de marchandises taux annuel moyen %				(5) Destinations des exportations (% du total)			
					du PNB		Des exportations de B et S		Exportations		Importations		Pays industriels à éco. marché		Pays en développe- ment	
	1965/ 1973	1973/ 1983	1970	1983	1970	1983	1970	1983	1965/ 1973	1973/ 1983	1965/ 1972	1973/ 1983	1965	1983	1965	1983
Pays à faible revenu	1,4	5,4	17,4	22,5	1,2	1,4	12,8	14,4	1,5	0,9	-2	1,4	56	48	32	40
- Chine et Inde	0,9	3,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51	46	33	44
- Autres pays à faible revenu	4,8	13,8	21,3	42,3	1,5	2,6	8,9	18,7	1,3	-0,8	0,2	0,6	61	54	31	32
- Afrique au sud du Sahara	3,9	17,5	18	52,3	1,3	2,5	5,4	14,5	2,4	-4	2,3	-2,2	71	63	23	27
Pays à revenu intermé- diaire	5,2	29,3	12,7	34,2	1,6	4,5	10,5	18,1	5,9	-0,4	8,3	4,1	69	62	23	32
- Exportateurs de pétrole	4,4	19,6	13,4	34,1	1,8	5,4	10,7	21,1	5,8	-5,1	5,9	7,6	70	69	24	30
- Importateurs de pétrole	5,7	34,4	12,3	31,3	1,5	4,0	10,4	16,1	6,3	7,3	9,3	1,9	68	57	23	33
- Afrique au sud du Sahara	4,8	12,4	12,4	29	1,2	4,2	—	19,7	6,9	-5,8	6,5	8,2	81	73	17	26
- Tranche inférieure	5,6	17,9	15,3	33,6	1,6	4,2	9,9	19,7	4,8	0,1	4,5	1,4	70	69	20	27
- Tranche supérieure	5,3	34,0	11,5	31,7	1,7	4,7	10,8	17,4	5,7	0,5	9,7	4,0	68	60	25	33
Exportateurs de pétrole à revenu élevé	6,1	13,5	—	—	—	—	—	—	11,4	-5,8	10,1	18,7	70	66	27	30
Pays industriels à économie de marché	5,2	8	—	—	—	—	—	—	9,4	4,2	10,0	3,0	71	69	26	24

Source : Idem tableau 1.

[163]

accru à une stratégie de substitution aux importations. Dans la mesure où les pays tournés vers la promotion des exportations ont mieux traversé cette période critique et où les réactions de contrôle des importations et des prix internes des produits de base ont plutôt été adoptées dans des pays moins tournés vers l'ouverture externe, la récession a réalimenté le débat sur l'intérêt des deux stratégies (promotion des exportations/substitution aux importations). Toutefois, si effectivement les pays ayant adopté la stratégie de promotion des exportations ont réagi avec une plus grande souplesse aux perturbations externes, l'explication des différences de performance ne peut se réduire au rôle des stratégies. Dans nombre de pays africains au sud du Sahara, c'est plutôt le défaut de mise en œuvre cohérente des stratégies qui a prévalu et les caractéristiques sociales et politiques qui ont joué dans les décisions de gestion macroéconomiques sont notablement différentes de celles qui prévalent en Asie du Sud-Est. En tout état de cause, le débat intraversion-extraversion doit notablement se déplacer. Comme la réussite de N.P.I. l'illustre (voir partie 5), le rôle de l'intervention de l'État pour « protéger » le développement d'activités-cibles¹⁰⁸ est primordial, qu'il vise à établir des activités qui sauront satisfaire, à terme, de façon compétitive le marché interne ou qui pourront répondre aux opportunités externes de marché. La reconnaissance par les pouvoirs publics du coût d'opportunité lié à leur décision dans le contexte international de marché devrait également être plus large. Enfin, la souplesse de la mise en œuvre des stratégies réclame aussi un suivi plus attentif des résultats accomplis pour déplacer les « protections » vers les activités qui offrent les meilleures perspectives de renforcement du tissu productif.

Enfin, on ne doit pas mésestimer l'importance du rôle de l'insuffisance des outils de gestion et des carences de l'organisation administrative dans l'inefficacité des interventions publiques. Nombre d'analyses du bilan de telle ou telle politique de développement marquent leur cible car ce qui est en cause c'est moins cette politique elle-même que le défaut de sa réalisation. Les exigences de mise en œuvre

¹⁰⁸ « La protection » est ici entendue au sens large comme toute intervention qui établit une discrimination allocative, en faveur d'une activité que cela concerne ses conditions de production ou d'accès aux marchés et qu'il s'agisse de mesures réglementaires ou incitatives, quantitatives ou sur les prix.

s'établissent à deux niveaux liés : d'une part celui des instruments de gestion et de planification, d'autre part, celui de l'organisation de l'appareil public. La gestion et la planification publiques doivent disposer des instruments de production d'information qui permettent de suivre l'activité économique et les actions publiques en particulier pour coordonner les orientations structurelles avec les exigences de court terme. Dans nombre de pays, le plan a constitué un exercice dénué de portée opérationnelle, la conduite de la politique économique revenant en fait presque exclusivement entre les mains du Ministère de l'Économie et des Finances. L'implantation d'instruments qui font le lien-programmation des investissements publics-budgétisation s'avère donc nécessaire. Elle est en cours dans plusieurs pays. L'inadéquation des niveaux de centralisation-décentralisation des décisions a également souvent engendré des inco-

[164]

Composition des groupes de pays*

PAYS À FAIBLE REVENU		PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE	
1	Éthiopie	36	Sénégal
2	Bangladesh	37	Lesotho
3	Mali	38	Libéria
4	Népal	39	Mauritanie
5	Zaïre	40	Bolivie
6	Burkina	41	Yémen, RDP
7	Birmanie	42	Yémen, Rép. arabe du
8	Malawi	43	Indonésie
9	Ouganda	44	Zambie
10	Burundi	45	Honduras
11	Niger	46	Égypte, Rép. arabe d'
12	Tanzanie	47	El Salvador
13	Somalie	48	Côte d'Ivoire
14	Inde	49	Zimbabwe
15	Rwanda	50	Maroc
16	République Centrafricaine	51	Papouasie - Nouvelle Guinée
17	Togo	52	Philippines
18	Bénin	53	Nigéria
19	Chine	54	Cameroun
20	Guinée	55	Thaïlande
21	Haïti	56	Nicaragua
22	Ghana	57	Costa Rica
23	Madagascar	58	Pérou
24	Sierra Leone	59	Guatemala
25	Sri Lanka	60	Congo. Rép. populaire du
26	Kenya	61	Turquie
27	Pakistan	62	Tunisie
28	Soudan	63	Jamaïque
29	Afghanistan	64	République dominicaine
30	Bhoutan	65	Paraguay
31	Tchad	66	Équateur
32	Kampuchea démocratique	67	Colombie
33	RDP lao	68	Angola
34	Mozambique	69	Cuba
35	Viet Nam	70	Rép. pop. dém. de Corée
		71	Liban
		72	Mongolie

Tranche supérieure		PAYS INDUSTRIELS À ÉCONOMIE DE MARCHÉ	
73	Jordanie	100	Espagne
74	Rép. arabe syrienne	101	Irlande
75	Malaisie	102	Italie
76	Chili	103	Nouvelle-Zélande
77	Brésil	104	Belgique
78	Corée, Rép. de	105	Royaume-Uni
79	Argentine	106	Autriche
80	Panama	107	Pays-Bas
81	Portugal	108	Japon
82	Mexique	109	France
83	Algérie	110	Finlande
84	Afrique du Sud	111	Allemagne, Rép. féd. d'
85	Uruguay	112	Australie
86	Yougoslavie	113	Danemark
87	Venezuela	114	Canada
88	Grèce	115	Suède
89	Israël	116	Norvège
90	Hong Kong	117	États-Unis
91	Singapour	118	Suisse
92	Trinité et Tobago	PAYS D'EUROPE DE L'EST À ÉCONOMIE PLANIFIÉE	
93	Iran, Rép. islamique d'	119	Hongrie
94	Iraq	120	Albanie
95	Oman	121	Bulgarie
96	Libye	122	Tchécoslovaquie
97	Arabie Saoudite	123	Rép. dém. allemande
98	Koweït	124	Pologne
99	Émirats arabes unis	125	Roumanie
		126	URSS

[165]

hérences notamment appuyées par une circulation peu fluide de l'information.

L'importance des problèmes techniques et organisationnels de mise en œuvre est aussi dépendante des stratégies adoptées et du rôle qu'elles donnent aux pouvoirs publics. Plus ce rôle est important (économie centralisée) plus le fonctionnement de l'appareil public est susceptible de présenter des exigences organisationnelles. Il pose en particulier le problème de la disponibilité des ressources humaines qualifiées requises et celui de la flexibilité des réorientations stratégiques et de l'harmonisation de la planification avec la gestion court terme.

5. Quelques aspects des stratégies de développement des nouveaux pays industrialisés (N.P.I.) ¹⁰⁹.

Dans certains N.P.I., notamment parmi ceux ayant le mieux réussi ces vingt dernières années, nous pouvons constater un processus double d'industrialisation

La dualité du processus de développement découle des motivations différentes qui ont conduit les multinationales et les états à se tourner pour les premières vers des nouveaux horizons et pour les secondes, à impulser un développement industriel accéléré. Dans le cas des multinationales, il s'agissait de tirer accessoirement avantage de la création de nouveaux marchés, notamment dans le domaine de l'équipement, pour avant tout trouver dans certains pays « offreurs » des conditions économiques et sociales de travail qui leur permettent de contourner les problèmes de compétitivité et de productivité auxquels ils pouvaient faire face dans les pays du centre contrairement aux échanges intra-pays industrialisés. La multinationalisation au sud a surtout été motivée par les facteurs coût et le processus de délocalisation-segmentation qui en a découlé a surtout eu pour effet d'engendrer un développement extraverti et une spécialisation intra-firme. Le processus de multinationalisation nord-sud des années 70 est donc très différent du processus nord-nord de l'après-guerre car dans ce dernier cas, la conquête par

¹⁰⁹ Voir l'encadré « N.P.I. et nouveaux pays exportateurs ».

l'intérieur de nouveaux marchés a joué davantage que les considérations de coût. Les multinationales assuraient alors le marché intérieur et, lorsque les considérations de coût ont été déterminantes, il en est sorti une division internationale de travail davantage fondée sur les spécialisations nationales et les avantages comparatifs nationaux que sur une spécialisation intra/inter firmes et une segmentarisation des processus de production compétitifs.

Cet aspect du développement a largement été souligné et a aussi donné lieu aux diverses théories de l'industrialisation dans le sous-développement ou dans la dépendance. Plus récemment toutefois, les auteurs ont nuancé et affiné leur analyse (Lipietz '85) ¹¹⁰ pour tenir [166] davantage compte d'une autre réalité.

Les États-hôtes ont non seulement été un facteur d'impulsion souvent décisif dans le « décollage » industriel, ils ont su également manœuvrer pour éviter de laisser jouer les seuls mécanismes de l'échange international. La politique d'attrait et d'ouverture aux investissements étrangers a été conditionnelle. Elle a été également complétée d'une politique de développement national et d'affirmation de la souveraineté nationale. Comme le note J. Lempérière ¹¹¹.

Les pays les plus avancés du tiers monde entendent construire des industries complètes et sont d'accord pour refuser une division internationale du travail qui les cantonnerait dans les productions les moins rentables. Actuels dirigeants et opposants se rejoignent sur ce point. Le divorce est net entre les calculs du grand capital et les aspirations des pays neufs.

Si la présence des multinationales est la bienvenue, rares sont toutefois les pays qui en sont captifs. L'aspiration nationale est à la source du consensus qu'a pu créer l'État pour imposer sa volonté de fer et des législations contraignantes tant pour les classes ouvrières et paysannes que pour les clans dominants. Elle a aussi permis l'imposition de contraintes aux multinationales, la mobilisation souvent violente et brutale

¹¹⁰ Voir à ce sujet Alain Lipietz, dans l'ouvrage collectif *Le Canada dans la nouvelle division internationale du travail*, Éd. F. Houle et D. Cameron, Presses Universitaires d'Ottawa, 1985.

¹¹¹ Jean Lempérière, « Le développement des échanges commerciaux entre pays du Tiers-Monde », *Le Monde Diplomatique*, mai 1985, p. 33-35.

des ressources en vue d'un développement industriel accéléré et la mise en œuvre d'une industrialisation centrée sur la substitution à l'importation et à l'exportation. « La planification, note Ikonikoff, est une réalité concrète et contraignante qui définit de façon très stricte l'espace d'opération des firmes multinationales, empêchant ainsi le capital étranger de se développer sur une grande échelle » (Ikonikoff) ¹¹². Et devrions-nous ajouter que définit de manière toute aussi stricte l'orientation d'un développement national intégré autour de certains pôles de compétitivité et fondé sur l'émergence d'un capital national.

Double processus de développement, double processus d'industrialisation.

Essentiellement, ce sont les conditions de compétitivité extrêmement favorables qu'offrent certains pays sur le plan salarial et des conditions de travail qui ont motivé l'implantation de multinationales et la délocalisation de segments de production. Les difficultés au Centre et l'évolution de la technologie ont rendu possible et accéléré ce processus (Lipietz : 1983) ¹¹³. Le développement industriel qui en a résulté obéit au schéma classique de l'extraversion et de l'éclatement du développement industriel. Ce développement industriel répond aux besoins des marchés occidentaux et repose sur la capacité compétitive d'une industrie intégrée aux réseaux d'échanges intra-firmes et aux créneaux [167] de distribution des multinationales. Ce processus d'industrialisation répond à l'image nouvelle d'une D.I.T. fondée non plus comme autrefois sur les spécialisations nationales, mais sur des spécialisations intra-firmes ainsi que sur l'existence d'un marché mondial de plus en plus homogène et de plus en plus intégré.

Parallèlement à ce processus d'industrialisation et en corolaire aux choix nationaux s'est développé un second processus

¹¹² Moïse Ikonikoff, « L'art et la manière d'utiliser les firmes multinationales », *Le Monde Diplomatique*, mai 1985, p. 31 ; Voir également, « Endettement et crise des modèles de développement dans le Tiers-Monde », revue *Tiers-Monde*, n° 99, juillet-septembre 1984.

¹¹³ Alain Lipietz, « Le fordisme périphérique étranglé par le monétarisme central », *Amérique Latine*, n° 16, décembre 1983.

d'industrialisation qui est plus intraverti et plus intégré. Essentiellement, ce processus d'industrialisation a reposé sur deux principes. Le premier est celui de la remontée et de la descente des filières, avec pour corollaire l'intégration industrielle conséquente par l'amont et l'aval. Le second est celui du rayonnement industriel autour des pôles de compétitivité ou en grappes. Ce processus d'industrialisation — il faut le noter à la suite de Lipietz — a suivi le premier processus d'industrialisation. Il a aussi été rendu possible et favorisé que ce soit sur le plan du financement ou des relations commerciales (sous-traitance) par la présence des multinationales qui ont créé indépendamment des états, le cœur d'un possible pôle de compétitivité ou la branche principale d'une grappe. Ce processus d'industrialisation et les progrès réalisés sur le plan de l'industrialisation a enfin eu deux conséquences : la première de permettre la construction d'un marché national, support du développement industriel et d'un mode d'accumulation inspiré du fordisme central (Lipietz : 1983) ¹¹⁴ et la seconde de conduire au développement d'échanges sud-sud de produits fondés essentiellement sur la spécialisation nationale des productions et la différenciation des produits (qualité, nature du produit, savoir-faire, etc.) (Lassudrie-Duchêne).

La coexistence de ces dualités dans le développement et l'industrialisation fait que le « décollage » des N.P.I. est beaucoup plus solide et leur progression beaucoup plus durable qu'on a tendance à le croire. Sans doute faut-il noter la fragilité d'un tel développement et les risques que font peser sur lui la conjoncture internationale, les politiques et les contraintes financières des grandes institutions internationales ou, sur le plan intérieur, la montée des revendications sociales. S'agit-il pour autant de minimiser les résultats obtenus et au mieux de continuer de parler de « semi- industrialisation (Salama-Tissier : 1983) ¹¹⁵, de « transposition du schéma colonial sur le plan industriel » (Grjebine : 1980) ou d'« accumulation dépendante » (Gunder Frank : 1978) ¹¹⁶ ? La réalité des N.P.I. ne peut être ignorée, leur développement industriel s'est consolidé et progressivement, le développement du marché national assure la relève de marchés extérieurs défaillants et surtout trop contraignants. Il s'agit d'autant moins d'ignorer cette réalité que d'une part,

¹¹⁴ Alain Lipietz, *op. cit.*, note 13.

¹¹⁵ Pierre Salama et Patrick Tissier, *L'industrialisation dans le sous-développement*, Paris, Maspero, 1982.

¹¹⁶ André Gunder Frank, *Crise, quelle crise ?*, Paris, Maspero, 1982.

pour nombre de pays en développement, les N.P.I., en particulier ceux de l'Asie du sud-est, constituent dorénavant le modèle et la voie à suivre et que d'autre part, pour les institutions internationales, ils constituent la preuve vivante de la possibilité de rompre le cercle vicieux du sous-développement en acceptant les [168] voies du marché et de l'ouverture extérieure. D'où évidemment le défi posé aujourd'hui au projet socialiste et la question d'une maîtrise sociale du développement autre que celle nouée entre l'État et un capital autochtone en quête d'affirmation.

En grande partie, la solidité et le caractère durable du développement industriel dans les N.P.I. tient à la complémentarité qui existe entre les deux types de développement et les deux processus d'industrialisation. La dépendance à laquelle aurait pu conduire un développement extraverti et un processus d'industrialisation intégré à la D.I.T., a pu être contournée par un développement national et un processus d'industrialisation par substitution selon le modèle désormais célèbre d'Akamatsu. Le modèle fonctionne désormais sur « deux jambes ». Il se renforce de lui-même par complémentarité et par sa dualité, il écarte en partie le retour de manivelle de la contrainte extérieure et les aléas que font peser celle-ci sur le développement national. Témoin de cette réussite, la croissance soutenue en dépit d'une conjoncture internationale beaucoup moins favorable et de la tentation du protectionnisme, tant au nord qu'au sud. Les échanges nord-sud comme les échanges sud-sud se sont accélérés. La pénétration des produits manufacturiers est plus forte que jamais, aux États-Unis et en Europe particulièrement, alors que les pays du centre voient reculer leur part dans les importations des N.P.I. Les produits sont plus sophistiqués et, si encore aujourd'hui certains produits « Labor-intensive », et les « segments » de produits constituent la majeure partie des exportations, il faut noter une diversification plus grande et l'apparition de produits plus « Capital intensive » et de haute technologie sur les marchés d'exportation.

*

* *

Le paysage économique formé par les pays du sud s'est transformé depuis une vingtaine d'années. En Afrique au sud du Sahara, le bilan est plutôt négatif malgré des périodes de net développement pour certains pays (Côte d'Ivoire, Cameroun, Nigeria...). En Amérique latine, où la formation des États est plus ancienne, les traditions industrielles souvent bien établies et où des efforts d'intégration régionale des

économies ont été déployées, les expériences de développement ont eu des résultats positifs, en particulier dans les grands pays, mais les effets de la récession internationale ont considérablement affaibli leur position financière. En Asie du sud et surtout du sud-est, nombre de pays ont connu un développement vigoureux et ont traversé la crise internationale à moindre coût.

Ces disparités dans les performances tiennent entre autre significativement aux conditions internes économiques, sociales et politiques prévalant dans les différents pays, et notamment à l'action économique de l'État. Les pays qui ont réussi ont bénéficié d'une action publique réunissant au moins quelques-unes des qualités suivantes :

- la souplesse d'adaptation compte tenu des résultats nationaux et des modifications de l'environne-

[169]

Tableau 3
Indicateurs économiques pour quelques pays
Production

	PNB par habitant		Croissance de la production taux annuel moyen de croissance %						Structure de la production répartition du PIB % (1983)			
	Dollar 1983	Croissance annuelle moyenne 1965-1983, %	PIB		Industrie		Secteur manufacturier		Agriculture	Industrie	Secteur manufacturier	Services
			1965-1973	1973-1983	1965-1973	1973-1983	1965-1973	1973-1983				
AMÉRIQUE LATINE												
Argentine	2 070	0,5	4,3	0,4	5,1	-0,7	4,6	1,8	12	39	28	49
Brésil	1 880	5	9,8	4,8	11	4,7	11,2	4,2	12	35	27	53
Mexique	2 240	3,2	7,9	5,6	8,6	6,2	9,9	5,5	8	40	22	52
ASIE DE L'EST												
Corée (Rép.)	2 010	6,7	10	7,3	18,4	11,2	21,1	11,8	14	39	27	47
Hong-Kong	6 000	6,2	7,9	9,3	8,4	8,2	--	--	1	30	22	69
Malaisie	1 860	4,5	6,7	7,3	--	8,7	--	--	21	35	19	44
Philippines	760	2,9	5,4	5,4	7,4	6,4	8,5	5	22	26	25	42
Thaïlande	820	4,3	7,8	6,9	9	9	11,4	8,9	23	27	19	50
AFRIQUE												
Algérie	2 320	3,6	7	6,5	9,1	6,4	10,9	12,6	6	54	13	40
Côte-d'Ivoire	710	1	7,1	4,7	8,8	7,4	8,9	4,5	27	24	13	50
Ghana	310	-2,1	3,4	-1,3	4,3	-7	6,5	-6,2	53	7	4	40
Nigeria	770	3,2	9,7	1,2	19,7	0,3	15	10,7	26	34	5	40
Tunisie	1 290	5	7,2	6	8,6	8,1	10,3)	11,1	14	36	14	50
ASIE DU SUD												
Inde	260	2,3	3,9	4	3,7	4,3	4	4,2	36	26	15	38

Source : Rapport sur le développement dans le monde 1985, Banque Mondiale, tableaux 1, 2 et 3.

[170]

Tableau 3 (suite)
Indicateurs pour quelques pays
Commerce extérieur

Pays	Indicateurs				Exportations de produits manufacturés en % des exportations de marchandises		Exportations vers les pays en développement			
	Croissance du commerce des marchandises taux annuel moyen %				1965	1982	1965	1873	1865	1983
	Exportations		Importations							
	1965/1973	1973-1983	1965/1973	1973-1983						
AMÉRIQUE LATINE										
Argentine	2,4	8,6	5,4	-0,3	65	24	26	30	52	47
Brésil	10,1	8,3	18,4	-4,6	9	39	18	26	59	47
Mexique	1	14,4	5,7	5,5	17	12	13	14	29	--
ASIE DE L'EST										
Corée (République)	31,7	14,8	22,4	7,5	59	92	25	25	32	27
Hong-Kong	11,7	10,3	10,5	12	86	92	32	35	28	34
Malaisie	8	4,9	4,4	7,3	6	23	36	47	81	31
Philippines	4,2	7,5	3,1	7,3	6	49	5	20	7	23
Thaïlande	6,9	9	4,4	3,3	4	29	53	37	61	36
AFRIQUE										
Algérie	1,4	-1,1	12,1	6,5	4	1	8	8	48	23
Côte d'Ivoire	7,1	-1,4	7,8	0,1	5	11	13	27	50	66
Ghana	3,5	-6,4	-3,3	-8	3	--	9	20	29	--
Nigéria	8,9	-6,2	8,9	13,6	2	--	6	26	15	--
Tunisie	8,6	0,2	7,7	5,3	18	33	31	16	73	23
ASIE DU SUD										
Inde	2,3	4,9	-5,7	2,8	49	60	23	26	31	--

Source : Rapport sur le développement dans le monde 1985, Banque Mondiale, tableaux 9, 10, 12 et 13.

[171]

Tableau 3 (suite)
Indicateurs pour quelques pays
Inflation et dette

	Inflation Taux annuel moyen en %		Encours de la dette publique extérieure en % du PNB		Service de la dette en %				Recette/Dépense de l'administration centrale - Excédent ou déficit global en % du PNB *	
					du PNB		des exportations de B et S			
	1965-1973	1973-1983	1970	1983	1970	1983	1970	1983	1972	1982
AMÉRIQUE LATINE										
Argentine	24,1	167,8	8,6	32,1	2,1	3,1	21,5	24	-3,4	-7,5
Brésil	23,2	63,9	7,7	29,3	0,9	3,5	12,5	28,7	-0,4	-2,7
Mexique	4,8	28,2	9,1	49,1	2	7,3	23,6	35,9	-3,1	-16,3
ASIE DE L'EST										
Corée (République)	15,5	19,0	--	--	--	--	19,4	12,3	-3,9	-3,2
Hong-Kong	6,4	9,9	0,1	0,8	--	0,2	--	--	--	--
Malaisie	1,2	6,5	10,0	38,6	1,7	3,5	3,6	5,9	-9,8	-15,9
Philippines	8,8	11,7	8,1	30,4	1,4	3,7	7,2	15,4	-2,0	-4,3
Thaïlande	2,5	8,7	4,9	18,0	0,6	2,4	3,4	11,3	-4,3	-5,9
AFRIQUE										
Algérie	3,8	12,8	19,3	28,0	0,9	9,8	3,8	33,1	--	--
Côte d'Ivoire	4,1	11,8	18,3	78,8	2,7	12,9	6,8	31,0	--	--
Ghana	8,1	51,6	24,2	28,3	1,2	1,9	5,0	14,2	-5,8	-5,5
Nigeria	10,3	13,3	4,8	17,7	0,6	3,1	4,2	18,6	-0,9	--
Tunisie	3,4	9,4	38,2	42,4	4,5	7,4	19,0	22,3	-0,9	-5,1
ASIE DU SUD										
Inde	6,3	7,7	14,9	11,2	0,9	0,7	22,0	10,3	--	-6,6

Source : Rapport sur le développement dans le monde 1985, Banque Mondiale, tableaux 1, 16 et 26.

* L'excédent ou déficit désigne la différence entre d'une part, les recettes de fonctionnement et d'investissement plus les dons reçus et, d'autre part, les dépenses totales moins les prêts, déduction faites des remboursements (source : p. 260).

[172]

ment économique externe ;

- l'attention à la cohérence de leur dispositif de distorsion en particulier en ce qui concerne la fixation des variables de régulation macroéconomique à effets allocatifs sur l'offre (politique monétaire, politique des changes...) et les politiques explicites traditionnelles d'action sur l'offre (politique industrielle et commerciale...) ;
- la détermination de l'action publique quant au développement du rôle productif des opérateurs nationaux publics et privés ;
- l'opérationnalité de la mise en œuvre de la stratégie de développement.

La Corée et le Brésil ont fait preuve de flexibilité dans leurs politiques. De plus, la Corée a mis en œuvre une planification puissante, mais sélective sur les champs de participation directe de l'État à la production, une planification particulièrement opérationnelle (évaluation et suivi des actions, passage de la planification à la budgétisation, élargissement de l'horizon budgétaire). Nombre de pays ont implanté des politiques favorisant des distorsions inadéquates au développement de l'appareil productif national, par exemple, de fortes surévaluations ou distorsions commerciales (Argentine, Mexique, Chili, Uruguay), le maintien de taux d'intérêt réels négatifs et d'ambitions inappropriées des programmes d'investissement (Brésil, Pérou, Équateur...). Ces éléments de diagnostic ne disqualifient pas l'importance significative du rôle que doivent jouer les pouvoirs publics en matière de développement économique, en particulier son engagement à orienter l'allocation des ressources. La maîtrise de l'État au niveau du marché interne s'est exercée en Corée en définissant de façon serrée l'espace d'activité des firmes multinationales et ce cadre a permis un développement du capital national. Toutefois, la diversité des caractères économiques des différents pays en développement, par exemple seulement par la taille du marché interne, ne permet guère de conférer une valeur de modèle à certaines dispositions publiques ayant donné de bons résultats ici ou là. Cette diversité établit des espaces de manœuvre différents.

Compte tenu des ajustements à opérer pour traiter les déséquilibres économiques et financiers qui se sont accentués pendant la récession internationale, il s'agit aujourd'hui de circonscrire, dans chacun des pays concernés, et conformément à leurs priorités collectives nationales, la marge de manœuvre dont dispose l'action publique pour rétablir de la façon la plus douce les conditions favorables au développement de processus de croissance stable.

Les faits et réflexions qui viennent d'être présentés sont, en particulier, proposés aux économistes radicaux. Leurs approches jettent un éclairage fondamental sur l'envers de la médaille en termes de conditions de travail et plus généralement de conditions de vie pour de grandes parties de la population dans les pays ayant significativement développé leur appareil productif, ces approches rendent aussi intelligibles des mécanismes de blocage du sous-développement. Aujourd'hui, il nous semble toutefois que les économistes radicaux devraient s'engager [173] vers une reformulation de leurs positions critiques adaptée au rôle propositionnel véritable qu'ils doivent tenir.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[174]

Notes complémentaires au tableau 3

a) Les échanges sud-sud

Le tableau 2 montre une croissance de 1965 à 1982 de la part des exportations sud-sud dans les échanges de marchandises des pays en développement (regroupés suivant le niveau de revenu). Toutefois, ce n'est pas le cas au niveau de sous- groupes de pays (autres pays à faible revenu — pays à revenu intermédiaire exportateurs de pétrole — pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure) pour la destination des exportations de biens manufacturés. Le tableau 3 illustre ce fait pour différents pays : on relève notamment *que la part des exportations de produits manufacturés à destination des pays en développement* diminue de 1965 à 1983 pour l'Argentine, le Brésil, la Corée, la Malaisie, la Thaïlande, l'Algérie et la Tunisie. Par contre, le tableau 3 montre également que pour la plupart des pays présentés, *la part des exportations de produits manufacturés dans les exportations totales de marchandises* a augmenté. Une étude sur les échanges entre pays en développement fait également ressortir, à partir de données de 1963 à 1977, que la croissance des N.P.I., par augmentation de leurs importations, a favorisé les exportations pour les autres pays en développement (et entre N.P.I.) en créant ainsi des opportunités nouvelles de débouchés ; mais ces pays n'ont pas totalement répondu à ces opportunités comme l'ont fait les pays développés (pour les matières premières) et les N.P.I. (pour les produits alimentaires et manufacturés). (V. Oli Havrylyshyn et Martin Wolf, « *Recent Trends in Trade Among Developing Countries* », World Bank reprint series No 278, 1983).

b) Intervention publique et performance économique

Parmi les pays retenus au tableau 3, on compte cinq N.P.I. (le groupe d'Amérique latine, la République de Corée et Hong Kong) quatre *nouveaux pays exportateurs* de biens manufacturés (Malaisie, Philippines, Thaïlande et Tunisie) et *quatre pays d'Afrique* dont la valeur des exportations de marchandises a diminué au cours de la dernière décennie (Algérie, Côte d'Ivoire, Ghana et Nigéria). La forme de présentation des statistiques n'est pas suffisamment adéquate pour examiner les résultats obtenus eu égard des stratégies et politiques économiques suivies par les gouvernements ; ceci du fait, par exemple, de l'alternance éventuelle des phases de protection et d'ouverture comme en Corée et au Brésil ; Hong Kong est bien identifiable comme champion du libéralisme, mais la Thaïlande qui était traditionnellement ouverte a significativement accru ses niveaux de protection aux importations à partir de 1974.

Aux fins d'une étude de la relation entre les distorsions de prix et la croissance au cours de la décennie 70, un indice composite de distorsion de prix a été évalué pour 31 pays. Pour les pays mentionnés au tableau 3 (exception faite de l'Algérie et de Hong Kong), l'évaluation était la suivante par degré croissant de distorsion des prix :

[175]

Indices de distorsion des prix

Distorsion :  Forte Moyenne Faible	Indice composite de distorsion	Fixation des taux de change			Fixation des prix des facteurs		Fixation des prix des produits	
		Taux de change	Protection de l'industrie manufacturière	Protection ou taxation du secteur agricole	Capital	Main-d'oeuvre	Tarifs douaniers sur les produits énergétiques	Inflation
Thaïlande	1,43							
Corée	1,57							
Malaisie	1,57							
Philippines	1,57							
Tunisie	1,57							
Inde	1,86							
Brésil	1,86							
Mexique	1,86							
Côte d'Ivoire	2,14							
Argentine	2,43							
Nigeria	2,71							
Ghana	2,86							

Sources : *World Development Report*, 1983, Banque Mondiale, p. 57-63 et *Distorsions des prix et croissance*, Ramgopal Agarwala.

[176]

N.P.I. et nouveaux pays exportateurs

La qualification d'un pays comme nouvellement industrialisé peut être établie à partir de plusieurs critères : la part de l'industrie et de la production manufacturière dans la P.I.B., les taux de croissance de ces secteurs, le volume et le taux de croissance des exportations de biens manufacturés notamment. Ainsi, suivant l'importance relative accordée à ces critères et les seuils de classement retenus, la liste dégagée pourra-t-elle varier. On qualifie habituellement de N.P.I. les pays qui ont connu une forte croissance et un essor vigoureux de leurs exportations de produits manufacturés au cours des années 60 et au début des années 70, éventuellement prolongé par la suite et on distingue une seconde génération de pays dont l'industrialisation et la croissance des exportations de biens manufacturés se sont nettement développées depuis la décennie 70 ; certains de ces pays sont parfois considérés comme N.P.I., toutefois, ils constituent plutôt strictement de nouveaux pays exportateurs de biens manufacturés (surtout classiques, tels que le textile, le vêtement, les petits appareils électriques), et la part de la population manufacturière dans le P.I.B. y est encore plus faible que dans les pays de la première génération. L'importance accordée au critère de l'exportation des biens manufacturés ne fait pas tout à fait justice aux pays au développement plus tourné vers l'intérieur et dont le taux d'accumulation et la croissance du secteur industriel est nette mais qui exportent peu de biens manufacturés (Algérie) ; par contre, elle tend à reconnaître que des pays où les activités primaires dominent traditionnellement mais dont les produits manufacturiers sont compétitifs sur les marchés internationaux et s'exportent davantage, alimentent (surtout pour les petits et moyens pays) leur croissance industrielle sans être limités par la croissance de leur demande interne. On peut retenir comme N.P.I. (1^{ère} génération) : l'Argentine, le Brésil et le Mexique pour l'Amérique latine, la République de Corée, Hong Kong et Singapour pour l'Asie du Sud, l'Espagne, la Grèce, le Portugal et la Yougoslavie pour l'Europe, ainsi que l'Inde pour l'Asie du Sud et Israël pour le Proche-Orient. Certains retiennent comme nouveaux pays exportateurs : le Pérou, l'Uruguay, la Colombie, la Thaïlande, la Malaisie, les Philippines, l'Indonésie, le Sri Lanka, Chypre, la Jordanie, la Tunisie, le Maroc 1 2.

Notes

1. « Exportations : des raisons d'être optimistes ? » Ohi Havrylyshyn et Iradj Alikhani. Finances et développement, juin 1983, vol. 20, n° 2, p. 13-15. Les auteurs, d'après les bandes de données des Nations-Unies sur le commerce, relèvent pour les exportations de produits manufacturés (en \$ US), un taux annuel de croissance de 37.7% pour les 12 nouveaux pays exportateurs, 28.7% pour les N.P.I. et 19.5% pour 59 autres pays en développement sur la période 1970-1979.
2. Le tableau 3 présente les indicateurs économiques de base pour 5 N.P.I. et 4 nouveaux pays exportateurs.

[177]

No 16.

Développement : la crise des modèles

DÉBAT

[Retour au sommaire](#)

[178]

[179]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 16

DÉBAT

**“Monnaie et force de travail chez Marx.
Critique d’un article
de C. Deblock et J.J. Gislain”**

Louis GILL

[Retour au sommaire](#)

La revue publie dans les pages qui suivent une critique que nous a fait parvenir Louis Gill de l'article de C. Deblock et J.J. Gislain, [La Monnaie et la force de travail, deux marchandises « particulières »](#) ?, paru dans le numéro 10 (printemps 1983). Le texte, que nous publions dans son intégralité, est une contribution importante aux débats actuels autour de la « crise du marxisme », et plus particulièrement aux débats sur les fondements de la théorie de la valeur. La réponse de C. Deblock et J. J. Gislain sera publiée dans le prochain numéro de la revue.

*Dans le n° 10 de la revue [Interventions économiques](#) (printemps 1983) deux rédacteurs de la revue, Christian Deblock et Jean-Jacques Gislain, nous livrent un article intitulé La Monnaie et la force de travail, deux marchandises [180] « particulières ». Cet article *, comme*

* L'article présente sous une forme condensée des thèmes défendus par l'un des auteurs, J.J. Gislain, dans une thèse de doctorat en sciences économiques intitulée « La force de travail est-elle une marchandise ? », étude critique de la catégorie marchandise F de T dans l'œuvre économique de Karl Marx, rédigée sous la direction du professeur H. Bartoli et soutenue à l'Université de Paris 1 (1984).

l'expliquent les auteurs, se veut une contribution à ce qu'ils appellent le débat sur la « crise du marxisme ». Je voudrais ici formuler un certain nombre de critiques à cet article.

Selon Deblock et Gislain, il y aurait au point de départ chez Marx un « projet politique » : faire la démonstration de l'exploitation de l'homme par l'homme. L'élaboration théorique de Marx procéderait essentiellement de la nécessité de fonder économiquement ce « projet politique ». À cette fin, les catégories économiques utilisées par Marx seraient construites et leur enchaînement démonstratif conçu « en vue de fournir le socle théorique de la théorie de la plus-value et de sa catégorie centrale : la marchandise force de travail ». Dans la poursuite de cet objectif, Marx se serait « évertué à éliminer toutes les entraves théoriques » qui auraient pu faire obstacle à sa réalisation, opérant des glissements théoriques qui l'auraient amené notamment sur le terrain de l'économie politique classique.

Dans la recherche des lois de fonctionnement du système capitaliste, Marx a été amené à étudier les œuvres des économistes classiques (Smith, Ricardo, etc.). Or, malgré « sa volonté critique » et son « ambition de fonder scientifiquement l'analyse du mode de production capitaliste », Marx se serait « sérieusement rapproché des classiques » au point de se trouver « progressivement pris au piège de l'économie politique classique et de ses postulats ». « Enferré dans la problématique de l'économie politique », Marx aurait été amené à opérer un déplacement notable de l'objet de sa recherche qui l'aurait conduit au fil des années à faire porter celle-ci davantage sur la marchandise, définie par Deblock et Gislain comme « objet social », que sur le capital, rapport social. Ainsi, à l'instar des classiques, Marx aurait développé une conception naturaliste des rapports sociaux, réduisant ceux-ci à des rapports entre objets, les « réifiant ».

Marx n'était-il pas en conséquence condamné à se buter aux mêmes ambiguïtés et difficultés que celles rencontrées par les classiques, notamment l'impossibilité d'édifier une théorie de la valeur travail ? Deblock et Gislain suggèrent une réponse affirmative à cette question expliquant que, selon eux, « les limites de la pensée économique de

Marx » doivent être recherchées [181] dans le « socle épistémologique commun avec l'économie politique ».

Ils disent ne pas avoir l'ambition dans le cadre de leur article de « rendre compte exhaustivement » de ce qu'ils appellent « la multiplicité des difficultés théoriques organiques de l'appareil conceptuel et analytique de Marx ». Ils concentreront leur attention sur deux questions : la question du « rapport monétaire marchand » et son fondement qu'est la théorie de la valeur, et la question du « rapport salarial ». Se fondant sur le « socle théorique critique » que constituent les ouvrages d'auteurs contemporains dont Carlo Benetti, Jean Cartelier, Henri Denis et Jacques Fradin, ils tirent des conclusions qui prétendent ébranler la totalité de l'édifice théorique de Marx :

- la théorie de la valeur et la place qu'y occupe le travail abstrait comme substance de la valeur ;
- la monnaie comme forme de la valeur et comme marchandise ;
- l'existence de la force de travail comme marchandise et la détermination de la valeur de cette marchandise ;
- la nature du capital et le caractère spécifique de sa circulation ;
- l'origine de la plus-value.

Au terme de leur cheminement, Deblock et Gislain concluent : « [...] la théorie de la plus-value perd toute sa consistance théorique et à travers elle la théorie "scientifique" de l'exploitation telle qu'exposée par Marx. » En somme, si on adhère à ce verdict, il ne reste plus grand chose de cette théorie scientifique (les auteurs d'ailleurs prennent la précaution de mettre entre guillemets le mot « scientifique »), et il n'y a plus qu'à la mettre au rancart. Est-ce pourtant la conclusion qu'ils en tirent ? Eh bien non ! L'œuvre de Marx, disent-ils, « reste encore de nos jours la référence obligée pour quiconque veut tenter de comprendre la spécificité historique du capitalisme ». Voilà des propos étonnants. En proie à de tels « écueils incontournables », dénuée à toutes fins utiles de quelque fondement scientifique, en quoi l'œuvre de Marx demeurerait-elle la référence *obligée* pour quiconque veut comprendre la

spécificité historique du capitalisme ? Mais laissons ce dilemme à nos auteurs. Allons plutôt y voir de plus près dans les dédales de leur analyse.

Un « projet politique » ?

Il n'y a pas chez Marx de « projet politique » qui fonderait en quelque sorte un « projet économique ». Le seul projet de Marx, si on peut employer ce terme, est de comprendre et d'exposer dans toute sa rigueur scientifique l'histoire du développement social, ses lois. En ce qui concerne l'organisation actuelle, celle du capitalisme, il s'agit d'en démontrer la nécessité historique, de même que la nécessité d'une autre organisation intégrant et dépassant les acquis de factuelle. Il ne s'agit pas de démontrer en général « l'exploitation de l'homme par l'homme », qui est le fait de toute [182] l'histoire connue, mais de représenter le mode de production capitaliste dans sa connexion historique, sa nécessité pour une période déterminée de l'histoire et par conséquent la nécessité de sa chute. Dans ce cadre, la critique de l'ordre existant, portant, au-delà de ses conséquences, sur sa marche même, permet de mettre à nu le caractère interne de cet ordre, à savoir : la forme particulière d'appropriation du travail non payé dans le mode de production capitaliste et la forme particulière de l'exploitation du travail qui en résulte.

La valeur scientifique particulière de l'étude de Marx, comme l'expliquait un de ses contemporains cité dans la Postface de la 2^e édition allemande du *Capital*, est de mettre en lumière les lois qui régissent la naissance, la vie, la croissance et la mort d'un organisme social donné, et son remplacement par un autre, supérieur. Cette démarche est l'exact opposé de celle qui procède d'un projet de société élaboré dans l'esprit par quelque inventeur de système qui souhaiterait en voir la reproduction dans le réel. La démarche de Marx est celle qui, au contraire, se fonde sur le mouvement réel, en dégage les lois d'évolution et en tire les enseignements nécessaires pour aider le mouvement à chercher sa voie et à trouver sa conclusion. La méthode (non scientifique) qui prend comme point de départ l'édification d'un « projet socialiste », un idéal de société d'où serait bannie toute forme d'exploitation, est la méthode des socialistes utopistes, pré-marxistes, que Marx et Engels ont

vertement critiqués dans de nombreux ouvrages. « Le communisme, expliquaient-ils notamment dans *L'Idéologie allemande* en 1846, n'est pour nous ni un *état* qui doit être créé, ni un *idéal* sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement *réel* qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes. » Dans cette vision des choses, le socialisme n'est par un « projet » à réaliser, fruit de l'imagination de tel ou tel esprit génial, mais le *produit nécessaire* de la lutte de deux classes produites par l'histoire. Loin d'être le point de départ de la démonstration, il en est au contraire l'aboutissement, la conclusion logique.

On ne peut donc que s'étonner d'apprendre en lisant l'article de Deblock et Gislain que « l'économie de Marx » serait le « cheval de bataille de son projet socialiste », que la raison d'être essentielle de son « projet économique » serait de fonder son « projet politique ». En fait, les propos de Deblock et Gislain mènent bien au-delà de cette première interprétation. La conséquence logique qui en découle est la suivante. Si la méthode de Marx est bien celle qui consiste à désigner d'abord un résultat à atteindre, pour mettre ensuite en place les pièces de l'édifice théorique qui permettront d'y conduire, il va sans dire qu'une telle méthode, éliminant au besoin tout obstacle l'empêchant d'arriver à ses fins, peut difficilement être qualifiée de scientifique. Cette conclusion se dégage à tout le moins implicitement de l'article de Deblock et Gislain.

Quelles sont ces « entraves théoriques » que Marx s'est évertué à [183]éliminer », pour construire une théorie conforme à sa « vision du monde » ? Deblock et Gislain les voient d'abord au niveau de la méthode d'analyse de Marx et de ses rapports avec l'économie politique classique.

Marx pris au piège des classiques ?

L'œuvre économique toute entière de Marx peut s'intituler « la critique de l'économie politique ». Cette critique de l'économie politique classique, comme la critique de l'ordre social existant que la théorie classique prétend expliquer, procède de la méthode générale qui vient d'être brièvement rappelée. Elle se fonde sur le mouvement historique

existant, qu'elle aide par ailleurs à pousser de l'avant par la compréhension de ses lois. Sur le plan théorique comme sur le plan de l'ordre social, le processus qui conduit au changement ne procède pas de l'idée, mais du développement du mouvement réel. Les recherches théoriques de Marx sur l'économie partent donc de ce qui est, c'est-à-dire des acquis de l'économie politique classique qu'elles passent au crible de la critique pour les transgresser. Dans cette entreprise, Marx sera-t-il malgré lui « pris au piège de l'économie politique classique et de ses postulats », comme le soutiennent Deblock et Gislain ?

Dans la *Préface* de la 1^{ère} édition allemande du *Capital*, Marx définit ainsi l'objet de ses recherches. « J'étudie dans cet ouvrage le mode de production capitaliste et les rapports de production et d'échange qui lui correspondent. » L'élaboration des principes de base du matérialisme historique l'ont amené à voir dans les conditions matérielles de l'existence et dans la production sociale des moyens de subsistance essentiels à la vie la base à partir de laquelle analyser toute société. Dans la production sociale de leur existence, explique-t-il dans la *Préface* de la [*Contribution à la Critique de l'économie politique*](#) (1859), « les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté, rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociale déterminées. Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie social, politique et intellectuel en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience. »

Le fondement de l'importance première accordée par Marx à l'économie comme instance dominante ressort clairement de cette citation. D'aucune manière cependant, cela ne peut amener à penser qu'il veuille (« pris au piège des classiques et de leurs postulats ») découper l'analyse du processus social en pièces détachées, [184] faisant du domaine économique comme le suggèrent Deblock et Gislain, un « domaine autonome *radicalement coupé du reste du social* » (les soulignés sont de moi).

L'objet de la recherche de Marx est l'analyse du mode de production capitaliste et de son caractère spécifique. Le point focal de cette analyse

est la compréhension de la nature du capital, l'étude du rapport social fondamental qu'est le rapport travail salarié-capital. La solution de l'énigme du capital oblige Marx à en faire la *genèse* à partir de la forme élémentaire de la richesse qu'est la marchandise dans la société fondée sur la propriété privée des moyens de production, c'est-à-dire la société où règne la production marchande. Marx procède donc de ce *point de départ* qu'est l'analyse de la marchandise sans laquelle il est impossible d'en arriver au capital.

Si on comprend cela, comment peut-on expliquer, comme le font Deblock et Gislain, qu'au fil des années un « déplacement notable » s'est produit dans *l'objet* de la recherche de Marx qui l'aurait amené à porter son attention davantage sur la marchandise, « objet social », que sur le capital, rapport social ? Comment peuvent-ils décréter, d'autre part, que ce qui est désigné par Marx comme « le point de départ » de ses recherches, en constitue « l'objet même » ? Comment surtout peuvent-ils soutenir que cette prétendue réorientation des recherches de Marx entraînerait chez lui une « totale réification des rapports économiques », une réduction des rapports sociaux à de simples rapports entre objets ? Une telle affirmation étonne dans la mesure où elle prétend infirmer ce qui est l'un des apports essentiels de la théorie de Marx par rapport à la théorie classique, à savoir que pour Marx, l'économie ne traite pas de choses mais de rapports entre personnes et en dernière instance entre classes, mais que ces rapports apparaissent toujours extérieurement comme des rapports entre objets.

Méthode : quelques points de rappel

Pour préciser davantage, l'étude que fait Marx du mode de production capitaliste et des rapports de production et d'échange qui lui correspond procède de la méthode qu'il expose dans sa célèbre *Introduction à la critique de l'économie politique* de 1857. Cette méthode s'élève du simple au complexe, du général au particulier, de l'abstrait au concret. Point de départ de l'intuition, le concret (historique, réel) est reconstruit par la pensée à partir de catégories générales, abstraites, telles le travail en général, le capital en général, la valeur, l'argent, etc. L'étude des capitaux particuliers par exemple, exige la compréhension préalable de la nature du capital en général, abstraction faite des formes

particulières sous lesquelles il apparaît dans la réalité. L'analyse des catégories concrètes de prix, profit, intérêt, rente, capital industriel, capital commercial, etc., sera donc la dernière phase de la recherche, son aboutissement, une fois éclaircies [185] les catégories générales de marchandise, valeur, échange, plus-value, etc.

Une précision essentielle s'impose ici pour ne laisser aucune ambiguïté quant au rapport entre l'appareil conceptuel que la théorie veut construire et la réalité sociale existante. Quel que soit leur niveau d'abstraction, les *catégories* qu'utilise Marx expriment toujours *un rapport économique et social* tiré de la *société réelle*. En somme, le développement *logique* (celui de la pensée), s'il veut rendre compte du réel et l'expliquer, ne peut s'en tenir au domaine de l'abstraction pure ; il a besoin de *l'illustration historique*, du contact constant avec la *réalité*. C'est pourquoi Marx parle des « catégories constituant l'articulation interne de la société bourgeoise moderne et sur lesquelles reposent les classes fondamentales. Capital, travail salarié, propriété foncière. Leurs relations réciproques... Échange, circulation, crédit... » ([*Contribution à la critique de l'économie politique*](#), Éd. Soc., Paris, 1972, p. 172).

Ainsi traite-t-il de la marchandise, de l'échange, non parce qu'il les envisagerait comme des « postulats », mais parce que la marchandise est la forme spécifique que prend le produit du travail dans la société réelle fondée sur la propriété privée des moyens de production, non pas comme une donnée arbitraire, mais comme le produit du développement historique ; parce que l'échange est le moyen par lequel se répartit le produit du travail dans cette société (marchande) organisée sur la base de la division du travail. L'échange, pas plus que la marchandise, n'a à être *postulé*. Il existe dans la société marchande et par conséquent dans la société capitaliste qui en est la généralisation. La théorie se doit donc d'en tenir compte. Elle doit d'abord le traduire au niveau conceptuel ; sa tâche consiste ensuite à dégager les lois qui le régissent.

Le rappel de ces notions élémentaires peut sembler superflu. Il le serait si l'article de Deblock et Gislain ne venait pas nous apprendre :

- qu'en ayant recours aux catégories générales déjà mentionnées, Marx se serait « enfermé dans la problématique de l'économie politique », prisonnier qu'il aurait été de ces postulats et confiné en conséquence à la même impuissance ;

- que la marchandise, pour Marx, étant « d'abord un objet extérieur, une chose, qui par ses propriétés satisfait les besoins humains », la théorie marxiste s'inscrirait en continuité avec la « conception naturaliste qu'ont les classiques des rapports économiques, excluant en conséquence de ceux-ci (réduits par Deblock et Gislain aux seuls rapports d'échange) tout ce qui n'est pas objet matériel ;
- que la méthode de Marx consisterait à postuler l'échange, que celui-ci s'effectue sur la base de l'équivalence, à postuler que l'équivalence réside dans l'échange d'un même quantum de substance, à postuler enfin que la substance de la valeur est le travail.

La méthode de Marx n'a rien à [186] voir avec une telle accumulation de postulats. Rappelons au passage la définition que donne le dictionnaire Larousse du mot postulat : « principe premier, indémontrable ou non démontré, dont l'admission est nécessaire pour établir une démonstration ». Si le postulat, ou l'axiome, occupe à juste titre une place clé dans la méthode logico-déductive qui caractérise les mathématiques, il est étranger à la dialectique matérialiste. Le développement logique chez Marx, cela vient d'être rappelé, n'a aucune existence autonome. Il n'émane, d'aucune manière, de choses ou de catégories non démontrées ou indémontrables, posées *a priori* comme point de départ d'un processus logique qui se déroulerait ensuite de lui-même conformément aux règles de la pensée, une fois le doigt posé sur le bouton déclencheur que serait l'énoncé d'un postulat. L'unique point de départ du raisonnement chez Marx est la réalité historique concrète traduite au niveau de l'esprit dans sa forme conceptualisée. Le concret et lui seul est le point de départ de l'intuition et de la représentation.

Marx naturaliste ?

Il n'y a donc rien d'étonnant, et *a fortiori* rien de « gênant », à ce que, par exemple, la marchandise, forme particulière du produit du travail à l'époque historique de la production marchande, soit saisie chez Marx sous son *double caractère* de valeur d'usage et de valeur

d'échange. Ce double caractère n'a rien d'une construction théorique *a priori*, il n'a pas à être postulé ; il est la traduction de la réalité de la société marchande dans laquelle un *produit* n'est *marchandise* que dans la mesure où il est non seulement valeur d'usage, mais valeur d'usage pour d'autres, valeur d'usage sociale, transmise par l'intermédiaire d'un échange entre quantités déterminées des marchandises impliquées. Valeur d'usage et valeur d'échange sont donc réciproquement liées. Elles constituent une unité dialectique. Bien sûr, une marchandise n'a de valeur (d'échange) que dans la mesure où elle a une valeur d'usage (pour d'autres). Mais cela ne saurait rompre l'unité dialectique de la marchandise, son double caractère, ni surtout laisser croire, selon l'expression utilisée par Deblock et Gislain, à une « antériorité logique » de ce qu'ils appellent la catégorie « objet économique » sur la catégorie marchandise, en d'autres termes, à une « antériorité logique » de la valeur d'usage sur la valeur d'échange. Pour Deblock et Gislain, une telle « antériorité » serait le fondement d'une conception naturaliste des rapports économiques chez Marx, lesquels impliqueraient nécessairement un « *support naturel*, sinon une matérialité sensible sur laquelle puisse se cristalliser un besoin. »

S'il est vrai et normal qu'évaluant un monde matériel, en l'occurrence le monde dans lequel on vit, cet aspect matériel trouve un reflet nécessaire et fondamental au niveau de la théorie, il est incorrect d'en conclure à une conception naturaliste [187] qui, par définition, « exclue(r) [...] de l'espace des rapports économiques [...] tout "objet" qui ne possède pas cette nature [...] »

Mentionnons tout d'abord le fait qu'il n'y a pas chez Marx de telle équation entre la production de valeur (et de plus-value) et la production des seuls produits matériels. Il existe au contraire des secteurs d'activité où le produit du procès de production n'est pas un nouveau produit matériel. Comme exemple d'industries de ce genre, il cite en particulier l'industrie des transports « qu'il s'agisse du transport proprement dit des marchandises et des hommes ou de la simple transmission de communications, lettres, télégrammes, etc. » (*Le Capital*, livre II, Tome 1, Première section, chapitre premier, p. 52, Éditions Sociales, Paris, 1960). On pourrait ajouter d'autres exemples d'activités où le produit n'est pas un nouvel objet matériel. La santé, l'éducation, les loisirs, sont des activités de ce type.

À l'inverse, des objets ou des choses qui ne sont pas des marchandises acquièrent en commun avec les marchandises le fait d'être l'objet de rapports économiques. Le sol, objet qui n'est pas le fruit du travail humain et qui n'a donc pas de valeur, a néanmoins un prix, de même que les titres qui se transigent sur les marchés boursiers et qui ont une existence relativement autonome par rapport au capital réel qu'ils représentent. À la limite, des choses totalement immatérielles, telles l'honneur, l'honnêteté, etc., sont évaluées en termes économiques, se voient attacher un prix. Tous ces aspects de la réalité concrète sont pris en compte par la théorie marxiste qui ne se réduit nullement à l'interprétation qu'en donnent Deblock et Gislain.

Sur la substance de la valeur

« Le postulat que la substance de la valeur est le travail est le plus facilement critiquable », affirment Deblock et Gislain qui voient, à cet effet, dans l'argumentation logique de Marx une « remarquable faiblesse ». Le lecteur, qui est en droit de s'attendre, après une critique aussi sévère, à une puissante argumentation étayant cette critique, restera sur sa faim. Pour tout développement, il pourra lire : « Rien ne permet d'affirmer que le *fait* d'être le produit du travail soit la *seule* qualité commune que recèle toute marchandise. »

Pour Deblock et Gislain, cette « démonstration » disposerait, semble-t-il, de la question. Il est, par ailleurs, pour le moins étonnant de les voir ici renvoyer leurs lecteurs à l'article caricatural de deux économistes « radicaux » américains, Samuel Bowles et Herbert Gintis, qui prétendent montrer qu'en procédant à la manière de Marx on puisse tout aussi bien arriver à construire une « théorie de la valeur cacahuète » qu'une théorie de la valeur travail.

Le problème ainsi « réglé », [188] Deblock et Gislain nous rassurent. « Une fois éliminée, toute référence à une quelconque substance de la valeur, il est possible de construire *mathématiquement* une théorie de la valeur en partant *du principe* que *tout rapport économique est échange*, relation d'équivalence ». (les soulignés sont de L.G.). Le point de départ est-il ici *le réel*, seule source possible de l'intuition et de la représentation, faute de quoi la théorie demeure une pure

construction de la pensée ? Non. Deblock et Gislain, s'inspirant des travaux de *Jacques Fradin*, nous suggèrent plutôt de partir *d'un principe*. « Tout rapport économique est échange », nous dit ce principe, « tout rapport économique est relation d'équivalence ». Libérés de la contrainte qui impose de procéder à partir du réel historique, nous pourrions, grâce à ce principe universel et en utilisant les ressources que nous offrent les mathématiques, construire sans entraves une théorie de la valeur.

On ne peut manquer de souligner dans un premier temps que la méthode qui procède de ce principe réduit les rapports sociaux aux seuls rapports économiques et ces derniers aux seuls rapports d'échange. La réduction des rapports fondamentaux de la société (rapports entre individus et entre classes) à ce qui n'en est que l'apparence ou la façade derrière laquelle ils se dissimulent (rapports d'échange, rapports entre objets) amène tout droit à la réification que Deblock et Gislain pointaient du doigt, à tort, quelques paragraphes plus tôt, comme étant une tare regrettable d'un Marx prisonnier des classiques.

En vertu du « principe » selon lequel tout rapport économique est échange, on constate également que l'échange se voit conférer le statut de catégorie universelle, a-historique, commune à toute société, toute époque. Qu'on en soit conscient ou non, cette conception de l'échange est précisément celle de l'économie politique classique qui, devenue apologétique, niant le mouvement historique, présentait la société marchande comme la société achevée, généralisait ses catégories à l'ensemble des sociétés, prétendant éterniser les rapports de production bourgeois et les privilèges de classe qui en découlent.

À la recherche de la « Vraie monnaie »

Les mêmes remarques s'appliquent aux commentaires de Deblock et Gislain relatifs à l'analyse de la monnaie. À la recherche de ce qu'ils appellent la « vraie monnaie », ils reprochent à Marx son « incapacité à réintroduire la monnaie autrement que sous la forme d'une marchandise ». Une telle conception, pour eux, entraîne Marx à ne pouvoir concevoir la monnaie autrement que comme un « objet économique ayant un support réel » (conception naturaliste, selon les auteurs) ; elle rend

par ailleurs la théorie marxiste « incapable de rendre compte pertinemment de la dimension *spécifiquement monétaire* du capitalisme » [189] et la conduit « à l'impossibilité de fonder le lien logique entre *l'espace privé des individus séparés et l'espace social des rapports économiques* autrement que sous l'égide de l'échange »... ! Ouf ! Quel échec, et comment s'en sortir ?

Épousant les thèses de *Carlo Benetti et Jean Cartelier*, Deblock et Gislain nous indiquent la voie qui va nous permettre selon eux d'échapper aux « déboires » de la théorie marxiste de la monnaie. La « nécessité logique », selon les thèses dont ils se réclament, impose de « partir de la monnaie comme *premier objet social* pour élaborer correctement une théorie de l'économie monétaire », l'économie marchande étant, pour ces auteurs, « une économie *immédiatement* monétaire ». Le défaut de *poser au départ* la spécificité de la monnaie par rapport aux autres « objets économiques », expliquent-ils, « conduit Marx à l'impossibilité de concevoir théoriquement la monnaie comme « objet *directement* social », irréductible à un quelconque objet de besoin fétichisé ».

À ce dernier énoncé, on ne peut que souscrire. La monnaie, étant le produit historique du développement de la production marchande, n'a rien à voir avec un quelconque « premier objet social » ou « objet directement social » existant en quelque sorte en dehors de l'histoire. Il n'y a donc rien de plus normal à ce qu'on ne puisse la concevoir théoriquement comme tel à moins de la *poser* comme tel au départ (comme *postulat* non démontré et indémontrable). Du point de vue méthodologique, nous sommes ramenés au même problème que tantôt. Quel est le point de départ de l'analyse ? Le réel dans son évolution historique suivie à la trace par le développement logique, qui voit la monnaie surgir historiquement comme forme de la valeur à un stade particulier du développement de la production marchande ? Ou le postulat arbitraire qui consiste à *poser au départ*, par décret, la monnaie comme « *premier objet social* » et l'économie marchande comme *immédiatement* monétaire, même si cela contredit ouvertement l'évolution historique ?

Partant de la seule de ces deux méthodes qui puisse se revendiquer de la scientificité, Marx n'est nullement confronté à « l'incapacité de *réintroduire* la monnaie *autrement* que sous la forme d'une marchandise. » Il n'a pas à introduire de force des concepts arbitraires dans un appareil conceptuel qui serait affranchi de la réalité. Il n'a pas à

« réintroduire » la monnaie, qui se dégage de l'analyse de la marchandise et des formes de la valeur, dont le développement logique s'articule au développement historique. Marx ne « pose » pas la monnaie au point de départ de sa démonstration. Il en fait la *genèse* à partir de l'analyse de la forme la plus simple de la valeur jusqu'à sa forme la plus développée.

La difficulté essentielle de ce cheminement, comme il l'explique dans le chapitre II, intitulé « Des échanges » du Livre I du [*Capital*](#), ne consiste pas à comprendre que la monnaie est marchandise, mais à savoir *comment et pourquoi* une [190] marchandise *devient* monnaie. La spécificité de l'équivalent général des valeurs est révélée dès l'analyse de la forme la plus simple de la valeur, dans l'expression x unités de la marchandise A = y unités de la marchandise B, même si elle apparaît comme inhérente à la seule forme développée qu'est la monnaie. La marchandise qui sert d'équivalent, de reflet, qui permet d'exprimer la valeur des autres marchandises, semble tirer de sa nature même cette propriété pourtant essentiellement sociale. Rien n'indique, au coup d'œil, qu'une marchandise devient monnaie parce que les autres marchandises expriment leurs valeurs en elle. C'est le contraire qui semble se produire. Les autres marchandises paraissent exprimer leur valeur en la monnaie du simple fait qu'elle *est* monnaie. Cela est accrédité par le fait que la monnaie peut, dans certaines de ses fonctions, être représentée par de simples symboles de valeur, par de simples « signes » d'elle-même, et qu'en conséquence on en arrive à la voir dans une conception mythique, comme un pur symbole, comme le fruit du simple consentement universel à la considérer comme monnaie.

La référence à la monnaie, dans l'article de Deblock et Gislain, comme « objet directement social, irréductible à un quelconque objet de besoin », expression en quelque sorte d'un rapport social « pur » dénué de toute matérialité, procède d'une telle démarche mythique, conférant une valeur imaginaire à la monnaie vue, qu'on le veuille ou non, comme l'incarnation *immédiate* du travail humain.

La nécessité du capital : le cycle A-M-A

Nous en arrivons au capital et à « l'énigme » que pose la formule générale A-M-A, argent- marchandise-argent. À la différence de la circulation simple des marchandises, M-A-M, qui, étant échange d'équivalents, n'entraîne aucun accroissement de valeur, la circulation du capital A-M-A, et plus précisément A-M-A', implique la création d'une nouvelle valeur (A' plus grand que A) ; d'où vient cette nouvelle valeur ? Pour Deblock et Gislain la solution apportée par Marx à ce problème « n'est pas recevable ». Reprenant à leur compte les conclusions que tire *Henri Denis* dans un ouvrage récent intitulé *L'Économie de Marx. Histoire d'un échec*, ils déplorent l'existence d'un « chaînon-manquant » qui pose un « grave problème » dans une construction analytique dont l'objectif est d'expliquer le « passage » de l'économie marchande à l'économie capitaliste.

Ce dont il est question en somme, c'est de la *genèse* du capital à partir des catégories plus élémentaires de marchandises et de monnaie, c'est la démonstration au niveau d'abstraction le plus élevé de la *nécessité* historique et théorique de la production capitaliste comme généralisation de la production marchande. L'analyse de la marchandise, cellule de base de l'organisme social capitaliste et point de départ de l'investigation, a permis à Marx de montrer la nécessité théorique de l'argent ou monnaie. Les contradictions [191] de l'échange, notamment celles du rapport d'échange immédiat qu'est le troc, trouvent leur solution dans le transfert à une marchandise spéciale, l'argent, la propriété de représenter la valeur de toutes les autres marchandises. L'analyse de l'argent va permettre avec la même méthode de passer de l'argent au capital, de montrer comment, des limites et contradictions de la circulation simple M-A-M, surgit la nécessité de la circulation du capital A-M-A. Le « passage » au capital (ou la transformation de l'argent en capital) est l'objet d'une étude approfondie par Marx dont les résultats se retrouvent notamment dans les ouvrages fondamentaux que sont les *Fondements de la critique de l'économie politique*, (*Les Gründrisse*) et le *Fragment de la version primitive* de la *Contribution à la critique de l'économie politique*. Les remarques qui suivent sont essentiellement fondées sur ces sources ¹¹⁷.

¹¹⁷ Le lecteur intéressé à pousser plus loin cette étude est invité à se référer à l'excellent ouvrage de Roman Rosdolsky, *La Genèse du « Capital » chez Karl*

Dans la circulation simple M-A-M, l'échange s'effectue en fait entre deux marchandises même s'il passe par l'intermédiaire de l'argent. C'est la consommation de valeur d'usage qui constitue le but final, le contenu de cette circulation. L'argent n'y est qu'une simple médiation dans l'échange des marchandises. Produit de l'échange, l'argent possède néanmoins une certaine autonomie face à lui. La circulation contenant la possibilité de sa propre interruption, l'argent s'érige alors comme équivalent général pur, en ne circulant pas, en n'assurant pas l'équivalence des marchandises dans l'échange, en se retirant de la circulation pour être accumulé comme *trésor*. Mais cette autonomie n'est que relative. D'abord, s'il reste soustrait à la circulation, il est sans valeur. À la limite, il apparaît du point de vue du contenu comme un appauvrissement volontaire (cf. Séraphin Poudrier). S'il entre à nouveau dans la circulation, il perd son caractère de conservation et d'accumulation de la valeur ; la valeur qu'il contient disparaît dans les valeurs des marchandises contre lesquelles il s'échange. Il redevient simple moyen de circulation. En somme, si on le retient, il ne reste que symbole de la richesse réelle ; si on le convertit en marchandises réelles, il se volatilise dans les mains de l'individu qui le détenait.

Dans la circulation simple M-A-M, la valeur ne naît pas du processus de circulation. Elle y est jetée sous forme de marchandises venant de l'extérieur et elle ne peut en être retirée que sous la forme inutilisable de trésor. Pour que le processus se renouvelle, explique Marx, il faut donc continuellement que les marchandises soient à nouveau jetées dans la circulation de l'extérieur, comme le combustible qui vient alimenter le feu. Il n'y a pas de renouvellement propre du mouvement. La répétition ne peut s'amorcer d'elle-même, elle ne procède pas des *conditions de la circulation elle-même*. Pour que l'argent transgresse la thésaurisation simple ou primitive, qu'il se maintienne et se multiplie comme valeur autonome, une autre circulation que M-A-M est nécessaire. En tant que forme de la richesse universelle, l'argent ne peut avoir qu'un mouvement quantitatif, s'accroître. Il ne se conserve qu'en tant qu'il est distinct de la valeur d'usage, en se multipliant [193] constamment. Ces conditions ne sont données que dans le mouvement A-M-A.

Marx, Maspéro, Paris, 1976, en particulier le chapitre II intitulé « Le passage au capital ».

Les contradictions de l'argent, produits de la circulation simple des marchandises, c'est-à-dire du cycle M-A-M, se résolvent dans la transformation de l'argent en capital, dans le passage de la circulation simple M-A-M à la forme *nécessaire* qu'est la circulation du capital A-M-A. Là où l'argent *est aboli* dans la circulation simple en tant que valeur d'échange transformée en valeur d'usage, l'argent transformé en capital se *conserve* dans la circulation et grâce à elle. « L'immortalité à laquelle tend l'argent en prenant une attitude *négative* vis-à-vis de la circulation (en s'en *retirant*), le capital y parvient du fait qu'il se conserve précisément en s'*abandonnant* à la circulation. » (« Fragment de la version primitive », in *Contribution à la critique de l'économie politique*, Éd. Soc., Paris, 1972, p. 246). D'objet tangible, inerte, accumulable seulement comme trésor, l'argent transformé en capital est devenu *procès*, mouvement se renouvelant sans cesse, son accumulation devenue fin en soi. Mais, au fait, où est donc ce « chaînon-manquant » qui poserait un « grave problème » à l'analyse marxiste ?

Au terme de ce rappel de la genèse du capital effectuée minutieusement par Marx, on ne peut que sursauter d'étonnement en lisant dans l'article de Deblock et Gislain les propos suivants d'*Henri Denis* qu'ils font leurs : abandonnant « l'idée d'une contradiction interne contenue dans la monnaie et donc dans la circulation simple elle-même, [...] perdant de vue entièrement la contradiction contenue dans la thésaurisation monétaire, tenant au fait que la monnaie ne conserve sa valeur que si elle circule, Marx, soutiennent-ils, ne pourrait plus parler d'un passage nécessaire de la monnaie au capital. »

« L'énigme » du capital

Mais poussons un peu plus loin l'analyse. Si la nécessité du mouvement A-M-A a été établie, il reste encore à résoudre « l'énigme » du capital. Dans la circulation du capital, explique Marx, la circulation elle-même doit se révéler comme un « moment » de la production des valeurs, comme chaînon d'un procès où celles-ci se maintiennent et se multiplient. Il faut que la valeur, A, s'échange réellement contre la valeur d'usage, M, et que la marchandise soit *consommée comme valeur d'usage, mais qu'elle subsiste comme valeur* dans cette consommation. Cette consommation doit donc être une consommation productive, non

orientée vers la jouissance immédiate mais vers la production et la reproduction de valeur, « une consommation par le travail pour matérialiser le travail, créer de la valeur d'échange » (« Fragment de la version primitive » in *Contribution, op. cit.*, p. 241). C'est seulement dans ces conditions que l'*argent* peut devenir une valeur qui se maintient et se multiplie, peut devenir *capital*.

[193]

Quelle valeur d'usage est apte à satisfaire ces conditions ? Quelle est la valeur d'usage dont la consommation permet simultanément de produire et d'accroître la valeur ? Dans le mouvement M-A-M, avons-nous vu plus tôt, l'argent (en tant que moyen d'échange) disparaît dans la circulation. Il se transforme en une valeur d'usage où il se perd. Dans le mouvement A-M-A, l'argent en tant que capital *se nourrit* de la circulation. Il ne peut se transformer en une valeur d'usage où il se perd. Il doit se transformer en une valeur d'usage qui le « maintient et le multiplie » en tant que capital. L'argent comme représentant universel des valeurs peut acheter (se transformer en) n'importe quelle marchandise. Toute marchandise, y compris l'argent, peut être l'incarnation du capital ; dans l'échange, les marchandises ne sont toutes que du travail matérialisé ou objectivé et valent comme telles. Mais l'échange entre l'argent devenu capital et la marchandise en général existant comme travail matérialisé, n'est rien d'autre que le mouvement M-A-M, mouvement où l'argent *se perd* dans la circulation. La marchandise comme telle, en général, ne peut donc pas être le contraire du capital ; *elle n'est qu'une des formes de son existence*. Elle ne peut en être le complément, l'opposé, la source de son maintien et de son accroissement. Elle ne peut être *la source dont se nourrit* le capital dans le mouvement A-M-A. La seule opposition au travail objectivé, au travail passé, explique Marx, est le travail non objectivé, le travail comme subjectivité, le travail vivant. La seule valeur d'usage qui puisse constituer une opposition et un complément à l'argent en tant que capital est le *travail* comme valeur d'usage de laquelle naît et s'accroît la valeur elle-même (comme travail matérialisé, accumulé), « valeur d'usage dont la consommation coïncide immédiatement avec la matérialisation du travail, donc avec la création de valeur d'échange » (« Fragment de la version primitive », in *Contribution, op. cit.*, p. 252). Le seul échange grâce auquel l'argent peut devenir capital est l'échange entre le

« possesseur de capital » et le processus de « capacité de travail vivante », le possesseur de cette marchandise particulière qu'est la force de travail.

Le rapport d'échange entre capital et travail salarié n'est d'abord qu'un rapport de *circulation simple*, un échange entre argent et marchandise, entre argent et force de travail vivante. Ce qui entraîne par la suite cet échange *au-delà des limites de la circulation simple* est la valeur d'usage spécifique de la force de travail vivante. Nous sommes en présence d'un rapport économique particulier qui se décompose en deux parties, deux composantes formellement et qualitativement différentes :

- 1) l'échange de la force de travail vivante contre un salaire, acte qui se déroule dans la circulation simple ;
- 2) l'usage de la force de travail par le capitaliste, acte qui se déroule en dehors de la circulation.

Dans le *Capital*, Marx décrit ce rapport économique particulier de la manière suivantes : « La métamorphose de l'homme aux écus en capitaliste [194] doit se passer dans la sphère de la circulation et en même temps doit ne point s'y passer. »

La solution de l'énigme du capital rappelée ici, que Marx développe dans les *Grundrisse* et dont il expose les résultats généraux dans le *Capital* sans toutefois en expliciter les chaînons intermédiaires, est dès lors une solution tout à fait cohérente qui n'a rien de commun avec la caricature qu'en font Deblock et Gislain. Elle est d'autant plus cohérente qu'ici, une fois de plus, ordre logique et ordre historique sont indissolublement liés. Les développements théoriques qui précèdent n'ont rien d'un simple développement dialectique de concepts abstraits. La solution s'articule à une analyse des *conditions historiques concrètes*. Pour que l'échange entre le propriétaire du capital et le propriétaire de la force de travail vivante ait lieu, il faut que le développement historique ait fini par produire le libre propriétaire de la force de travail qui se comporte vis-à-vis d'elle comme vis-à-vis d'une marchandise, qu'il n'ait plus à échanger le produit de son travail comme une marchandise distincte. Le capital n'est pas l'incarnation d'une *idée*. L'analyse

montre comment dans la *réalité* seulement, le capital en tant que forme *nécessaire* doit aboutir au travail créateur de valeur.

Le « statut » de la force de travail

Quel est le « statut » de la marchandise force de travail ? Existe-t-elle, d'abord, comme marchandise ? Dans l'hypothèse où elle existerait, Marx réussit-il à en fonder le double caractère de valeur d'usage et de valeur ? Telles sont les questions que soulèvent Deblock et Gislain dans les dernières pages de leur article. Disposons d'abord de la question de la valeur d'usage de la force de travail. Celle-ci, disent les auteurs, doit être « possédée par quelqu'un pour qu'elle puisse être le support d'un échange ». Or le travailleur, poursuivent-ils, « ne possède pas à proprement parler sa valeur d'usage sociale puisque celle-ci n'est *réalité que* dans les conditions capitalistes de production, c'est-à-dire après sa vente. » Sauf erreur, nous sommes ici en présence d'un faux problème. D'abord, ce n'est pas une valeur d'usage comme telle, envisagée isolément, que possède le travailleur, pas plus qu'il ne posséderait isolément une valeur. Ce que possède le travailleur, c'est une *marchandise*, sa force de travail. Comme toute autre marchandise, la force de travail est l'unité dialectique d'une valeur d'usage et d'une valeur (d'échange). Elle a notamment une valeur d'usage, et plus précisément une *valeur d'usage pour d'autres*, en l'occurrence les capitalistes, en même temps qu'elle est *valeur pour lui-même* (le travailleur) cette valeur trouvant son expression dans le salaire perçu. Les capitalistes feront usage de la force de travail dans un acte qui se déroule *en dehors de la circulation* (dans la production), et donc nécessairement *après* la vente. Mais cela n'est pas une caractéristique particulière à la force de travail qui en ferait une [195] « curieuse marchandise ». Il en est ainsi de toute autre marchandise, dont la consommation (l'usage) a toujours lieu *après* la vente à moins que les marchandises soient acquises, non par l'échange, mais par le vol ou le pillage. Si on suivait Deblock et Gislain dans la voie qu'ils indiquent, il faudrait donc logiquement en conclure à l'inexistence de *toute* marchandise au moment de la vente.

Deblock et Gislain ne dégagent pas cette conclusion. Ils s'en tiennent à *une* marchandise, la force de travail. Pour appuyer leur

argumentation ils invoquent par ailleurs le fait que « les capitalistes, ne s’y trompant pas [...] ne paient la force de travail qu’après avoir fait la preuve de son utilité sociale. » Le paiement du salaire à la fin de la journée, semaine ou quinzaine de travail constitue effectivement un achat à crédit d’une marchandise qu’on utilise entre-temps, *avant* paiement. Mais, on doit le constater de nouveau, n’en est-il pas ainsi d’une qualité considérable d’achats- ventes à crédit de toutes sortes de marchandises. D’autre part, si les capitalistes voulaient vraiment ne pas s’y tromper, il faudrait qu’ils attendent non pas que l’usage de la force de travail ait démontré son utilité sociale par la *production* concrète de nouveaux produits, mais aussi dans le verdict social ultime que représente la *réalisation* (la vente) de ces produits, faute de quoi la production a lieu inutilement et l’accumulation se trouve bloquée.

Ce que Deblock et Gislain appellent *l’inexistence* de la marchandise force de travail au moment de sa vente, marchandise qui par surcroît ne serait pas produite, constitue pour eux un résultat dont les conséquences sont « catastrophiques pour l’analyse de Marx » : « La force de travail se trouve expulsée de l’ensemble des “objets économiques” [...] *Les travailleurs “n’ont rien à échanger”* [...] Leur “mode de socialisation” demeure inexplicable puisque fondé sur un échange inexistant. » Devant de telles conclusions, le réflexe sain de tout individu ayant les pieds sur terre pourrait sans doute se traduire dans la réflexion suivante : mais qu’est-ce que les travailleurs et les capitalistes vont donc faire sur le marché du travail ?

Quoiqu’il en soit, et malgré les conclusions dégagées quant au « statut » de marchandise de la force de travail, Deblock et Gislain vont maintenant supposer que la force de travail est une marchandise en bonne et due forme, unité dialectique de valeur d’usage et de valeur. La méthode, il faut le constater, est particulière. En effet, si on pouvait démontrer hors de tout doute que la force de travail n’est pas une marchandise, et on peut penser que c’était la prétention des auteurs de faire cette démonstration, l’analyse devrait logiquement s’arrêter là ayant accompli sa tâche, foudroyante pour la théorie marxiste.

Pourquoi poursuivre un raisonnement dans lequel on *suppose* désormais *existante* une chose dont on vient de *démontrer l’inexistence* ? De toute façon, puisque Deblock et Gislain nous invitent à les suivre dans ce voyage dans l’hypothèse, allons voir ce qu’ils nous réservent. Les résultats ne tarderont pas à venir. Rapidement on apprendra [196] que,

même en supposant que la force de travail est marchandise, on est forcé de conclure à l'impossibilité d'en fonder la valeur ; le « rejet (conséquent) du concept de marchandise force de travail » sonne irrémédiablement le glas de l'explication de l'origine de la plus-value, pierre angulaire de la théorie marxiste qui *de facto* est condamnée à l'effondrement.

L'argumentation de Deblock et Gislain s'articule autour des points suivants :

[...] chez Marx [...] la marchandise force de travail s'échange à sa valeur mais comme cette valeur n'est pas *produite* (inexistence d'un procès de production qui créerait comme valeur la force de travail) et son équivalent *pas encore produit* (les procès de production des moyens de subsistance qui créeraient ces derniers comme valeurs n'ont pas encore eu lieu), *au moment de l'échange*, la marchandise force de travail n'a pas de valeur.

Prenons ces arguments dans l'ordre. Définissant la valeur de la force de travail comme le temps de travail socialement nécessaire pour produire, entretenir et reproduire le travailleur et sa famille, pour nourrir, loger, éduquer, soigner, vêtir, transporter, divertir, etc., la force de travail actuelle et celle qui est en voie de la remplacer, Marx serait pris au dépourvu du fait de l'inexistence d'un authentique procès de production de la force de travail et de l'impossibilité en conséquence d'en établir la valeur. L'une des failles majeures de son analyse serait de ne pas avoir tenu compte du travail domestique, travail fourni gratuitement par la ménagère et créateur de valeur du fait précisément qu'il est dépense de travail vivant. Le travailleur salarié, exploité par le capital, exploiterait lui-même le travail domestique non salarié, lui extorquant un quantum de valeur non produit par son propre travail mais par le travail « productif » de la femme au foyer. Du coup toute la « sociologie » de Marx (sic) se trouverait bouleversée. Il n'y aurait plus deux classes fondamentales, mais trois, celle des capitalistes, celle des travailleurs salariés esclavagistes, et celle des esclaves domestiques expropriés des fruits de leur travail dans le cadre de « rapports sociaux de production domestique ».

Ici la confusion atteint son comble et Deblock et Gislain ne contribuent nullement à clarifier les choses. Ils font état de thèses défendues, disent-ils, au sein du « mouvement féministe radical », mais adhèrent-

ils ou non à ces thèses et à leurs conclusions ? Cela ne ressort pas explicitement de leur article. En tout cas, ils se contentent d'en faire état sans les critiquer, ce qui est déjà un indice surtout si on met cette attitude en relation avec la virulence de leurs attaques contre la théorie marxiste.

Le travail domestique productif

La question de la double exploitation [197] des femmes, et dans ce cadre l'analyse du travail domestique, sont indéniablement des questions qui ont été fort négligées. Cette situation par contre n'autorise personne à se permettre les improvisations théoriques jusqu'aux plus grossières sous prétexte de défendre la cause des femmes. Au contraire, l'émancipation des femmes est une question trop importante pour qu'on la traite à la légère, pour qu'on renonce à en trouver le fondement scientifique essentiel sans lequel on ne peut envisager de lutte cohérente. Le marxisme ne se limite pas à la théorie pour la théorie. Il vise à connaître le monde pour le transformer. De ce point de vue il a la responsabilité de passer au crible de la critique toute théorie, ancienne ou nouvelle, identifiée ou non comme « radicale ».

Qu'en est-il, en ce sens, du prétendu caractère « productif » du travail ménager ? Rappelons d'abord que le caractère productif ou improductif du travail, dans la théorie marxiste, est indépendant de la nature particulière (ou valeur d'usage) du travail effectué. Ce caractère est déterminé *socialement*. En d'autres termes, le même travail concret sera productif, ou improductif, ou ni l'un ni l'autre, en fonction de la manière concrète dont il s'insère par rapport au procès de reproduction du capital, de création de la plus-value. La détermination du caractère de tel ou tel travail n'est pas une question morale ou idéologique. Elle doit découler strictement de critères scientifiques.

Est défini comme productif, donc, dans la théorie marxiste, le travail qui contribue directement à la production de plus-value. Inversement le produit spécifique du mode de production capitaliste est la plus-value. Dans le langage de tous les jours, cela signifie que l'objectif essentiel de toute production est l'obtention d'un profit. Peu importe le bien produit à condition qu'il permette de réaliser un profit. Le caractère

productif du travail renvoie donc nécessairement au rapport travail salarié-capital, c'est-à-dire au rapport capitaliste fondamental. Le travail productif est du travail acheté à même le capital et engagé dans la production de plus-value en vue de l'accumulation du capital.

Est-il question de cela dans le travail domestique ? Certainement pas. Le travail domestique, accompli en premier lieu par la femme à la maison, échappe au procès de production capitaliste. Il n'est par conséquent ni du travail productif, ni du travail improductif. Tout essentiel qu'il soit à la reproduction de la force de travail et par suite à la reproduction capitaliste, il n'en demeure pas moins un travail qui se situe en dehors de la production capitaliste, un travail *privé* effectué gratuitement à l'intérieur de la famille et non un travail social. La femme (lorsque c'est elle qui effectue ce travail) n'est pas engagée par son mari moyennant un salaire, en vue de valoriser son capital, même si elle a, plus souvent qu'autrement, à subir la domination de son mari. Soit dit en passant, cela ne la range pas pour autant dans une autre classe, exploitée par la classe des travailleurs salariés. Le travail domestique produit gratuitement des valeurs d'usage assurant l'entretien et la reproduction de la force de travail. [198] Il n'est ni productif ni improductif. Mentionnons à cet égard qu'on se serait attendu ici à davantage de cohérence de la part de Deblock et Gislain dont les propos suggèrent qu'ils adhèrent à la thèse du travail domestique productif, mais qui précisent néanmoins dans une note de bas de page que « de par l'absence de toute relation marchande au sein de la famille, la similitude avec tout mode de production marchande ou capitaliste doit être écartée. » (note 36).

Production et valeur de la force de travail

Il faut cerner davantage cependant la place qu'occupe le travail domestique, qu'il soit exécuté par des femmes ou par des hommes, dans la production et la reproduction de la force de travail. Pour y procéder, revenons au problème initial posé par Deblock et Gislain, celui de la prétendue inexistence chez Marx d'un procès de production de la force de travail et de l'impossibilité qui en résulterait d'en établir la valeur. Si on cherche un procès de production bien défini, du type de celui qui existe par exemple dans une manufacture de chaussures, il va sans dire

qu'il n'existe rien de tel dans la production et la reproduction de la force de travail. Ce procès de production en est un d'ensemble, qui se passe à l'échelle sociale et dont le produit même n'est pas le travail individuel (ou par extension, le travailleur et sa famille), mais la force de travail sociale dans sa totalité et avec ses diverses composantes, dans son renouvellement permanent.

Dans ce procès, entrent bien entendu, quoique non exclusivement, tant s'en faut, les activités qui constituent le travail domestique, en commençant par la mise au monde et incorporant toutes les activités susceptibles d'être socialisées (garde des enfants, entretien de la maison, des vêtements, préparation des repas, etc.), mais que le capitalisme maintient comme activités privées, exécutées gratuitement par le travailleur et/ou la travailleuse à même leur temps « libre », financées par le revenu salarial familial perçu par le travailleur et/ou la travailleuse.

Ces activités exécutées par le travail domestique font partie du procès d'ensemble qui produit, entretient, reproduit le travailleur et/ou la travailleuse et leur famille. Elles créent des valeurs d'usage qui s'insèrent dans ce procès d'ensemble. Elles contribuent à en réduire les coûts, les « faux frais » comme dirait Marx, mais étant exécutées en dehors du processus de production capitaliste, elles ne créent ni valeur ni plus-value. Tant qu'elles demeurent privées, exécutées gratuitement à l'intérieur de la famille, soustraites du mode capitaliste, elles ne sont pas productrices de valeur. À partir du moment où ces activités deviennent sociales, sont prises en main comme activités spécifiques par l'entreprise privée ou par l'État, par la mise sur pied de garderies par exemple (privées ou publiques), exploitées en mode capitaliste c'est-à-dire [199] dans le cadre du rapport travail salarié-capital, elles sont alors productrices de valeur. Ce caractère, répétons-le, est déterminé *socialement*. Il n'a rien à voir avec la nature particulière du travail exécuté. La garde des enfants est la garde des enfants, qu'elle ait lieu à la maison ou à la garderie. Mais la première est privée, exécutée gratuitement en dehors du mode capitaliste même s'il en retire les fruits, alors que la seconde est sociale, exécutée dans le cadre du salariat.

La production de la force de travail est donc un processus, tout-à-fait réel, qui se déroule au niveau de la société en général. Il consiste en un ensemble d'activités, privées et publiques, à produire, nourrir, loger, éduquer, soigner, etc., le travail vivant. La valeur de la force de travail est le temps de travail socialement nécessaire pour effectuer ces

diverses activités. Il va sans dire que lorsqu'une activité comme la garde des enfants cesse d'être le fait du travail domestique pour devenir une activité intégrée dans le rapport capitaliste, la valeur de la force de travail, intégrant le temps de travail nécessaire à cette nouvelle activité devenue sociale, augmente *de facto*.

L'évolution constante de la productivité contribuera en sens inverse à réduire le temps de travail socialement nécessaire à la production de la force de travail, réduisant par le fait même sa valeur ; cette valeur qui est par ailleurs directement liée, non pas à un minimum de subsistance vital, et encore moins à une quantité *fixe* de besoins vitaux comme le laissent entendre Deblock et Gislain, mais à un standard de vie historiquement et socialement déterminé, comme l'explique Marx. Toute référence à un quelconque lien établi par eux entre la théorie marxiste des salaires et la « loi d'airain » de Lasalle se trouve dénuée de fondement.

Non seulement il n'est pas question chez Marx de réduire la valeur de la force de travail à son contenu biologique de subsistance vitale, mais il est explicite chez lui que, déterminé historiquement et socialement, le « panier » de consommation du travailleur sera en perpétuel changement. Ainsi comprise, la valeur de la force de travail est soumise non seulement à l'évolution que lui impriment les hausses de productivité, mais aussi à celles qui résultent de l'évolution du standard de vie traditionnel et qui modifient constamment les produits de consommation usuelle de la force de travail et le volume de cette consommation. Le moins qu'on puisse dire de l'ensemble combiné de toutes ces forces est qu'elles se prêtent mal à une évaluation précise. Faute d'une telle évaluation, d'autant moins réalisable dans un monde dominé par les forces du marché où tout n'est jamais vérifiable qu'*a posteriori* une fois rendu le verdict du marché, où le salaire oscille nécessairement autour de la valeur de la force de travail sans jamais coïncider exactement avec elle, doit-on conclure à l'impossibilité théorique de fonder la valeur de la force de travail, à l'inexistence et à l'indétermination du pouvoir d'achat du salaire avant la production des biens de consommation de la force de travail comme Deblock et Gislain croient le démontrer ? Ici encore, si cette conclusion s'avérait juste pour la marchandise [200] force de travail, la même méthode poussée à sa limite devrait nous amener au même type de conclusion pour toutes les autres marchandises faisant l'objet d'une vente à crédit. Mais alors, prisonnier d'une telle démarche que peut-on encore expliquer de la société marchande ? La

référence à la réalité sociale envisagée dans toute sa complexité se trouve ici à s'ériger en obstacle à quelque généralisation scientifique dégagée par l'abstraction et permettant d'avancer dans la connaissance de la société marchande, de progresser à partir des notions les plus simples et les plus générales pour reconstruire progressivement le réel et le complexe.

Un problème général se dégage de cet article. On le retrouve en fait à chaque ligne, c'est celui de la méthode et des questions qui la fondent : que peut-on dégager comme connaissance de la réalité sociale ? Quelle est la place de l'abstraction comme moyen d'appréhender cette réalité dans ce qu'elle a d'essentiel ? Le principal apport de Marx se situe précisément au niveau de la méthode. Mais là se trouve aussi la principale pierre d'achoppement. L'article de Deblock et Gislain prétend ébranler de fond en comble l'édifice théorique de Marx. La présente critique aura, j'espère, contribué à démontrer que leur plaidoyer n'a pas réussi à étayer les accusations qu'ils portent, qu'aucune des failles qu'ils croient déceler chez Marx ne s'avère fondée.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[201]

No 16.

Développement : la crise des modèles

RUBRIQUE DE LIVRES

[Retour au sommaire](#)

[202]



[203]

Salariat et plus-value en France depuis la fin du XIX^e siècle

Jean-Claude Delaunay

Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1984.

La question de la mesure de la plus-value et de son taux a été l'objet de nombreux débats depuis que ces catégories ont été développées par Marx il y a plus de cent ans. La plus-value, source et expression du profit sous toutes ses formes (profit commercial, industriel, bancaire, intérêt, rente...), désignée par Marx comme « profit en général » ou « profit abstrait », est-elle, en tant que catégorie abstraite n'ayant pas « d'existence empirique tangible » (JCD p. 85), une quantité susceptible d'être mesurée ? Pour Jean-Claude Delaunay, la réponse à cette question d'ordre théorique est affirmative ; seules subsistent des difficultés d'ordre technique qu'il faudra s'efforcer de surmonter. Il entreprend donc de procéder à une telle mesure pour la France sur une période historique qui court de 1896 à nos jours. Il n'entend justifier la légitimité théorique de son entreprise d'aucune manière précise-t-il que par les résultats obtenus (p. 7).

Le résultat général auquel le conduit son étude est celui d'un accroissement considérable de la plus-value et de son taux depuis la fin du siècle dernier en France, et d'un accroissement simultané de la part du revenu national absorbé par les salaires. Cette évolution contradictoire de deux tendances opposées, « productivité croissante du système en plus-value » et « productivité décroissante en profits », est selon l'auteur « la conclusion la plus globale » qui se dégage de son étude, conclusion qui « contredit l'image d'un capitalisme pourrissant et indique, au contraire, la simultanéité des adaptations progressives de ce système et de la croissance de tensions internes » (p. 271).

Le livre est divisé en deux parties : la première traite des problèmes théoriques de la mesure de la plus-value et de son taux, le deuxième des problèmes pratiques de cette mesure. Le premier chapitre du livre est consacré à une revue des ouvrages déjà parus sur le sujet : Varga, Molnar, Corey, Gillman, Shaikh, Mandel, Wolff pour les États-Unis, Sharpe et Cuneo pour le Canada, Bettelheim et Henri Denis pour la

France, etc.. Delaunay situe son ouvrage dans le prolongement des travaux de Joseph Gillman dont le célèbre ouvrage *The Falling Rate of Profit* (Dennis Dobson, Londres 1958) a été traduit en français (EDI, Paris 1980).

Comme mesure de la plus-value, Delaunay utilise la Production intérieure brute (PIB) dont il soustrait l'amortissement et les salaires (capital variable) versés aux ouvriers productifs. Le taux de plus-value est obtenu en établissant le rapport entre la masse de plus-value et le capital variable engagé dans cette production.

Pour Delaunay cependant, ce taux qui aurait décrit adéquatement la réalité de l'extorsion du surtravail, c'est-à-dire de l'exploitation capitaliste, à l'époque où Marx écrivait *Le Capital* ne permettrait plus cette description adéquate à l'époque actuelle en raison des modifications importantes survenues depuis dans la composition de la population salariée. Pour tenir compte de l'augmentation considérable du travail salarié [204] dans les sphères non productives de plus-value (commerce, finances, ...), tant dans le secteur privé que dans le secteur public, il propose de définir ce qu'il appelle « deux autres taux salariaux ». Au taux de plus-value tel que défini par Marx, Delaunay ajoute un premier taux qu'il appelle « taux d'exploitation » (chez Marx, ce terme est synonyme de taux de plus-value) ; ce taux est le rapport entre la masse des profits et les salaires perçus par les travailleurs productifs auxquels s'ajoutent les travailleurs « productifs de profits sans être productifs de plus-value ». Delaunay désigne sous cette expression la force de travail engagée dans la sphère improductive de la circulation (commerce, finances, banques,...) où s'investit du capital en quête de profits. Enfin, le « taux de partage entre salaires et profits » est défini comme le rapport entre la masse des profits et la masse salariale totale, comprenant, en plus des salaires déjà mentionnés, ceux des salariés improductifs de l'État.

Si le taux de plus-value a augmenté au cours de la période étudiée, note Delaunay, les deux autres taux ont simultanément diminué. Tel est selon son auteur, le principal résultat de cet ouvrage. Ce résultat supprimerait toute crédibilité à la théorie d'un capitalisme en déclin.

S'inscrivant dans la perspective générale des théories du capitalisme monopoliste d'État et de la régulation, auxquelles il souhaite apporter certains « compléments critiques » (p. 4),

Delaunay voit dans l'évolution du capitalisme des dernières décennies la mise en place de tendances stabilisatrices, de moyens concourant à surmonter les tendances aux crises. Parmi celles-ci, le développement important des secteurs de la circulation et de l'administration aurait été un facteur décisif. Parallèlement à ces développements, la classe ouvrière aurait connu un blocage de sa croissance, stagnant en 1975 à son niveau de 1913 (p. 116). Ainsi marginalisée, la classe ouvrière voit nécessairement réduite, à toutes fins utiles, à néant sa capacité d'agir à son propre compte comme facteur dynamique indispensable du passage à un nouvel ordre social. La conséquence logique de cette analyse amène Delaunay à conclure son ouvrage sur la perspective d'avenir d'un « socialisme de salariés », qui, cela va de soi, ne remet pas en cause la propriété privée des moyens de production. Dans une telle « société salariale », explique-t-il, les « oppositions internes au monde salarial », jadis secondaires, deviendront premières !

Le moins qu'on puisse dire est qu'une telle perspective étonne lorsqu'elle se dégage comme conclusion d'une analyse qui se réclame du marxisme. En refermant ce livre donc, on est en droit de se poser quelques questions. Ne retenons dans le cadre étroit qu'un tel article impose, que celles qui apparaissent comme les plus essentielles. Qu'en est-il d'abord de cette thèse défendue par Delaunay d'un développement bloqué des effectifs de la classe ouvrière ? L'accumulation du capital, comme le démontre l'analyse marxiste, est simultanément l'accroissement du prolétariat. Travail salarié et capital sont les deux pôles indissociables d'un même rapport social et, aujourd'hui comme hier, l'accumulation du capital entraîne l'accumulation simultanée de la classe laborieuse ou classe salariée, qui en est le produit le plus authentique, même si dans le cours de son développement celle-ci est appelée à subir de profondes transformations. D'aucune manière la classe ouvrière ne peut être réduite à la seule fraction constituée des ouvriers de la production matérielle, comme le fait Delaunay. Tout travail salarié, qu'il soit exercé dans l'industrie, le commerce, la finance ou l'administration publique, qu'il ait à faire face au capital directement ou par État interposé, est inscrit [205] dans un même rapport face au capital. Salariés du secteur privé ou du secteur public ont les mêmes intérêts et se rattachent à une même classe dont les effectifs sont loin d'avoir stagné depuis le début du siècle, mais dont le degré d'organisation, la qualité de sa direction et la capacité d'une action politique à son propre compte

sont aujourd'hui les questions déterminantes pour juger des perspectives d'avenir.

Le travail productif ne saurait non plus être réduit, comme le fait Delaunay, au seul travail producteur de biens matériels. En agissant ainsi Delaunay revient à la vieille conception développée par Adam Smith et reprise par Malthus du travail productif. Cette conception a été passée au crible de la critique par Marx qui distingue entre la détermination générale ou primitive du travail productif et sa détermination formelle ou spécifique, celle que prend le travail productif dans le mode de production capitaliste. Dans la production capitaliste, dont le produit spécifique est la plus-value, est productif le travail qui crée la plus-value, qui valorise directement le capital. D'aucune manière, ce travail n'est rattaché à la stricte matérialité du produit. La conception smithienne du travail productif qu'utilise Delaunay l'amène à inclure incorrectement dans les productifs, artisans et petits paysans sans salariés, œuvrant à leur propre compte hors mode capitaliste, et à exclure par ailleurs toute la gamme des salariés productifs engagés dans les activités de la production capitaliste de marchandises non matérielles porteuses de plus-value. Les calculs qu'il effectue sur cette base pour évaluer plus-value et taux de plus-value ne peuvent que souffrir de cette définition incorrecte qu'il utilise du travail productif.

Delaunay souligne à juste titre le gonflement important des effectifs du travail salarié dans le secteur de la circulation en même temps qu'une relative stagnation dans le secteur de la production matérielle. Il voit cette évolution d'une part comme un élément de stabilisation du capitalisme, ayant contribué à l'aider à surmonter sa crise et d'autre part, par le développement de la masse salariale dans ce secteur, comme un élément ayant permis de réduire à long terme le taux d'exploitation du travail salarié, selon le sens qu'il donne à ce terme en définissant son deuxième « taux salarial ».

Pourtant on ne peut qu'être fort sceptique devant de telles conclusions. Comment interpréter le gonflement hypertrophié des secteurs du commerce et de la finance autrement que comme l'expression de la difficulté croissante du capital de se rentabiliser ? Si le capital cherche de plus en plus à se rentabiliser en s'investissant dans la sphère improductive de la circulation, cela ne peut d'aucune manière fournir les moyens d'une solution permanente au problème de son accumulation et de la tendance à la baisse du taux de profit. Sans doute bénéficiera-t-il

pendant quelque temps de certaines conditions propices, comme par exemple le fait de pouvoir disposer de bas salaires et d'une main-d'oeuvre largement non-syndiquée, ce qui en soi a plutôt tendance à infirmer la thèse d'un taux d'exploitation en baisse, au sens réel que ce terme possède. Mais de toute façon, le profit qui échoit aux fractions du capital investies dans la sphère improductive, ne peut provenir sur une base permanente, que de la plus-value produite dans la sphère productive, ce qui nous ramène au problème central de l'accumulation et laisse apparaître le caractère illusoire d'une stabilisation amenée par le gonflement parasitaire et hypertrophié d'un secteur improductif.

Selon Delaunay lui-même, le système capitaliste connaît une tendance à une « productivité décroissante en profits ». Dans la mesure où le profit est le moteur même du système n'est-il pas [206] étonnant de le voir conclure que cette observation « contredit l'image d'un capitalisme pourrissant » ? Les « adaptations progressives » dont ce système serait toujours capable, n'atteignent-elles pas là justement une limite cruciale ? L'effort auquel se livrera inévitablement le capital pour tenter de repousser encore cette limite ne sera-t-il pas générateur de « tensions internes » démontrant précisément l'opposition irrémédiable entre les besoins de l'accumulation du capital et les intérêts de la masse de la population ?

Telles sont là quelques questions que suscite la lecture du livre de Delaunay. Peut-on se limiter à juger du bien fondé de son analyse et de sa méthode, comme il le suggère au début du livre, par les seuls résultats auxquels il arrive ? Il est permis d'en douter.

Louis Gill, Janvier 1985

Histoire de l'analyse économique (3 tomes)

Joseph A. Schumpeter

Éd. Gallimard, 1983.

J. A. Schumpeter a toujours fasciné les intellectuels de Gauche : comment un économiste libéral en est-il venu à penser que le déclin du capitalisme était inévitable ? Comme Paul Sweezy ¹¹⁸ l'a suggéré, c'est toute son œuvre qui l'a conduit à cette conclusion. Selon Sweezy, l'essai *Les classes sociales en milieu ethnique homogène* (1927) peut être vu comme représentant les idées de J.A.S. sur les origines du capitalisme ; les livres *Théorie de l'évolution économique* (1911) et *Business Cycles* (1939) comme la théorie de son développement ; et son ouvrage *Capitalisme, Socialisme et Démocratie* (1942)* comme la théorie de son déclin.

Ce qui est nouveau depuis quelques années, c'est que J.A. Schumpeter est redécouvert par la Droite. La longue crise que nous vivons, n'y est pas étranger. D'une part, l'analyse des cycles économiques longs, domaine auquel J.A.S. s'intéressait, a maintenant une certaine crédibilité même dans les milieux néo-libéraux. De plus, ces mêmes milieux se reconnaissent dans un certain nombre d'idées de J.A.S. contre le keynésianisme, par exemple, ou en faveur de « l'entrepreneurship ». Ce n'est certes pas un Reagan ou un Wilson qui renierait J.A.S. lorsqu'il écrit dans *Capitalisme, Socialisme et Démocratie* que « l'évolution du capitalisme tend à s'interrompre parce que l'État moderne écrase et paralyse ses forces motrices ».

On doit donc se rendre compte que, comme le fait remarquer J. B. Foster ¹¹⁹ l'œuvre de Schumpeter est une lame à double tranchant : aussi bien la Droite que la Gauche peuvent s'y référer. Dans ce contexte, la lecture de son *Histoire...* s'avère très importante parce qu'elle se [207]situe en marge de son propre travail théorique. Comme l'écrit

¹¹⁸ P. M. Sweezy, « Schumpeter on Imperialism and Social Classes, in *Schumpeter : Social Scientist*, éd. Symons Edwin Harris, 1957, p. 120.

* Les années entre parenthèses sont les dates de la publication originale des ouvrages cités.

¹¹⁹ J. B. Foster, « Schumpeter's Political Economy », *Studies in Political Economy : a socialist review*, fall 1984, p. 34.

plusieurs fois J.A.S., dans ce livre, il s'est effacé au profit des auteurs qu'il présente. Cela nous permet de mieux comprendre *d'où il écrivait* son œuvre.

Histoire de l'analyse économique est un ouvrage inachevé. J. A. Schumpeter y travailla les neuf dernières années de sa vie, mais c'est sa femme, Elisabeth Boody Schumpeter, qui le mis en forme et l'édita en 1954, soit quatre ans après la mort de son auteur. Le livre ne semble pas en avoir trop souffert, car l'essentiel, soit les 2, 3 et 4 pratiquement terminées en 1950. Comme le titre l'indique, il ne s'agit pas pour J.A.S. d'une histoire de la pensée économique. Pour lui, *la pensée économique*, c'est l'opinion publique à l'égard des questions économiques, alors que *l'analyse économique*, ce sont les efforts d'explications des phénomènes de la vie économique.

L'ouvrage retrace donc l'évolution des idées économiques depuis l'époque gréco-romaine jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle, en les situant dans le cadre de l'histoire sociale et politique. On y retrouve cinq parties : la première introduit le champs et la méthode de l'analyse économique ; la seconde retrace l'évolution de l'analyse économique des origines jusqu'à 1790 environ ; la troisième va de 1790 à 1870 ; la quatrième partie couvre la période de 1870 à 1914 (et un peu plus) ; finalement, la dernière partie esquisse les développements théoriques contemporains à Schumpeter.

Si on s'intéresse à son *Histoire...* pour mieux comprendre J. A. Schumpeter, l'impression qui peut se dégager à sa lecture est double. D'une part, la plupart des *idées* de J.A.S. sont conservatrices (au sens politique). Les exemples ne manquent pas : sa défense de la « théorie de la productivité marginale » (T. 3, p. 373) ; son antipathie pour « l'idéologie anti-épargne » de Keynes (T. 3, p. 554) ; son apologie de « l'entrepreneur » distingué du capitaliste (T. 3, p. 200)... Par contre, l'approche de J.A.S. et sa recherche d'une *vision unifiée du processus social* en font un économiste à part. Ceci se reflète dans son *Histoire...* par sa méthode d'analyse des auteurs. Ainsi, pour chaque époque, il cherche à cerner l'environnement social et les modes de pensée, avant de s'attacher à expliquer les principaux penseurs de ce temps. De plus, il synthétise l'évolution de quelques domaines voisins de l'économie, comme l'histoire, la sociologie, la psychologie. C'est dans ce contexte

que les idées de J.A.S., bien que conservatrices, n'en dégagent pas moins *beaucoup d'humanité* et de compréhension (dans les deux sens) pour les sociétés humaines.

Sur un autre plan, le lecteur ou la lectrice qui s'intéresse à *Histoire de l'analyse économique* de J. A. Schumpeter pour approfondir sa connaissance du développement de la pensée économique, sera servi à souhait. Car, non seulement J.A.S. fait preuve d'une érudition exceptionnelle, mais encore il refuse, tout en respectant leurs spécificités, le cloisonnement si valorisé entre les Sciences Sociales. Et cela fait de Schumpeter un intellectuel hors du commun et de son *Histoire...* un ouvrage de référence indispensable.

[208]

Quand les crises durent...

J. Mazier, M. Basle, J.-F. Vidal

Économica, 1984.

« Encore un livre sur La Crise », diront plusieurs. C'est malheureusement le principal défaut de cet ouvrage. Il vient, en effet, s'ajouter à une série de livres émanant de ce qu'il est convenu d'appeler « l'École de la régulation ». Le lecteur doit donc s'attendre à revoir plusieurs idées déjà avancées par Aglietta, Billaudot, mais particulièrement Boyer. C'est ainsi que toute la première partie du livre, intitulée « Croissance et régulation » est en fait une autre démonstration de la pertinence de l'analyse des crises économiques en termes *d'accumulation* et de *régulation*.

On y reprend l'idée « qu'après une tentative au cours des années 1920 aux États-Unis, l'accumulation intensive ne prend véritablement son essor dans l'ensemble des économies dominantes qu'au lendemain du second conflit mondial » (p. 16). Rappelons que deux régimes d'accumulation doivent être distingués : l'accumulation *extensive* qui correspond à une croissance du capital s'effectuant par grandes vagues

successives et l'accumulation *intensive* qui s'accompagne au contraire d'une transformation permanente des processus de production.

À cette première approche en terme de régime d'accumulation s'ajoute l'étude du passage d'une régulation *concurrentielle* de l'économie à une régulation de type *monopoliste* à partir des années 50. Les auteurs reprennent à leur compte la définition de Boyer selon lequel la régulation d'un système économique désigne « le mode de fonctionnement global du système résultant d'ajustements économiques associés à une configuration donnée des rapports sociaux, des formes institutionnelles et des structures économiques » (p. 11).

Jusqu'ici rien de bien nouveau, si ce n'est une présentation *claire et pédagogique* de cet approche et une démonstration appuyée systématiquement par des *études économétriques*. Ce dernier aspect est le plus intéressant parce qu'il fait ressortir les difficultés qu'il y a parfois à vérifier empiriquement certaines idées de l'École de la régulation. Prenons par exemple, celui du *rôle pionnier* des États-Unis dans le développement de l'accumulation intensive. Pour démontrer cette idée, les auteurs du livre prennent toute une série d'indicateurs dont la productivité du travail par tête. « Dès 1916, écrivent-ils, le développement du taylorisme (aux É.-U.) apparaît suffisamment important pour que l'on enregistre une nette accélération de la productivité du travail dans l'industrie comme au niveau global » (p. 40). Or, à la lecture du tableau qui doit appuyer cette affirmation, quelle n'est pas notre surprise de constater que la France a connu, entre 1900 et 1938, des taux de croissance de la productivité plus élevés que les États-Unis. Non seulement les taux sont plus élevés, mais on constate une accélération plus forte pour la France que pour les É.-U.

Il ne s'agit pas ici de nier l'importance des études empiriques, en particulier celles faites dans cet ouvrage. Il s'agit plutôt de rappeler les limites de l'utilisation de statistiques et de travaux économétriques. Celle-ci doit être un complément (ce qu'elle est dans ce livre) et non un substitut à l'analyse économique. Les auteurs en sont conscients [209] mais tombent parfois dans le piège de la réduction des problèmes économiques à des équations à tester.

Un apport particulièrement intéressant de cette *première partie* est, à la suite de H. Bertrand, une analyse en terme de sections productives. Ceci permet de préciser la nature des liens existants entre

transformations de conditions de production, formation des revenus et dynamique de la demande.

La *seconde partie* du livre s'intitule « Les grandes crises : pourquoi et comment ? ». C'est sans doute l'apport le plus important des auteurs qui cherchent à mettre en évidence, de façon originale, les enjeux de la longue crise actuelle. Pour ce faire, ils adoptent *une approche comparative*. Ils mettent en relation les origines *des* crises de l'entre-deux guerres et celles de *la* crise que nous vivons depuis dix ans. Ceci leur permet de faire ressortir le caractère *international* des problèmes économiques actuels par rapport à l'importance des facteurs purement nationaux des crises des années trente.

De la même façon, les auteurs tentent de mettre en parallèle les *enjeux* des deux grandes crises. Dans chacun des cas, deux « alternatives » se sont offertes aux sociétés occidentales : dans les années trente, c'était le Fascisme ou le Fordisme ; dans les années quatre vingt, c'est le monétarisme (pour faire court) et une « autre logique » (dont l'expérience française, pour faire long). D'ailleurs, le livre se termine par un long épilogue sur la France depuis le 10 mai 1981.

Bien que certains parallèles apparaissent un peu boiteux, l'utilisation de ce procédé comparatif permet de mettre en relief les similitudes et les différences des deux périodes de crise et *d'éviter de tomber dans le fatalisme*. Il y a des solutions à mettre de l'avant pour empêcher un certain retour en arrière. Mais ces solutions doivent s'appuyer sur une analyse concrète de la situation présente. Comme élément de solution, les auteurs proposent « de redonner une grande cohésion à l'appareil productif national en s'appuyant sur des pôles de compétitivité et d'inscrire cette stratégie dans un espace régional plus large, en l'occurrence l'espace européen » (p. 370).

Cette conclusion se rapproche par plusieurs aspects des idées que le collectif de la revue [Interventions Economiques](#) avançait dans le numéro double sur les politiques industrielles (n° 14/15, printemps 1985). Ce sont donc là deux lectures à faire en parallèle.

Pierre Paquette

Les femmes et la question du travail

Centre lyonnais d'études féministes (1984).

Lyon : Presses universitaires de Lyon, avec le concours du CNRS. 202 p.

Ce recueil de textes issu d'un colloque qui a réuni en décembre 1980 des femmes chercheuses, en sociologie, en histoire et en économie principalement, ajoute quelques jalons à la réflexion entamée depuis une dizaine d'années sur [210] le thème du travail et de l'emploi des femmes. Il s'inscrit dans la lignée de divers colloques internationaux ou nationaux tenus au début de la décennie 80 pour tenter de faire le point sur le développement des recherches féministes et des études sur les femmes, et notamment du colloque tenu à Montréal (26 juillet-4 août 1982) sur le thème de « L'enseignement et la recherche relatifs aux femmes ».

L'ouvrage se divise en cinq parties : *la maternité en question* ; *les fascismes* (et le travail des femmes) ; *les formes complexes du travail féminin* (travail domestique, travail agricole, etc.) ; *le temps du travail* ; et enfin, *la morale de l'histoire* (amour et « habit social » des femmes, etc.).

La partie sur le *temps du travail* m'apparaît la plus intéressante puisqu'on y aborde les rapports entre le travail domestique et le travail salarié des femmes, la prégnance plus ou moins forte du rôle familial selon les cycles de vie familiaux, le contenu du travail des femmes, de même que les rapports sociaux à l'intérieur desquels il s'inscrit et les relations qu'il entretient avec l'économie en général. C'est d'ailleurs

dans la perspective des rapports sociaux et économiques où se situent les femmes en général que toutes les formes prises par le travail (qu'il s'agisse du travail domestique, du travail agricole ou du travail salarié de bureau ou industriel) peuvent être saisies de façon plus intelligible. La variation des formes de travail en fonction des cycles de vie des femmes et de la classe sociale à laquelle elles appartiennent se comprend aussi beaucoup mieux lorsque ce travail est replacé dans le contexte des rapports sociaux environnants et plus particulièrement des rapports sociaux de sexe.

Sur un plan plus concret, l'un des articles fournit une transcription des débats qui ont animé l'atelier sur le travail à temps partiel des femmes. Le cadre législatif et sa plus ou moins grande « permissivité » à l'égard du temps partiel apparaît très déterminant et suscite des réactions diverses chez les féministes françaises, comme au Québec d'ailleurs. Un texte intéressant pour suivre ce débat qui nous mène à confronter les objectifs patronaux de souplesse dans la gestion de la main-d'oeuvre et ladite « prise en compte par le patronat » des aspirations des femmes : où finit la réalité et où débute le mythe ?

Diane Tremblay

Le sexe du travail : structures familiales et système productif

une « collective » de femmes

Presses universitaires de Grenoble, 1984, 320 p.

« Le travail aurait-il un sexe ? Question absurde. Tout le monde le sait, il n'a d'existence qu'au masculin, dans les domaines où s'exerce l'activité des hommes. » C'est ainsi que s'ouvre ce recueil de textes d'un groupe de chercheuses engagées depuis plusieurs années dans le champ de la recherche théorique et empirique sur le travail des femmes. Textes de chercheuses et d'enseignantes [211] principalement, mais aussi de femmes issues ou proches du mouvement des femmes et des

analyses féministes sur l'emploi, les rapports de sexe et la division sociale du travail. Compte tenu de l'ampleur du sujet et de la multiplicité des thèses défendues, il est évidemment tout à fait impossible de résumer un tel bouquin. Dans ce genre de textes, les chercheuses avancent des hypothèses, des thèses, parfois complémentaires, parfois contradictoires. Précisons cependant qu'elles se situent ici généralement en rupture avec ce qu'il est convenu d'appeler « la Science », c'est-à-dire la science traditionnelle, orthodoxe, principalement en sociologie et en économie dans ce cas-ci.

L'objet, et l'intérêt, de cet ouvrage n'est pas simplement de critiquer lesdites sciences pour le simple plaisir de le faire, mais de mettre en lumière les insuffisances, trop nombreuses, de ces disciplines dans lesquelles les femmes sont de plus en plus nombreuses (mais pas encore assez !) à travailler. La vingtaine de textes réunis dans cet ouvrage conteste entre autres la distinction « conventionnelle » entre les domaines du travail et de la famille, la participation des femmes au travail, rémunéré, étant alors vue comme une *déviance* par rapport à un modèle général, masculin bien sûr.

Grâce à une analyse *simultanée* des structures familiales et des systèmes productifs, les auteures dépassent cependant la simple critique du modèle traditionnel en sciences sociales, soit celui où les femmes sont « inactives » dans la famille, alors que les hommes sont, implicitement, sans famille, mais toujours « actifs » dans le monde du travail.

Il s'agit là d'un livre important pour tous ceux et celles qui s'intéressent à l'emploi, au travail, à la reproduction sociale et à d'autres questions connexes. Et en fait, ne sommes-nous pas tous touchés par le travail ou la famille, souvent les deux à la fois ? Par la reproduction sociale en tous cas, oui. Pour les chercheurs, économistes ou sociologues, ce recueil de textes permet d'évaluer l'importance des spécificités nationales en matière de travail et d'emploi, mais aussi les nombreuses constantes et convergences d'un pays à l'autre. Le bouquin renferme des textes sur la France, l'Italie, le Brésil et l'Algérie.

Enfin, ce livre est peut-être particulièrement intéressant pour les femmes, qu'elles soient économistes, chercheuses, militantes, travailleuses ou même « productrices familiales ». Comme le soulignent les auteures, le fait de constater (de nouveau ! serais-je tentée d'ajouter) que « le travail a un sexe et donc que la division du travail est, elle aussi, sexuée, a des vertus subversives » !

Diane Tremblay

Les femmes et le travail à temps partiel

Kergoat, Danièle (1984).

Série « Document Travail Emploi ».

Paris : la Documentation Française, 227 p.

Le travail à temps partiel continue de faire couler de l'encre... Mais cette fois l'encre coule de la plume d'une femme, à partir des voix des femmes de deux [212] entreprises de Laval (France), dont une trentaine d'entretiens approfondis avec des femmes travaillant à temps partiel ou à la recherche d'un emploi. Entreprise au sein du Groupe d'étude sur la division sociale et sexuelle du travail (Centre d'études sociologiques — CNRS), à la demande du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, l'étude visait à mettre en lumière les motivations des femmes qui sont passées du travail à plein temps au temps partiel, ainsi que de celles qui recherchent spécifiquement un emploi à temps partiel. Le postulat de base de la recherche, c'est que ce que l'on qualifie de « demande » ou d'« aspiration » des femmes pour le temps partiel relève en fait d'une logique qui articule l'ensemble des comportements des femmes en matière de travail, aussi bien le travail domestique que le travail salarié. L'étude montre effectivement que l'attitude des femmes à l'égard du temps partiel résulte en grande partie de la structuration des liens existant entre la trajectoire individuelle d'une femme, sa situation et son organisation familiale, sa filière professionnelle (les filières « femmes de ménage », « ouvrières », employées « et

vendeuses »), de même que son profil d'activité et de ruptures d'activité.

L'intérêt principal de cette étude, par-delà les différences dues aux spécificités nationales, c'est qu'elle met en évidence le fait que ladite « aspiration » des femmes au travail à temps partiel, qui se traduit dans les modèles économiques par une « demande » des femmes pour le temps partiel, est le fruit d'une contradiction de nature collective et sociale, que les femmes assument et tentent de contourner du mieux qu'elles peuvent au niveau individuel. En effet, même si les études (celle-ci comme d'autres) montrent que les femmes considèrent de plus en plus qu'elles ont « droit à l'emploi » et que leurs pratiques en cette matière reflètent cette intime conviction (i.e. de moins en moins de ruptures ou de cessations d'activité), les attitudes patronales et « sociétale » dans leur ensemble n'ont apparemment pas évolué au même rythme. Pas plus d'ailleurs que celle du conjoint dans de nombreux cas...

Si l'on veut tenter de résumer très brièvement les conclusions de cette étude, on en retiendra que le haut niveau de qualification et l'intérêt que présente un emploi tendent à diminuer la motivation pour le temps partiel. Le passage du travail à plein temps partiel s'expliquerait surtout par des stratégies largement déterminées par la configuration des réalités familiales et professionnelles des femmes en cause : stratégie de maintien en activité prédominante dans la filière « ouvrières », réorientation professionnelle du salariat vers le commerce ou l'artisanat pour la filière « employées » ou encore désengagement progressif de l'activité professionnelle, bien que cette dernière situation soit extrêmement rare dans l'échantillon.

Sans apporter de grandes révélations, cette étude a le mérite de préciser les thèses au sujet du temps partiel et de différencier les stratégies des femmes à cet égard en fonction de leurs filières professionnelles.

Diane Tremblay

[213]

Interventions économiques

numéros parus

N° 9 — **Agro-alimentaire : l'heure des choix.** Entrevue avec Norbert Rodrique, *propos recueillis* par Michel Pilon et Normand Roy. Algérie : vingt ans d'indépendance, *Dalil Maschino*. Le budget Parizeau, *Jean Charest*. Le virage technologique : comment débâter le Québec, *Peter Bakvis*. Quelques remarques sur les politiques économiques du P.Q., *Christian Deblock et Vincent van Schendel*. La gauche a-t-elle manqué le train dans l'agriculture ?, *Martin Robert*. Où en sont les femmes en agriculture ?, *Suzanne Dion*. Le syndicalisme agricole. Le partage fédéral-provincial en agriculture. Santé et sécurité en agriculture, *Jean-Pierre Reveret*. Qui nourrira le Québec ?, *Alain Côté et Etienne Lamy*. L'agro-business : stratégies et contradictions, *Guy Debailleul*. L'intégration contractuelle : Le cas de la production porcine, 1966-1980, *Dennis Perreault*. La dualité de la production agricole en région périphérique. Le cas de l'Est du Québec, *Bruno Jean*. Les femmes de groupe en Saskatchewan : Réinsérer le social dans l'agriculture ?, *Michael E. Gertler*. Entrevue avec les membres de deux fermes de groupe au Québec, *Martin Robert*.

N° 10 — **La filière canadienne.** Qui aide qui ?, *Le collectif*. Entrevue avec Harry Magdoff, *propos recueillis* par Michel Pilon et Normand Roy. Le temps partiel : pour essayer de comprendre les enjeux du débat, *Colette Bernier*. Misère de l'énergie, *A. Errouaki*. Fonds monétaire international et Banque mondiale dans la crise actuelle, *Ovide Bastien*. Le capitalisme canadien : enfin la maturité, *Philip Resnick*. Les banques canadiennes dans l'arène internationale, *François Moreau*. La présence des sociétés canadiennes dans le Tiers-Monde. Quelques données du problème, *Christian Deblock*. La politique étrangère canadienne : ni dépendance, ni autonomie, *Victor Levant*. L'économie politique des dépenses militaires au Canada : 1937-1982, *Monique Audet*. Le Canada et l'aide au développement aux Antilles et en Amérique latine, *Franklin Midy*. L'« autre » présence canadienne dans le monde :

entre la solidarité et la charité, *Victor Nin*. Grands barrages et misère du développement ouest-africain : l'aménagement du Fleuve Sénégal, *Étienne Lamy*. Entrevue avec A.S. *Sally N'Dongo*, *propos recueillis* par Jean-Jacques Gislain et *Marc Romulus*. Des barrages qui... aggravent la dépendance, *Max Chancy*. La monnaie et la force de travail, deux marchandises « particulières » ?, *Christian Deblock et Jean-Jacques Gislain*.

[214]

N° 11 — **Crise et politiques économiques**. Entrevue avec Michel Beaud, *propos recueillis* par *Christian Deblock et Jean-Jacques Gislain*. La France entre le réformisme et le pragmatisme économique, *Jean-Jacques Gislain*. Le budgets des gouvernements : mauvaise récolte pour l'emploi, *Le collectif*. Les discours dominants sur les finances publiques : une remise en question d'acquis sociaux, *Ginette Dussault et Claude Rioux*. Les finances publiques et le rôle de la Caisse de dépôt, *François Moreau*. La refonte du fédéralisme et la restructuration économique, *Yves Bélanger et Pierre Beaulne*. La politique économique canadienne à la dérive, *Christian Deblock*. Pourquoi le Canada fut-il si touché par la récession ?, *Pierre Paquette*. Réflexion sur la nouvelle politique d'immigration, *Bruno Ramirez*. Immigration clandestine : attaquer le coeur du problème, *Jacquelin Télémaque*. Programmes d'emploi et formation professionnelle, *Diane Tremblay*. La CSN et le droit au travail, *Marcel G. Pépin*.

N° 12/13 — **L'emploi : l'éclatement** ? Entrevue avec Bernard Chavance, *propos recueillis* par Claude Rémillard. Au colloque du CSF sur l'économie : « les femmes ne veulent plus assumer seules et gratuitement le travail non marchand », *Diane Tremblay*. Pour une poignée de milliards de dollars : à quand la réforme des pensions ?, *Richard Langlois*. Nicaragua : No pasarán, *Michel Arsenault*. De nouveaux droits pour les travailleurs : l'expérience française, *Jean-Jacques Gislain*. L'insécurité d'emploi, *Bernard Houle*. Action placement une enquête syndicale sur l'emploi à Montréal, *comité action placement*. Emploi et politiques économiques au Canada, *par le collectif de la revue*. Le plein emploi : un objectif techniquement réalisable mais un défi politique, *Diane Bellemare*. Les débats sur le plein emploi au Canada :

perspectives historiques, *Vincent van Schendel*. Nouvelles technologies : requalification ou déqualification du travail ? Bilan critique des études, *Colette Bernier*. La formation professionnelle et les femmes : rien de nouveau si ce n'est quelques nouveaux ghettos !, *Diane Tremblay*. L'action positive et le mouvement syndical au Québec, *Hélène David*. Les 35 heures : pour l'emploi et la qualité de vie, *Pierre Paquette*. Le travail partagé : bilan et essai d'interprétation, *Diane Tremblay*. Le travail au noir : prétexte politique ?, *Chantal Maillé*, *Denis Perrault*. Et si tout le Québec devenait bénévole ? Chômage et santé : l'envers du décor, *Marie-Josée Legault*. De nouveaux possibles, *Marc Lesage*. Une autre conceptualisation des comportements au travail ?, *Omar Aktouf*.

[215]

Sommaire 14/15

Présentation	6
Entrevue avec Gérard Pierre Charles : les politiques industrielles et développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, <i>propos recueillis par R. Art eau, D. Boutaud et M. Romulus</i>	11
Notes d'actualité	
Universalité des programmes sociaux : la sélectivité ou comment tuer le patient R. Langlois.....	21
Dossier	
<i>Les politiques industrielles dans les pays capitalistes avancés Pourquoi les politiques industrielles ?</i>	
<i>Le collectif de la revue</i>	31
La politique industrielle japonaise	
Schwab.....	53
La croissance, la politique économique et les politiques industrielles en Allemagne de l'Ouest	
<i>W. Semmler</i>	69
La Suède et l'adaptation à la crise : l'État social-démocrate et le redéploiement du capital	
<i>P. Jalbert</i>	93
Restructurer l'industrie en économie ouverte : choix et contraintes de la politique industrielle française	
<i>P. Petit</i>	109
Politique industrielle et nationalisation : le cas français <i>J. J. Gislain</i>	121
Les États-Unis à la recherche de leurs nouvelles frontières industrielles	
<i>D. Maschino</i>	139
Crise d'un modèle de développement industriel et impasse de la politique économique : le cas du Canada	

<i>C. Deblock</i>	157
État, politique économique et développement industriel au Québec	
<i>M. Romulus et C. Deblock</i>	193
Débat	
Analyse de la structure socio-professionnelle de la main-d'oeuvre québécoise, 1971-1981	
<i>D. Brunelle et P. Drouilly</i>	233
Partenariat social et actionnariat ouvrier : du rachat d'entreprises au « Fonds de solidarité »	
<i>L. Gill</i>	261
Les politiques agricoles au Québec : un processus continu	
<i>D. Perreault</i>	273
Développement inégal ou développement différent	
<i>P. A. Lapointe</i>	279
Rubrique de livres	285

[216]



Fin du texte